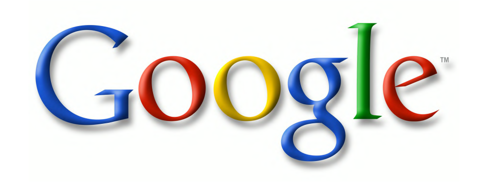
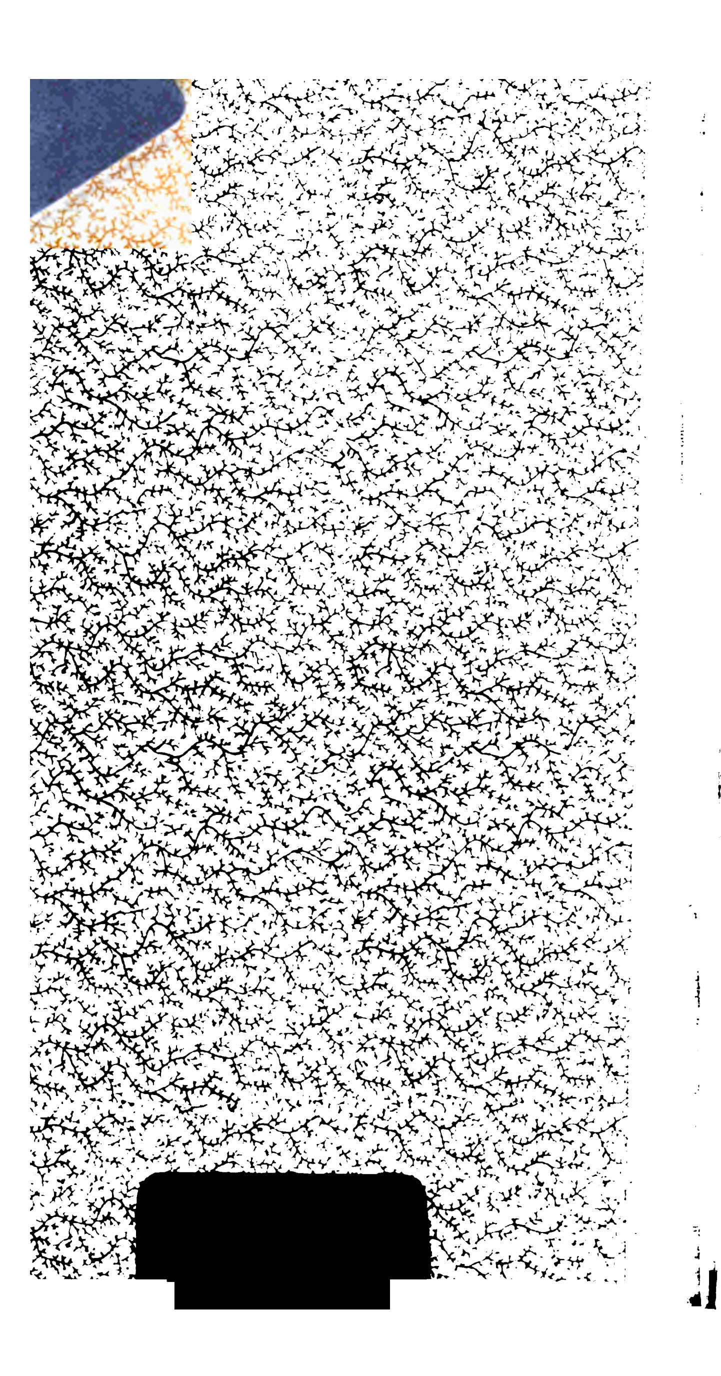



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06730965 2



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. DE FÉNÉLON.

TOME I.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE M. FRANÇOIS DE SALIGNAC

DE LA MOTHE FÉNÉLON,

PRÉCEPTEUR DES ENFANS DE FRANCE,

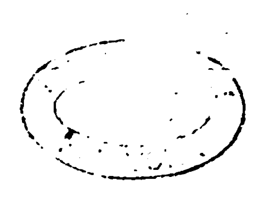
ARCHEVÊQUE-DUC DE CAMBRAI.

abp of

TOME PREMIER.

A TOULOUSE,
Chez Jean-Joseph BENICHET aîné, Imprimeur,
rue de la Pomme, n.° 142.

M. DCCC. X.



AU ROI.

SIRE,

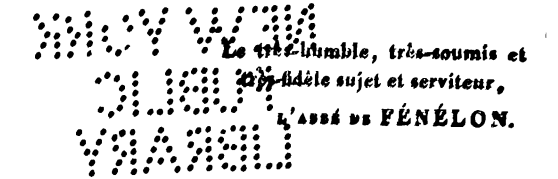
Occupé de la gloire comme du bonheur de la nation que vous gouvernez, vous ne vous êtes pas borné à récompenser les talens rares et distingués, vous avez voulu payer en quelque sorte un tribut d'honneur à la mémoire des grands hommes qui ont illustré le siècle de Louis XIV : ils respirent encore dans le marbre par vos ordres ; et FÉNÉLON, *digne de tenir un rang parmi eux, doit être placé dans cette galerie qui sera à jamais l'ornement de la capitale, et un des plus beaux monumens de votre règne.*

Mais, SIRE, toute animée qu'est la statue de FÉNÉLON, *son ame douce et vertueuse se peint encore mieux dans ses ouvrages; et je viens en faire hommage à* VOTRE MAJESTÉ. *Ils sont faits, j'ose le dire, pour vous intéresser : accoutumé de bonne heure à chercher, à voir, à goûter la vérité, vous y trouverez, SIRE, des maximes sages, importantes, et bien propres à toucher un cœur comme celui de* VOTRE MAJESTÉ, *qui met la grandeur d'un roi à être le père, le bienfaiteur des peuples, et à mériter les bénédictions si pures de la multitude.*

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,



Le très-humble, très-soumis et très-fidèle sujet et serviteur,

L'ABBÉ DE FÉNÉLON.

VIE

DE

M. DE FÉNÉLON.

VIE
DE M. DE FÉNÉLON,
ARCHEVÊQUE-DUC DE CAMBRAI.

LIVRE PREMIER.

Le nom du célèbre archevêque de Cambrai rappelle encore plus de vertus que de talens. Ses œuvres nous présentent un recueil précieux, souvent agréable, toujours instructif; et sa vie nous offre l'image touchante d'une ame pure, simple, noble, modeste, désintéressée.

Presque personne n'a paru sur la scène du monde avec plus d'éclat, et presque personne n'a soutenu avec plus de courage et moins de faste les grands succès et les grands revers. Tiré comme malgré lui de l'obscurité qu'il cherchait et qu'il aimait, il arriva à la cour sans intrigues, il y vécut sans prétentions; et cette terre si orageuse, si

mobile, sembla d'abord s'affermir et prendre sous ses pas une sorte de consistance.

Il s'y montra tel qu'il était, doux, facile, pieux, franc et réservé; et les dons de l'imagination la plus brillante, de l'esprit le plus soigneusement cultivé, ne servirent qu'à relever les graces et les charmes de son caractère: aussi sur ce théâtre où les qualités éminentes seraient si utiles, si nécessaires, et sont quelquefois si redoutées, l'abbé de Fénélon, malgré son mérite, ne fut pendant quelques années ni plus craint ni plus envié que s'il n'avait été qu'un homme médiocre.

Mais n'anticipons rien, et remontons jusqu'aux premiers momens d'une vie si digne d'être connue. Eh! que n'est-elle ici retracée par une plume aussi élégante que la sienne! Nous tâcherons du moins de nous modeler sur sa simplicité, sur sa droiture, sur son amour pour la vérité; et quelque grande que soit notre admiration pour lui, nous n'en parlerons ni en enthousiaste ni en homme de parti.

François de Salignac de LA MOTHE-FÉNÉLON naquit au château de Fénélon en Périgord, le 6 août 1651, d'un second mariage de Pons de Salignac, marquis de Fénélon, avec Louise de la Cropte, sœur du marquis de Saint-Abre. Mademoiselle de la Cropte avait de la beauté, beaucoup de

mérite, une naissance distinguée, et de grandes alliances tant anciennes que récentes. La comtesse de Soissons, épouse du frère aîné du fameux prince Eugène, était du même nom, de la même maison, mais de la branche de Beauvais-Chanterac. Cependant, parce que mademoiselle de la Cropte avait peu de fortune, et que le marquis de Fénélon était âgé et déjà père de plusieurs enfans, la famille où elle entrait désapprouva une union d'ailleurs si sortable, et qui devint même très-heureuse, puisque l'archevêque de Cambrai en fut bientôt le fruit.

Que les pensées des hommes sont inconsidérées ! que les calculs de l'intérêt et de la vanité sont peu sûrs ! C'est à ce mariage qu'on redoutait, auquel on s'était opposé, c'est à un enfant qu'on regardait d'avance comme une charge onéreuse pour sa famille, que la maison de Fénélon doit une grande partie de son lustre, que le siècle si brillant de Louis XIV, que les lettres, que l'Eglise de France, doivent un de leurs plus beaux ornemens.

Ce grand homme était issu d'une maison ancienne et distinguée en Périgord (1).

---

(1) La terre du nom s'appelle, dans le pays, *Salagnac* ou *Salignac* : une semblable variation a été commune à plusieurs autres grandes familles de ces provinces :

Nous n'insistons sur sa naissance que parce qu'il en a soutenu le poids, que parce

---

Armagnac, Armignac; Cardaillac, Cardillac; Pardaillan, Pardillan; Salagnac, Salignac, d'autres fois encore *Saleignac.* L'orthographe des plus anciens actes était même *Armanhac*, *Salanhac*, *Cardalhac*, *Pardalhan*, etc. Jusques dans le même acte, le même nom est quelquefois écrit suivant ces différentes prononciations.

Anciennement les premières terres du pays étaient les baronnies; il y avait outre cela les châtellenies. *Salagnac* a toujours été la première des châtellenies du Périgord. La terre est encore aujourd'hui composée de plusieurs grandes paroisses; avant les dénombremens elle en avait jusqu'à dix-huit. Les enfans d'Aimery de Salagnac sont nommés dans un acte de l'an 1281, contenant une sentence arbitrale pour un partage de famille de cette terre de Salagnac; cette sentence adjuge aux partageurs qui n'étaient pas du nom de Salagnac, et qui ne pouvaient être que des collatéraux venus par femme d'un premier possesseur de toute la terre, les portions qu'ils y devaient avoir; la moitié en est en même temps réservée en bloc aux co-partageans du nom de Salignac, pour la partager, dit la sentence, en telles portions qu'ils avaient coutume d'avoir entr'eux. Ce partage fait donc nécessairement remonter la descendance à un auteur commun d'où il fallait que fussent venus Aimery et les collatéraux avec qui ses enfans étaient co-partageans de la même terre comme d'un patrimoine commun. Cet Aimery de Salagnac devait être déjà fort avancé en âge l'an 1260, puisqu'on voit par un acte de lui de cette même année, qu'il avait alors plusieurs de ses enfans mariés.

Boson de Salignac fut élu archevêque de Bordeaux en 1296. On ne démêle pas au juste ce qu'il était à Aimery dont on vient de parler; mais on les trouve dans un acte de famille de l'an 1275, où ils interviennent ensemble avec les enfans dudit Aimery. L'acte est passé à Sarlat, ville la plus voisine de la terre de Salignac.

qu'il en a rempli tous les engagemens. On est bien à plaindre, et l'on doit plutôt rougir

---

Boson y est qualifié archidiacre de l'église de Bordeaux, qualité qu'il avait quand il fut ensuite élu archevêque. Un second Boson de Salignac, qui était, comme l'avait été le premier, archidiacre de Médoc dans l'église de Bordeaux, fut fait évêque de Cominges en 1300; un autre Salignac nommé Elie, fut encore archevêque de Bordeaux en 1300, après avoir été auparavant évêque de Sarlat. Le nouveau *Gallia Christiana*, en faisant mention de ces deux archevêques, dit du premier, *Ex vetusta et nobili gente baronum de Saliniaco in Petrorico oriundus;* et du second, *Hic archiepiscopus cognominabatur de Salignac, quæ gens in pago petrogoriense est antiquissima et nobilissima.*

Le nom de famille de Boson, le premier de ces deux archevêques, est écrit Salagnac dans le procès-verbal de l'élection.

Cette maison a donné outre *cela cinq évêques* à la ville de Sarlat, non compris *celui qui, de ce siége,* passa à Bordeaux; *ils sont tous rapportés dans le Gallia Christiana :* et trois de ces évêques ont été de la branche de la Mothe-Fénélon. Cette branche, devenue aujourd'hui aînée, tire son ensouchement de Raymond de Salignac ou Salagnac, qui avait eu pour aïeul Maffroy de Salignac, lequel était petit-fils d'Aimery dont on a parlé d'abord. Ce Maffroy avait épousé en 1316, une d'Estaing, sœur de Raymond d'Estaing, sénéchal de Rouergue. Raymond de Salignac, petit-fils de ce Maffroy, était seigneur de la terre de Salignac de la Mothe-Fénélon, et de plusieurs autres : il fut sénéchal du Quercy et de Périgord, et lieutenant-général dans le gouvernement de Guienne. Les historiens le mettent au nombre des seigneurs qui, sur la fin du règne de Charles VI, soutinrent le parti du dauphin au-delà de la Loire : ils rapportent de lui en particulier, qu'il le servit sans solde pendant plusieurs années avec dix-neuf écuyers sous sa bannière. Il eut pour femme une fille de la maison d'Escars, maison qui, entr'autres illustrations, a eu celle d'avoir contracté une alliance

que se glorifier du nom, de l'ancienneté, des actions mémorables de ses aïeux, lors-

---

avec un Bourbon du sang royal, et héritière de la branche de Carency.

Diane d'Escars, petite-fille et unique héritière d'Isabelle de Bourbon-Carency, épousa le seigneur de Stuer Caussade, dont la petite-fille Marie Stuer Caussade, sœur du marquis de Saint-Mégrin, tué à la journée de Saint-Antoine, se maria en premières noces à Barthelemi de Quelen, vicomte du Broutai, d'une ancienne maison de Bretagne, colonel du régiment de Navarre en 1651, maréchal de camp en 1652, capitaine commandant des chevaux-légers de la garde de la reine Anne d'Autriche en 1653 : il ne laissa qu'un fils, grand-père de M. le duc de la Vauguyon, aujourd'hui ambassadeur en Espagne. Sa veuve épousa en secondes noces André de Betoulat de Fromenteau, dont elle n'eut point d'enfans : ainsi M. le duc de la Vauguyon se trouve le seul descendant et l'unique représentant de la branche de Bourbon-Carency.

Des enfans de ce Raymond de Salignac, qui vivait encore en 1444, sont sorties les branches du nom de Salignac, tant les deux aînées qui se sont éteintes, que celle de la Mothe-Fénélon qui subsiste, et qui s'est elle-même partagée. Il y avait aussi d'autres branches qui ont fait de grandes alliances, et qui venaient des frères de ce même Raymond; mais elles se sont pareillement éteintes.

L'aîné de ces enfans fut gouverneur du Limousin et du Périgord. Il épousa une fille de Brandelis, seigneur de Caumont, duquel sont descendus les deux maréchaux de la Force et les ducs de ce nom. Le fils aîné de cet Antoine se maria deux fois : la première avec une Taleyran, de l'illustre maison des princes de Chalais; la seconde fois avec une fille de la maison de Pierre Bussière : il ne laissa que des filles de ces deux mariages, dont deux furent mariées, l'une par dispense avec le seigneur de Taleyran, prince de Chalais, son cousin germain, et l'autre avec le fils du seigneur Odet d'Aidie, vicomte de Riberac. Les trois autres épou-

qu'on n'en perpétue la gloire par aucune qualité personnelle, par aucune des vertus

---

sèrent des seigneurs de Gontaud de Biron; et l'une de ces trois dernières ayant été instituée principale héritière, elle porta à son mari la terre de Salignac, à condition que les enfans qui naîtraient de leur mariage porteraient le nom et les armes de Salignac avec le nom et les armes de Gontaud de Biron, ce qui fut exécuté par leur postérité. Il y a encore d'autres alliances avec cette maison : Gaston de Gontaut, baron de Biron, qui fut bisaïeul du célèbre Armand de Biron, le premier des maréchaux de Biron avait épousé en 1456 Catherine de Salignac, et de ce mariage est venue toute la maison de Gontaud de Biron. D'un fils cadet d'Antoine de Salignac, l'aîné des enfans de Raymond, était sortie une autre branche. Giraud de Salignac, seigneur des terres de Rochefort et de Rochemeau en Limousin, était de cette autre branche. Il avait été gouverneur du roi *Henri IV*, dans la première jeunesse de ce grand prince. Son fils François eut pour femme une Sainte-Maure, sœur de François de Sainte-Maure, seigneur de Montausier, et grand-père du célèbre Montausier, duc et pair de France. Leur fils Samuel de Salignac, épousa Olympe Grain de Saint-Marsaut, qui n'eut qu'un fils nommé Achilles de Salignac, le dernier de cette branche. L'aînée de ses filles devint héritière par la mort de ses frères, étant déjà mariée au marquis de Saint-Abre, du nom de la Cropte, qui fut tué en 1674, en servant de lieutenant-général dans l'armée de M. de Turenne. Ainsi finirent les branches venues d'Antoine, l'aîné des enfans de Raymond.

Jean, son troisième fils, le second ayant été évêque, eut pour son partage les terres de la Mothe-Fénélon et de Gauliac; de ce Jean et d'une Lausières de Thémines qu'il épousa, est venue la branche de la Mothe-Fénélon.

Élie, leur fils, épousa une Ségur Théobon, et continua la postérité : du nombre de ses enfans fut Bertrand, qui se distingua par son mérite; il est mention de lui sous le nom de Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénélon, en différens endroits dans les histoires et

qui les ont distingués ! Que serait-ce, si sans autre mérite, si avec un cœur avili et une ame dégénérée pour ainsi dire, on s'en fesait un titre pour aspirer à tout, pour se permettre tout, en un mot pour prétendre à l'impunité, même en se déshonorant ?

Mais ne le dissimulons pas, c'est un grand avantage, c'est un bienfait signalé de la providence, qu'une origine illustre, quand on

---

mémoires des règnes de Henri II et des rois ses enfans. Il s'était trouvé encore fort jeune dans Metz, durant le siége que l'empereur Charles-Quint fut obligé de lever : il en a laissé un journal que de judicieux écrivains ont loué et suivi dans ce qu'il rapporte de ce fameux siége. Il fut employé en diverses embassades : il était de retour d'Angleterre, où il avait été ambassadeur pendant plusieurs années, lorsqu'il fut nommé chevalier du Saint-Esprit, à l'institution de l'ordre, par le roi Henri III; il ne fut cependant pas du premier chapitre, n'ayant été reçu qu'à l'un des suivans, attendu que, lorsque se tint le premier, il était absent et employé pour les affaires du roi à la suite de la reine mère en Guienne.

Il retourna une seconde fois en Angleterre, ayant été du nombre des seigneurs qui composèrent l'ambassade d'éclat qui eut un prince du sang pour chef, et que le roi Henri III fit passer à Londres pour la signature en son nom et en celui du duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, du contrat de mariage entre ce prince et la reine Élisabeth. Ce contrat de mariage fut en effet signé le 11 juin 1581, et on y voit Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénélon au nombre des commissaires-ambassadeurs du roi Henri III qui le signèrent.

Il fut encore choisi, peu après la conclusion de la paix de Vervins, par le roi Henri IV, pour son ambassadeur en Espagne; il mourut à Bordeaux en 1599, étant en chemin pour s'y rendre. Il ne s'était point

a la volonté d'employer et qu'on emploie réellement les moyens d'en soutenir et d'en augmenter l'éclat.

On n'éprouve, ni les obstacles, ni les dégoûts, ni les jalousies, ni les préventions, que rencontre dès son début, et presque à chaque pas de sa pénible course, l'homme obscur qui n'a que du mérite et des talens. Tout s'applanit au contraire pour l'homme dans qui l'on voit de la naissance et de l'es-

---

marié. Son frère aîné, nommé Armand, qualifié gentilhomme de la chambre du roi, et chevalier de son ordre de Saint-Michel, eut plusieurs enfans de sa femme, qui était une Hunaud Lenta, nom distingué en Languedoc. De ces enfans d'Armand, Jean, qui était devenu l'aîné, épousa une Pellegrin.

Il y a eu un cardinal de *cette maison de Pellegrin*, qui fut *légat en Italie pour le pape Clément V*, son oncle, qui *résidait alors à Avignon*, et *pour* lequel le cardinal gagna contre les Vénitiens la bataille de Francolin en 1309, et reprit la ville de Ferrare.

Jean continua la postérité; il avait commencé à se distinguer après la perte de la bataille de Coutras par les catholiques; il se jeta dans la ville de Sarlat, que les troupes du vicomte de Turenne étaient venues attaquer; il la défendit si généreusement, que le siége fut levé. En mémoire de cette délivrance, il se fait encore tous les ans dans cette ville une espèce de fête, avec un sermon où entre toujours l'éloge de la maison de Fénélon.

Après ce succès, il alla lui-même attaquer la petite ville de Dome, mais il fut tué dans cette attaque. Son fils François épousa l'héritière de la branche aînée de la maison de Bonneval : de ce mariage vint Pons de Salignac de la Mothe-Fénélon, père de l'Illustre François de Salignac, archevêque de Cambrai, dont nous écrivons la vie.

prit, tout l'appelle, tout le porte aux grandes places; et s'il a quelque chose à craindre, c'est ordinairement moins d'être oublié, d'être traversé, que d'être mis en évidence avant que la solitude et le travail aient donné à ses principes, à son caractère, le degré de consistance et de maturité si nécessaire pour résister au vent contagieux de la faveur et de l'élévation.

La première éducation de M. de Fénélon, simple, raisonnable et chrétienne, ne nous offre rien de remarquable, et n'en fut peut-être que meilleure: on ne connaissait pas encore ces méthodes, ces plans plus merveilleux que philosophiques, si fort en vogue de nos jours.

Toujours extrême, ou l'on presse, l'on fatigue, l'on dégoûte les enfans en voulant leur apprendre tout, en voulant en faire des prodiges et les rendre universels avant le temps, ou bien on les abandonne à l'ignorance, à l'empire des sens, au sommeil de leurs facultés intellectuelles, dans un âge où leur ame, molle pour ainsi dire, et bien préparée, serait si propre à recevoir les principes du vrai et les semences de la vertu.

Le marquis de Fénélon, conduit par la raison et l'expérience, guides plus sûrs, plus dignes d'être suivis, que l'imagination exaltée, que les raisonnemens captieux de nos nouveaux précepteurs du genre humain,

voulut élever l'enfant de sa vieillesse comme on avait élevé tous les grands hommes de son temps (et c'était le siècle de Louis XIV); il en fit sa plus douce comme sa plus importante occupation. Le moral, le physique, tout fut étudié, soigné, cultivé : le tempéramment était faible, extrêmement délicat; à force de précautions, de ménagemens, de sobriété, on le rendit capable de soutenir la fatigue et le travail : l'esprit était vif, juste, pénétrant; on entretint, on alimenta cette flamme divine, mais avec la sagesse, la modération nécessaires pour l'étendre et la fortifier : le cœur était droit, sensible, généreux; et c'est à développer, à perfectionner ces qualités précieuses, et souvent si négligées, qu'on crut devoir ses premiers et ses principaux soins.

Dès que la raison commença à jetter quelques lueurs, dès qu'on entrevit les penchans, les dispositions de son ame, on s'attacha à lui donner des idées justes, à diriger tous ses sentimens vers la vertu : son naturel heureux et flexible se prêtait à tout, et se plia de bonne heure à la règle, à l'ordre, au devoir.

On ne contredisait pas ses goûts, mais on l'accoutuma à ne les suivre que lorsqu'ils étaient innocens; à n'agir jamais par humeur, par caprice, par fantaisie; à ne pas se regarder comme un être important dont

il fallait toujours s'occuper, à qui il fallait toujours céder; à ne pas croire pouvoir obtenir par des pleurs ou par des importunités ce qu'on lui avait doucement fait sentir qu'il serait mal ou dangereux de lui accorder; à employer utilement cette ardeur pour le mouvement, l'action, le travail même, qu'on remarque dans presque tous les enfans; à craindre plus le remords que les réprimandes; à écouter enfin, à consulter souvent la raison et la conscience. Et les enfans en ont bien plutôt qu'on ne pense: comme ils se cachent pour faire le mal! comme ils s'irritent! comme ils voudraient punir celui qu'ils voient faire aux autres!

Qu'il est important, et qu'il est rare cependant de profiter dans ce premier âge des principes de droiture, des sentimens d'honnêteté, que Dieu lui-même a gravés dans nos ames! Qu'il serait alors facile d'écarter de nous tout ce qui pourrait les altérer ou les étouffer! Mais sans songer à plier, à redresser, à cultiver ces tendres plantes, on les laisse errer et croître presque au hasard: ou l'on applaudit à tout ce que font les enfans, ou l'on s'en fâche; on ne sait ni les avertir, ni les corriger, ni les supporter; par trop de mollesse ou par trop de rigueur, on les néglige ou on les rebute; et parce qu'on les croit sans raison, on se croit aussi dispensé d'avoir avec eux une marche suivie et raisonnée.

Mais nous ne faisons pas un traité d'éducation ; contentons-nous donc d'observer que c'est à la conduite sage, à la vigilance éclairée de ses respectables parens, que M. de Fénélon dut, après Dieu, cette innocence de mœurs, cette douceur de caractère, cette solidité de principes, qui en firent un des hommes les plus aimables et les plus vertueux.

Dès l'âge de six ans il donna une preuve bien sensible de la générosité qu'enseigne et qu'inspire la religion. Quoique le marquis et la marquise de Fénélon le perdissent rarement de vue, on le confiait cependant quelquefois à un domestique pour le mener à la promenade. Un jour qu'il prenait l'air aux environs du château, il échappa à ce valet quelques propos qui manquaient de justesse ; le jeune enfant, qui en avait beaucoup, s'en aperçut, et crut pouvoir les relever : le domestique, fier de la confiance qu'on lui marquait, crut que c'était y manquer que de trouver qu'il raisonnait de travers ; il insista, il voulut prouver ce qu'il avait avancé ; l'enfant lui fit sentir paisiblement qu'il ne savait ce qu'il disait, et, désespérant enfin de le convaincre, le laissa parler sans rien répondre. Ce silence sage fut pris pour une nouvelle insulte ; on ajouta au tort de mal raisonner celui de se conduire sans modération : l'enfant, saisi par le bras, fut jeté par terre,

et se fit beaucoup de mal en tombant; il se releva avec peine, retourna au château, ne dit rien de cette aventure, et laissa croire qu'il avait fait une de ces chûtes dont on ne garantit pas toujours les enfans les mieux surveillés.

Nous ne citons cet exemple de l'empire qu'il avait déjà sur lui-même, et du sacrifice qu'il fit de sa vengeance dans un âge où on la trouve toujours naturelle, et dans une circonstance où elle pouvait paraître juste, que pour montrer combien il est utile d'accoutumer les enfans à essayer leurs forces contre eux-mêmes, contre leurs passions.

Il faut avec eux plus d'actions que de préceptes, et moins leur dire que leur montrer ce qu'ils doivent faire : la pratique fait perdre à la morale presque toute son aspérité, et l'on trouve à remplir son devoir une douceur qui dédommage bien de la peine et des soins qu'il exige.

Le jeune Fénélon n'envisagait dès-lors la vertu que sous des traits aimables, et il fesait pour elle les efforts qu'on ne nous dit que trop, et trop tôt, qu'il faut faire pour la fortune et pour la gloire.

Il savait déjà rentrer en lui-même, étudier, interroger son propre cœur, examiner ses actions, démêler leur motif; il savait sur-tout s'adresser au Dieu de toute lumière et de toute puissance, et lui demander avec

simplicité et avec confiance la connaissance, l'amour de sa loi, ainsi que les secours dont nous avons tant besoin pour l'accomplir : ce n'était cependant pas une de ces petites merveilles devant lesquelles on s'extasie, dont on n'a exercé que la mémoire, à qui l'on a moins appris à bien agir qu'à bien parler, et dont on ne tire rien qu'à force de caresses ou d'éloges.

L'enfant dont nous parlons, ingénu et bon, ne cherchait à plaire que par sa modestie et sa docilité : content quand il n'avait pas mérité de reproches, il ne courait pas après les applaudissemens, et se portait sans contrainte et sans dégoût à tout ce qui était de son âge, au jeu quand on le lui permettait, et au travail quand on l'ordonnait.

Le moment vint de penser plus sérieusement à la culture de son esprit. Sa santé était trop faible, et il était trop chéri peut-être pour qu'on se déterminât à l'éloigner sitôt de la maison paternelle : on lui chercha donc un instituteur assez patient pour ne pas se rebuter des soins constans et suivis que demande une éducation particulière, et assez instruit pour suppléer lui seul à la variété des secours qu'on trouve dans l'éducation publique ; la providence en ménagea un digne d'un tel élève. Le nom du précepteur de Fénélon méritait plus sans doute de passer à la postérité que celui des précepteurs

des Alexandre et de tant d'autres conquérans qui ont toujours été les fléaux et jamais les bienfaiteurs du genre humain; mais quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu le découvrir : tout ce que nous en savons, c'est qu'il avait de la religion, des mœurs, une tête bien faite, un cœur sensible, indulgent, une grande connaissance de l'antiquité et des modèles de goût qu'elle nous a laissés. Nous ne nous appesantirons pas sur le détail des soins qu'il donna à son élève; il trouva dans lui les dispositions les plus rares, et il les cultiva avec une intelligence non commune.

Il prit des méthodes usitées ce qu'elles ont de bon, il y ajouta de lui-même et de son propre fonds ce qui pouvait en assurer le succès; il mettait de l'ordre, de la netteté, de l'aménité dans ses leçons, et se gardait bien de faire un épouvantail de l'étude, de la vérité, du devoir. Quand vous ne faites rien, disait-il quelquefois à son élève, ou que vous ne cherchez qu'à vous amuser, êtes-vous long-temps content de vous? ne craignez-vous point l'ennui que vous voyez s'avancer à grands pas? ne sentez-vous pas un fonds d'inquiétude qui vous trouble et vous embarrasse? L'homme a sans doute besoin de délassement, et je ne vous en refuserai jamais quand vous m'en demanderez; mais la dissipation, mais l'oisiveté fatiguent

à la longue bien plus que le travail, et entraînent presque toujours dans les désordres les plus honteux.

Dans cette institution rien n'était triste et contraint, quoique tout fût semé de réflexions, de comparaisons, d'observations. Les jeux, les récréations, les promenades, devenaient utiles, et servaient, en étendant les connaissances de l'esprit, à maintenir le cœur dans l'horreur du vice, dans le goût et dans l'amour de la vertu.

Aussi, quoique le jeune Fénélon apprît beaucoup et très-facilement, il ne perdait rien de sa candeur et de sa retenue, parce que, pour le garantir de la vanité et de la présomption, on ne lui fesait envisager dans les sciences humaines qu'une vaste mer dont il ne pourrait jamais sonder toute la profondeur; et dans ses progrès, que des raisons de remercier et de bénir la providence à qui il les devait.

A l'âge de douze ans, il savait très-bien le grec, écrivait en français et en latin avec facilité, avec élégance, avec cette propriété d'expressions qui répand sur le style tant de graces et de clarté. Il connaissait des anciens tout ce qu'à cet âge on en peut lire et retenir. Les historiens, les poëtes, les philosophes, les orateurs, il les avait étudiés, analysés, comparés, imités même, car on croyait encore que pour bien s'instruire d'une

langue, pour en saisir le génie, en sentir les délicatesses et les beautés, il ne suffisait pas de traduire. Que dirions-nous en effet d'un étranger qui prétendrait, sans parler jamais, sans jamais écrire en français, l'apprendre parfaitement en se contentant de traduire dans sa langue nos meilleurs auteurs ? Et pourquoi la plupart de nos traductions sont-elles ordinairement si faibles, si fort au-dessous de leurs originaux? n'est-ce pas peut-être que la plupart de nos traducteurs ont rarement écrit dans l'idiôme qu'ils traduisent ?

Ainsi croissait, ainsi se formait dans le silence et le recueillement cet homme dont les écrits furent le charme encore plus que l'admiration de son siècle. Loin du fracas des villes, loin du tumulte des passions, son ame paisible et solitaire recevait avidement et conservait avec soin les impressions du bien et du beau; et c'est peut-être à ses premières études si bien faites, c'est sans doute à l'éducation morale et chrétienne qu'il reçut alors, que nous devons et la perfection de ses ouvrages, et, ce qui vaut encore mieux, la perfection de ses vertus.

On le destina de bonne heure à l'état ecclésiastique; et si, ce que nous n'osons croire, il entra dans ce projet quelques idées de fortune, quelques vues d'intérêt, nous pouvons du moins assurer que la victime qu'on

offrit à l'autel n'était ni contrainte, ni défectueuse, qu'elle y marcha librement, et ne suivit, en s'y présentant, que les mouvemens d'une piété tendre, et que le saint attrait de vocation que Dieu nous donne ordinairement pour l'état auquel il nous appelle.

Cependant, pour en étudier les devoirs, pour puiser les connaissances qui y étaient relatives, il fallut enfin s'en séparer. L'université de Cahors était florissante et peu éloignée; on y envoya l'abbé de Fénélon. On aurait pu dès-lors lui faire commencer sa philosophie; mais sa grande jeunesse (il n'avait encore que douze ans), le peu d'empressement qu'il avait à *se* faire valoir, à montrer ce qu'il était, ce qu'il *savait*, ce qu'il pouvait, firent appréhender qu'il *ne se* rebutât des épines et de la sécheresse de cette science. Ainsi, pour laisser à sa raison le temps de se mûrir, pour ne point effaroucher en quelque sorte son imagination, on le fit entrer en rhétorique. Quelque supériorité qu'il eût sur ses condisciples, il ne s'en prévalut jamais, et se distingua encore plus par sa modestie que par les succès dont ses premiers essais furent publiquement couronnés.

Quoique dans cette année il revînt souvent sur ses pas, qu'il fût dans la nécessité de relire encore ce qu'il avait vu, de s'appliquer de nouveau à ce qu'on lui avait déjà

si bien enseigné, il ne perdit pas son temps, puisqu'il s'affermit dans ses bons principes, qu'il acquit une intelligence plus parfaite, plus raisonnée des anciens, et qu'il se mit en état de les apprécier mieux et de les imiter davantage.

Les belles-lettres, il est vrai, semblaient être son élément. Son imagination était riche, abondante, et peignait les objets avec autant de vérité que d'agrément et de vivacité. Son esprit était sage, réfléchi, et sa mémoire ornée des morceaux les plus frappans et les mieux finis des orateurs et des poëtes d'Athènes et de Rome. Ce seront toujours, quoi qu'on en dise, les modèles les plus accomplis, les règles les plus sûres; et c'est sur eux, c'est par la lecture et l'imitation de leurs chefs-d'œuvre, qu'à présent, comme dans les beaux siècles de la littérature, nous réussissons à nous former au goût du vrai et du beau.

On regrette presque que l'abbé de Fénélon ne se soit point borné, ne se soit pas uniquement dévoué à un genre pour lequel il avait tant de penchant, tant de dispositions. Que de palmes, que de couronnes n'aurait-il point recueillies dans cette carrière?

Mais la providence l'appelait à d'autres travaux, à des études plus sérieuses, plus utiles sans doute, et sûrement plus analogues à l'état qu'il devait embrasser.

Il

Il s'y appliqua avec le soin qu'il mettait à tout ce qui était de son devoir, avec cette flexibilité, cette *démission* d'entendement et de volonté qu'il recommande tant lui-même dans ses œuvres spirituelles, et qu'il pratiqua si bien dans le cours de sa vie. Il avait une sagacité nette, prompte et lumineuse; une facilité d'attention qui ne se rebutait de rien, et qui fesait les choses les plus difficiles, presque sans effort, toujours sans contention; une justesse d'esprit qui écartait, des mots, des idées, des définitions, tout ce qui les embrouille et les obscurcit: une imagination qui donnait du corps, de la fraîcheur, une certaine douceur attrayante aux vérités les plus sèches, les plus abstraites.

Pendant son cours de philosophie et de théologie, soit qu'il argumentât ou qu'il répondit, soit qu'il expliquât quelques questions, ce dont on le chargeait souvent; c'était, dans la jeunesse nombreuse qui l'écoutait, un intérêt, un silence qu'on n'interrompait que pour applaudir à la clarté, à l'élégance, à la précision, avec lesquelles il s'exprimait,

Il n'avait pas pour ces sciences de l'école le dédain qu'on affecte aujourd'hui: il les jugeait utiles et même nécessaires. Voici comme, dans une lettre écrite à son neveu, il s'explique sur la philosophie qu'on enseignait encore dans les classes en 1712;

« Je vous remercie, mon cher neveu, de
» toutes les marques de votre amitié. Vous
» me ferez un sensible plaisir de venir nous
» voir quand votre année d'étude sera finie.
» Je serai ravi de vous embrasser. Vous
» ferez même une chose que je désire très-
» sincèrement, si vous pouvez engager le
» P. Paulou à venir. Il aura peut-être des
» raisons d'éviter ce voyage; mais vous pou-
» vez le savoir des personnes les plus ins-
» truites: en ce cas il ne faut pas le pres-
» ser hors de propos. Mais, excepté ce cas,
» je vous prie de le solliciter de ma part
» pour ce voyage.

» J'avoue que la physique de l'école a
» bien des termes dont les idées ne sont
» pas trop claires; mais si les qualités oc-
» cultes ne sont que des noms, les confi-
» gurations des corpuscules et leurs diverses
» situations ne sont souvent que des romans
» de philosophie.

» D'ailleurs Descartes a embrassé plu-
» sieurs principes insoutenables et dan-
» gereux. Enfin la philosophie de l'école
» mérite qu'on sache exactement tout ce
» qu'elle dit, quand même on ne voudrait
» pas la suivre: c'est un fondement néces-
» saire pour toutes les études qu'il faut que
» vous fassiez dans la suite. Je sais que les
» jeunes gens qui entendent critiquer cette
» physique, sont fort tentés de la négliger;

» mais il faut résister à cette tentation, et » ne se relâcher point dans cette étude. » Vous serez bien aise toute la vie de vous » y être appliqué ; elle sera un instrument » pour acquérir d'autres connaissances. Je » vous demande la complaisance et la con- » fiance de suivre mon conseil en ce point. » Quand nous nous reverrons, nous parle- » rons à fond sur cette matière. Je suis tout » à vous, mon cher neveu, avec beaucoup » de tendresse. *Signé*, Fr. arch. d. de C. »

Les hérétiques, les incrédules, et, à leur exemple, les esprits légers, paresseux, superficiels, ont toujours cherché à décrier la scholastique. A quoi bon, *disent-ils*, ces subtilités, ces argumens *sans fin*, ces objections, ces *réponses*, dont on fatigue les jeunes étudians ? à exercer leur sagacité, à les empêcher de s'étonner de vos sophismes, à leur apprendre à saisir, à ne lâcher jamais le fil de la vérité, si nécessaire pour vous suivre, sans s'égarer, dans le labyrinthe tortueux de vos erreurs.

Voilà le profit qu'en retira lui-même M. de Fénélon, et ce qui lui donna tant d'avantages, et dans son ouvrage sur le ministère des pasteurs, et dans les malheureuses disputes qui s'élevèrent sur la grâce.

A dix-huit ans il finit son cours de théologie, prit des grades dans l'université de Cahors, et retourna dans sa famille.

Antoine, marquis de Fénélon, son oncle, instruit de tout ce que promettait un tel neveu, le fit venir alors à Paris, le reçut dans sa maison, et le traita comme son propre fils.

Cet oncle était lui-même un homme de beaucoup d'esprit, d'une piété exemplaire et d'une valeur distinguée. Le grand Condé, qui l'honorait de son estime, disait de lui qu'il était également propre pour la conversation, pour la guerre et pour le cabinet. Il fut le premier mobile de tout ce qui se fit dans la jeunesse de Louis XIV pour réprimer la fureur des duels : il aurait cependant desiré qu'on travaillât à contenir la jeune noblesse, plus encore par l'honneur que par les châtimens; il ne paraissait pas approuver les peines afflictives dont on menace les duellistes, et qu'on ne leur inflige presque jamais, parce qu'ils trouvent mille moyens de les éluder et d'y échapper. Il avait eu, du temps de la reine mère, un brevet de nomination à l'ordre du Saint-Esprit, mais qui n'eut point lieu lors de la promotion faite en 1661. De son mariage avec une héritière de la très-ancienne maison de Montberon, il ne lui était resté qu'une fille, qui fut d'abord mariée dans la maison de Laval, et devint mère de M. le marquis de Laval, chef des nom et armes de l'illustre maison de Laval-Montmorency. En secondes noces,

elle épousa par dispenses François de Salignac Fénélon, son cousin germain, fils d'un premier mariage de Pons de Salignac avec la fille du maréchal d'Aubeterre. Leur fils, nommé aussi François, marié à mademoiselle de Beaupoil de Saint-Aulaire, eut, entr'autres enfans, Jacques-Gabriel de Salignac, marquis de Fénélon, qui fut élevé à Cambrai auprès de son grand-oncle.

Nommé à l'ambassade de Hollande en 1725, trois ans après on l'en retira pour remplir la place de second plénipotentiaire au congrès de Soissons, sous M. le cardinal de Fleury, qui était le chef de cette légation; et, le congrès fini, il retourna à la Haye avec la même qualité d'ambassadeur.

Il a eu plusieurs enfans de Louise le Pelletier, son épouse, fille et sœur d'un premier président du parlement de Paris, et d'un nom recommandable par les vertus et les lumières qui honorent les grandes places.

Il fut tué à la bataille de Raucoux, le 11 octobre 1746; il était lieutenant-général et chevalier des ordres du roi. « Le seul officier-général que la France perdit en cette » journée, dit M. de Voltaire, fut le marquis de Fénélon, neveu de l'immortel » archevêque de Cambrai. Il avait été élevé » par lui, et en avait toute la vertu, avec » un caractère tout différent. Vingt années

» employées dans l'ambassade de Hollande
» n'avaient pas éteint un feu et un empor-
» tement de valeur qui lui coûta la vie.
» Blessé au pied depuis quarante ans, et
» pouvant marcher à peine, il alla sur les
» retranchemens ennemis à cheval : il cher-
» chait la mort, et il la trouva. Son ex-
» trème dévotion augmentait encore son
» intrépidité : il pensait que l'action la plus
» agréable à Dieu était de mourir pour son
» roi. Il faut avouer qu'une armée compo-
» sée d'hommes qui penseraient ainsi, se-
» rait invincible ».

M. de Fénélon fut regretté et pleuré de sa famille, de ses amis, de toute l'armée. Son petit-fils, le marquis de Fénélon, est aujourd'hui l'aîné et le chef de nom et d'armes de sa maison: c'est à ses soins que le public sera redevable et des mémoires qui ont servi à cette histoire de M. l'archevêque de Cambrai, et des manuscrits qui serviront à compléter le recueil de ses œuvres.

Revenons à M. l'abbé de Fénélon, âgé seulement de dix-huit ans, et arrivant à Paris chez Antoine, marquis de Fénélon. Que ne puis-je décrire tout ce qu'on découvrait et dans son cœur de qualités aimables, et dans son esprit de qualités brillantes! Le marquis de Fénélon, pour l'occuper sans doute, et peut-être aussi pour essayer ses talens, et les diriger de bonne heure vers

l'utilité et la sainteté de sa profession, l'engagea à composer quelques sermons. Il prêcha à dix-neuf ans, et fut extraordinairement applaudi. Ce succès si flatteur pour un oncle qui l'aimait avec tendresse, l'alarma cependant : il craignit pour cette ame sensible le poison subtil et dévorant de la vanité; il se repentit presque de l'avoir montré, de l'avoir produit trop tôt; et pour mieux conserver ce trésor de vertus et de talens, il se détermina à le soustraire aux éloges qu'on lui donnait déjà dans le monde.

Votre début a été assez heureux, lui dit-il un jour; mes amis deviennent les vôtres, ils s'intéressent à vous, ils cherchent à vous faire valoir, et veulent, par leurs applaudissemens, vous ouvrir, vous applanir les routes de la fortune. Mais serait-ce pour servir cette vaine idole que vous vous feriez ecclésiastique ? Ne vous proposeriez-vous pour récompense de vos travaux que ces étonnemens, ces admirations, qui annoncent plus l'indigence de ceux qui paraissent les éprouver, que la richesse de ceux à qui on les prodigue ? Non, je vous connais trop bien, ajouta-t-il en l'embrassant : vous voulez être un disciple fidèle, un digne ministre de la religion que vous commencez à prêcher. Allez donc dans ces asyles où, loin des écueils et du tumulte, on étudie ses devoirs, on prend la sainte habitude de les

remplir, et l'on acquiert, avec les lumières de votre état, la force et le zèle si nécessaires pour en soutenir le poids et la gravité.

L'abbé de Fénélon aimait véritablement ses parens; il n'était pas insensible au plaisir pur et paisible de vivre au milieu d'eux et de leurs amis : mais il aimait Dieu par-dessus tout; et pour lui obéir, car le discours de son oncle lui parut un ordre du ciel, il ne balança pas à sacrifier un goût en soi très-permis, très-honnête, et à s'arracher à la douceur et aux agrémens qu'il trouvait au sein de sa famille.

Il entra sans délai au séminaire de Saint-Sulpice. Dans cette école de toutes les vertus, de toutes les sciences ecclésiastiques, il s'abandonna sans aucune réserve à la direction de M. l'abbé Tronson, qui en était supérieur-général, et à qui on l'avait spécialement recommandé.

Il trouva dans cette maison ce qui le touchait lui-même le plus, et ce qu'on y voit encore aujourd'hui avec beaucoup d'édification : une foi pure, des mœurs simples, de grandes lumières, et encore plus de modestie et de piété. Jamais il ne se sentit plus à sa place, et par conséquent plus à son aise, que dans une société où tout respirait le recueillement et la paix.

Quel spectacle, en effet, pour une ame comme celle de Fénélon, que celui d'une

jeunesse nombreuse, fervente, soumise, entièrement dévouée à l'étude de la religion, et à l'étude des règles si sagement établies pour maintenir la décence et la majesté du culte !

N'en doutons pas, c'est à l'éducation qu'il reçoit dans ce séminaire et dans ceux qui lui ressemblent, que le clergé de France doit, après Dieu, et cette fermeté dans la foi, et cette intégrité dans les mœurs, et ce zèle, cette charité qui le distinguent. Si jamais ceux que leur naissance et leurs talens appellent aux grandes places se mettaient à la dédaigner comme minutieuse ou comme insuffisante ; si, sous prétexte de plus de temps et de liberté, ils croyaient pouvoir acquérir dans la vie molle et dissipée du monde, les connaissances, les sentimens qu'exige le saint ministère ; s'ils regardaient comme perdues, des années consacrées à la prière, à la retraite, à l'obéissance, au travail, n'y aurait-il pas lieu de craindre que des idées profanes, que des vues d'intérêt et d'ambition n'assiégeassent bientôt le sanctuaire, et n'y portassent le scandale et la désolation ?

En méditant, en priant, en pratiquant sur-tout, on apprend mieux à instruire et à persuader, qu'en lisant sans choix, qu'en entassant dans sa mémoire des passages et des citations. Pour nous conduire ou pour nous ramener dans les routes du salut, nous

préférerons toujours à un discoureur habile un guide pieux, réfléchi et accoutumé à y marcher lui-même. Un savant étonnera, éblouira peut-être; mais il n'y a ordinairement que le prêtre vertueux et édifiant qui touche, qui remue, qui encourage, qui détermine.

D'ailleurs les trésors de l'érudition ne sont pas fermés dans les séminaires. On les ouvre tous, mais pas tous à la fois; et les richesses qu'on y puise sont distribuées avec cette sage progression, cette prudente économie qui leur laisse le temps et de jeter de profondes racines, et de produire ensuite des fruits abondans et salutaires.

L'abbé de Fénélon ne l'éprouva-t-il pas lui-même ? Le secours des livres, les secours souvent plus précieux des conseils lui furent prodigués. Conduit par de tels instituteurs, il lut encore mieux, il approfondit davantage, il remonta aux sources. L'écriture, la tradition, les pères, le dogme, la morale, la discipline, tout ce qui sert à prouver la religion, tout ce qui sert à la faire aimer, à la faire respecter, il l'étudia, il le médita, non pas tant pour devenir savant que pour devenir meilleur. Plus soigneux encore de sanctifier son ame que d'orner son esprit, il assistait régulièrement à tous les exercices, donnait beaucoup de temps à la prière, approchait souvent des sacremens; et dans ce silence intérieur qu'il

recommande tant, dans le calme d'une conscience pure, il se pénétrait des sentimens et des lumières les plus propres à le former aux vertus dont on lui disait, dont il sentait si bien qu'il fallait devenir le modèle avant que d'en devenir le prédicateur et l'apôtre.

Ainsi éprouvé, ainsi préparé par cinq ans de recueillement, de retraite et d'instructions, il reçut la prêtrise à l'âge de vingt-quatre ans. Ce ne fut pas entre ses mains un talent oisif et infructueux; il en exerça les fonctions avec une piété édifiante dans la paroisse de Saint-Sulpice.

Le soin des pauvres, la visite des malades, le confessionnal, le catéchisme, les prônes, les exhortations familières, tous ces travaux obscurs et pénibles qui n'en sont que plus méritoires, plus respectables, et qu'un certain ordre d'ecclésiastiques commence malheureusement à dédaigner, parce qu'ils ne présentent point apparemment de quoi satisfaire leur vanité ou leur cupidité; l'abbé de Fénélon s'y livra avec zèle, avec assiduité, ne croyant rien au-dessous de lui dans un ministère où tout est au-dessus de l'homme, quel qu'il soit.

Plein de respect pour le caractère sacré du sacerdoce, et d'une sainte ardeur pour en remplir les rigoureuses et effrayantes obligations, il se regardait comme l'homme

de Dieu, comme l'homme du peuple fidèle, et ne se proposait dans tous ses travaux que la gloire de l'un et le salut de l'autre. Humble, doux, patient, charitable, ne recherchant pas les riches, ne dédaignant pas les pauvres, il ne refusait à personne les soins et les conseils qu'on lui demandait. Content de ce qu'on appelle la dernière, et qu'on appelerait peut-être mieux la plus estimable, du moins la plus utile classe des prêtres, il ne pensait ni à en sortir, ni même à s'y faire remarquer.

Cependant M. de Harlay, alors archevêque de Paris, instruit de ses talens et de ses succès, voulut en profiter et en étendre la sphère : il lui confia la supériorité des nouvelles catholiques. C'était une association de filles éclairées, pieuses, bien nées, qui se dévouaient librement et sans intérêt à l'instruction des jeunes protestantes. Louis XIV, qu'on ose tant blâmer, tant critiquer aujourd'hui, et ne serait-ce pas parce qu'il avait beaucoup de zèle pour la religion, parce qu'il voulait procurer à chacun de ses sujets le bien inestimable d'une foi pure, parce qu'il désirait étendre par-tout l'empire spirituel de l'église, parce qu'il fondait des missions et dans son royaume et jusqu'aux extrémités de la terre, parce qu'il envoyait dans les contrées les moins connues des hommes apostoliques, pour y prêcher

l'évangile? Louis XIV protégeait cette maison, la comblait de biens, la remplissait de prosélytes. Rien n'était donc plus importan que de lui donner un chef qui réunît en sa personne et les dons de la science, et les dons plus nécessaires encore de la persuasion; un chef instruit dans la controverse, sage, indulgent même, capable d'attendre patiemment les momens de la lumière et de la grâce, de gagner les cœurs, pour dissiper plus sûrement les nuages de l'esprit; de ramener à la soumission, de vaincre l'entêtement, de guérir des préjugés de naissance, sans rien précipiter, sans rien aigrir, mais par la voie de la douceur, des ménagemens, de tout *ce que permet*, de tout ce *qu'ordonne une charité modeste* et compatissante.

M. de Harlay trouva tout cela, trouva plus que tout cela dans M. l'abbé de Fénélon. A peine fut-il chargé du gouvernement de cette maison, qu'il devint véritablement le *père, le* conseil, l'ami des institutrices et des élèves. *Il établit* entre les premières ce concert, cette union, cette dépendance nécessaire pour qu'elles concourussent toutes également et avec ordre à la sainte œuvre qu'elles se proposaient, pour qu'elles s'y affectionnassent, et prévinssent, en s'y affectionnant, les jalousies, les dégoûts, ces troubles, ces anxiétés de l'amour-propre, si ordinaires et

si dangereuses dans les fonctions de cette espèce. Il leur donna des règlemens, des méthodes simples, claires, précises, proportionnées au degré d'intelligence et de dispositions de leurs prosélytes; précaution essentielle pour que des filles, ou par trop de complaisance, ou par trop de zèle, ne demeurassent jamais au-dessous de ce qu'elles devaient demander, et n'allassent jamais aussi au-delà de ce qu'elles devaient exiger. Il les prémunit contre les lectures inutiles, contre les discussions indiscrètes, contre ces raisonnemens trop métaphysiques qui écartent souvent de la vérité ceux mêmes qui la recherchent de bonne foi. Il les entretint dans l'amour de la retraite, du travail, de l'étude, car elles en avaient besoin, du recueillement enfin et de la prière. Ne négligeons rien, leur disait-il, pour éclairer, pour convaincre, pour persuader : mais prions beaucoup, prions sans cesse; c'est de Dieu qu'il faut tout attendre, c'est à Dieu qu'il faut tout demander.

Il voyait aussi les élèves, les entretenait souvent, écoutait leurs doutes, leurs objections, y répondait toujours avec bonté, quelque futiles, quelque absurdes qu'elles fussent; s'occupait de leurs besoins; prenait part à leurs peines, à leurs chagrins; s'efforçait de les calmer, de les consoler; s'intéressait à tout ce qui les touchait; leur parlait

en particulier, en public ; et mettait à les ramener, à les convertir, une suite, une vigilance, une adresse, une simplicité qui les charmait et les préparait si bien à l'abjuration intérieure, solide et réelle de toutes leurs erreurs.

Ce fut pendant l'exercice de cette supériorité qu'il fit connaissance avec le célèbre M. Bossuet, évêque de Meaux. L'abbé de Fénélon savait beaucoup, mais il ne croyait pas tout savoir; mais il n'ignorait pas que nos lumières, quelque grandes qu'elles paraissent au microscope plus que magique de l'amour-propre, sont toujours en elles-mêmes très-faibles, très-courtes, très-susceptibles d'accroissement. *Pour les étendre* donc, *pour les fortifier, il voulut connaître* et s'approcher *du savant et illustre* évêque de Meaux. Il alla le voir, le consulter, l'étudier dans lui-même, après l'avoir étudié dans ses admirables ouvrages. Il en fut très-bien reçu, et il s'établit entr'eux *une correspondance*, une liaison qui dura près *de vingt* ans, et qui aurait dû toujours durer. *M.* Bossuet vit avec intérêt, avec attendrissement, tout ce que l'ame de Fénélon renfermait de qualités aimables et excellentes; et celui-ci trouva dans l'esprit vaste, lumineux et tranchant de Bossuet, tout ce qu'il désirait, un conseil éclairé, un guide ferme autant que sûr.

Quoique différens l'un de l'autre, ils étaient, j'ose le dire, faits l'un pour l'autre. Tous deux avaient un grand caractère; l'un d'élévation, l'autre de bonté : tous deux leur genre de sublime; Bossuet, d'idée et de conception nobles et frappantes; Fénélon, de pensées et de sentimens simples et pénétrans. Celui-là déjà connu, déjà monté à cette hauteur de réputation qu'il ne devait qu'à son génie, qu'à ses travaux, qu'à son zèle pour la religion, n'avait point de supérieur, ni même de rival. Celui-ci entrait dans la carrière avec tout ce qui annonce, tout ce qui promet des succès rares, mais sans prétentions, sans vouloir rien disputer à personne, et seulement pour la parcourir selon les vues de la providence sur lui. Il savait qu'il y trouverait des écueils, des obstacles; cette vie en est toujours pleine : pour éclairer, pour diriger sa marche, pouvait-il mieux s'adresser qu'à Bossuet? Ce grand homme était digne d'un tel disciple, et le disciple méritait sans doute aussi d'avoir un tel maître. Ils s'aimèrent dès qu'ils se virent, dès qu'ils eurent conversé ensemble : tant leurs cœurs vertueux étaient disposés à s'entendre, quoique la trempe de leur esprit se ressemblât si peu. Non, malgré ce qu'on en a pu dire, ils n'ont jamais cessé de s'estimer. Leur amitié s'est refroidie, parce qu'à la cour il n'y en a

peut-être jamais eu de durable; mais je dois assurer que Fénélon a toujours été un des plus sincères, un des plus ardens admirateurs de l'évêque de Meaux et de ses ouvrages immortels.

Dans les visites qu'il rendait à Bossuet, dans le séjour qu'il fesait quelquefois à sa campagne de Germigni, il l'écoutait, il le consultait, il lui proposait ses doutes, ses vues, ses projets pour le bien de la religion, car il n'en formait point d'autres : il lui parlait avec toute confiance, raisonnait, discutait, osait même avoir un avis; et Bossuet le lui pardonnait, et en concluait avec raison que la déférence, les égards, dont Fénélon ne s'écartait jamais, étaient commandés par l'estime et le respect, et non par cette timidité qu'on confond quelquefois avec la modestie, et qui n'est le plus souvent que le voile hypocrite de la faiblesse ou de l'amour-propre.

Ce commerce agéable et consolant pour Bossuet, qui n'avait plus rien à acquérir, mais qui se plaisait à former à l'église un ministre capable de la servir et de l'édifier, fut très-utile pour celui que nous osons appeler son élève. Il étendit ses connaissances, lui inspira un nouveau goût pour l'étude, et, sans rien ôter à son zèle de sa douceur et de son onction, ne l'en rendit que plus ferme et plus assuré.

Aussi, quelque ordinaires, quelque obscures que fussent les fonctions de Fénélon, on admira bientôt la manière non commune dont il les remplissait, et les nouvelles catholiques devinrent le théâtre de sa gloire et de sa réputation. On accourait à ses catéchismes, à ses instructions; on ne parlait que de son éloquence simple, noble, persuasive, que des conversions qui en étaient les fruits salutaires.

Louis XIV, attentif à tout ce qui se passait dans sa capitale et dans son royaume, plus attentif encore à démèler, à employer les hommes utiles à l'état et à la religion, apprit avec joie tout ce qu'il avait à attendre de tant de talens et de piété : il résolut d'en faire promptement usage. Plein du désir si louable de réunir à l'église ceux de ses sujets que l'hérésie de Calvin en avait séparés, il fesait donner des missions dans les provinces où l'erreur avait fait le plus de progrès et jeté de plus profondes racines. Les côtes de la Saintonge et le pays d'Aunis étaient de ces malheureuses contrées. Il nomma l'abbé de Fénélon chef des missionnaires qu'il projetait d'y envoyer : mais il voulut auparavant le voir, l'entretenir, le juger lui-même; tant il avait à cœur le succès heureux qu'il en attendait. Fénélon parut devant ce monarque si imposant avec une assurance modeste, l'écouta avec res-

pect, osa le contredire, ou plutôt lui représenter que les ministres de la religion étaient des évangélistes de paix, qu'il ne convenait pas qu'ils marchassent escortés de gens de guerre; que cet appareil militaire pouvait effrayer, mais ne changerait véritablement personne; que le glaive de la parole, que la force de la grâce étaient les seules armes que les apôtres eussent employées, qu'à leur exemple, il n'en voulait point d'autres.

Mais, lui répliqua Louis XIV avec bonté, ne redoutez-vous rien? Ne dois-je pas vous garantir de la méchanceté, de la fureur entreprenante et séditieuse des hérétiques? Ne savez-vous pas de quoi leur fanastisme est capable, les préventions, l'esprit de vengeance qui les anime contre les prêtres? Je ne l'ignore pas, Sire; mais un missionnaire doit-il craindre de pareils dangers? J'ose vous le répéter, si vous attendez de nos prédications une moisson vraiment apostolique, il faut que nous y allions en vrais apôtres. J'aime mieux périr par la main des frères errans, que d'en voir un seul exposé aux vexations, aux insultes, aux violences presque inévitables des gens de guerre. Louis XIV, tout absolu qu'on affecte de le dépeindre, aimait le bien et écoutait la vérité, sur-tout quand on la lui présentait avec tant de noblesse et de franchise. Il se rendit aux raisons de l'abbé de Fénélon,

loua sa générosité, et lui prouva la sienne, en le chargeant d'assurer tous ses sujets de ses sentimens paternels, du plaisir qu'il aurait à les voir revenir de leurs tristes écarts et de leur funeste obstination, des bienfaits enfin dont ils devaient s'attendre à voir récompenser leur docilité.

Le nouveau missionnaire ne tarda pas à se rendre à sa destination. Il y fut accompagné par M. l'abbé Bertier, depuis évêque de Blois; par M. l'abbé Milon, alors aumônier du roi, et ensuite évêque de Condom; par M. l'abbé de Langeron, et par M. l'abbé Fleury, mort confesseur de Louis XV, auteur de l'histoire ecclésiastique et de plusieurs autres ouvrages recommandables. Ils se présentèrent en arrivant à M. l'évêque de la Rochelle, pour lui demander, avec sa bénédiction, les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de leurs fonctions.

Ce prélat, distingué par sa piété et par sa naissance, étant de la maison de Laval-Montmorency, fut touché du zèle, du courage, des dispositions édifiantes du chef de cette mission et de ses illustres coopérateurs. Leur simplicité, leur désintéressement, leurs lumières, tout était frappant dans eux et vraiment admirable. Il les seconda, les anima, les instruisit de tout ce qui pouvait être utile à l'œuvre sainte qu'ils entreprenaient. Ils quittèrent bientôt

son palais pour parcourir son diocèse, et y répandre la semence évangélique. Les paroles de paix qu'ils portèrent ne tardèrent point à fructifier. On savait qu'ils avaient refusé ces escortes de gens de guerre qu'on avait crues nécessaires et pour contenir des peuples aigris et fanatiques, et pour garantir les prédicateurs de leurs insultes. Cette noble confiance inspira de la sécurité et de l'empressement : on accourut au son touchant de leur voix, bien mieux disposé qu'on n'y serait venu au bruit terrible des instrumens militaires; on les écouta sans défiance et sans alarmes; et ceux qui se convertirent renoncèrent librement et sincèrement à leurs tristes et funestes égaremens. Il est vrai qu'on ne négligea rien pour les instruire. Prières, aumônes, catéchismes, conférences, prédications véhémentes, mais toujours charitables, que ne fit-on pas pour les éclairer et les persuader!

L'abbé de Fénélon, qui était le chef de la mission, en était aussi l'ouvrier le plus humble, le plus infatigable. Il consultait sur tout et suppléait à tout. Ce qu'il y avait dans les travaux de plus pénible, de moins imposant, ce que les autres ne voulaient ou ne pouvaient pas faire, il était toujours prêt à l'exécuter.

Les excursions dans les campagnes, les voyages périlleux, les discussions critiques

et délicates, la visite des plus entêtés, des plus prévenus, les supplications, les promesses, les raisons, il employait tous les moyens, et presque tous lui réussirent. Ceux mêmes qu'il ne put gagner, qu'il ne put convaincre, il les charma par son égalité, par sa patience, par sa modération. En refusant de se rendre à ses tendres et pathétiques exhortations, aucun ne peut lui refuser son estime, son admiration, je dirais presque son amitié, sa confiance; et s'il n'en fit pas des catholiques dociles, il en fit du moins des sujets soumis et fidèles.

Ayons, comme Fénélon, un zèle ferme et doux; soyons, comme lui, des ministres de paix et des modèles de vertus; imitons son désintéressement, sa modestie; ne cherchons par nos travaux ni les applaudissemens ni la fortune; et notre ministère deviendra, comme le sien, utile à l'église, aux mœurs, à la tranquillité publique.

Ces missions heureusement terminées, il en vint rendre compte à Louis XIV. Il recommanda à ce monarque les peuples qu'il venait d'évangéliser, fit valoir leurs dispositions pacifiques, parla avec éloge de ses coopérateurs, leur attribua les conversions qui s'y étaient faites, et n'ajouta pour lui que des assurances de fidélité et de promptitude à exécuter les ordres de sa majesté. Malgré la satisfaction que lui témoigna

Louis XIV, malgré l'espérance d'en être toujours favorablement reçu, Fénélon fut plus de deux ans sans paraître à la cour : il reprit tranquillement ses fonctions de supérieur des nouvelles catholiques et de la Magdelaine de Tresnel, se livra à la prédication, à toutes les bonnes œuvres qui se présentaient, et dans les intervalles de loisir qu'elles lui laissaient, composa quelques ouvrages. Maître de son intérieur, où tout était dans l'ordre, dans le calme, dans la soumission à la volonté de Dieu, il passait aisément des travaux extérieurs à l'étude, et conservait par-tout cette liberté d'esprit si précieuse, si nécessaire et pour bien agir, et pour agir toujours à propos. Il avait quelques amis ; et n'était-ce pas un besoin pour le cœur de Fénélon ? Il les voyait, les cultivait, sans que son devoir en souffrît ; mais il ne cherchait ni à se produire, ni à changer de situation. On y pensa pour lui : il était, en effet, comme impossible qu'avec tant de piété, qu'avec un si saint usage de ses rares talens, l'abbé de Fénélon ne fît pas une sorte de sensation dans le monde.

Le distributeur des grâces ecclésiastiques le proposa au roi pour l'évêché de Poitiers : mais M. de Harlay, qui lui avait déjà reproché avec amertume qu'il voulait être oublié et qu'il le serait ; M. de Harlay, dis-je, choqué de voir si peu l'abbé de Fénélon,

plus choqué encore de la préférence qu'il donnait à M. Bossuet, et de sa grande confiance dans ce prélat que l'archevêque n'aimait pas, eut le crédit de le faire rayer de dessus la feuille avant que la nomination fût devenue publique.

On le représenta au roi comme prévenu en faveur des nouvelles opinions. Louis XIV, irrité des ravages que le calvinisme avait faits dans son royaume, et des embarras qu'il lui causait encore, ne craignait rien tant que les nouveautés en matière de foi. Il n'ignorait pas que, lorsque le clergé, lorsque des prélats d'ailleurs réguliers et édifians, les tolèrent ou les accréditent, elles s'enracinent, elles se propagent avec la rapidité, avec la fureur impétueuse d'un torrent qui dissipe, qui bouleverse, qui entraîne tout, et auquel on ne peut plus rien opposer.

On se servit même des vertus de Fénélon pour le rendre suspect. Son goût pour la retraite, le peu de mouvement qu'il se donnait pour son avancement; sa réserve avec les Jésuites, qu'il ne voyait pas, non qu'il s'[illegible] qu'il s'en défiât ou qu'il [illegible], mais parce qu'ils avaient [illegible]fiance du roi pour la dispo[illegible] ecclésiastiques; ce désin[illegible], tant désirable dans les [illegible]: la jalousie, si habile à

à mettre tout dans un faux jour, à noircir, à empoisonner tout, les fit valoir comme de fortes raisons de soupçonner qu'il était secrètement épris de ces nouveautés devenues presque à la mode dans le monde et à la cour, sur-tout parmi ceux qui se piquaient d'esprit, et à qui le parti pour lequel ils se déclaraient ne manquait guère d'en trouver beaucoup.

La vanité nous jette souvent dans des routes détournées; et les éloges qu'on nous y prodigue nous y retiennent et nous empêchent de découvrir les pièges dont elles sont parsemées, et l'abyme où elles nous peuvent conduire. Peu de temps après, M. l'évêque de la Rochelle vint à Paris. La conduite sage et édifiante de *l'abbé de Fénélon*, pendant tout le cours des missions qu'il avait données dans son vaste diocèse, lui avait gagné l'estime et l'affection de ce prélat. De son propre mouvement, à l'insu du jeune abbé, et dans l'unique vue de procurer à ses ouailles un pasteur qu'elles aimaient, dont elles connaissaient tout le mérite, il le demanda au roi pour son coadjuteur.

Cette démarche n'eut d'autre effet que de renouveler les soupçons qu'on avait affecté de répandre, attendu que M. de la Rochelle était lui-même suspect de ce côté-là, et qu'il avait auprès de lui des gens déclarés pour ces opinions récentes, à qui il livrait sa confiance.

La foi de Fénélon était pure comme sa conduite; ses principes sur l'autorité de l'église, sur la soumission qu'on lui doit, étaient exacts et même sévères. Il n'avait jamais rien dit, jamais rien fait, qui pût autoriser ces bruits faux et méchans; il prit donc le parti de les laisser tomber, et n'en travailla ni avec moins de zèle, ni avec moins d'utilité. Il donna vers ce temps-là deux ouvrages au public, les deux premiers qui soient sortis de sa plume: l'un, intitulé l'ÉDUCATION DES FILLES, lui avait été demandé par son ami, M. le duc de Beauvilliers; l'autre est un traité sur le MINISTÈRE DES PASTEURS.

Tous deux sont écrits d'un style simple, clair, élégant. Tous deux annoncent des vues sages et une manière précise en même-temps qu'agréable de présenter, de faire goûter les matières les plus sèches les plus abstraites.

Dans le traité du ministère des pasteurs, il montra les prémices de cette profondeur de raisonnement et de cette douceur de controverse qu'on retrouve toujours dans les ouvrages dogmatiques qu'il a faits depuis.

Si tous les protestans du pays d'Aunis ne s'étaient pas rendus à ses exhortations vives et solides, ils en avaient été presque tous ébranlés: pour achever donc de les convaincre, de les ramener, il résolut, à son retour à Paris, d'attaquer jusqu'aux fondemens de

leur église prétendue, et de la faire crouler en les ruinant.

Il commence par établir la question, et fait voir la nécessité du ministère. Il prouve ensuite que les pasteurs de la réforme en ont pris la qualité sans aucune mission. Ils ne l'ont point eue par succession, ils en conviennent presque tous : le peuple ne pouvait pas la leur donner; c'est ce qu'on démontre par l'écriture, par la tradition, par les monumens ecclésiastiques, par les écrits des pères, par des raisons de convenances, et par tout ce qui résulte de ce système absurde : enfin ils ne la justifient par aucun miracle, ce qui, de leur aveu, est cependant nécessaire dans toutes les *vocations extraordinaires : et jamais, assurément, il n'y en eut de plus extraordinaires que la leur*, par laquelle ils se sont crus autorisés à tout changer, à détruire presque tout, dans le dogme, les sacremens, la discipline et le culte. Il répond ensuite aux objections, aux invectives mêmes; mais sans dédain, sans aigreur, sans s'écarter enfin de cette modération qui convient si bien aux défenseurs de la vérité.

Tout l'ouvrage est terminé par cette belle prière : « O bon pasteur, qui avez donné » votre vie pour vos brebis, courez après » elles, rapportez-les sur vos épaules : que » le ciel se joigne à la terre pour s'en ré- » jouir; que nous ne fassions plus ensemble

» qu'un seul troupeau, un seul cœur, une
» seule ame. Loin, Seigneur, loin de votre
» église cette réforme hautaine et animée
» par un zèle amer qui a rompu le lien de
» l'unité. Qu'au contraire ce soit la réunion
» qui fasse la vraie réforme. Que vos enfans
» travaillent tous ensemble à se réformer
» dans une douce paix, dans une humble
» attente de vos miséricordes, afin que votre
» église refleurisse, et qu'on voie reluire
» sur elle la beauté des anciens jours ».

Le traité de l'Education des Filles eut alors la plus grande vogue; et il la méritait par le charme de la diction, par la vérité des détails, par la justesse des observations. Ce livre, beaucoup lu, n'a peut-être jamais été assez médité.

L'auteur suit l'enfant dès le berceau, pour ainsi dire, et croit essentiel de commencer de très-bonne heure à le former. Il n'y a dans ses préceptes ni sécheresse, ni même trop d'uniformité; il se plie, il change, selon l'âge et les diverses dispositions des sujets différens : rien n'échappe à son œil attentif et pénétrant; et son cœur, plein comme son esprit de ce qu'il traite, donne à son style une douceur, une précision, une clarté, une abondance qui attache, qui entraîne le lecteur sans l'ennuyer ni le fatiguer jamais.

Ce qui peut élever l'ame, ce qui peut fortifier le corps, y est désigné, y est facilité par des moyens simples, naturels, propor-

tionnés à tous ceux qui ne manquent ni de bon sens ni de bonne volonté.

Rien n'y a l'air de la recherche, de la singularité; et tout y est le résultat d'une sagesse très-rare, très-profonde, très-éclairée.

Notre première éducation, observe-t-il en gémissant, est plutôt l'apprentissage du vice que de la vertu. A peine commençons-nous à connaître quelque chose, qu'on embrouille nos idées, qu'on pervertit nos sentimens. On nous trompe sur-tout pour nous calmer ou pour nous amuser; et si quelquefois on nous fait entrevoir la vérité, c'est avec un air si austère, qu'elle nous dégoûte et nous rebute. Bien loin de contenir nos passions, on les excite, et l'on nous force presque à devenir vains, gourmands, paresseux, menteurs, volontaires et violens, avant même que nous sachions que c'est un mal de l'être. On rit de nos finesses, de nos détours, de nos jalousies, de nos emportemens, de nos petites prétentions, de tous nos excès, et l'on nous accoutume à croire qu'il n'y a de véritablement heureux que ceux qui peuvent s'y livrer en toute liberté.

Le devoir, au contraire, est toujours une gène, une contradiction, et quelquefois un châtiment; comment ne nous paraîtrait-il pas insupportable, ainsi que ceux qui veulent nous y assujettir? Nous avons tous le

desir du bien-être, et c'est le premier que nous éprouvons : il faudrait donc se hâter de nous mettre dans la route qui y conduit, il faudrait éloigner de nous avec soin tout ce qui doit nous en écarter. Mais en quoi consiste ce bien-être ? c'est dans le calme des passions, dans la modération des desirs, dans un travail sage et réglé, dans l'accomplissement des devoirs naturels et religieux, dans l'innocence enfin et la simplicité des mœurs. Et c'est ce qu'on ne dit presque jamais aux enfans, ou c'est ce qu'on leur dit par humeur, par impatience, plutôt pour les gronder que pour les persuader. Ils jugent même par notre empressement à courir après les honneurs, les richesses et les plaisirs, qu'on ne trouve le bonheur que dans ces biens plus imaginaires que réels.

On ne doit sans doute négliger ni les soins du corps, ni la culture de l'esprit : mais c'est par le cœur qu'on est heureux et qu'on fait des heureux. Ce sont par conséquent les passions du cœur qu'il faut d'abord régler et réprimer ; c'est le cœur qu'il faut préparer et exciter à la vertu, mais en la lui faisant aimer, mais en lui persuadant qu'il ne peut être vraiment tranquille qu'en la pratiquant.

Que desire-t-on cependant dans la plupart de ceux à qui on confie l'éducation des enfans ? de l'esprit, de l'instruction. Et qui est-ce qui leur demande aujourd'hui, je ne dis pas de la piété, je dis des principes de reli-

gion ? On craint beaucoup l'ignorance, on ne craint presque plus la dépravation des mœurs. Avec quelle sécurité on livre ce qu'on a de plus cher à des maîtres anti-chrétiens ! Quand ils seraient assez honnêtes pour ne rien dire à leurs élèves contre la religion, ne sont-ils pas trop indifférens pour les en bien instruire ? Comment sur-tout leur inspireraient-ils de l'intérêt, de l'attachement, du respect pour des vérités auxquelles ils ne croient pas, qu'ils ne suivent pas, et dont ils ne leur parleront jamais qu'avec froideur et par manière d'acquit ?

On s'occupe à présent de moyens de perfectionner l'éducation, on demande des projets : et n'a-t-on pas Fénélon ? Qu'on lise, qu'on médite son traité : dans ce petit ouvrage il a tout indiqué et presque tout dit. Avec quelle force, avec quelle grace il developpe principalement ce qu'il regarde avec raison comme le plus essentiel ! Avec quelle adresse et quelle vérité il ramène tout à la religion, comme à la seule base solide de tout bien et de toute vertu ! Sous quels traits aimables et touchans il nous représente ce Dieu de bonté, qui par de sages menaces intimide le vice, qui par de grandes récompenses nous encourage à remplir nos devoirs !

« N'effarouchez pas votre enfant, nous dit-» il, sur la piété, par une sévérité inutile. » Laissez-lui une liberté honnête et une joie

» innocente; accoutumez-la à se réjouir en
» deçà du péché, et à mettre son plaisir
» loin des divertissemens contagieux.

» Tâchez de lui faire goûter Dieu, ne
» souffrez pas qu'elle ne le regarde que
» comme un juge puissant et inexorable qui
» veille sans cesse pour nous censurer et
» pour nous contraindre en toute occasion.
» Faites-lui voir combien il est doux, com-
» bien il se proportionne à nos besoins, et
» a pitié de nos faiblesses. Familiarisez-la
» avec lui comme avec un père tendre et
» compatissant. Ne lui laissez point regarder
» la prière comme une oisiveté ennuyeuse,
» et comme une gêne d'esprit où l'on se
» met pendant que l'imagination échappée
» s'égare. Faites-lui entendre qu'il s'agit de
» rentrer souvent au-dedans de soi pour y
» trouver Dieu, parce que son règne est
» au-dedans de nous. Il s'agit de parler sim-
» plement à Dieu à toute heure, pour lui
» avouer nos fautes, pour lui représenter
» nos besoins, et pour prendre avec lui les
» mesures nécessaires par rapport à la cor-
» rection de nos défauts. Il s'agit d'écouter
» Dieu dans le silence intérieur.

» Il s'agit de laisser tomber les pensées
» qui nous distraient dès qu'on les remar-
» que, sans se distraire à force de combattre
» les distractions, sans s'inquiéter de leur fré-
» quent retour. Il faut avoir patience avec soi-
» même, et ne se rebuter jamais, quelque

» légéreté d'esprit qu'on éprouve en soi. Les » distractions involontaires ne nous éloignent » pas de Dieu; rien ne lui est si agréable que » cette humble patience d'une ame toujours » prète à recommencer pour revenir à lui.

» Il ne s'agit dans la prière, ni de grands » efforts d'esprit, ni de saillies d'imagina- » tion, ni de sentimens délicieux que Dieu » donne et qu'il ôte quand il lui plaît. Quand » on ne connaît point d'autre oraison que » celle qui consiste dans toutes ces choses » si sensibles, si propres à nous flatter inté- » rieurement, on se décourage bientôt; car » une telle oraison tarit, et alors on croit » avoir tout perdu : mais dites à votre enfant » que la prière ressemble à *une société sim-* » *ple, familière et tendre, ou, pour mieux* » *dire*, qu'elle est cette *société même*; ac- » coutumez-la à épancher son cœur de- » vant Dieu, à se servir de tout pour l'en- » tretenir, à lui parler avec confiance comme » on parle librement et sans réserve à une » personne qu'on aime et dont on est sûr » d'être aimé du fond du cœur. La plupart » des personnes qui se bornent à une cer- » taine manière de prier contrainte, sont » avec Dieu comme avec des personnes qu'on » respecte, qu'on voit rarement, par pure » formalité, sans les aimer et sans être aimé » d'elles; tout s'y passe en cérémonies et » en complimens; on s'y gêne, on s'y en-

» nuie, on a impatience de sortir. Au con-
» traire les personnes vraiment intérieures
» sont avec Dieu comme avec leur intime
» ami. On ne mesure point ce qu'on dit,
» parce qu'on sait à qui on parle; on ne dit
» rien que de l'abondance et de la simpli-
» cité du cœur. On parle à Dieu des affaires
» communes qui sont sa gloire et notre salut;
» nous lui disons nos défauts que nous vou-
» lons corriger; nos devoirs que nous avons
» besoin de remplir, nos tentations qu'il
» faut vaincre, les délicatesses et les artifi-
» ces de l'amour-propre qu'il faut réprimer.
» On lui dit tout, on l'écoute sur tout.....
» Alors Dieu devient l'ami du cœur, le père
» dans le sein duquel l'enfant se console,
» l'époux avec lequel on n'est plus qu'un
» même esprit par la grace ».....

Qu'on juge par l'onction qui règne dans ce morceau de celle qu'il mettait dans ses sermons. Nous n'avons de lui que ceux de sa jeunesse, imprimés dans un recueil *in*-12; nous ne les proposerons pas comme un modèle d'éloquence dans un temps où l'on semble dédaigner tout ce qui est simple, facile et naturel. Et que veut-on de mieux à la place? très-peu de solidité, de raisonnemens, d'instructions; beaucoup de grands mots, des idées incohérentes, des sentimens exagérés, des tours forcés, des chûtes épigrammatiques, des métaphores outrées, des prétentions aux applaudissemens, et pres-

que rien qui annonce le desir, le zèle des conversions.

On ne cite guère, il est vrai, comme autrefois, les auteurs profanes de l'antiquité; mais tout est plein de lambeaux de nos penseurs modernes. Voilà ce qu'on préfère à l'écriture et aux pères : et l'on croit embellir, honorer presque la parole de Dieu en la mêlant au jargon ambitieux des sophistes qui la blasphèment!

Aujourd'hui serait-ce donc là ce qu'on appelerait *bien prêcher*? Ceux qui pensent ainsi, supposé cependant qu'il y en ait, ne feront guère cas des sermons de Fénélon. Mais suffirait-il dans un discours chrétien d'étonner l'imagination *et de l'éblouir*? Ne faut-il pas au contraire *nous y apprendre* à nous en défier, nous *prémunir* contre ses illusions, en nous présentant une lumière pure qui éclaire l'esprit, en employant ces mouvemens qui, pour être doux, n'en sont que plus pénétrans, ne s'insinuent que plus sûrement dans nos cœurs? C'était du moins ce qu'on croyait dans ce siècle du bon, du grand et du beau dans tous les genres. Chaque orateur alors avait sans doute sa manière; mais tous, par la route que leur traçait leur génie, aspiraient à ce but, le seul digne de leurs travaux et de leurs fatigues.

Fénélon ne s'en est pas proposé d'autre;

et nous ne balançons pas à dire qu'il y est arrivé, puisqu'on accourait à ses prédications, qu'on les écoutait avec fruit, et qu'on en sortait instruit, édifié, et souvent converti. Dans la suite, et même de très-bonne heure, l'habitude de parler de Dieu lui était devenue si familière, qu'il n'écrivait plus ses sermons : fort peu de préparation lui suffisait pour former en lui-même le plan de son discours, et se tracer l'ordre qu'il voulait y suivre ; après quoi il se laissait aller à cette abondance d'idées et de sentimens dont il était rempli : c'était une source pleine, pure et vive, qui se déchargeait sur son auditoire ; et son éloquence avait ce beau transport qui touche et remue, et qu'on ne trouve pas toujours dans les compositions les plus étudiées.

On le vit dans le cours de son épiscopat prêcher régulièrement tous les carêmes dans quelques-unes des églises de sa ville, et, à certains jours plus solennels, dans son église cathédrale, sans que les sermons d'une année revinssent jamais les années suivantes. Le même sujet était traité chaque fois avec le tour nouveau d'un génie fécond qui n'a jamais besoin de se copier. Il n'y a pas une des paroisses des villes et des campagnes de son diocèse qu'il n'ait visitée, et dont la visite n'ait été accompagnée d'une instruction pour le peuple.

Cette grande et merveilleuse facilité, il

l'avait acquise, moins encore par l'étude, qu'il ne négligeait pas cependant, que dans la prière, que dans l'exercice fréquent de la méditation, que dans ce silence et ce calme intérieur qui le rendait si attentif et si docile à la voix de Dieu. C'est en parlant souvent à ce grand maître, qu'il apprenait à parler de lui de manière à le faire craindre, à le faire aimer encore plus. L'oraison mentale sera toujours la meilleure école des prédicateurs; elle deviendra pour tous ceux qui la feront comme Fénélon, sans contention d'esprit, sans gêne, sans trouble, sans anxiété, une source de lumières et de sentimens. Ils y prendront l'heureuse habitude de s'appliquer, de réfléchir, d'envisager et de présenter nos vérités saintes dans tous leurs rapports et sur toutes leurs faces; ils y puiseront ces mouvemens d'un zèle modeste et intrépide, qui porte dans les ames la conviction et la persuasion; ils y épureront leurs vues, leurs motifs, et s'y guériront de ces agitations de l'amour-propre, de ces désirs de gloire ou de fortune qui dessèchent, qui affaiblissent, qui déshonorent et le ministère et le ministre de la parole.

Ce moyen que Dieu veut que son église emploie pour étendre sa doctrine, pour corriger les mœurs de ses enfans, pour les exciter à la pratique de la vertu, Fénélon aurait eu honte de s'en servir pour sa réputation ou pour son avancement. Content du

simple nécessaire, il le prenait scrupuleusement sur un petit bénéfice que son oncle, l'évêque de Sarlat, lui avait résigné, et ne cherchait pas à se procurer ces graces qu'on regardait autrefois comme la récompense des plus longs travaux, et auxquelles on ose souvent prétendre aujourd'hui après les plus faibles essais. Aussi ne perdait-il pas son temps à se ménager des protections, à cultiver des amis puissans, à se procurer des auditeurs accrédités, à mendier des approbations et des éloges par des lectures ambitieuses et anticipées.

Aussi ne le vit-on jamais censurer avec amertume ceux qui couraient la même carrière, ni travailler plus bassement encore que méchamment à les détruire, à les faire oublier, afin qu'on ne pensât, qu'on ne s'occupât que de lui. Ne sommes-nous pas bien petits, et ne le prouvons-nous pas, quand, pour paraître plus grands, il faut amoindrir, rapetisser tout ce qui nous environne?

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas uniquement sur les discours que nous avons de Fénélon qu'il faut apprécier son talent pour la chaire. Il était très-jeune quand il les fit, comme nous l'avons observé; et quoiqu'on y trouve de l'élégance, de la clarté, de la méthode, du mouvement, de solides instructions, et déjà une grande connaissance de l'écriture, de la religion, des voies de la

piété, nous présumons qu'il dut faire un plus grand effet dans les sermons qu'il prêcha dans un âge plus avancé et après des études plus profondes.

Il y suivait sans doute ces régles si sages et si judicieuses qu'il nous donne dans ses dialogues sur l'éloquence. Ce traité, quoique très-court, ne laisse presque rien à desirer sur cette matière : les principes nous paraissent excellens, et l'auteur les développe avec cette facilité, cette discrétion, qui lui sont particulières. Sans condamner avec aigreur les méthodes d'usage, il en fait voir les inconvéniens, et ramène doucement à la sienne, qui semble effectivement la plus apostolique, et *par conséquent la plus propre à instruire et à édifier.* Ce qu'on y trouve d'érudition, de recherches, d'observations délicates et sensées, est étonnant; et ce qui l'est encore plus, c'est le peu d'appareil et de prétentions, c'est même le ton simple, naturel et modeste qui y règne d'un bout à l'autre. On sent par-tout qu'il est plein de son sujet, qu'il a lu, ruminé, parfaitement digéré les ouvrages qui y ont quelques rapports, et c'est ce qui répand sur sa manière tant de jour et de précision. On ne dit qu'avec prolixité, on ne dit qu'obscurément ce qu'on ne sait qu'à demi. C'est pourquoi l'instruction est la première chose qu'il demande à l'orateur chrétien. Dieu inspirait miraculeusement les apôtres; ils

doivent à cette inspiration divine la force et l'abondance qui règnent dans leurs épîtres.

Mais à présent, quoique le fruit intérieur de l'évangile ne soit dû qu'à la pure grâce et à l'efficace de la parole sainte, il y a cependant de certaines choses que l'homme doit faire de son côté; Dieu nous assujettit à un ordre extérieur de moyens humains, et pour parler dignement de lui, il veut que nous nous y préparions en nous remplissant de la doctrine et de l'esprit de l'écriture. C'est dans cette source sacrée, c'est dans la lecture des pères et de l'histoire de l'église, que nous puiserons des idées hautes, exactes et lumineuses de la religion, et que nous apprendrons à l'annoncer avec cette confiance noble et simple qui produit sûrement, qui produit du moins presque toujours les effets les plus consolans.

« Je voudrais, dit-il, qu'un prédicateur » expliquât successivement toute la reli- » gion, qu'il la développât d'une manière » sensible, qu'il montrât l'institution des » choses, qu'il en marquât la suite et la » tradition, qu'en montant ainsi à l'origine » et à l'établissement de la religion il dé- » truisît les objections des libertins, sans » cependant entreprendre ouvertement de » les attaquer, *encore moins de les inju-* » *rier*, de peur *de les aigrir* ou de scan- » daliser les simples fidèles. La véritable » manière, ajoute-t-il, de prouver la reli-

» gion, est de la bien expliquer. Elle se » prouve elle-même quand on en donne une » vraie idée.

» J'ai souvent remarqué, observe-t-il en- » core, qu'il n'y a ni art ni science dans le » monde que les maîtres n'enseignent de » suite, par principes et avec méthode. Il » n'y a que la religion que l'on n'enseigne » point de cette manière aux fidèles. On » leur apprend dans l'enfance un petit caté- » chisme sec, et qu'ils récitent par cœur » sans en comprendre le sens, après quoi » ils n'ont plus pour instruction que des ser- » mons vagues et détachés. Ne faudrait-il » pas, après leur avoir enseigné les premiers » élémens de la religion, *les mener avec* » ordre jusqu'aux plus hauts mystères, *jus-* » *qu'à sa morale si sublime?* C'était la » méthode des anciens : on commençait par » les catéchiser, après quoi les pasteurs en- » seignaient de suite l'évangile par des ho- » mélies ».

Saint Augustin, saint Clément, les plus grands hommes ne dédaignaient point de s'employer à ces instructions, et elles produisaient des fruits merveilleux et qui nous paraissent maintenant presque incroyables. Il y a une profonde sagesse cachée sous cet air de simplicité : il ne faut pas s'imaginer, dit toujours Fénélon, qu'on ait pu trouver rien de meilleur. Ne suivrait-on pas vingt ans beaucoup de nos prédicateurs mo-

dernes sans apprendre la religion comme on la doit savoir, et comme la savaient alors les chrétiens de tous les états?

Il faut lire dans l'ouvrage même les détails dans lesquels il entre sur la dignité du ministère, sur le genre d'étude auquel on doit s'appliquer, sur le ton, le geste, le style, la manière qu'il convient de prendre sur cette sainte indépendance qu'inspire l'oubli de tout intérêt propre sur les modèles qu'il faut se proposer. Quelle idée grande et majestueuse il nous donne de l'éloquence de Moïse, de David, des prophètes, des évangélistes et des apôtres! Comme il caractérise celle de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Léon, de saint Pierre Chrysologue, de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de presque tous les pères grecs et latins! Ils avaient, dit-il les défauts de leur siècle; mais ils les rachetaient par une modeste et prodigieuse érudition, par une élocution rapide et touchante, par un zèle, une piété qu'ils fesaient passer dans l'ame de leurs auditeurs. Ni Homère, ni Platon, ni Démosthène, ni Cicéron, ni aucun des orateurs ou des poëtes les plus célèbres de l'antiquité, n'ont mieux connu les ressorts du genre humain, ni employé plus d'art et de moyens pour les remuer, pour les diriger vers ce qui est bon, utile et seul nécessaire,

je veux dire l'amour et la pratique de la vertu.

Ces dialogues si intéressans que nous avons peine à quitter, et sur lesquels nous nous sommes peut-être trop étendus, sont terminés par ces paroles de saint Jérôme à Népotien : « Quand vous enseignerez dans » l'église, n'excitez point les applaudisse- » mens, mais les gémissemens du peuple. » Que les larmes de vos auditeurs soient » vos louanges. Il faut que les discours d'un » prêtre soient pleins de l'écriture sainte. » Ne soyez point un déclamateur, mais un » vrai docteur des mystères de Dieu ».

Ainsi Fénélon n'a jamais *l'air de parler* d'après *son opinion, mais d'après la raison*, le bon sens, *l'expérience* et les principes d'un goût sûr et délicat qu'il s'était formé par la lecture des anciens. Son respect pour leur autorité n'était cependant pas aveugle. Ils ne sont pas parfaits, nous dit-il; mais ce sont ceux qui ont le plus approché de la perfection, parce que ce sont ceux qui se sont le moins éloignés de la nature. On doit donc les étudier, les imiter, et faire encore mieux si on le peut. L'orateur n'est qu'un copiste, qu'un peintre, si vous voulez : il faut par conséquent qu'il donne de l'ame et de la vérité à ses portraits; et ce serait les défigurer, les déparer même, que de les parer trop, que de les charger d'ornemens vains et superflus.

Quoique ces réflexions sur l'éloquence soient postérieures à l'époque de sa vie que nous traitons, nous avons cru devoir en parler à l'occasion de ses sermons ; mais nous croyons aussi nécessaire d'observer que ce n'est pas un ouvrage de sa jeunesse. Rien n'était plus loin de lui que la présomption ; et pour donner des règles sur un art aussi important, il attendit avec raison que l'âge, qu'une longue pratique, que l'étude et la méditation lui en eussent donné une exacte et parfaite connaissance. Cicéron ne publia pas ses traités sur l'orateur et sur l'art oratoire dès son entrée au barreau : et quelle eût été la surprise du modeste Fénélon, si, de son temps, il avait vu de jeunes prédicateurs donner des préceptes, s'ériger en maîtres de l'éloquence de la chaire, juger avec autorité, et quelquefois avec dédain, ceux qui s'y sont distingués !

Cependant avec tant de vertus, de talens et de réputation, avec des amis illustres et considérables, Fénélon semblait rester oublié, comme le lui avait annoncé M. de Harlay. Les momens marqués par la providence arrivèrent enfin : en 1689, il fut appelé à la cour pour y remplir une place de confiance. C'est par où nous commencerons le second livre de sa vie.

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

Nous avons à représenter Fénélon sur un théâtre plus brillant; il va changer de fonctions sans changer pour cela de mœurs et de sentimens : on le verra, dans la cour la plus magnifique , simple et désintéressé comme il l'était dans l'état modeste d'où il venait de sortir.

L'âge du duc de Bourgogne demandait qu'on le tirât des mains respectables, et en quelque sorte maternelles, qui avaient soigné les premières années de son enfance. Louis XIV, vieilli dans la connaissance des hommes, apporta à une affaire aussi importante l'attention d'un père tendre et éclairé, ainsi que celle d'un monarque sage et prudent: c'étaient ses petits-fils, c'étaient les enfans de l'état, qu'il s'agissait de former et de rendre dignes de leur haute destination. Ce grand roi, qui eut toujours une foi pure, un amour solide et invariable pour la religion, voulait en faire de vrais chrétiens et des princes justes, modérés et capables de commander à une grande et belle nation qu'il aimait, et dont il était véritablement révéré; il fallait donc trouver des instituteurs qui joignissent à des grandes et vastes con-

naissances une probité, des vertus à toute épreuve. Il jeta les yeux sur M. le duc de Beauvilliers, qu'il connaissait et qu'il avait déjà fait entrer dans le conseil d'état; il le nomma gouverneur. Il le consulta ensuite sur le choix d'un précepteur, et, de concert avec lui, d'après le bien qu'il en savait et que lui confirma M. le duc de Beauvilliers, il se décida pour M. l'abbé de Fénélon. Cette nomination, dès qu'elle fut rendue publique, ne fut pas moins applaudie que celle de M. de Montausier et de M. Bossuet, pour l'éducation du grand Dauphin. L'évêque de Meaux en témoigna hautement sa satisfaction; et voici comme il s'exprime dans une lettre écrite, le 9 août 1689, à madame la marquise de Laval, née Fénélon, et cousine germaine du nouveau précepteur :

« Hier, madame, je ne fus occupé que » du bonheur de l'église et de l'état: aujour» d'hui j'ai eu le loisir de réfléchir avec plus » d'attention sur votre joie, elle m'en a » donné une très-sensible. Monsieur votre » père (Antoine marquis de Fénélon), un » ami si cordial et si plein de mérite, m'est » revenu dans l'esprit : je me suis repré» senté comme il serait à cette occasion » en voyant l'éclat d'une vertu qui se cachait » avec tant de soin. Enfin, madame, nous » ne perdrons pas M. l'abbé de Fénélon : vous » pourrez en jouir; et moi, quoique pro-

» vincial, je m'échapperai quelquefois pour
» l'aller embrasser. Recevez, je vous en
» conjure, les témoignages de ma joie et
» les assurances du respect avec lequel je
» suis, Madame, etc. *Signé*, Bénigne,
» évêque de Meaux ».

L'abbé de Fénélon, entr'autres lettres, en reçut une alors de M. l'abbé Tronson, supérieur du séminaire de saint Sulpice, à laquelle il fut très-sensible, parce qu'elle était pleine d'intérêt, et mêlée d'avis touchans sur les dangers de son nouvel état; elle peint et la vraie piété qui dirigeait toutes les actions de ce vénérable ecclésiastique, et les sentimens de tendre affection qu'il conservait pour son ancien élève. Nous croyons devoir la transcrire ici comme un monument de la vertu du maître et du disciple :

« Vous serez peut-être surpris, monsieur,
» de ne m'avoir pas trouvé dans la foule de
» ceux qui vous ont félicité de la grâce que
» sa majesté vient de vous faire : mais je
» vous prie très-humblement de ne pas
» condamner ce petit retardement; j'ai cru
» que, dans une conjoncture où je m'inté-
» ressais si fort, je ne pouvais rien faire de
» mieux que de commencer par adorer les
» desseins de Dieu sur vous, et lui de-
» mander pour vous la continuation de ses
» miséricordes : j'ai tâché de faire l'un et

» l'autre le moins mal que j'ai pu. Je puis
» vous assurer après cela, que j'ai eu une
» vraie joie d'apprendre que vous aviez été
» choisi......

» Le roi a donné dans ce choix une nou-
» velle marque de sa piété et un témoignage
» sensible de son grand discernement; et
» cela est assurément fort consolant. L'édu-
» cation dont sa majesté a cru devoir vous
» confier le soin, a de si grandes liaisons
» avec le bonheur de l'état et le bien de
» l'église, qu'il ne faut être que bon fran-
» çais et un peu chrétien pour être ravi
» qu'elle soit en si bonnes mains. Mais je
» vous avoue fort ingénument que ma joie
» se trouve bien mêlée de crainte, considé-
» rant les périls auxquels vous êtes exposé;
» car on ne peut nier que, dans le cours
» ordinaire des choses, notre élévation ne
» nous rende notre salut difficile : elle nous
» ouvre la porte aux dignités de la terre;
» mais vous devez craindre qu'elle ne vous
» la ferme aux solides grandeurs du ciel.
» Il est vrai que vous pouvez faire de très-
» grands biens dans la situation où vous
» êtes, mais vous pouvez aussi vous y ren-
» dre coupable de très-grands maux : il n'y
» a rien de médiocre dans un tel emploi, le
» bon ou le mauvais succès y ont presque
» toujours des suites infinies. Vous voilà
» dans un pays où l'évangile de Jésus-Christ

» est

» est peu connu, et où ceux mêmes qui le
» connaissent ne se servent ordinairement
» de cette connaissance que pour s'en faire
» honneur auprès des hommes. Vous vivrez
» maintenant parmi des personnes dont le
» langage est tout païen, et dont les exem-
» ples entraînent presque toujours vers les
» choses périlleuses. Vous vous verrez en-
» vironné d'une infinité d'objets qui flattent
» les sens et qui ne sont propres qu'à ré-
» veiller les passions les plus assoupies : il
» faut une grande grâce et une prodigieuse
» fidélité pour résister à des impressions
» si vives et si violentes en même-temps.
» Les brouillards horribles qui règnent à la
» cour sont capables d'obscurcir les vérités
» les plus claires et les plus évidentes. Il
» ne faut pas y avoir été bien long-temps
» pour regarder comme outrées et excessives
» des maximes qu'on avait si souvent goû-
» tées, et qu'on avait jugées si certaines
» lorsqu'on les méditait au pied du crucifix;
» les obligations les mieux établies devien-
» nent insensiblement ou douteuses ou im-
» praticables ; il se présentera mille occa-
» sions où vous croirez même, par prudence
» et par charité, devoir un peu ménager le
» monde : et cependant quel étrange état
» est-ce pour un chrétien, et plus encore
» pour un prêtre, de se voir obligé d'entrer
» en composition avec l'ennemi de son salut!

» En vérité, monsieur, votre poste est bien
» dangereux; et avouez de bonne foi qu'il
» est bien difficile de ne pas s'y affaiblir,
» et qu'il faut une vertu consommée pour
» s'y soutenir. Si jamais l'étude et la mé-
» ditation de l'écriture sainte vous ont été
» nécessaires, c'est bien maintenant qu'elles
» le sont d'une manière indispensable : il
» semble que vous n'en ayez eu besoin jus-
» qu'ici que pour vous remplir de bonnes
» idées, et vous nourrir de la vérité; mais
» vous en aurez besoin désormais pour vous
» garantir des mauvaises impressions, et vous
» préserver du mensonge. C'est présentement
» qu'il faudra, comme parle saint Augustin (1),
» *continuis vigiliis excubare, ne opinio ve-*
» *risimilis fallat; ne decipiat sermo versu-*
» *tus; ne se tenebræ alicujus vis erroris of-*
» *fundant; ne quod bonum est malum, aut*
» *quod malum est bonum esse credatur; ne*
» *ab iis quæ agenda sunt metus revocet, aut*
» *ne in ea quæ agenda non sunt cupido*
» *præcipitet.* Il vous est certainement d'une

(1) Veillez continuellement pour ne pas vous laisser surprendre par l'illusion des vraisemblances, pour n'être pas trompé par des discours artificieux, pour vous préserver des ténèbres de quelque erreur que ce puisse être, pour ne pas prendre le bien pour le mal ni le mal pour le bien, pour qu'une crainte lâche ne vous empêche pas de faire ce que vous devez, ou que la passion ne vous entraîne pas à faire ce que vous ne devez pas.

» conséquence infinie de ne perdre jamais
» de vue le redoutable moment de votre
» mort, où toute la gloire du monde doit
» disparaître comme un songe, où toute la
» créature qui aurait pu vous servir d'appui
» fondra sous vous. Vos amis vous conso-
» leront sans doute sur ce que vous n'avez
» pas recherché votre emploi; et c'est assu-
» rément un juste sujet de consolation et
» une grande miséricorde que Dieu vous a
» faite. Mais il ne faut pas trop vous ap-
» puyer là-dessus; on a souvent plus de
» part à son élévation qu'on ne pense : il
» est très-rare qu'on l'ait appréhendée et
» qu'on l'ait fuie sincèrement; on voit peu
» de personnes arriver à ce degré de régé-
» nération. L'on ne cherche pas toujours
» avec l'empressement ordinaire les moyens
» de s'élever, mais l'on ne manque guère
» de lever adroitement les obstacles. On ne
» sollicite pas fortement les personnes qui
» peuvent nous servir, mais on n'est pas
» fâché de se montrer à elles par les meil-
» leurs endroits; et c'est justement à ces
» petites découvertes humaines qu'on peut
» attribuer le commencement de son éléva-
» tion : ainsi personne ne saurait s'assurer
» entièrement qu'il ne se soit pas appelé
» soi-même. Ces démarches de manifesta-
» tion de talens qu'on fait souvent sans
» beaucoup de réflexion, ne laissent pas

» d'être fort à craindre, et il est toujours
» bon de les effacer par les sentimens d'un
» cœur contrit et humilié. Je ne sais si vous
» ne trouverez pas cette lettre un peu trop
» libre et un peu trop longue, et si elle ne
» vous paraîtra pas plutôt un sermon fait
» mal à propos, qu'un compliment judi-
» cieux. Je serais certainement et plus court
» et plus retenu, si je désirais moins votre
» salut; prenez-vous-en à la tendresse de
» mon cœur, qui ne peut être que vivement
» touché de vos véritables intérêts. Croyez,
» s'il vous plaît, que je ne cesserai de de-
» mander à Dieu que (1) *infundat cordi*
» *tuo inviolabilem suæ charitatis affec-*
» *tum, ut desideria de ejus inspiratione*
» *concepta nullâ possint tentatione mu-*
» *tari;* c'est la prière que fait l'église pour
» obtenir la charité pour ses enfans. Je suis,
» avec un très-profond respect, etc.»

M. de Fénélon ne tarda pas à commencer ses fonctions de précepteur auprès du duc de Bourgogne, l'aîné des princes qu'il devait instruire. Ce fut au mois de septembre 1689, et il avait alors trente-huit ans. Tout ce qui concourait à cette éducation était d'un mérite distingué.

---

(1) Que Dieu vous pénètre du sentiment inviolable de sa charité, afin que nulle tentation ne change ou n'affaiblisse les pieux desirs qu'elle vous inspirera.

« M. le duc de Beauvilliers, dit M. de » Ramsai (et toute la France l'avait dit » avant lui), cachait sous une grande sim- » plicité de mœurs des vertus rares. Ennemi » du faste, guéri de l'ambition, détaché au » milieu des richesses, il était modeste, » tranquille, libéral, désintéressé, doux, » ferme, vrai, poli, égal, mesuré en tout, » et par là très-propre à gouverner les » hommes. Étant ministre d'état, la base » de sa politique était l'amour de la justice. » C'était sa vertu dominante; il lui sacrifiait » ses propres goûts, ses amitiés person- » nelles, et les intérêts même de sa famille. » Toutes ces bonnes qualités étaient rele- » vées et perfectionnées par une piété émi- » nente, qui rapportait tout à Dieu : et cette » piété était pour lui une source féconde » de toutes les lumières propres à son état. » En délivrant son cœur des passions et des » amusemens, elle donnait à son esprit des » forces pour découvrir le vrai et le bon.

« M. l'abbé de Langeron, lecteur, avait » été de tout temps l'ami intime et en quel- » que façon l'élève de M. de Fénélon. Il » s'était appliqué aux sciences sérieuses qui » forment le jugement, aussi-bien qu'aux » belles-lettres qui ornent l'esprit. Son natu- » rel était gai et aimable, son cœur rempli de » sentimens nobles et tendres. Jamais on » n'a vu un meilleur ami. La disgrace de

» M. de Cambrai, qui attira la sienne, le
» rendit insensible à la fortune, et ne lui
» laissa sentir que le plaisir de suivre son
» ami dans l'exil, et de passer le reste de
» ses jours auprès de lui. Tels étaient les
» amis de M. de Cambrai. »

Les sous-précepteurs furent M. l'abbé de Beaumont, neveu de Fénélon, et M. l'abbé Fleury, si célèbre par ses ouvrages, qu'ils font seuls son éloge.

Les chevaliers Dupuy et de l'Échelle, ses gentils hommes de la manche, étaient vraiment dignes du choix qu'on avait fait d'eux.

Le père de Valois, indiqué par M. l'abbé de Fénélon pour être confesseur des princes, jouissait dans Paris et à la cour d'une grande réputation de piété et de zèle. La maison de retraite qu'il avait établie au noviciat des Jésuites, et les lettres pleines d'onction et de force qu'il avait données au public pour faire voir les avantages qu'on peut retirer en toutes sortes d'états des exercices spirituels qui se font dans la retraite, lui avaient attiré la confiance de plusieurs personnes de qualité, qui étaient devenues sous sa conduite des modèles de vertu et de régularité. On crut donc avec raison que nul ne serait plus propre que lui à inspirer aux jeunes princes de grands sentimens de religion, dans un âge où ces premières semences peuvent avoir de si heureuses suites pour toute la vie.

Dieu lui avait donné en effet toutes les

qualités nécessaires pour cela. Il avait l'esprit ferme et solide, et il s'était rendu habile dans l'étude de la théologie et de l'écriture sainte. L'onction qui accompagnait ses discours, l'autorité qu'il se donnait en parlant, jointe à un air modeste et mortifié, ses manières insinuantes et pleines de bonté, le ton même de sa voix, et tout son extérieur, contribuaient à persuader ce qu'il voulait, et à faire passer dans l'esprit et le cœur des autres les sentimens dont il était plein lui-même; en sorte que, dès qu'il se pouvait faire écouter, il était difficile de ne pas suivre les impressions qu'il voulait inspirer. La piété constante de monseigneur le duc de Bourgogne, et celle du roi d'Espagne, auxquels il donna ses premiers soins, en sont un témoignage glorieux pour lui, et on peut remarquer ce caractère dans ses ouvrages et sur-tout dans ses lettres qu'on a fait imprimer après sa mort. Il mourut peu de temps avant que le roi d'Espagne partît pour aller prendre possession de la couronne à laquelle l'appelaient le droit de la naissance et les applaudissemens des peuples.

La plus grande harmonie régnait dans cette éducation : tous ceux qui y avaient été appelés, pénétrés de l'importance de leur emploi, ne songeaient qu'à répondre à la confiance du roi et aux espérances de l'état. Sans projets pour leur fortune, sans jalousie,

sans rivalité, sans prétentions, ils ne s'occupaient que du bien de leur élève, et des moyens de le former à la vertu. Les chefs, consultaient les subalternes, profitaient de leurs lumières, et leur en rapportaient l'honneur et la gloire : les subalternes entraient dans les vues des chefs, et ne se permirent jamais de les traverser ou de les contredire. C'est, n'en doutons pas, à cet accord si nécessaire, et peut-être si rare, presque autant qu'au mérite et aux talens des instituteurs, qu'on fut redevable du succès de cette précieuse institution.

Ne serait-ce pas ici l'occasion de parler de tout ce que demande une fonction aussi auguste ? Mais que pourrions-nous dire à nos lecteurs qui ne leur ait été déjà dit ? qui est-ce qui ne se mêle pas aujourd'hui d'écrire sur cette matière ? En applaudissant à tant de zèle, nous ne croyons pas devoir l'imiter. Loin des cours par état, nous n'osons même lever les yeux sur des objets si élevés. Et quelles règles sûres, quelles idées sages et vraies pourrions-nous présenter ? Nous nous bornerons donc à faire des vœux pour que nos princes ne manquent pas de précepteurs aussi expérimentés, aussi vertueux, que Fénélon ; et nous exposerons, d'après ses écrits, le plan d'éducation qu'il avoit formé.

Son premier soin fut d'étudier son élève, de démêler ses inclinations, de s'assurer de

la portée et de l'étendue de ses facultés, et de s'y proportionner dans ses leçons. Il s'attacha ensuite à gagner sa confiance sans recourir à de basses flatteries ou à de lâches complaisances, mais en ne le trompant jamais sur rien, en lui résistant même quelquefois, et en lui montrant toujours la vérité, non comme un obstacle à ses goûts, mais comme le seul objet digne de ses recherches, le seul propre à faire son bonheur.

Il trouva dans le jeune prince des grandes qualités et de grands défauts. La plus auguste naissance n'est pas exempte de ce triste mélange, et tout ce qui l'environne ne contribue que de trop bonne heure à altérer ce que l'auteur de *la nature a mis dans nous de penchans vertueux, et à développer l'inclination au mal qui infecte* toutes les origines.

Les premiers regards des enfans des rois ne découvrent que grandeur, que magnificence, qu'empressement, que respect, et que crainte de leur déplaire, de les contrarier. Comment ne se croiraient-ils pas en droit de tout vouloir, de tout exiger, de ne suivre de règles que les caprices de leur humeur, que les illusions si précoces des sens et de l'imagination ? Comment ne se regarderaient-ils pas comme des êtres privilégiés qui n'ont besoin de personne, et de qui tout ce monde prosterné à leurs pieds

a un extrême besoin? Comment, avec l'orgueil que tout leur inspire, et qu'ils regardent déjà comme un apanage de leur condition, ne deviendraient-ils pas colères, impétueux, hautains, durs pour les autres hommes, et passionnés dans tous leurs goûts?

Fénélon ne fut donc pas surpris d'avoir à combattre ces vices naissans; il s'y attendait, il s'y prépara. Le moral dans tous les hommes, et encore plus dans les princes, est ce qu'il est essentiel de bien diriger; et c'est aussi par où il voulut commencer. On peut paraître grand par l'esprit, par la science, par le pouvoir, par l'autorité; mais on n'est heureux, on ne fait des heureux, que par les qualités intérieures et morales de l'ame, par l'empire qu'on prend sur ses passions, par l'amour de l'ordre, par la connaissance de ses devoirs et la fidélité à les remplir. Et pourquoi réussit-on si rarement à nous en persuader? ne serait-ce pas parce qu'on nous parle trop des efforts que demande la vertu, et pas assez des douceurs, du contentement qu'elle nous procure? On nous montre ce qu'elle a d'austère et de pénible, on nous cache presque les fruits délicieux qu'elle prodigue à ceux qui osent les cueillir. Ce n'est pas ainsi que s'y prit Fénélon. Il ne parlait de la vertu qu'avec cette chaleur, cet enthousiasme qu'elle inspire à ses vrais partisans: Elle n'est rebutante,

disait-il, que pour les lâches, que pour ceux qui ne veulent pas essayer de la pratiquer. Interrogez-vous vous-même, rentrez dans votre conscience, ajoutait-il; êtes-vous content quand vous avez préféré votre plaisir à une bonne action? le mensonge, la dissimulation ne vous donnent-ils ni honte ni inquiétude? Le mal, quelque agréable qu'il paraisse quelquefois, peut-on s'y livrer sans alarmes? ne vous cachez-vous pas pour le commettre? ne cherchez-vous pas à vous tromper, à vous étourdir du moins, soit avant de le commettre, soit après que vous l'avez commis? Toutes ces réflexions étaient jetées à propos, sans affectation, avec l'air de l'intérêt plutôt que celui du reproche; on les insinuait, on les fesait naître au jeune prince, sans sécheresse, sans aigreur. Tantôt on lui dépeignait sensiblement tout ce que les vices ont de bas et d'odieux, combien l'orgueil est petit et ridicule, combien la colère annonce de faiblesse et prépare de regrets, combien de malheurs entraînent sur une nation entière l'ignorance, l'inapplication, la vanité, la paresse de ses princes: tantôt c'était le doux repos d'une ame modérée et maîtresse d'elle-même dont on lui traçait le tableau, ce témoignage si consolant d'une conscience pure et droite, l'affection des peuples, la confiance des voisins, le respect et l'admiration de tous. On em-

[illegible]

[illegible] nécessaire [illegible]

[illegible] connaissances [illegible] manuscrits [illegible]

[illegible] pour entreprendre [illegible] dans ces détails [illegible]

[illegible] sans [illegible]

[illegible] pour [illegible] réussir.

[illegible] avec une [illegible]

[illegible] quelquefois [illegible] attirer [illegible]

[illegible] de relever, ce qui [illegible] de la légè-reté [illegible] conduisant enfin avec cette gaieté [illegible] sans dégénérer en familiarité, et avec cette sagesse qui ab-

tient, parce qu'elle ne précipite rien, et qu'elle sait attendre et ne pas exiger ou trop tôt ou à contre-temps. Le jeune prince était avec ses instituteurs aussi libre, aussi à son aise, qu'il l'aurait été avec d'autres enfans de son âge; on le laissait agir, parler, faire ses petites observations sur tout ce qu'il sentait, sur tout ce qui se présentait: on le laissait même se montrer avec tous ses défauts, et par cette méthode on les connut, et l'on prit les mesures les plus propres à l'en corriger. Celui qui se fesait le plus remarquer dans le duc de Bourgogne était une fierté dure et hautaine qui bravait les menaces et se roidissait contre tout ce qu'on avait l'air de lui commander; *on n'en obtenait rien que par de bonnes raisons*, et il n'était pas toujours disposé à les écouter. Fénélon, qui voulait en faire un prince aimable autant que puissant et éclairé, ne crut pas devoir attaquer ce vice capital par des punitions; il se contenta d'abord de douces remontrances, de railleries fines mais jamais piquantes, de ces réflexions simples et naturelles que les enfans d'esprit saisissent si bien; il parut même céder quelquefois, et n'usa de fermeté que quand il l'eut amené au point qu'il voulait pour faire plier son humeur sans l'aigrir ou la cabrer. Un jour donc qu'il lui parlait avec cette autorité qu'il crut devoir prendre, le duc de Bour-

gogne lui répondit : (1) « Non, non, mon-
» sieur, je ne me laisse point commander ;
» je sais ce que je suis et qui vous êtes ».
Fénélon ne releva pas d'abord ce propos, il aurait irrité sans fruit son élève ; il se contenta de prendre un air triste, ne parla plus de la journée, et prépara par ce silence l'effet de la leçon qu'il voulait faire.

« Je ne sais, monsieur, lui dit-il le len-
» demain, si vous vous rappellez ce que
» vous m'avez dit hier, que vous saviez ce
» que vous êtes et ce que je suis. Il est de
» mon devoir de vous apprendre que vous
» ignorez l'un et l'autre. Vous vous imagi-
» nez donc, monsieur, être plus que moi :
» quelques valets sans doute vous l'auront
» dit ; et moi je ne crains pas de vous dire,
» puisque vous m'y forcez, que je suis plus
» que vous. Vous comprenez assez qu'il
» n'est point question ici de la naissance.
» Vous regarderiez comme un insensé celui
» qui prétendrait se faire un mérite de ce
» que la pluie du ciel a fertilisé sa moisson
» sans arroser celle de son voisin : vous ne
» seriez pas plus sage, si vous vouliez tirer
» vanité de votre naissance, qui n'ajoute rien
» à votre mérite personnel. Vous ne sauriez
» douter que je suis au-dessus de vous par

du Dauphin, père de Louis XV, p. 12.

» les lumières et les connaissances. Vous ne
» savez que ce que je vous ai appris ; et ce
» que je vous ai appris n'est rien, comparé
» à ce qu'il me resterait à vous apprendre.
» Quant à l'autorité, vous n'en avez aucune
» sur moi, et je l'ai moi-même, au contraire, pleine et entière sur vous. Le roi,
» monseigneur, vous l'ont dit assez souvent.
» Vous croyez peut-être que je m'estime
» fort heureux d'être pourvu de l'emploi
» que j'exerce auprès de vous? Désabusez-
» vous encore, monsieur : je ne m'en suis
» chargé que pour obéir au roi et faire plai-
» sir à monseigneur, et nullement pour le
» pénible avantage d'être votre précepteur;
» et afin que vous n'en doutiez *pas*, je vais
» vous conduire chez *sa majesté* pour la
» supplier de vous en nommer un autre dont
» je souhaite que les soins soient plus heu-
» reux que les miens. Ah! monsieur, reprit
» le jeune prince, vous pourriez me rap-
» peler bien d'autres torts que j'ai eus à
» votre égard. Il est vrai que ce qui s'est
» passé hier y a mis le comble; mais j'en
» suis désespéré. Si vous parlez au roi, vous
» me ferez perdre son amitié; et si vous
» abandonnez mon éducation, qu'est-ce
» qu'on pensera de moi dans le public? Au
» nom de Dieu, ayez pitié de moi, je vous
» promets de vous satisfaire à l'avenir ».

C'était où voulait venir Fénélon. Cepen-

dant, dit l'auteur estimable que nous citons, pour tirer de la circonstance tout l'avantage qu'il pouvait s'en promettre, il le laissa un jour entier dans l'inquiétude, et ne parut céder qu'à la sincérité de son repentir, et aux instances de madame de Maintenon.

Nous remarquerons dans la réplique que fit le duc de Bourgogne à son précepteur, combien il appréhendait déjà le blâme et l'animadversion du public, souvent si sévère pour les princes; et combien il est important de leur inspirer de bonne heure cette bonne et louable crainte.

La colère, et une colère violente et emportée, était encore un des défauts de l'élève de Fénélon. Il ne la combattit pas de front; mais par sa douceur insinuante, par ses soins assidus, par d'innocens artifices, il l'attaqua avec succès. Le vice déplaît toujours dans les autres, sur-tout quand on en éprouve soi-même les inconvéniens. Nous avons tous un fonds de justice et de rectitude; et si l'amour propre nous adoucit ou nous cache ce qu'il y a dans nous de défectueux, il n'étouffe ni nos lumières ni notre sensibilité par rapport aux défauts d'autrui. Un jour que le jeune prince s'arrêtait à considérer les outils d'un menuisier qui travaillait dans son appartement, l'ouvrier, à qui Fénélon avait fait la leçon, lui dit du ton le plus absolu de passer son chemin. Le

prince, peu accoutumé à de pareilles brusqueries, se fâcha; mais l'ouvrier haussant la voix, et comme hors de lui-même, lui cria: « Retirez-vous, mon prince; car quand » je suis en fureur je casse bras et jambes » à tous ceux qui se montrent sur mes pas ». Le duc de Bourgogne, effrayé, courut avertir son précepteur, qui était dans la chambre voisine, qu'on avait introduit chez lui le plus méchant homme de la terre. « C'est » un bon ouvrier, lui dit Fénélon: son unique défaut est de se livrer aux emportemens de la colère ». Le prince insista pour qu'on le renvoyât au plutôt.

» Pour moi, monsieur, reprit *Fénélon*, » je le crois *plus digne de pitié que de châ-* » *timent*. Vous *l'appelez le plus méchant* » des hommes, parce qu'il a fait une me» nace lorsqu'on le distrayait de son travail: » quel nom donneriez-vous donc à un prince » qui battrait son valet de chambre dans le » temps même que celui-ci lui rendrait des » services »?

Fénélon n'avait garde cependant de multiplier ces leçons; il les ménageait avec prudence, tantôt pour lui donner l'horreur de la flatterie, tantôt pour lui donner l'amour et le goût de la vérité: mais, toutes préparées qu'elles étaient de loin, il les fesait naître si naturellement, que le jeune prince n'y apercevait ni projet arrêté, ni cette

affectation qui n'échappe jamais à l'œil des enfants, et qui les prévient et les rebute presque toujours. Une attention si suivie, tant de travaux et de soins réunis firent sentir au duc de Bourgogne que notre humeur, nos vices, nos passions, sont le grand obstacle à notre bonheur; que la liberté de les suivre et de s'y livrer est funeste à notre repos et à celui des autres, et qu'on ne saurait travailler trop tôt à les réprimer. Mais ce qui contribua plus efficacement encore à le rendre maître de lui-même, ce furent les sentiments de religion et de piété qu'on eut soin de lui inspirer. La raison est une barrière sans doute qu'il faut entretenir; mais, sans l'appui de la religion, elle est bientôt ébranlée, bientôt renversée par les orages et les tempêtes des passions.

Fénélon, pour les régler ou les prévenir dans son élève, n'attendit pas qu'elles fissent entendre leur langage bruyant et séducteur; il se pressa d'opposer à leur douce, mais cruelle, mais redoutable tyrannie, la crainte de Dieu et l'autorité de la loi. Il accoutuma de bonne heure le duc de Bourgogne à regarder le maître de l'univers comme son juge, comme son père, comme son bienfaiteur; à recourir à lui avec confiance, à lui exposer tendrement ses besoins, et à attendre de sa libéralité miséricordieuse tous les secours qui lui étaient nécessaires pour

ne rien faire de mal, et pour faire tout le bien dont il était capable. Les images grandes et majestueuses sous lesquelles on lui montrait la divinité, passaient de son esprit dans sa volonté, et la pénétraient d'attachement et de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs. C'était sous les yeux de Dieu, c'était pour Dieu qu'il lui apprit dès son enfance à obéir, à étudier, à parler, à agir, et sur-tout à se vaincre lui-même. La connaissance si précise qu'il lui donna de la religion, n'était pas le fruit de leçons sèches et rebutantes, mais de conversations douces et faciles; et il lui en inspira pour ainsi dire le goût et le sentiment avant que de lui en développer les preuves. Ces preuves mêmes, il trouvait le moyen de les rendre sensibles par des comparaisons heureuses et intéressantes, en y mêlant les traits d'histoire les plus propres à fixer et à attacher l'imagination. Sa marche, quoique méthodique, quoique bien ordonnée, n'avait rien de pénible et de gêné. Fénélon savait attendre, revenir sur ses pas, présenter la vérité de tant de manières et sous tant de faces, qu'on la saisissait enfin, et qu'on s'y affectionnait.

Il ne disait que ce qu'on pouvait entendre, il ne se pressait jamais, et ne passait point aux conséquences avant que d'avoir clairement et solidement établi les principes qui

en sont le fondement. Il fut merveilleusement secondé dans ces instructions par M. l'abbé Fleury, auteur du Catéchisme historique et des Mœurs des Israélites et des premiers chrétiens ; ouvrages précieux et même suffisans pour bien apprendre la religion, pour en montrer l'excellence, la nécessité, et pour faire sentir les avantages inestimables qu'elle procure à ceux qui la pratiquent. Ces deux grands hommes pensaient que c'est par la narration des faits, bien plus que par des raisonnemens abstraits, qu'il faut nous introduire dans le sanctuaire de la religion. L'histoire sainte bien présentée nous prépare à la croyance des mystères, et nous ôte presque ce que la foi a d'obscur et de pénible : on y voit par-tout des miracles de la puissance, de la grandeur, de la justice et de la bonté de Dieu : comment ne pas le craindre, ne pas l'aimer, ne pas se soumettre à toutes les vérités qu'il a daigné nous révéler ?

« Entre plusieurs ouvrages des Pères, dit » monsieur Fleury, nous avons grand nom- » bre d'instructions pour ceux qui voulaient » se faire chrétiens : elles sont la plupart » fondées sur les faits ; et le corps du dis- » cours est d'ordinaire une narration de tout » ce que Dieu a fait pour le genre humain.... » Rien n'est plus clair que ce que saint » Augustin en a écrit dans le livre de la

» vraie religion, et dans celui qu'il a com-
» posé exprès de la manière dont il faut
» catéchiser les ignorans; il parle toujours
» de narration, il suppose toujours que
» l'instruction doit se faire en racontant les
» faits et les étendant plus ou moins selon
» leur importance et la capacité du disciple.
» Le modèle de catéchisme qu'il donne lui-
» même à la fin de ce traité, est un abrégé
» de toute l'histoire de la religion, mêlé de
» diverses réflexions.......

» Cette manière d'instruire, ajoute-t-il,
» est *non-seulement* la plus sûre et la plus
» proportionnée à toute sorte d'esprits, c'est
» encore la plus facile et la plus agréable.
» Tout le monde peut entendre *et suivre*
» une histoire...... *Les enfans sur-tout* en
» sont très-avides ».

En effet, M. le duc de Bourgogne ne s'en lassa jamais; il se fesait un plaisir de les répéter à Fénélon, de lui demander des éclaircissemens, et de proposer des difficultés que celui-ci débrouillait avec cette netteté, cette précision qui lui était si naturelle, et qui portait toujours la lumière et la conviction.

Le soin de donner à la conduite du jeune prince une base sûre et des principes solides, de lui former enfin un cœur droit, pur, sensible et vertueux, ne fit point négliger à ses instituteurs la culture de son esprit. Jamais

les lumières n'ont été un obstacle à la foi ; c'est souvent l'ignorance, c'est presque toujours l'orgueil et la présomption qui font les incrédules.

« Si quelques-uns, dit M. l'abbé Fleury, » ont de l'étude, ce sera de la philosophie » purement humaine, ou la lecture de quel- » que auteur extravagant qui combatte » toutes les maximes établies. Mais il n'y » en a point qui ait examiné les preuves » avant les objections, et qui se soit donné » la patience de sonder les fondemens de » la religion, et d'en considérer attentive- » ment toute la suite.

» La même écriture, dit-il encore, qui » nous ordonne de recevoir avec soumission » les vérités révélées de Dieu, de cap- » tiver notre entendement, d'obéir à la foi, » nous commande expressément de méditer » sa loi jour et nuit, de nous appliquer de » toutes nos forces à l'étude de la science » et de la sagesse, et de travailler toute » notre vie à connaître la volonté de Dieu » le plus distinctement qu'il est possible ».

Fénélon ne craignit donc pas d'affaiblir la piété de son élève en éclairant son esprit. Il le trouva vif et passionné pour les belles choses, pour toutes les connaissances utiles, mais léger encore et peu capable d'une application suivie.

L'habile directeur en profita pour occuper

cette activité prodigieuse, pour la tourner vers les objets les plus importans. Mais il se garda de rien précipiter, et de forcer pour ainsi dire le développement d'une raison qu'il fallait aider seulement, qu'il fallait attendre quelquefois, et toujours préparer.

Les premières leçons se donnèrent dans les conversations libres et familières : on y piquait sa curiosité ; on lui fesait naître l'envie de savoir la signification d'un mot latin, l'étymologie d'une expression française, d'acquérir la connaissance plus détaillée d'un trait de l'histoire ou de la fable, d'apprendre la situation, les usages, les productions d'une province ou d'un royaume. Nous avons dans les manuscrits de Fénélon les élémens de la langue latine qu'il avait rédigés avec art et clarté, et qui sont dépouillés de ces définitions métaphysiques que les enfans répètent avec dégoût, parce qu'ils ne les conçoivent qu'avec une peine extrème.

Il fesait d'abord traduire un mot français par le mot latin qui y correspondait ; il y ajoutait ensuite un adjectif dont il demandait aussi la traduction, et puis une phrase courte, mais d'un bon sens, à l'occasion de laquelle on expliquait clairement la règle de grammaire qui y était relative. Ainsi successivement les principes des deux langues se gravaient dans l'esprit, et l'appli-

cation s'en fesait sans gêne et presque sans travail.

Nous ne rapporterons pas ces premiers essais, qui, dans leur simplicité et leur brièveté, renferment tous des maximes et des observations utiles et agréables. « C'est, » dit M. l'abbé Proyart dans la vie du duc » de Bourgogne, un vice qu'on combat et » qu'on produit avec la honte et le remords » qui le suivent, une vertu qu'on dépeint » avec les charmes qui la rendent aimable, » une fiction ingénieuse qui conduit à une » réflexion morale, un trait piquant qui fesait » connaître le mérite et les sentimens d'un » grand homme, un dialogue entre des » morts qui se disaient des vérités pleines » d'instructions pour les vivans.

» Les amusemens, les conversations, la » table, le jeu, les promenades, tout par » les soins et l'habileté du maître devenait » leçon pour le disciple, et rien ne paraissait » l'être ».

On le désaccoutumait ainsi de l'inutilité, du vague frivole, du pitoyable enfantillage où l'on tient nos premières années : on semait dans cette terre neuve et bien disposée, une foule de vérités qui n'avaient rien d'amer et de dur, et on les semait sans confusion et avec mesure. On peut voir avec quelle sorte d'industrie, avec qu'elle sagesse Fénélon s'élevait avec le duc de Bourgogne, réglait

réglait sa marche sur la sienne, et se proportionnait à ses progrès. Qu'on lise les dialogues et les fables qu'il composa pour les premiers temps de l'éducation ; tout y est à la portée de l'enfance, tout y renferme un sens admirable toujours présenté avec beaucoup d'agrément. La mythologie, avec ses riantes images, lui en fournit les premiers sujets. Il passe après cela aux grands hommes des temps héroïques, aux poëtes qui les ont célébrés ; aux premiers, aux plus puissans monarques de l'orient ; aux sages, aux législateurs de la Grèce ; aux philosophes, aux historiens qu'elle a produits ; aux fondateurs de Rome, à ses premiers rois ; aux orateurs célèbres, aux héros fameux, aux tyrans même, à tous les hommes extraordinaires qui ont illustré ce grand empire ou qui en ont accéléré la chûte.

Il vient ensuite aux temps modernes, et fait passer en revue les princes, les ministres, les guerriers, tous ceux qui, dans la guerre, la politique, les sciences, se sont distingués en bien ou en mal ; et c'est alors en Angleterre, en Espagne, dans l'Empire, en France et dans l'Eglise, qu'il va prendre ses personnages pour en former une galerie de tableaux aussi amusans qu'instructifs ; tout y respire la sagesse, l'amour de la justice et l'horreur du vice ; tout y porte à la vertu par des exemples encourageans et persuasifs,

On entremêlait ces dialogues d'aventures et de fables qui servaient à soulager l'attention et à enrichir l'imagination.

Rien de plus doux, de plus tendre, de plus agréable et de plus moral en même-temps que l'aventure d'Aristonoüs. La vertu calme et fidèle dans le malheur, les récompenses intérieures de la modération et de la patience, le repos délicieux d'une ame exacte à ses devoirs, les charmes de la médiocrité, les avantages d'une vie laborieuse et retirée y sont présentés avec ce style facile et enchanteur que j'appelerais, si je l'osais, le style du cœur plutôt que le style de l'esprit de Fénélon.

L'histoire de Mélésichton, quoique dans un autre genre, attache également, et ne nous offre pas moins de grâces, d'aménité et d'instruction : c'est un grand, ruiné par son luxe et ses profusions, et craignant de se dégrader en cessant de vivre d'emprunts et par conséquent d'injustices. Accablé de chagrins et de soucis dévorans, il s'endort. Un songe mystérieux l'éclaire, et lui apprend à chercher dans le travail le remède à ses écarts et à sa mauvaise fortune. Vivez de peu, lui dit une divinité propice; gagnez ce peu par le travail, ne soyez à charge à personne, vous serez le plus noble des hommes. Le genre humain se rend lui-même misérable par sa mollesse et sa fausse

gloire. Si les choses nécessaires vous manquent, pourquoi voulez-vous les devoir à d'autres plutôt qu'à vous-mêmes? Méléichton se réveille, court chez lui, réforme sa maison, se défait de tout ce qui lui est inutile, cultive ses champs, son jardin, et retrouve, dans la simplicité, dans l'économie, dans une industrieuse activité, l'abondance et le repos qu'il n'avait jamais goûtés dans ce qu'on appelle la grandeur et la magnificence.

Ce récit est rempli de réflexions tirées du *sujet*, et orné de descriptions et d'images qui ont une fraîcheur et inspirent un intérêt pour la vertu qui semblent caractériser le pinceau de Fénélon.

On trouve ensuite *des contes persans*, des fables, des féeries même. Toutes ces narrations sont claires, coulantes, et pleines d'élégance et de morale : en amusant, elles rectifient les idées, forment le jugement, donnent des leçons de bonne foi, de fermeté, de justice, de modération, attaquent ces fausses maximes accréditées par l'habitude et le préjugé, mettent pour ainsi dire le vice et la vertu sur la scène et en action, celui-là avec toute sa difformité et celle-ci avec tous ses charmes. Tant de productions, le fruit d'une lecture immense, de beaucoup de réflexions et d'une grande connaissance du cœur humain, étaient l'ouvrage du m...

ment, de la circonstance, et semblaient ne rien coûter à Fénélon et échapper à sa plume. Il les fesait tantôt traduire, tantôt apprendre par cœur, et souvent imiter à son auguste élève : il nourrissait ainsi son cœur, comme son esprit, de tout ce qui pouvait fixer l'un et l'autre dans l'amour et la connaissance du bien.

Fénélon ne s'en tenait pas là; uniquement jaloux de former un prince juste et éclairé, il ne cherchait pas à en avoir seul toute la gloire. Bien loin donc de l'isoler, de le séquestrer en quelque sorte, et d'ôter à tout autre mérite qu'au sien propre les moyens d'approcher le jeune prince, il aimait à lui présenter tous ceux qui avaient quelques talens distingués; mais il voulait que les personnes admises à lui faire la cour payassent en quelque sorte cet honneur par quelque leçon utile qu'il concertait avec elles.

Alors, comme le remarque M. l'abbé Proyart, « ce n'étaient plus des maîtres qui » instruisaient, c'étaient des étrangers, des » inconnus, qui, sans intérêt, sans affecta- » tion, relevaient une action louable, blâ- » maient un défaut, et confirmaient en tout » les principes établis par les maîtres ». Le célèbre La Fontaine avait accès auprès du duc de Bourgogne, qui désira de connaître l'auteur des apologues qu'il avait lus avec tant de plaisir, et dont on lui avait fait sentir

la sage et ingénieuse philosophie. Dans ces entrevues, La Fontaine récitait toujours quelques fables nouvelles; et le prince, après y avoir applaudi, répliquait par quelqu'autre fable qu'il avait apprise de son précepteur, ou qu'il avait lui-même composée. On sait que notre inimitable fabuliste en a mis en vers dont il reconnaît qu'il devait l'invention à M. le duc de Bourgogne; telle est la neuvième du douzième livre, où La Fontaine dit :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que sous mes cheveux blancs
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose.

Il ne lui fallait, en effet, qu'un bon guide qui le soutînt et qui le dirigeât : « Il avait, » dit M. l'abbé Fleury, la pénétration facile, » la mémoire vaste et sûre, le jugement droit » et fin, le raisonnement juste et suivi, » l'imagination vive et féconde : c'était un » esprit du premier ordre; il ne se contentait pas de connaissances superficielles, il » voulait tout approfondir; sa curiosité était » immense, et dans les commencemens, où » son extrême vivacité l'empêchait de s'assujettir aux règles, il emportait tout par » la pénétration et la force de son génie ».

Fénélon et ses coopérateurs, toujours attentifs à seconder de si heureuses disposi-

tions, en tirèrent le plus grand parti, et exercèrent leur élève dans tous les genres de littérature. Il suffisait de montrer au duc de Bourgogne quelque chose d'utile à apprendre pour qu'il s'y portât avec ardeur: il aurait voulu tout savoir. Mais cette volonté même avait ses inconvéniens; on lui fit sentir la nécessité de mettre un certain ordre dans son travail, de lui donner un objet principal, et de s'attacher d'abord au latin et à l'histoire. La géographie, la fable, les arts agréables, nous en causerons ensemble, lui dit Fénélon; ce sera le sujet de nos conversations dans les momens de récréation et dans nos heures de promenade. Ce que vous desirerez d'approfondir, nous le développerons avec plus d'étendue dans les thêmes et dans les versions que je vous donnerai à composer. Mais vous n'aurez que des connaissances obscures, embarrassées et décousues, si vous voulez tout apprendre à la fois. Notre intelligence n'est pas infinie, évitons la confusion. La tête humaine est à-peu-près comme notre estomac: n'y mettons pas tout au hasard et sans choix, bornons-nous à ce que nous sommes capables de bien digérer, et commençons par nous appliquer ensemble à ce qu'il serait honteux d'ignorer. Je sens que vous avez raison, répliqua le duc de Bourgogne, je me livre à votre expérience et encore plus au tendre intérêt que vous me

marquez. On prit alors un plan plus suivi; et, comme il se prenait de concert avec l'élève, il n'en parut jamais gêné ou contraint; il était même le premier à y rappeler lorsqu'on paraissait l'oublier ou être tenté de s'en écarter. Depuis ce moment la marche fut plus sûre et les succès plus rapides. A dix ans M. le duc de Bourgogne écrivait élégamment en latin, et traduisait les auteurs les plus difficiles avec une exactitude, une finesse de style, qui surprenaient les connaisseurs. Il avait *lu* les *plus* belles oraisons de Cicéron, Tite-*Live* *tout* entier.

Il avait expliqué Horace, Virgile, les métamorphoses d'Ovide; il avait traduit les commentaires de César, et *commencé* la traduction du *profond Tacite qu'il acheva* par la suite, et *qu'on ne retrouve* malheureusement plus.

Le caractère se perfectionnait avec les talens, il ne montrait plus tant de vivacité, de colère, d'entêtement; il était libre, égal, et même assez complaisant. Mais il ne se *plaisait* guère et n'était vraiment à son aise *qu'avec les* personnes qui l'environnaient ou qu'il connaissait particulièrement; un inconnu l'embarrassait, le déconcertait. Fénélon, pour le guérir de cette timidité étrange dans les princes, et cependant, à ce qu'on dit, assez ordinaire, le détermina à recevoir des gens de lettres et des artistes célèbres;

il l'obligea à parler aux ambassadeurs, aux étrangers de quelque distinction, et sur-tout aux Francais recommandables par leur valeur et leurs services : il voulut même qu'il fit en public quelques uns de ses exercices littéraires; il les lui fesait arranger et composer lui-même : c'était une fable de son invention, une explication de la mythologie, un trait d'histoire développé avec quelque étendue, un discours moral ou chrétien.

Le jeune prince apercevant un jour, dans l'assemblée qui venait de se former, des personnes qu'il n'avait jamais vues, témoigna de la répugnance à parler. « Vous avez » raison, monsieur, lui dit Fénélon, et je » pense comme vous, qu'un orateur ne doit » jamais s'exposer quand il craint ceux qui » l'écoutent. Vous croyez donc, monsieur » l'abbé, répondit le duc de Bourgogne, que » c'est la crainte qui m'arrête? Eh bien! » qu'on fasse entrer cent personnes de plus, » et je vous ferai voir que vous vous trompez».

Les portes de l'appartement furent ouvertes; l'on introduisit tous ceux qui se présentèrent. Le prince, piqué de l'espèce de reproche qu'on lui avait fait, se surpassa lui-même, et les applaudissemens qu'il reçut lui inspirèrent une si noble assurance, que depuis il n'hésita plus à parler en public.

Fénélon partageait le plaisir de ses succès; son ame sensible ne voyait pas avec indif-

férence ce que promettait de prospérité et de bonheur un enfant capable d'émulation, qui sentait déjà le prix de la vérité, des lumières et de la vertu, qui cherchait à connaître le bien et commençait à n'estimer que ce qui pouvait y conduire. Il observait sans cesse son cœur et son esprit, et attendait le moment de les diriger vers des sciences moins agréables peut-être, mais aussi plus utiles. Il arriva ce moment heureux, plutôt encore qu'il n'avait osé l'espérer ; la raison du duc de Bourgogne acquérait une maturité, une fermeté qui annonçait qu'on pouvait, qu'il était même temps de lui ouvrir les trésors de la philosophie.

Tous les instans sont précieux dans l'éducation des princes ; on n'en doit, on n'en peut pas perdre un seul impunément. Jetés de si bonne heure sur le grand théâtre du monde, que deviendront-ils, et que deviendra le peuple, si les maîtres qui le gouvernent n'ont pas des principes sûrs et vrais qui les dirigent eux-mêmes, s'ils ne savent ni consulter la raison et la conscience, ni démêler les sophismes dangereux des ames intéressées qui les entourent, et les sophismes plus redoutables encore des passions, qui ne sont jamais plus adroites, plus fougueuses que dans leurs premiers accès?

C'est à garantir son élève de tant de

périls que Fénélon crut qu'il fallait enfin s'appliquer. Il avait toujours travaillé à rectifier ses idées, à régler tous ses sentimens; mais ce n'était pour ainsi dire que par occasion et selon les circonstances : il se disposa à lui en montrer l'art en quelque sorte et la méthode. La carrière où il allait entrer avec lui était immense; elle ne l'effraya point : il sut même sur cette route sèche, aride et obscure, répandre des lumières et de l'agrément; c'était son grand talent : il embellissait tout ce qu'il entreprenait de traiter; il le présentait avec tant de netteté, de grâce et d'intérêt, qu'on ne sentait que le plaisir de l'entendre et de le suivre.

Il commença par peindre au duc de Bourgogne l'importance et l'utilité de la philosophie, par lui en inspirer le goût, et lui faire desirer d'en acquérir la connaissance. Ce n'est pas, lui dit-il, l'étude d'un enfant; c'est celle d'une raison sage et mûre : elle est vraiment digne de l'homme, et demande tous vos soins, toute votre application.

La logique est la recherche de la vérité, elle vous apprendra à la connaître; elle a des caractères sûrs pour les esprits attentifs : il y a des règles pour les distinguer, car ils ne sont pas toujours sensibles; le faux prend souvent les apparences du vrai : et il est essentiel pour un prince sur-tout de ne pas s'y méprendre!

Je ne veux pas vous prévenir contre les hommes ; mais je dois vous dire qu'il y en a de trompeurs, qu'il s'en trouve par-*tout*, même dans les cours des rois, et quelquefois dans leurs conseils. Prémunissez-vous donc par une bonne logique contre les raisonnemens plus captieux que solides qu'on ne manquera pas de vous faire, et tremblez d'avance sur les conséquences que pourrait avoir, sur les guerres, les calamités de tous les genres que pourrait entraîner votre paresse à les examiner, ou votre facilité à les adopter.

La morale vous instruira des règles que vous devez suivre dans votre conduite ; elle vous montrera un législateur au-dessus de vous, et au-dessus de *tout ce qui existe* ; c'est lui qui a gravé *dans vous-même* cette loi sainte et éternelle qui *parle* à *tous* ceux qui veulent le consulter et l'écouter ; vous y verrez le rapport nécessaire que nos actions doivent avoir à Dieu, les égards, les services même que votre prochain a droit d'attendre de vous, et ce respect que vous vous devez à vous-même en ne vous permettant rien que votre conscience condamne et dont elle puisse rougir. Vous conclurez avec évidence, que le bien et le mal moral ne sont point des objets de convention humaine, et que si le juste est malheureux, mais résigné ici-bas, si le méchant a quelquefois l'apparence du bonheur, il y a une

autre vie qui met tout dans l'ordre, et qui réserve des récompenses au premier, et des châtimens au second.

Sur les ailes de la métaphysique vous vous éleverez jusqu'à la contemplation de Dieu même, de ses perfections infinies, des traits de ressemblance qu'il a daigné nous donner avec lui; de la liberté, de la spiritualité, de l'immortalité de votre ame. Après avoir plané dans cette région des êtres intelligibles, je descendrai avec vous sur la terre, remplie elle-même de prodiges et de merveilles : nous y verrons dans tout ce qu'elle renferme le doigt puissant d'un Dieu créateur, et dans la marche constante et majestueuse des globes qui nous éclairent, comme dans la variété et l'abondance des productions qui nous nourrissent, le doigt non moins puissant d'un Dieu conservateur. Nous examinerons ces différens systèmes du monde, le jeu de l'esprit humain, et quelquefois de son orgueilleuse, de son extravagante curiosité. Mais, pour les bien comprendre ces divers systèmes, vous aurez besoin du secours des mathématiques; et ce goût pour une science sûre et exacte que j'ai été obligé de contenir jusqu'à présent, vous pourrez vous y livrer avec plus de liberté.

Ce ne sont pas au reste les paroles de Fénélon que nous copions, ce sont ses idées que nous présentons d'après les indications

qu'il nous en a données dans ses manuscrits. La tête pleine de tout ce qu'il devait apprendre à son élève, il n'avait besoin, pour se rappeler à l'ordre et à la méthode, que de quelques mots qu'il jetait sur le papier; c'est même d'après des mots pareils, quelques époques, quelques traits particuliers sur la vie des anciens philosophes, qu'on en a composé une qui parut sous son nom, avec un recueil de leurs plus belles maximes, en 1726, chez Etienne, rue S. Jacques. M. le marquis de Fénélon, ambassadeur en Hollande, et possesseur de tous les manuscrits de son grand-oncle, désavoua cet ouvrage, où il ne trouva ni le style, ni la manière, ni rien, en un mot, qui *pût lui faire croire* qu'il *était de la main* de cet illustre auteur. Il en écrivit à M. Etienne. M. de Ramsai fit de son côté une lettre à ce sujet, qui fut insérée dans le journal des savans, en 1727; et M. l'abbé Baudoin, chanoine de Laval, après avoir soutenu le contraire contre de si imposantes autorités, finit cette controverse par une lettre à M. le marquis de Fénélon, dans laquelle il reconnaît qu'il s'est trompé, et le supplie de lui pardonner son erreur.

Ce n'était donc pas par des longs et interminables écrits, mais dans des instructions libres et familières, que M. de Fénélon instruisait M. le duc de Bourgogne des actions

et de la doctrine des philosophes les plus célèbres de l'antiquité. Il avait lu tous leurs ouvrages ; deviné leurs conceptions, démêlé ce qu'elles ont quelquefois de sublime et quelquefois d'inintelligible ou d'extravagant. Ce n'est pas la raison, disait-il, qui les a égarés, c'est l'orgueil et la présomption : fiers de leurs découvertes, ils ont cru que l'humaine intelligence pouvait atteindre à tout, connaître tout, expliquer tout ; et en voulant raisonner sur tout, ils se sont perdus dans leurs pensées, ils se sont écartés de la raison elle-même, qui, comme notre œil, n'a qu'un horizon assez borné, au-delà duquel on ne peut ni saisir ni bien distinguer les objets.

Observez, ajoute Fénélon, qu'ils sont assez uniformes dans les vérités morales qu'ils nous enseignent, qu'ils conviennent presque tous de l'existence d'un premier être, ainsi que de l'existence de la loi naturelle qu'il a gravée dans nos cœurs ; ce n'est que dans leurs erreurs, ce n'est que dans l'orgueilleuse prétention de tout expliquer, qu'ils ne s'accordent pas, qu'ils se contredisent et qu'ils se combattent.

L'athéisme n'osait guère se montrer dans des siècles sages et éclairés ; et ce qui ne doit pas échapper à nos réflexions, c'est [illegible] enfant du luxe, de l'insouciance, de [illegible] et du libertinage, n'a commencé



à lever fièrement la tête que quand la Grèce, que quand la fameuse Rome ont commencé à dégénérer et à se corrompre. Toute dépendance devint alors odieuse; et après n'avoir plus voulu de maître dans le ciel, on n'en voulut également plus sur la terre.

L'habile instituteur, en insistant sur ce que nous offrent d'estimable les écrits des philosophes du paganisme, relève avec raison ce que leurs systèmes ont de décousu, de peu suivi : ce sont des lueurs éparses, des traits de lumière vifs et frappans, mais rarement soutenus : ils montrent quelquefois le bien qu'on doit faire, mais ils n'enseignent point à le pratiquer; ils ne nous fournissent que de faibles moyens, que de motifs *plus faibles* encore, l'honneur, une *complaisance* fière dans le témoignage de la conscience, la crainte du mépris, la gloire et la considération que nous procurent de bonnes et de belles actions.

Très-peu ont parlé de la vie future, ou n'en ont parlé que d'une manière obscure et incertaine. Quelle différence, remarque toujours Fénélon, entre cette morale toute humaine qu'on affecte de tant prôner, et celle de nos livres saints qu'on néglige cependant et qu'on dédaigne! Celle-ci est claire, exacte, développée dans les livres sapientiaux. Avec quelle noble simplicité et quelle sage et majestueuse précision elle nous est

présentée dans l'évangile ! Tous peuvent l'entendre et la goûter ; tous éprouvent, en s'y attachant, un calme délicieux ; et tous sentent alors une main puissante, quoiqu'invisible, qui les conduit, qui les aide et qui les soutient, tantôt par d'utiles menaces, tantôt par de douces espérances.

Nous n'étendrons pas davantage cette sorte de commentaire sur les notes et les espèces de points de ralliement que Fénélon s'était tracés. Nous avons tâché d'en peindre l'esprit, mais nous ne pourrions en imiter l'abondance et l'aménité.

Nous n'avons trouvé, relativement à la philosophie, de suivi et d'écrit de sa main, qu'une notice assez courte sur Platon, qu'il estimait singulièrement, des lettres sur des sujets de métaphysique et de religion, avec un traité de l'existence de Dieu, imprimé depuis long-temps. Avant que de nous expliquer sur ce dernier ouvrage, nous croyons devoir copier ici la vie de Platon, pour donner une idée de la manière dont Fénélon instruisait son élève.

« Platon était de la plus illustre naissance » dont un Athénien pût être : par sa mère » il descendait de Solon, et des anciens rois » par son père. Dans sa jeunesse, il alla à » la guerre, et y montra beaucoup de valeur. » Il fut disciple de Socrate, dont il a rap- » porté les conversations dans ses écrits.

» Comme Socrate n'a jamais voulu écrire,
» nous n'avons rien de lui que dans les
» ouvrages de ses deux disciples, Platon
» et Xénophon. Ces deux disciples furent
» jaloux l'un de l'autre. Dans la suite Platon
» eut la curiosité d'aller rechercher la sagesse
» des étrangers; il passa en Égypte et en
» Phénicie, où il eut soin de recueillir les
» traditions des prêtres et des savans : il ne
» faut pas même douter qu'il n'y ait connu
» le livre de Moïse et les autres ouvrages
» des Juifs. *Dion*, gendre du tyran Denys,
» grand amateur des lettres et de la sagesse,
» l'attira en Sicile. Denys lui-même le vit,
» l'admira, et fut sur le point de renoncer
» à la tyrannie par ses *conseils : mais*
» Phlistus, qui était un *sophiste et un flat-*
» teur, l'en détourna de peur de perdre dans
» ce changement la fortune dont il jouissait.
» Ce faux sage, jaloux de Platon, le rendit
» peu-à-peu odieux au tyran. Quand Platon
» aperçut que le tyran était incorrigible, il
» lui remontra avec courage le malheur et
» l'indignité d'un homme qui tient sa patrie
» dans l'esclavage. Le tyran, irrité, le vendit
» comme esclave à un homme qui le mena
» dans l'île d'Eubée, où il fut racheté de
» l'argent de Dion. Après la mort du pre-
» mier Denys, il fit encore sous le second
» deux voyages à Syracuse, où Dion lui fit
» divers présens considérables. Le jeune

» Denys voulut même lui donner une ville
» pour y établir ses lois et sa république ;
» mais les guerres ne permirent pas l'exé-
» cution de ce projet. Quelque temps après,
» Dion ayant chassé deux fois le jeune
» Denys, qui fut enfin réduit à servir de
» maître d'école dans Corinthe pour gagner
» sa vie, Platon ne voulut point retourner
» à Syracuse, jouir de la faveur de son ami
» qui avait l'autorité suprême : au contraire,
» il lui écrivit pour l'obliger à quitter cette
» puissance odieuse, et pour rendre la liberté
» à ses citoyens après avoir abbatu le tyran,
» à l'exemple de Timoléon. Dion fut rigou-
» reusement puni de n'avoir pas profité d'un
» si sage conseil, car ses propres conci-
» toyens l'assassinèrent. Platon demeura
» tranquille à Athènes, où il instruisait ses
» disciples dans un bois auprès de la ville,
» qu'on appelait académie, du nom d'Aca-
» démus qui avait donné ce lieu pour les
» exercices publics. Il était bien fait, de
» bonne mine, éloquent, adroit pour les
» exercices, propre dans ses habits et dans
» ses meubles, ce qui irritait beaucoup
» d'autres philosophes de son temps, qui
» affectaient d'être gueux et sales, comme
» Diogène : il avait les épaules larges, ce
» qui lui fit donner le nom de Platon. Ses
» disciples furent nommés académiciens, à
» cause du lieu où il les instruisait. Dans la

» suite ils se divisèrent; on vit trois sectes
» d'académiciens : les anciens conservèrent
» les principes de Platon ; les modernes
» tombèrent dans l'incertitude des pyrrho-
» niens. Platon vécut jusqu'à l'âge de quatre-
» vingt-un ans, en pleine santé, et dans la
» plus haute réputation ».

Tel était l'usage de Fénélon ; il savait que les faits historiques attachent plus, et piquent notre curiosité bien autrement que les préceptes et les maximes. L'idée qu'on nous donne d'un philosophe, le tableau qu'on nous fait de ses actions, les traits frappans de sa vie qu'on rassemble, nous préviennent pour ou contre lui, et nous disposent à écouter ou à rejeter ses leçons. Il crut donc devoir peindre la personne de l'Homère des philosophes, comme l'appelle Cicéron, avant que d'expliquer à M. le duc de Bourgogne ses dialogues et ses autres traités, avec tout ce qu'ils renferment d'admirable, sur l'unité de Dieu, sur la justice, sur la conscience, sur tant d'autres points de morale si clairement exposés; que la plupart des pères de l'église ont cru que Platon, dans ses voyages, avait eu connaissance de nos livres saints.

Revenons au traité de l'existence de Dieu. On nous pardonnera sans doute de parler du plan des principaux ouvrages de M. l'archevêque de Cambrai ; peut-être engage-

rons-nous par-là à les lire avec fruit : c'est d'ailleurs l'unique moyen de faire connaître les richesses de son cœur et de son esprit. Sa vie nous offre peu de ces événemens qui remplissent les histoires ordinaires : modeste et retiré à la cour, il n'y entra ni dans ce qu'on appelle les affaires, ni encore moins dans ce qu'on appelle les intrigues et les manèges des courtisans. Tout entier à son devoir, son temps se partageait entre la prière, l'étude, et ses fonctions auprès de son auguste élève : il amassait sans cesse des lumières pour les répandre avec profusion, et, dans les connaissances qu'il communiquait, il mettait l'ordre et la variété si nécessaires pour ôter au travail ce qu'il aurait sans cela de dégoûtant et d'ennuyeux. Après avoir semé, arrosé et vu se parer de fruits la terre qu'il était chargé de cultiver, après l'avoir éclairée, échauffée, fécondée par les plus purs rayons de la science, Fénélon s'attacha à développer avec plus d'étendue et à rassembler dans un seul ouvrage ce qui établit solidement la vérité fondamentale de l'existence de Dieu : c'est de ce dogme primitif que découlent les autres dogmes ; c'est par lui qu'on les explique, et c'est à le bien prouver qu'il crut devoir donner tous ses soins. Sa marche est simple, claire, méthodique et lumineuse. L'idée de la divinité peut, dit-il, nous conduire à la

bien connaître ; mais ce chemin, quoique droit et court, est cependant rude et difficile pour la plupart des esprits : prenons-en donc un autre non moins sûr, mais plus facile, plus accessible ; c'est le spectacle de la nature. On ne peut ouvrir les yeux sans admirer l'art qui éclate dans toutes les parties de l'univers, et porte le caractère d'une cause infiniment puissante et industrieuse; le hasard ne peut les avoir formées et réunies.

« Qui croira que l'Iliade d'Homère, ce » poëme si parfait, n'ait jamais été composée par un effort du génie d'un grand » poëte ; et que les caractères de l'alphabet » ayant été jetés en confusion, un coup de » pur hasard, comme un coup de dés, ait » rassemblé toutes les lettres précisément » dans l'arrangement nécessaire pour décrire dans des vers pleins d'harmonie et » de vérité tant de grands événemens ; pour » les placer, pour les lier si bien tous ensemble ; pour peindre chaque objet avec » tout ce qu'il a de plus gracieux, de plus » noble, de plus touchant ; enfin pour faire » parler chaque personne, selon son caractère, d'une manière si naïve et si passionnée ? Qu'on raisonne et qu'on subtilise tant » qu'on voudra, on ne persuadera jamais à » un homme sensé que l'Iliade n'ait point » d'autre auteur que le hasard ».

Il cite d'autres exemples d'après lesquels on voit que la raison la plus droite conclut naturellement que le hasard et la matière n'ont pu produire cet univers ; il en fait ensuite la description ; « Arrêtons-nous » d'abord au grand objet qui attire nos re- » gards, je veux dire la structure générale » de l'univers : jettons les yeux sur la terre » qui nous porte, regardons cette voûte im- » mense des cieux qui nous couvrent, ces » abymes d'air et d'eau qui nous environ- » nent, et ces astres qui nous éclairent.... » ne sont-ils pas autant de démonstrations » d'un être souverainement sage et intelli- » gent ? Quelle puissance invisible excite » et appaise si soudainement les tempêtes » de ce grand corps fluide ? de quel trésor » sont tirés les vents qui purifient l'air, qui » attiédissent les saisons, qui tempèrent la » rigueur des hivers, et qui changent en un » instant la face du ciel ?.... ces astres lumi- » neux, qui est-ce qui les a suspendus, et » réglé leur marche ? qui est-ce qui a donné » à l'élément que nous foulons aux pieds » son immobilité et sa fécondité ? » Que serait-ce, ajoute-t-il, si nous parcourions en détail tout ce qui respire, tout ce qui nous entoure ? Renfermons-nous dans la machine de l'animal. « Elle a trois chose qui „ ne peuvent être trop admirées : 1.° elle a „ en elle-même de quoi se défendre contre

„ ceux qui l'attaquent pour la détruire ; „ 2.° elle a de quoi se renouveller par la „ nourriture ; 3.° elle a de quoi se perpé- „ tuer par la génération „. Qu'y a-t-il de plus admirable, s'écrie Fénélon, que la multiplication des animaux ? “ Regardez les „ individus : nul animal n'est immortel ; „ tout vieillit, tout disparaît : regardez les „ espèces ; tout subsiste, tout est permanent „ et immuable dans une vicissitude conti- „ nuelle „.

Dire que le hasard a présidé à la structure et à la production des êtres animés, c'est faire le hasard raisonnable. “ Etrange „ prévention, de ne pas vouloir reconnaître „ une cause très-intelligente, d'où nous „ vienne toute intelligence, et d'aimer mieux „ dire que la plus pure raison n'est qu'un „ effet de la plus aveugle de toutes les cau- „ ses „ ! Que ne pouvons-nous le suivre dans ce qu'il continue de dire de l'homme, dont il décrit toutes les parties, toutes les proportions, tout l'artifice, avec une fidélité qui annonce une grande connaissance de l'anatomie, et avec une élégance qui embellit un sujet qui n'en paraît guère susceptible !

Mais le corps de l'homme, qui paraît le chef-d'œuvre de la nature, n'est point comparable à son ame, à sa pensée : c'est par elle que l'homme est en quelque sorte le

roi de l'univers. Fénélon prouve qu'elle est distinguée de la matière et cependant unie dans nous à cette matière ; union réelle ; mais qui l'a formée entre des êtres si différens ? qui a établi entre eux cette dépendance réciproque ? " L'esprit veut, et tous „ les membres du corps se remuent à l'instant comme s'ils étaient entraînés par les „ plus puissantes machines. D'un autre côté „ le corps se meut, et à l'instant l'esprit „ est forcé de penser avec plaisir ou avec „ douleur à certains objets. Quelle main, „ également puissante sur ces deux natures „ si diverses, a pu leur imposer ce joug „ et les tenir captives dans une société si „ exacte et si inviolable ? Dira-t-on que c'est „ le hasard ? si on le dit, entendra-t-on ce „ qu'on dira, et le pourra-t-on faire entendre à un autre ? La puissance de l'homme „ sur ses mouvemens, qui est si souveraine, „ est en même-temps aveugle. Le paysan „ le plus ignorant sait aussi bien mouvoir „ son corps que le philosophe le mieux instruit de l'anatomie : l'esprit du paysan „ commande à ses nerfs, à ses muscles, à „ ses tendons, qu'il ne connaît point, et „ dont il n'a jamais ouï parler : sans pouvoir les distinguer et sans savoir où ils „ sont, il les trouve, il s'adresse précisément à ceux dont il a besoin, et il ne „ prend point les uns pour les autres.

„ L'aveuglement

„ L'aveuglement est de l'homme ; mais la
„ puissance, de qui est-elle ? à qui l'attri-
„ buerons-nous, si ce n'est à celui qui voit
„ ce que l'homme ne voit pas, et qui fait
„ en lui ce qui le surpasse ? „

“ Ceux qui s'instruisent de l'anatomie,
„ dit S. Augustin, apprennent d'autrui ce
„ qui se passe en eux, et qui est fait par
„ eux-mêmes. Pourquoi, dit-il, n'ai-je aucun
„ besoin de leçons pour savoir qu'il y a dans
„ le ciel, à une prodigieuse distance de moi,
„ un soleil et des étoiles ? et pourquoi ai-je
„ besoin d'un maître pour m'apprendre par
„ où commence le mouvement ?.... Nous
„ sommes trop élevés à l'égard de nous-
„ mêmes, et nous ne saurions nous com-
„ prendre „.

Mais tant de grandeur et tant de petitesse nous ramène toujours à ce premier, à ce grand être qui a fait tous les autres, et qui leur a tout donné.

Il faut lire dans l'auteur même la méchanique étonnante de la vision, ce qu'il dit sur la mémoire, sur les idées, sur la faculté de juger, de réfléchir, sur la raison, sur la liberté.

“ Je suis libre, et je n'en peux douter.
„ J'ai une conviction intime et inébranlable
„ que je puis vouloir et ne vouloir pas ; qu'il
„ y a en moi une élection : je sens, comme
„ le dit l'écriture, que je suis dans la main

„ de mon conseil. En voilà assez pour me
„ montrer que mon ame n'est point corpo-
„ relle : tout ce qui est corps ou corporel
„ ne se détermine en rien soi-même, et est
„ au contraire déterminé en tout par des
„ lois qu'on nomme physiques, qui sont né-
„ cessaires, invincibles et contraires à ce
„ qu'on appelle liberté.

„ Cette vérité imprimée au fond de nos
„ cœurs, nul homme ne peut la révoquer
„ en doute ; elle est supposée par les philo-
„ sophes mêmes qui voudraient l'ébranler
„ par de creuses spéculations. Son évidence
„ intime est comme celle des premiers prin-
„ cipes qui n'ont besoin d'aucunes preuves,
„ et qui servent eux-mêmes de preuves aux
„ autres vérités moins claires „.

L'attaquer, c'est attaquer les lois, les législateurs, anéantir la morale, et porter le coup le plus funeste à la société.

Cette partie de l'ouvrage de Fénélon est en descriptions, en tableaux rapidement et fortement tracés. L'auteur dit ce qu'il faut, ne dit rien de trop ; il nous a persuadés et convaincus parce qu'il a parlé à l'esprit et à l'imagination, et qu'il est clair et élégant où les autres sont si souvent secs et obscurs. Il termine ainsi l'exposition et le détail de ces preuves de l'existence de Dieu tirées de la physique et de ce qui frappe nos yeux :

“ Nous venons de voir les traces de la

„ divinité, ou pour mieux dire, le sceau de
„ Dieu même, dans tout ce qu'on appelle
„ les ouvrages da la nature. Quand on ne
„ veut point subtiliser, on remarque du
„ premier coup-d'œil une main qui est le
„ premier mobile dans toutes les parties de
„ l'univers. Les cieux, la terre, les astres,
„ les plantes, les animaux, nos corps, nos
„ esprits, tout marque un ordre, une me-
„ sure précise, un art, une sagesse, un
„ esprit supérieur à nous, qui est comme
„ l'ame du monde entier, et qui mène tout
„ à ses fins avec une force douce et insen-
„ sible, mais toute puissante „.

Cependant que n'a-t-on pas imaginé pour embrouiller, obscurcir et combattre cette vérité ?

L'homme conteste à Dieu le pouvoir de créer ce monde si merveilleux, si bien ordonné ; et il ne rougit pas de l'attribuer au concours des atomes, au hasard, à l'énergie de la nature : mots vagues et vuides de sens ! ils ne peuvent faire illusion qu'à ceux qui ne veulent ni penser ni réfléchir.

L'esprit nous a été donné pour chercher et connaître le vrai. Et combien de fois ne l'a-t-on pas employé à le cacher, à y substituer l'erreur et à la parer de couleurs de la vraisemblance ? Rien de plus absurde que l'opinion des épicuriens sur la création, que celle des autres matérialistes tant anciens

que modernes, et sur-tout que le système monstrueux de Spinosa; ils révoltent à la première vue, ils étonnent l'imagination presque autant que la raison; et à force de subtilités, d'abus des termes, de doutes affectés, de sophismes insidieux, on vient à bout d'embarrasser, d'ébranler, de persuader quelquefois des hommes ou bornés, ou dissipés, ou intéressés par la corruption de leur cœur à adopter tout ce qui la favorise. Fénélon ne dissimule pas les objections que ces prétendus philosophes ont pu faire; il les rappelle toutes avec simplicité, et les met dans tout le jour qu'on peut répandre sur des argumens ténébreux: il les suit ensuite, les analyse, les dépouille de ce qu'elles ont d'imposant, et y répond avec force, mais toujours avec une douce modération.

" Gardons-nous de vouloir confondre les „ hommes qui se trompent, puisque nous „ sommes hommes comme eux, et aussi „ capables de nous tromper. Plaignons-les, „ ne songeons qu'à les éclairer avec patience, „ qu'à les édifier, qu'à prier pour eux, et qu'à „ conclure en faveur d'une vérité évidente.

„ Tout porte donc la marque divine dans „ l'univers; tout nous montre un dessein „ suivi, un enchaînement de causes subal„ ternes conduites avec ordre par une cause „ supérieure.

„ Il n'est point question de critiquer ce

„ grand ouvrage.... Souvent même ce qui
„ paraît défaut à notre esprit borné dans
„ un endroit séparé de l'ensemble, est un
„ ornement par rapport au dessein général,
„ que nous ne sommes pas capables de re-
„ garder avec des vues assez étendues et
„ assez simples pour connaître la perfection
„ du tout. N'arrive-t-il pas tous les jours
„ qu'on blâme témérairement certains mor-
„ ceaux des ouvrages des hommes, faute
„ d'avoir pénétré toute l'étendue de leurs
„ desseins? C'est ce qu'on éprouve souvent
„ pour les ouvrages des peintres et des ar-
„ chitectes.

„ Mais après tout, les vrais défauts mê-
„ mes de cet ouvrage ne sont que des im-
„ perfections que Dieu y a laissées pour
„ nous avertir qu'il l'avait tiré du néant. Il
„ n'y a rien dans l'univers qui ne porte et
„ qui ne doive porter également ces deux
„ caractères si opposés; d'un côté le sceau
„ de l'ouvrier sur son ouvrage, de l'autre
„ côté la marque du néant d'où il est sorti
„ et où il peut retomber à toute heure. C'est
„ un mélange incompréhensible de bassesse
„ et de grandeur, de fragilité dans la ma-
„ tière, d'art dans la façon. La main de Dieu
„ éclate par-tout, jusques dans un ver de
„ terre : le néant se fait sentir par-tout, jus-
„ ques dans les plus vastes et les plus subli-
„ mes génies....

„ Qu'on étudie le monde tant qu'on vou-
„ dra, qu'on descende au dernier détail ;
„ qu'on fasse l'anatomie du plus vil animal ;
„ qu'on regarde de près le moindre grain de
„ blé semé dans la terre, et la manière dont
„ ce germe se multiplie ; qu'on observe
„ attentivement les précautions avec les-
„ quelles un bouton de rose s'épanouit au
„ soleil et se referme vers la nuit : on y
„ trouvera plus de dessein, de conduite,
„ d'industrie, que dans tous les ouvrages de
„ l'art ; ce que l'on appelle même l'art des
„ hommes n'est qu'une faible imitation du
„ grand art qu'on nomme les lois de la na-
„ ture, et que les impies n'ont pas honte
„ d'appeler le hasard aveugle.... Que s'en-
„ suit-il de là ? la conclusion vient d'elle-
„ même. S'il faut tant de sagesse et de pé-
„ nétration, dit Minutius Félix, même pour
„ remarquer l'ordre et le dessein merveil-
„ leux de la structure du monde, combien
„ à plus forte raison en a-t-il fallu pour le
„ former ! Si on admire tant les philoso-
„ phes parce qu'ils découvrent une petite
„ partie des secrets de cette sagesse qui a
„ tout fait, il faut être bien aveugle pour
„ ne pas l'admirer elle-même. Voilà le grand
„ spectacle du monde entier, où Dieu,
„ comme dans un miroir, se présente au
„ genre humain. Mais les uns, *je parle des*
„ *faux sages*, se sont évanouis dans leurs

„ pensées ; tout s'est tourné pour eux en „ vanité. A force de raisonner subtilement, „ plusieurs d'entr'eux ont perdu même une „ vérité qu'on trouve naturellement et sim„ plement en soi sans avoir besoin de phi„ losophie „.

L'auteur termine cette partie par une prière à Dieu ; elle est vive et touchante, mais un peu longue : nous n'osons la copier en entier, mais nous en extrairons quelques traits propres à peindre son ame sensible et pénétrée de reconnaissance pour l'auteur de tous les biens.

“ Toute la nature parle de vous, ô mon „ Dieu, et retentit de votre saint nom ; mais „ elle parle à des sourds *dont la surdité* „ vient de ce *qu'ils s'étourdissent toujours* „ eux-mêmes. Vous êtes auprès d'eux et au„ dedans d'eux ; mais ils sont fugitifs et „ errans hors d'eux-mêmes.... ils s'endor„ ment dans votre sein tendre et paternel ; „ et pleins de songes trompeurs qui les agi„ tent pendant leur sommeil, ils ne sentent „ pas la main qui les porte. Si vous étiez „ un corps stérile, impuissant et inanimé, „ tel qu'une fleur qui se flétrit, une rivière „ qui coule, une maison qui va tomber en „ ruine, un tableau qui n'est qu'un amas de „ couleurs pour frapper l'imagination, ou „ un métal inutile qui n'a qu'un peu d'éclat, „ ils vous appercevraient et vous attribue-

„ raient follement la puissance de leur don-
„ ner quelque plaisir, quoiqu'en effet le
„ plaisir ne puisse venir des choses inani-
„ mées qui ne l'ont pas, et que vous en
„ soyez l'unique source.... Levez-vous, Sei-
„ gneur, levez-vous : qu'à votre présence
„ vos ennemis se fondent comme la cire, et
„ s'évanouissent comme la fumée. Malheur
„ à l'ame impie qui, loin de vous, est sans
„ Dieu, sans espérance, sans éternelle con-
„ solation ! Déjà heureuse celle qui vous
„ cherche, qui soupire, qui a soif de vous !
„ Mais pleinement heureuse celle sur qui
„ rejaillit la lumière de votre face, dont
„ votre main a essuyé les larmes, et dont
„ votre amour a comblé les desirs ! Quand
„ sera-ce, Seigneur ? O beau jour sans nuage
„ et sans fin, dont vous serez vous-même le
„ soleil, et où vous coulerez au travers de
„ mon cœur comme un torrent de volupté !
„ A cette douce espérance mes os tressail-
„ lent, et je m'écrie : Qui est semblable à
„ vous.... ô Dieu de mon cœur et mon éter-
„ nelle portion ! „

Fénélon, dans la seconde partie, passe à la démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, tirée des idées intellectuelles ; il remplit cette tâche avec le même succès. Sa métaphysique n'a rien d'obscur et d'embrouillé ; il donne toujours du corps à ses idées, et son style animé et plein d'images

se soutient et intéresse dans les discussions les plus stériles. « Plus la vérité est précieuse, „ dit-il dès le commencement de cette par- „ tie, plus je crains de trouver ce qui lui „ ressemblerait et ne serait pas elle-même. „ O vérité, s'écrie-t-il, écoutez mes desirs, „ voyez la préparation de mon cœur, ne „ souffrez pas que je prenne votre ombre „ pour vous-même, soyez jalouse de votre „ gloire, montrez-vous, il me suffira de „ vous voir. „

Tout ce qu'il a fait et écrit porte ce caractère de droiture et de pureté d'intention. En parlant du doute universel qu'il combat fortement comme déraisonnable, il nous dit: « Je pense puisque je doute, et je suis puis- „ que je pense, car le néant ne saurait pen- „ ser, et une même chose ne saurait être „ et ne pas être. Mais d'où est-ce que je „ viens? Est-ce du néant que je suis sorti? „ ou bien ai-je toujours été?.... Ce qu'il me „ semble voir est-il quelque chose? O vé- „ rité, vous commencez à luire à mes yeux... „ achevez de percer mes ténèbres. „

De notre propre existence il remonte à à ce qui en est la cause, et suit cette chaîne jusqu'à la première cause, qui est nécessaire, qui n'en a point, et qui est Dieu. Il nous explique ensuite ce que c'est que l'être qui existe par lui-même: « O vérité précieuse, „ ô vérité féconde, ô vérité unique! en vous

„ seule je trouve tout.... Je tiens la clef de
„ tous les mystères de la nature, dès que
„ je découvre son auteur. O merveille qui
„ m'expliquez toutes les autres, vous êtes
„ incompréhensible, mais vous me faites
„ tout comprendre.... votre infini m'étonne
„ et m'accable.... mais c'est à cet infini que
„ je vous reconnais pour l'être qui m'a tiré
„ du néant. „ Il passe à l'idée de l'être infini :
« Dieu est, et ne cesse point d'être; il n'y
„ a pour lui ni degré ni mesure : il est, et
„ rien n'est que par lui. Tel est ce que je
„ conçois ; et puisque je le conçois, il est :
„ car il n'est pas étonnant qu'il soit, puis-
„ que rien, *comme la raison me le dit*,
„ ne peut être que par lui. Mais ce qui est
„ étonnant et incompréhensible, c'est que
„ moi, faible, borné, défectueux, je puis
„ le concevoir : il faut qu'il soit non-seule-
„ ment l'objet immédiat de ma pensée, mais
„ encore la cause qui me fait penser, comme
„ il est la cause qui me fait être, et qu'il
„ élève ce qui est fini à penser à l'infini. „

De cette infinité de Dieu découle sa nécessité, d'où il prend encore occasion de réfuter directement le spinosisme. Dès qu'on l'entame par quelque endroit, on rompt toute sa prétendue chaîne. Selon ce philosophe, deux hommes, dont l'un dit oui et l'autre non, dont l'un se trompe et l'autre croit la vérité, dont l'un est un scélérat et

l'autre un homme très-vertueux, ne sont qu'un même être indivisible : c'est ce que je défie tout homme sensé de croire jamais sérieusement dans la pratique.

Il développe après cela son sentiment *sur la nature de nos idées*, et il paraît pencher pour l'opinion du P. Malebranche : « Je vois Dieu en tout ; ou, pour mieux » dire, c'est en Dieu que je vois toutes cho- » ses : car je ne connais rien, je ne m'assure » de rien que par mes idées ; cette connais- » sance même des individus, où Dieu n'est » pas l'objet immédiat de ma pensée, ne peut » se faire qu'autant que Dieu donne à la » créature l'intelligibilité, et à moi l'intel- » ligence actuelle. C'est donc à la lumière de » Dieu que je vois tout ce qui peut être vu ».

Il s'étend après cela sur les attributs de Dieu ou de l'être nécessaire, et sur son unité qu'il démontre victorieusement. « Pé- » rissent, dit-il, tous les faux dieux qui „ sont les vaines images de votre grandeur ! „ périsse tout être qui veut être pour soi- „ même, et qui veut que quelque autre „ chose soit pour lui ! périsse tout ce qui „ n'est point à celui qui a tout fait pour lui- „ même ! périsse toute volonté monstrueuse „ et égarée qui n'aime point l'unique bien „ pour l'amour duquel tout ce qui est a „ reçu l'être ! „

La simplicité, l'immensité, la science,

toutes les perfections de Dieu sont prouvées avec la même lumière, toujours douce, toujours persuasive et convaincante; et il termine par cette humble confession de sa faiblesse :

“ Je ne puis m'accoutumer à vous voir, „ ô infini simple, au-dessus de toutes les „ mesures par lesquelles mon faible esprit „ est tenté de vous mesurer. J'oublie tou- „ jours le point essentiel de votre grandeur, „ et par là je tombe à contre-temps dans „ l'étroite enceinte des choses finies. Par- „ donnez ces erreurs, ô bonté qui n'êtes „ pas moins infinie que toutes les autres „ perfections de mon Dieu; pardonnez les „ bégaiemens d'une langue qui ne peut „ s'abstenir de vous louer, et les défaillances „ d'un esprit que vous n'avez fait que pour „ admirer votre perfection. „

Dans ses lettres sur différens sujets de métaphysique et de religion, Fénélon, sans se répéter, revient à ces premières vérités qu'il expose toujours de la manière la plus intéressante; mais après les avoir solidement établies, il s'élève jusqu'à la religion du peuple juif et du Messie.

“ J'aperçois, dit-il, dans un coin du „ monde, un peuple tout singulier. Tous les „ autres courent après les idoles, tous les „ autres adorent aveuglément une multitude „ monstrueuse de divinités vicieuses et mé-

„ prisables. Ce peuple, qu'on nomme les „ Juifs, n'adore qu'un seul Dieu créateur „ du ciel et de la terre; sa loi essentielle, à „ laquelle tout son culte se rapporte, l'oblige „ à aimer de tout son cœur, de toute son „ ame, de toute sa pensée, de toutes ses „ forces... et au retranchement de toute af- „ fection qui ne vient pas du principe de „ l'amour de Dieu.....

„ Les païens ont craint leurs faux dieux; „ ils ont voulu les appaiser..... mais ils ne „ leur ont jamais donné leur cœur, ils n'ont „ jamais eu la pensée de les aimer, encore „ moins de les préférer à eux-mêmes..... Les „ philosophes ont regardé la raison, la jus- „ tice, la vertu, la vérité *en elle-même; ils* „ ont cru que les dieux *donnaient la santé*, „ les richesses, la gloire: *mais ils ont* pré- „ tendu tirer de leur propre fonds les notions „ vertueuses qui les distingaient du reste „ des hommes.

„ Ainsi en parcourant toutes les nations „ de la terre dans les anciens temps, je ne „ vois que le peuple juif qui adore le vrai „ Dieu et qui connaisse le culte d'amour..... „ Mais cet amour est plutôt figuré que pra- „ tiqué chez ce peuple; il y est plutôt promis „ pour l'avenir, que répandu actuellement „ dans les cœurs...... Tous attendent un „ Messie qui leur est promis....... Mais les „ uns, en petit nombre, l'attendent comme

„ celui qui doit purifier les mœurs, renou-
„ veler le fonds de l'homme, guérir les
„ plaies du péché, répandre la connaissance
„ et l'amour de Dieu, et renouveler la face
„ de la terre : les autres, qui font la multi-
„ tude, n'attendent qu'un Messie grossier,
„ conquérant, heureux et invincible, qui
„ flattera leur orgueil, dont le règne s'éten-
„ dra sur toutes les nations, et qui comblera
„ les Juifs de prospérités temporelles.

« Les temps marqués pour le Messie sont
» passés, et Jesus-Christ en porte les signes
» incontestables : il a attiré les gentils selon
» ses promesses....... tous les peuples s'unis-
» sent à lui pour ne faire qu'une seule
» victime d'amour, et tous ceux qui pèchent
» frappent leur poitrine pour obtenir par lui
» la miséricorde dont ils ont besoin......

» Voilà le culte que je cherche : il n'était
» chez les Juifs qu'une figure; on n'y en
» trouvait que la semence, qu'un germe,
» qu'un ombre : la perfection n'est que
» dans ce peuple nouveau qui est uni à
» l'ancien »......

Fénélon parle ensuite de la religion chrétienne. Ce n'est que dans cette religion qu'on apprend à bien connaître et à bien servir Dieu. Il mérite sans doute d'être craint, mais d'une crainte qui prépare à l'amour; et c'est principalement le culte de l'amour que recommande la religion chré-

tienne. Il expose sa vérité, sa sainteté, les moyens qu'elle nous fournit pour pratiquer le bien et arriver au bonheur : mais, objecte-t-il, « il faut des motifs de croire qui soient
» proportionnés aux esprits les plus simples
» et les plus grossiers; *car*, sans un raison-
» nable discernement de l'autorité à laquelle
» on se soumet pour croire les mystères,
» on courrait risque de faire du christia-
» nisme un fanatisme, et des chrétiens des
» enthousiastes. Rien ne serait plus dange-
» reux pour le repos et pour le bon ordre
» du genre humain; rien ne peut rendre la
» religion plus méprisable et plus odieuse ».

Aussi, suivant S. Augustin, les moyens que nous offre la providence, *tant intérieurs qu'extérieurs, sont ineffables et d'une variété infinie*. Mais qui a la fidélité de les employer? On s'amuse de tout, on veut tout savoir, excepté l'unique chose qu'il serait capital d'apprendre. *Non piè quærunt*, dit encore ce père. « Le peuple le plus grossier
» n'apprend-il pas toutes les finesses des
» arts? Que n'apprend-on pas avec subtilité
» et profondeur pour le mal? l'esprit ne
» manque que pour le bien. Aimez la vérité
» comme l'argent, et vous devinerez ce qui
» est le plus obscur....... L'esprit le plus
» court et le plus bouché s'étend et s'ouvre
» à proportion de sa bonne volonté pour les
» choses qu'il a besoin de connaître...... Il

» n'est pas *d'ailleurs* nécessaire que tout
» ignorant comprenne la religion jusqu'à
» pouvoir réfuter toutes les subtilités par
» lesquelles l'orgueil et les passions tâchent
» de l'embrouiller; il suffit qu'il croie ce
» qui est vrai par une preuve véritable......
» Disputez contre un paysan, vous l'em-
» barrasserez sur les vérités constantes de
» l'agriculture, il ne pourra pas vous répon-
» dre; mais il n'hésitera point, et il conti-
» nuera avec certitude à labourer son champ.
» L'ignorant est de même pour la croyance
» de la religion.

» Il y a long-temps, ajoute Fénélon,
» qu'il me paraît important de former un
» plan qui contienne des preuves des véri-
» tés nécessaires au salut, lesquelles soient
» tout ensemble et réellement concluantes
» et proportionnées aux hommes ignorans.
» J'avais pressé autrefois M. l'évêque de
» Meaux de l'exécuter, il me l'avait promis
» souvent. Je voudrais être capable de le
» faire. Cet ouvrage devrait être très-court,
» mais il faudrait un long travail et un grand
» talent pour l'exécuter. Rien ne demande
» tant de génie qu'un ouvrage où il faut
» mettre à la portée de ceux qui n'en ont
» point, les premières vérités. Pour y
» réussir, il faut atteindre à tout, et em-
» brasser les deux extrémités du genre
» humain; il faut se faire entendre par les

» ignorans, et réprimer la critique témé-
» raire des hommes qui abusent de leur
» esprit contre la vérité ».

Il en donne ensuite une idée légère, et, comme il le dit modestement, très-défectueuse, et réduit à trois points principaux ce qui est nécessaire pour soumettre au joug de la foi, sans discussion, les esprits simples et ignorans :

1.° Qu'il existe un Dieu créateur et infiniment parfait;

2.° Qu'il n'y a que le seul christianisme qui soit un culte digne de Dieu;

3.° Qu'il n'y a que l'église catholique qui puisse enseigner ce culte d'une façon proportionnée au besoin de tous les hommes. Ces trois vérités pourraient être plus développées; mais elles nous paraissent suffisamment expliquées pour les esprits droits, raisonnables et sans passions. Nous ne nous étendrons pas davantage sur tous ces objets; ils méritent d'être lus et approfondis, et nous voudrions en avoir donné une assez juste idée, pour en inspirer l'envie à ceux sur-tout qui ont le plus besoin d'être éclairés sur des matières aussi essentielles à leur bonheur. Nous ajouterons seulement que le soin de s'instruire, tout nécessaire qu'il est, ne suffit cependant pas; il faut y joindre la pratique des devoirs qu'impose la religion, prier sur-tout, donner l'aumône, ne refuser

à son prochain aucun des services qu'on peut lui rendre : c'est alors que les lumières s'étendent, que le cœur s'affectionne, en un mot qu'on parvient à croire et à aimer la religion : c'est aussi par cette méthode que Fénélon inspira à son élève une foi pure et ferme, un attachement à la religion tendre et inébranlable.

Il ne chercha pas à en faire un théologien ; les princes, ainsi que les autres simples fidèles, doivent éviter ce travers ou ce ridicule : mais il lui exposa avec force et netteté tous nos motifs de crédibilité ; et le convainquit que rien n'est plus raisonnable et plus nécessaire que de se soumettre à une autorité toujours subsistante et toujours enseignante. Jamais, comme il le lui démontre, jamais l'église n'a varié, ni dans sa doctrine, ni dans sa morale. Le symbole des apôtres est encore celui des vrais chrétiens ; et ce qu'ils prêchaient, ce qu'ils recommandaient sur l'amour de Dieu et sur la charité pour le prochain, nous est encore également prêché et recommandé. L'impiété, l'hérésie, le schisme, l'amour de la domination, tous les penchans du cœur et de l'esprit se sont soulevés, ont pris toutes les formes, ont employé tous les moyens pour attaquer et renverser cette chaire d'où est sortie, d'où s'est répandue dans l'univers la lumière évangélique : leurs efforts ont été inutiles,

et elle en a toujours triomphé selon la promesse de son divin fondateur.

Le soin que prenait Fénélon de donner au duc de Bourgogne une connaissance éclairée de la religion, fut sans doute le premier, comme le plus essentiel, puisqu'elle est l'unique et la plus solide base de la justice et de la bonté; mais il ne négligea point les autres sciences d'agrément et d'utilité. Les belles-lettres, et, nous l'avons déjà observé, la géographie, l'histoire, la politique, l'économie, tout ce qui pouvait contribuer à faire aimer et respecter son élève, lui fut enseigné avec attention et avec succès. Ce jeune prince connaissait la France comme le parc de Versailles; il *n'eût été étranger* dans aucun pays; les temps passés, comme les événemens actuels, lui étaient présens (1). Toute la suite des siècles dit l'abbé Fleury, était rangée nettement dans sa mémoire; il étudiait l'histoire des pays voisins dans les auteurs originaux, les lisant chacun en sa langue; il savait l'histoire de l'église jusqu'à étonner les prélats les plus instruits. Un jour que ce prince entretenait l'abbé de Choisy sur son histoire de France : « Vous êtes sur » le point, lui dit-il, d'écrire l'histoire de » Charles VI; et si vous voulez être vrai, » il faudra que vous disiez que ce roi était

(1) Vie du Dauphin, tom. 1, p. 48.

» ton : le direz-vous sans hésiter ? Oui,
» monseigneur, répondit l'auteur : je fais
» profession d'appeler les choses par leur
» nom.

» J'aime votre franchise, reprit le prince ;
» et je suis persuadé que la vérité dans
» l'histoire fait un grand bien dans le monde,
» parce que tel prince qui n'aurait pas le
» courage de se porter à ses devoirs par les
» motifs les plus purs, les remplit par un
» sentiment humain pour se soustraire au
» blâme de la postérité ; et c'est toujours
» quelque chose que le bien se fasse ».

C'est avec cette raison, cette vérité, ce jugement, qu'il s'exprimait sur tout. « Il eût » été difficile, dit l'abbé Fleury, de trouver » dans le royaume, je ne dis pas un gentil- » homme, mais quelque homme que ce fût » de son âge, plus instruit que lui » (1).

Bossuet, quoiqu'habitant de la cour, ne le connaissait pas bien encore, et il avait de la peine à se persuader tout ce qu'on publiait de ses rares qualités. Pour mettre ce prélat, si juste appréciateur du mérite, à portée de juger par lui-même de celui de M. le duc de Bourgogne, on lui ménagea une entrevue et même un tête-à-tête avec le jeune prince. Le prélat, après l'avoir entretenu sur les différentes matières rela-

(1) Vie du Dauphin, tom. 1, p. 50.

tives à son éducation, ne put s'empêcher de marquer tout à la fois sa surprise et son admiration : il prédit dès-lors qu'il n'en serait pas de la réputation du duc de Bourgogne comme de celle que la flatterie fait quelquefois aux enfans des rois, et qui s'évanouit dès qu'ils paraissent sur le théâtre du monde.

Fénélon partageait l'honneur de tant de succès ; c'était principalement au doux ascendant qu'il avait pris sur son élève, qu'il devait tant de progrès dans les sciences et dans la vertu.

Louis XIV voyait avec complaisance croître dans son petit-fils un digne soutien de son auguste maison et de la prospérité de la nation : il n'avait encore éprouvé que peu de revers ; et depuis les orages de la fronde, son règne semblait n'être qu'une suite non interrompue de succès et de triomphes ; les arts, les lettres, les sciences, qu'il encourageait, étaient parvenus à ce degré de perfection qui contribue tant au lustre des peuples et des rois ; rien ne paraissait manquer à sa gloire et à son bonheur : il n'était cependant pas content, et son cœur lui répétait sans cesse ce que disait Salomon bien avant lui, que tant de plaisirs, de magnificence et d'éclat, n'était que vanité, et ne pouvait remplir ses desirs. Madame de Maintenon, qu'il honorait de

sa confiance, n'en profitait que pour le guérir de ses passions et le ramener à la vertu. Cette femme étonnante par ses malheurs et par sa haute fortune, dont la vie paraît un roman, et dont l'esprit était si raisonnable; avait triomphé sans art et sans projet des préventions du monarque contre elle. Ce prince se défiait de tout ce qui avait une grande réputation d'esprit, et croyait, comme tous ceux dont on a négligé la première éducation, que la pédanterie, que la finesse, le desir de tromper et de faire des dupes, en sont inséparables. Long-temps donc en garde contre madame de Maintenon, il ne commença à en prendre une juste idée que sur les lettres et les reparties de M. le duc du Maine. Touché du mérite de l'institutrice, entraîné par ce penchant qu'il avait pour tout ce qui est excellent, il s'accoutuma à la voir, à l'entretenir, et prit pour elle ce goût, cette estime, qu'il conserva jusqu'au dernier soupir. Le cœur de Louis XIV, flétri, blasé, si j'ose m'exprimer ainsi, se trouva donc encore sensible aux charmes d'une conversation solide autant qu'ingénieuse. Son esprit, toujours rempli jusqu'alors de ces projets qui mènent à la gloire et nous tiennent toujours si loin de nous-mêmes, tombait dans une sorte d'affaissement dès qu'il manquait de l'espèce d'occupation que lui donnaient les affaires;

il ne pouvait presque être seul, et tout l'ennuyait souvent lorsqu'il était avec les autres : il avait besoin d'une confidente qui connût la route de son intérieur, dont il fût sûr, à qui il pût tout dire, mais qui n'usât point de son crédit pour le contraindre, pour le gêner, et ne s'en servît que pour l'éclairer, pour rectifier ses sentimens, pour l'accoutumer à penser, pour lui faire supporter les momens de solitude qui se rencontrent nécessairement dans les cours les plus nombreuses et les plus brillantes. Fatigué du monde, des plaisirs, de la gloire et de lui-même, parce que sa tête était vide et son cœur desséché, la vie comme la couronne lui seraient devenues intolérables, s'il n'avait pas trouvé une ame forte et douce qui amollît et soutînt la sienne. C'est ce qu'il rencontra dans madame de Maintenon, qui, dans ses vues, dans ses sentimens et dans sa conduite, avait de l'élévation, de la délicatesse et de la patience, qui savait écouter, parler à propos, démêler ce qu'on avait envie, et qu'on n'osait pas toujours lui dire, proposer modestement un avis et le faire adopter en paraissant peu se soucier qu'on le suivît ou qu'on le préférât.

Fénélon, qui la connaissait, en était singulièrement estimé. Frappée de sa candeur, de son désintéressement, des grâces même et de l'étendue de ses connaissances, elle

fut sur le point de lui donner toute sa confiance et de le prendre pour son confesseur, quand on lui fit choisir M. l'évêque de Chartres, dont la piété aussi solide, aussi sincère, était beaucoup moins attrayante.

Que M. l'abbé de Fénélon est aimable! disait-elle; qu'il prête de charmes à la vertu, et qu'il persuade aisément ce que d'autres ont tant de peine à nous faire concevoir! Sa piété est communicative, on ne saurait se défendre de penser et d'agir comme lui; et il pense, il agit en saint avec tous les dehors de la douceur et de la facilité. Elle se plaisait à l'entretenir; elle aurait bien voulu pouvoir assister aux conférences qu'il fesait chez lui à ses heures de loisir, et où se trouvaient les personnes les plus vertueuses de la cour: il éclaira, il anima leur ferveur; et dans le séjour de la mollesse, de l'orgueil et de la cupidité, il forma des ames unies à Dieu, modestes, humbles, charitables, détachées de tout, et toujours en garde contre les séductions de l'amour-propre. C'est à ce tyran domestique qu'il voulait qu'on déclarât une guerre suivie et constante; et quoi qu'on ait dit du danger de ses maximes, dont nous ne nous donnons pas en tout pour les apologistes, les personnes qu'il conduisait s'attachaient à suivre fidèlement, sans affectation, et le plus parfaitement qu'elles pouvaient, les préceptes et les conseils évangéliques.

liques. C'est sur notre cœur que Dieu veut régner, leur disait-il; c'est donc principalement à le régler et à le soumettre que vous devez vous appliquer : quand il sera sous la main et entre les mains de Dieu, vos actions extérieures seront toujours conformes à ses saintes volontés. Instruisez-vous donc, affectionnez-vous à vos devoirs, vous pratiquerez alors exactement, et si ce n'est pas sans effort, ce sera du moins sans embarras et sans contrainte, et ce sera avec cette liberté humble et confiante qu'il permet *à ses vrais enfans*, et qu'il aime à trouver en eux.

Sa dévotion, et celle qu'il tâchait d'inspirer, était éloignée d'une *triste et fatigante* singularité : il *desirait qu'on fût content* d'être à Dieu, et *qu'on fit même paraître* ce contentement; il voulait que l'exactitude dans les pratiques de la religion ne nuisît pas aux obligations de la vie civile, et influât même sur notre zèle à les bien remplir.

Madame de Maintenon ne pouvant, comme nous l'avons observé, assister à ces pieuses conférences, demanda à M. l'abbé de Fénélon un moyen de connaître ses défauts et de s'en corriger. Il lui envoya la lettre suivante, qui est remplie des maximes les plus sages, les plus claires et les plus profondes.

Lettre de M. de Fénélon à M.me de Maintenon (1).

Je ne puis, madame, vous parler sur vos défauts (2) que douteusement et presque au hasard : vous n'avez jamais agi de suite avec moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. Mais n'importe, je vous dirai ce que je pense, et Dieu vous en fera faire l'usage qu'il vous plaira.

Vous êtes ingénue et naturelle : de là vient que vous faites très-bien, sans avoir besoin d'y penser à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fonds de la promptitude et de la lenteur : ce qui vous blesse, vous blesse vivement. Vous êtes née avec beaucoup de gloire ; c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point

---

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 5, p. 127.

(2) Ces avis sont tirés d'une copie écrite de la main de madame de Maintenon, et intitulée : *Sur mes défauts.* M. le maréchal de Villeroi, les ayant lus, écrivit à madame de G.... Je vous envoie le petit livre que vous m'avez confié : avouez qu'il y a un petit mouvement de vanité à faire parler de ses défauts.

de honte de la trouver bonne : on se corrigerait plus aisément d'une vanité folle. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire sans que vous l'aperceviez ; la sensibilité sur les choses qui la pourraient piquer jusqu'*au vif*, marque combien il s'en faut qu'elle *ne soit* éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *moi* trop humain, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez point brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, *mais non par la* perte du *moi* : au contraire, *vous cherchez* le *moi* en Dieu. *Le goût sensible de la prière* et de la présence de *Dieu* vous soutient ; mais si ce goût venait à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même et au témoignage de votre propre vertu vous jetterait dans une dangereuse épreuve. J'espère que *Dieu* fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sevrer et vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espère que Dieu vous donnera

la lumière pour entendre ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas assez à fond éprouvé la prudence; mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop. Les personnes ingénues et confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se livre, et la défiance qui ne sait plus à quoi s'en tenir lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyait tenir, lui échappe. Votre bon esprit vous fera assez voir que, si les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas se laisser aller aveuglément, ils ont aussi un certain procédé droit et simple auquel on reconnaît sûrement ce qu'ils sont. Le caractère de l'honnête homme n'est point douteux et équivoque à qui le sait bien observer dans toutes ses circonstances; l'hypocrisie la plus profonde et la mieux déguisée n'atteint jamais jusqu'à la ressemblance de cette vertu ingénue : mais il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, et certaines recherches de son propre inrérêt qu'elle n'aperçoit pas.

Il faut donc éviter également, et de soupçonner les gens de bien éprouvés jusqu'à



un certain point, et de se livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, madame, parce qu'en la place où vous êtes on découvre tant de choses indignes, et on en entend si souvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne sait plus que croire. Plus on a d'inclination à aimer la vertu et à s'y confier, plus on est embarrassé et troublé en ces occasions : il n'y a que le goût de la vérité et un certain discernement de la sincère vertu qui puissent empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance universelle, qui serait un très-grand mal.

J'ai dit, madame, qu'il ne faut se livrer à personne : je crois pourtant qu'il faut, par principe de christianisme et par sacrifice de sa raison, se soumettre aux conseils d'une seule personne qu'on a choisie pour la conduite spirituelle. Si j'ajoute une seule personne, c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grandes raisons ; car ces changemens ou mélanges produisent une incertitude et souvent une contrariété dangereuse. Tout au moins on est retardé, au lieu d'avancer, par tous ces différens secours : il arrive même d'ordinaire que, quand on a tant de différens conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux qu'on a reçus

d'autrui. Je conviens néanmoins qu'outre les conseils d'un sage directeur on peut en diverses occasions prendre des avis pour les affaires temporelles, qu'un autre peut voir de plus près que le directeur; mais je reviens à dire qu'excepté la conduite spirituelle, pour laquelle on se soumet à un bon directeur, pour tout le reste qui est extérieur, on ne doit se livrer à personne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien sincèrement. Beaucoup de gens ont cru long-temps que la vaine gloire vous fesait prendre ce parti : mais il me semble que tout le public est désabusé, et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, et, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes sèche et sévère; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous; qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres; que quand vous commencez à trouver quelque faible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vîte, et que vous poussez trop loin le dégoût.

S'il est vrai que vous soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue et profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur

s'élargira pour supporter les défauts d'autrui et pour y compatir sans bornes. Vous ne verrez par-tout que misère; vos yeux seront plus perçans et en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui : mais rien ne pourra ni vous scandaliser, ni vous surprendre, ni vous resserrer; vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la mer.

Le monde est relâché, et néanmoins d'une sévérité impitoyable. Vous ne ressemblerez point au monde : vous serez fidèle et exacte, mais compatissante et douce comme Jesus-Christ l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondait les pharisiens, dont les vertus extérieures étaient si éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler du gouvernement, et par le dépit contre ceux qui distribuent les grâces, ou par l'espoir d'en obtenir par vous. Pour vous, madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains.

Le zèle du salut du roi ne doit point vous faire aller au-delà des bornes que la providence semble vous avoir marquées.

Il y a mille choses déplorables; mais il faut attendre les momens que Dieu seul connaît, et qu'il tient dans sa puissance.

Ce n'est point la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez : les gens faux ne croient pas l'être ; les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde, et depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grâce sur le roi et sur l'état n'est pas de crier ou fatiguer le roi ; c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même ; c'est d'ouvrir peu-à-peu le cœur de ce prince par une conduite ingénue, cordiale, patiente, libre néanmoins et enfantine dans cette patience.

Mais parler avec chaleur et avec âpreté, revenir souvent à la charge, dresser des batteries sourdement, faire des plans de sagesse humaine pour réformer ce qui a besoin de réforme, c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie. Votre solidité rejette de tels moyens, et vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paraît véritable touchant les affaires, c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs, je m'imagine que vous craignez le caractère des gens que vous trouvez sur

vos pas quand vous entrez dans quelque affaire; mais enfin il me paraît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'état; mais vous devez vous en instruire selon l'étendue de vos vues naturelles: et quand les ouvertures de la providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit: voici, madame, ce que j'ai à dire.

Il me paraît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour *la bonté du cœur*, et pour tout ce qui lie *la bonne société*: c'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison et la vertu humaine; mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur, et même froid, ont sans doute un très-grand défaut naturel: c'est même une très-grande imperfection qui reste dans leur piété; car si leur piété était plus avancée, elle leur donnerait ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté du cœur consiste dans la fidélité à Dieu et dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendresses naturelles, ne sont qu'un amour-propre plus

raffiné, plus séduisant, plus flatteur, plus aimable, et par conséquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci sans nul intérêt personnel ; car je suis assez sec dans ma conduite, et froid dans les commencemens, mais assez chaud et tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde l'*homme* à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroissement de la grâce, qui a fait déjà tant de prodiges en lui, achevera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le seul intérêt de Dieu en vous ; il faut mourir sans réserve à toute amitié. Si vous ne teniez plus à vous, vous ne seriez non plus dans le desir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au roi de la Chine : vous tâcheriez de les aimer du pur amour de Dieu, c'est-à-dire d'un amour parfait, infini, généreux, agissant, compatissant, consolant, égal, bienfaisant et tendre comme Dieu même : le cœur de Dieu serait versé dans le vôtre ; et votre amitié ne pourrait non plus avoir de défaut, que celui qui aimerait en vous : vous ne voudriez rien des autres que ce que Dieu en voudrait, et uniquement pour lui : vous seriez jalouse pour lui contre vous-même ; et si vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne serait que pour leur perfection et pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur eux.

Ce qui vous blesse donc dans les cœurs resserrés ne vous blesse qu'à cause que le vôtre est encore plus resserré au-dedans de lui-même : il n'y a que l'amour-propre qui blesse l'amour-propre ; l'amour de Dieu supporte avec condescendance l'infirmité de l'amour-propre, et attend en paix que Dieu le détruise. En un mot, madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'est pas moindre devant Dieu que celui de manquer à l'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain sans espérance d'aucun retour.

Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi* dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentimens. Il faut mourir à tout sans réserve, et ne posséder pas même sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les chrétiens ; mais je crois que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié, condamné par autrui, et à ne trouver en soi que trouble et condamnation, pour se sacrifier sans nul adoucissement au souverain domaine de Dieu, qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole

est dure à quiconque veut vivre en soi et jouir pour soi-même de sa vertu : mais qu'elle est douce et consolante pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même !

Vous verrez un jour combien les gens qui sont dans cette disposition sont grands dans l'amitié : leur cœur est immense, parce qu'il tient de l'immensité de Dieu qui les possède. Ceux qui entrent dans ces vues de pur amour, malgré leur naturel sec et serré, vont toujours en s'élargissant peu-à-peu ; enfin Dieu leur donne un cœur semblable au sien, et des entrailles de mère pour tout ce qu'il unit à eux.

Ainsi la vraie et pure piété, loin de donner de la dureté et de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la sécheresse, de la dureté de l'amour-propre qui se rétrécit en lui-même pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'hésite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudraient.

Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner, et vous trouve insensible à la gloire de Dieu, si vous n'êtes autant échauffée que lui ; chacun veut même que votre avis soit conforme au sien, et sa raison à la vôtre. Vous pourrez peut-être dans la suite,

si Dieu vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus.

Maintenant vous avez la communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de soins; encore même voudrais-je que vous fussiez bien soulagée et déchargée de ce côté-là : il vous faut des temps de recueillement et de repos, tant de corps que d'esprit. Vous devez suivre le courant des affaires générales pour tempérer ce qui est excessif et redresser ce qui en a besoin. Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du roi pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai souvent représenté.

Au reste, comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies, que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir dans leur vraie étendue ses devoirs, dont il n'a point assez d'idées.

S'il est prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injustices, tant de fautes grossières, il le serait bientôt encore plus en faveur de ceux qui suivraient les règles et qui l'animeraient au bien. C'est ce

qui me persuade que quand vous pourrez augmenter le crédit de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'est à vous à vous mesurer pour le temps; mais si la simplicité et la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerais mieux attendre jusqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du roi. Enfin le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être; de le gouverner, puisqu'il veut être gourverné: son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt.

Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui ouvrir le cœur, à le garantir de certains pièges, à le soutenir quand il est ébranlé, à lui donner des vues de paix, et sur-tout de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violens, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'église, et d'application à lui chercher de saints pasteurs ; tout cela, dis-je, vous donnera bien de l'occupation; car, quoique vous ne puissiez point parler de ces matières à toute heure, vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les momens propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-dessus de toutes les autres.

s les heures de piété, vous devez : me semble, travailler et donner

le temps nécessaire pour connaître par des gens sûrs, les excellens sujets en chaque profession, et les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de rapporteurs qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers ; mais il faut avoir des gens de bien qui, malgré eux, soient chargés en conscience de vous avertir des choses qui le mériteront : ceux-ci ne vous diront que le nécessaire, et laisseront le superflu aux tracassiers.

Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux et les soupçons injustes, diminuer le faste de la cour quand vous le pourrez, faire entrer peu-à-peu monseigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui : en un mot être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité.

Pour Saint-Cyr, je croirais qu'une inspection générale et une attention suivie pour redresser dans ce général tout ce qui en aura besoin, suffit à une personne accablée de tant d'affaires, appelée à de plus grands biens, capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez

éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir. Tout cela va assez loin ; ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du *côté* de l'*homme* me paraissent fort à propos ; elles seront sans contradictions et sans embarras. Pour celles de Paris, je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous commettraient trop. Vous avez à la cour des personnes qui paraissent bien intentionnées ; elles méritent que vous les traitiez bien, et que vous les encouragiez. Mais il y faut beaucoup de précaution, car mille gens se feraient dévots pour vous plaire ; ils paraîtraient touchés aux personnes qui vous approchent, et iraient par là à leur but : ce serait nourrir l'hypocrisie, et vous exposer à passer pour trop crédule ; ainsi il faut connaître à fond la droiture et le désintéressement des gens qui paraissent se tourner à Dieu, avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencemens de vertu.

Si ce sont des femmes qui aient besoin d'être soutenues, faites-les aider par des personnes de confiance, sans que vous paraissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans vos conversations pieuses, où vous cherchez à être en liberté. Ce qui vous est bon n'est pas toujours proportionné au be-

soin des autres. Jesus-Christ disait : « J'ai » d'autres choses à vous enseigner, mais » vous ne pouvez pas encore les porter ».

Les pères de l'église ne découvraient les mystères du christianisme à ceux qui voulaient se faire chrétiens, qu'à mesure qu'ils les trouvaient disposés à les croire.

En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des pasteurs, tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille, rendez-lui les soins qui dépendent de vous, selon les règles de modération que vous avez dans le cœur : mais évitez également deux choses ; l'une, de refuser de parler pour vos parens quand il est raisonnable de le faire ; l'autre, de vous fâcher quand votre recommandation ne réussit pas.

Il faut faire simplement ce que vous devez, et prendre en paix et en humilité les mauvais succès : l'orgueil aimerait mieux se dépiter, ou il prendrait le parti de ne parler plus, ou bien il éclaterait pour arracher ce qu'on lui refuse.

Il me paraît que vous aimez comme il faut vos parens, sans ignorer leurs défauts et sans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin, madame, soyez bien persuadée que, pour la correction de vos défauts et pour l'accomplissement de vos devoirs, le

principal est d'y travailler par le dedans et non par le dehors.

Ce détail extérieur, quand vous vous y donneriez toute entière, sera toujours au-dessus de vos forces : mais si vous laissez faire à l'esprit de Dieu ce qu'il faut pour vous faire mourir à vous-même, et pour couper jusqu'aux dernières racines du *moi*, les défauts tomberont peu-à-peu comme d'eux-mêmes, et Dieu élargira votre cœur au point que vous ne serez embarrassée de l'étendue d'aucun devoir; alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus et avec la capacité de votre fond, car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur. Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés et recourbés sur nous-mêmes; c'est par le *moi*, qui veut mettre les vertus à son usage et à son point, qu'il faut commencer. Renoncez donc, sans hésiter jamais, à ce malheureux *moi*, dans les moindres choses où l'esprit de grâce vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai et total crucifiement : tout le reste ne va qu'aux sens et à la superficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement, quittent la vie par un côté et la reprennent par plusieurs autres; ce n'est jamais fait.

Vous verrez par expérience que, quand

on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose, Dieu ne laisse rien à l'ame, et qu'il la poursuit sans relâche ; il paraît impitoyable jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre, pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie.

Ce directeur si recueilli, si occupé de Dieu et du soin de lui plaire, ne négligeait ni l'étude des lettres, ni de répandre sur ses ouvrages de littérature et de morale les grâces du style et les richesses de l'imagination. M. Pellisson étant venu à mourir au commencement de 1693, on insinua à Fénélon qu'il devait se mettre *sur les rangs* pour lui succéder, et il y fut appelé d'une voix unanime : c'est la première faveur qu'il éprouva depuis qu'il était à Versailles, et ce ne fut pas celle à laquelle il fut le moins sensible. Il aimait les lettres, et était bien loin de dédaigner l'honneur d'être placé dans leur sanctuaire. Il reçut cette distinction comme une grâce qu'on lui fesait, plutôt que comme une justice qu'on lui rendait, et il y vint prendre séance le mardi 31 mars de cette même année.

Son remercîment est un modèle de modestie, de politesse et de goût : l'éloge qu'il y fait de M. Pellisson mériterait d'être cité tout entier. « C'est en étudiant les anciens,

» comme il l'observe, c'est en les tra-
» duisant, qu'il apprit à mettre dans les
» moindres peintures et de la vie et de la
» grâce........ Son caractère était la facilité,
» l'invention, l'élégance, l'insinuation, la
» justesse, le tour ingénieux : il osait heu-
» reusement, pour parler comme Homère;
» ses mains fesaient naître les fleurs de tous
» côtés; tout ce qu'il touchait était embelli....
» Son style noble et léger ressemblait à la
» démarche des divinités fabuleuses, qui
» coulaient dans les airs sans poser le pied
» sur la terre ».

Enlevé aux lettres par un ministre ami et connaisseur du mérite, M. Pellisson se jeta dans les affaires : il y conserva sa droiture et sa probité; et en perdant ensuite la faveur et la liberté, en partageant la disgrace de M. Fouquet, son bienfaiteur, il ne regretta rien pour lui-même, et se consola, par l'étude, de cette étonnante révolution.

« Heureuse captivité, s'écrie Fénélon,
» liens salutaires qui réduisirent enfin sous
» le joug de la foi cet esprit trop indépen-
» dant! Il chercha pendant le loisir de la
» Bastille dans les sources de la tradition,
» de quoi combattre la vérité; mais la vé-
» rité le vainquit et se montra à lui avec
» tous ses charmes. Il sortit de sa prison
» honoré de l'estime et des bontés du roi;

» mais ce qui est encore bien plus grand,
» il en sortit étant déjà dans le cœur hum-
» ble enfant de l'église. Depuis ce mo-
» ment, il ne cessa de parler, d'écrire,
» d'agir, de répandre les grâces du prince
» pour ramener ses frères errans : heureux
» fruits des plus funestes erreurs ! Il faut
» avoir senti par sa propre expérience tout
» ce qu'il en coûte dans ce passage de
» ténèbres à la lumière, pour avoir la viva-
» cité, la patience, la tendresse, la délica-
» tesse de charité qui éclate dans ses écrits
» de controverse ».

Fénélon, après avoir rendu hommage aux talens, aux vertus, au zèle de son prédécesseur, parle des *services que ses nouveaux confrères avaient rendus aux lettres*, et en nomme quelques-uns des plus célèbres, entr'autres Corneille, qu'il peint en deux mots : « Grand et hardi dans ses
» caractères, où est marquée une main de
» maître ».

« Depuis que vous êtes remontés aux
» véritables règles, leur dit-il, on n'abuse
» plus comme on fesait autrefois de l'esprit
» et de la parole ; on a pris un genre d'é-
» crire plus simple, plus naturel, plus court,
» plus nerveux, plus précis ; on ne s'attache
» plus aux paroles que pour exprimer toute
» la force des pensées, et on n'admet que
» les pensées vraies, solides, concluantes

» pour le sujet où l'on se renferme : l'éru-
» dition, autrefois si fastueuse, ne se montre
» plus que pour le besoin; l'esprit même se
» cache, parce que toute la perfection de l'art
» consiste à imiter si naïvement la simple
» nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi
» on ne donne plus le nom d'esprit à une
» imagination éblouissante, on le réserve
» pour un génie réglé et correct qui tourne
» tout en sentiment, qui suit pas à pas la
» nature toujours simple et gracieuse, qui
» ramène toutes les pensées aux principes
» de la raison, et qui ne trouve beau que
» ce qui est véritable.

» On a senti même en nos jours que le
» style fleuri, quelque doux et quelque
» agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever
» au-dessus du genre médiocre, et que le
» vrai sublime dédaigne tous les ornemens
» empruntés, ne se trouve que dans le
» simple.

» On a enfin compris, messieurs, qu'il
» faut écrire comme les Raphaël, les Ca-
» rache et les Poussin ont peint, non pour
» chercher de merveilleux caprices et pour
» faire admirer leur imagination en se jouant
» du pinceau, mais pour peindre d'après
» nature. On a reconnu aussi que les beautés
» du discours ressemblent à celles de l'ar-
» chitecture : les ouvrages les plus hardis
» et les plus façonnés du gothique ne sont

» pas les meilleurs. Il ne faut admettre dans » un édifice aucune partie destinée au seul » ornement; mais visant toujours aux belles » proportions, on doit tourner en ornement » toutes les parties nécessaires à soutenir » un édifice ».

Ce morceau sur le style nous a paru d'autant plus digne d'être rappelé, qu'il est plein de grâces et de goût, et qu'on a peut-être plus besoin que jamais qu'un corps littéraire et accrédité rappelle aux règles et aux principes, dont on ne s'éloigne jamais impunément. La manie du bel esprit, de cet esprit quintessencié et jaloux de ce qu'on appelle traits, *scintilles*, chûtes épigrammatiques, surprises, a perdu les lettres dans l'ancienne Rome, y a fait oublier, dédaigner même les grands modèles, et en écartant de la nature et du travail, a jeté dans l'ignorance et dans la barbarie. Les académies ont été établies pour servir de barrière à cette espèce de dégradation contagieuse; et les œuvres de Fénélon, également pleines d'esprit et de naturel, réclameront toujours contre elle.

M. Bergeret, secrétaire du cabinet du roi, et alors directeur de l'académie, répondit à Fénélon par un discours d'igne de la réputation dont il jouissait. Nous ne rapporterons ici que ce qui regarde personnellement le nouveau récipiendaire.

« Nulle autre considération que celle de
» votre mérite n'a obligé l'accadémie à vous
» donner son suffrage.

» Elle ne l'a point donné à l'ancienne et
» illustre noblesse de votre maison, ni à
» la dignité et à l'importance de votre em-
» ploi, mais seulement aux grandes qualités
» qui vous y ont fait appeler ».

Il loue ensuite ses talens, ses vertus, et sur-tout sa charité apostolique pour le salut des peuples, qui l'avait fait juger d'autant plus propre à élever des jeunes princes.

« L'obligation de vous acquitter d'une
» fonction aussi importante, ajoute M. Ber-
» geret, fit aussitôt briller en vous toutes ces
» rares qualités de l'esprit dont on n'avait vu
» qu'une partie dans vos exercices de piété;
» une vaste étendue de connaissances en
» tous genres d'érudition, sans confusion et
» sans embarras; un juste discernement
» pour en faire l'application et l'usage; un
» agrément et une facilité d'expression qui
» vient de la clarté et de la netteté des idées;
» une mémoire dans laquelle, comme dans
» une bibliothèque qui vous suit par-tout,
» vous trouvez à propos les exemples et les
» faits historiques dont vous avez besoin;
» une imagination de la beauté de celle qui
» fait les grands hommes dans tous les arts,
» et dont on sait par expérience que la force
et la vivacité vous rendent les choses aussi
» présentes

» présentes qu'elles le sont à ceux même » qui les ont devant les yeux.

» Ainsi vous possédez avec avantage tout » ce qu'on pourrait souhaiter, non-seule- » ment pour former les mœurs des jeunes » princes, ce qui est sans comparaison le » *plus* important, mais encore pour leur » polir et leur orner l'esprit; ce que vous » faites avec d'autant plus de succès, que, » par une douceur qui vous est propre, vous » avez su leur rendre le travail aimable et » leur faire trouver du plaisir dans l'étude ».

Il leur en fesait même trouver dans la pratique de la vertu, dans la résistance à leurs caprices, à leurs fantaisies. *Ce que vous voulez est-il raisonnable? leur représentait-il souvent: examinez-le vous-mêmes, je vous en fais les juges; et supposé qu'il ne le soit pas, je vous le demande, convient-il que, placés pour donner l'exemple, pour travailler au bonheur des autres, vous vous permettiez ce que vous désapprouvez dans le fond de l'ame, et ce que blâmeraient tous les gens sensés qui vous environnent?*

L'instruction que donnait Fénélon à ses augustes élèves s'étendait à tout, et lui fit composer les écrits qui en sont les précieux restes, et qu'on ne connaissait alors que par l'admiration où l'on était de tout ce que savaient ces jeunes princes. Le précepteur en devint plus cher au roi et à la nation;

tous se félicitaient de voir les espérances de l'état confiées à des mains si habiles et si vertueuses. Louis XIV le traitait avec la plus grande bonté, et paraissait avoir dans lui la plus flatteuse confiance.

Fénélon ne se servit de son crédit que pour remplir ses fonctions avec plus de soin et plus de zèle, que pour bouleverser de fond en comble, si je puis m'exprimer ainsi, les idées que les corrupteurs des rois leur donnent de leur grandeur et de leur pouvoir : la raison, la religion, l'intérêt même personnel, tout était mis en usage pour armer leur esprit et leur cœur contre les dangers de l'autorité et de l'opulence; et content du bien qu'il s'efforçait de faire, Fénélon n'aspirait à rien de plus.

Dès son arrivée à la cour, par une distinction qu'on crut devoir à sa naissance, il fut réglé qu'il monterait dans les carrosses du roi, et qu'il mangerait avec les princes; mais quoiqu'il fût depuis six ans dans la plus haute faveur, on n'avait point pensé à lui dans la distribution qui se fesait tous les jours des grâces ecclésiastiques. C'est qu'il est bien difficile que les princes les plus généreux, accoutumés à se voir tout demander avec une sorte d'importunité, songent à donner à quelqu'un qui n'emploie en effet aucun moyen, aucune sollicitation pour obtenir. Comme sa jeunesse, dit M. de Ramsai,

avait été accompagnée d'indigence pour un homme de sa qualité, il avait appris de bonne heure à se contenter de peu, à mesurer sa dépense, à vivre indépendant de la servitude et des anxiétés que cause l'intérêt. Le public lui donnait toutes les grandes places qui venaient à vaquer, et il n'arrivait pas même aux plus médiocres. La longue habitude de borner ses desirs, jointe à son caractère de modestie et de désintéressement, lui ôtait jusqu'à la pensée de s'élever et de devenir riche. Enfin le roi, étonné et presque honteux de l'avoir oublié si long-temps, le nomma à l'abbaye de Saint-Valery: il voulut le lui annoncer lui-même, et lui faire des excuses de ce qu'il lui donnait si peu et si tard. L'archevêché de Paris étant venu à vaquer dans cette année 1695 par la mort de M. de Harlai, tout le monde jeta les yeux sur Fénélon, et lui destina ce grand siège. M. de Noailles, évêque de Châlons, et recommandable par sa naissance et par sa piété, lui fut préféré: il avait pour lui des parens accrédités, le mariage de son neveu avec mademoiselle d'Aubigné, que madame de Maintenon projetait peut-être déjà, et beaucoup de vertus. Fénélon applaudit d'abord à ce choix, qui était bon en lui-même, et qui n'aurait produit que de bons effets, si le prélat ne s'était pas laissé subjuguer par des alentours à qui

il avait donné sa confiance, et qui n'avaient ni sa candeur ni sa probité. Nous verrons par la suite ce qui refroidit et divisa, sinon de cœur, du moins de pensées et de sentimens, deux hommes faits pour s'aimer et s'estimer toujours.

Quelque mois après la première grâce que venait de recevoir M. l'abbé de Fénélon, on lui en fit une encore plus importante, en lui donnant l'archevêché de Cambrai. Il ne consentit à l'accepter que lorsque le roi lui dit que l'éducation étant presque finie, les gens de mérite qu'il avait sous lui pourraient suppléer à ses absences; il céda à la volonté du roi, et rendit en même-temps l'abbaye qu'on venait de lui donner. Le roi en parut surpris; il n'était pas accoutumé à trouver dans sa cour un pareil désintéressement. Mais ce n'était aux yeux de celui qui donnait ce rare exemple qu'une action commune. Un neveu, M. l'abbé de Beaumont, pour qui il avait beaucoup de tendresse, et qui a été depuis évêque de Saintes, et l'abbé de Langeron, qu'il aimait beaucoup, étaient tous deux attachés à l'éducation des princes; il ne travailla pas cependant à faire tomber à l'un des deux l'abbaye qu'il quittait : ils étaient dans les mêmes principes que lui sur le détachement qui laisse tout, et principalement les grâces ecclésiastiques, à la disposition de la providence, sans vou-

loir y mêler l'industrie humaine. On les vit, trois ans après, victimes de leur attachement pour l'archevêque de Cambrai, chassés de la cour, privés des appointemens attachés à leur emploi, sans aucun bénéfice, et n'ayant retiré d'autre avantage de neuf ans qu'ils avaient passés auprès des enfans de France, que l'honneur d'avoir été employés à leur éducation : tant l'austérité de celui à qui il aurait été facile de faire penser à eux, avait été constante dans une faveur de plusieurs années pour ne rien solliciter ni pour lui, ni pour les personnes les plus chères à son cœur.

Cependant, depuis quelque temps, la providence semblait préparer à une vertu si pure l'épreuve de l'adversité ; il s'élevait des nuages avant-coureurs de la terrible tempête qu'on entendit gronder bientôt, et qui fit perdre à Fénélon les bontés et presque l'estime de son maître. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qui en fut le triste sujet, et nous voudrions pouvoir nous dispenser d'en parler par respect pour les acteurs célèbres qui parurent sur la scène : mais notre qualité d'historien, en nous imposant l'obligation d'être vrais, mais réservés, ne nous permet pas de dissimuler ou d'omettre ce qui se passa au sujet de la fameuse querelle de Bossuet et de Fénélon. Nous ne chercherons ni à justifier les erreurs

du dernier, il les a reconnues et condamnées lui-même; ni à prêter au premier des motifs d'ambition ou de jalousie dans une affaire où nous devons croire qu'il n'était animé que par le zèle qu'il avait toujours montré pour la pureté de la foi. Nous rapporterons en peu de mots ces faits, sans hasarder des soupçons et des conjectures; et nous renverrons ceux qui aimeraient de plus longs détails à ce qui a été imprimé sur cette querelle.

Quelque zélés même que nous soyons pour la mémoire de ce prélat, peut-être aurions-nous supprimé ce que nous en racontons, si, dans la nouvelle édition des œuvres de Bossuet, on n'avait recueilli avec soin, et peut-être avec affectation, tout ce qui est relatif à cette grande affaire, à laquelle Fénélon n'eut d'abord qu'une part très-indirecte, et dont il devint par la suite la principale victime.

Une vie pure, la pratique constante des vertus les plus sublimes, l'application à la prière et à tous les exercices d'une piété pénitente et intérieure, ne purent garantir madame Guyon de l'animosité de ceux qui se déclarèrent contr'elle. Née fort riche, mariée très-jeune, et veuve à l'âge de 28 ans, elle abandonna son pays, ses enfans, leur garde-noble qui était de quarante mille livres de rente, son propre bien, et ne se

réserva qu'une modique pension. Cette conduite si extraordinaire, approuvée par le peu d'hommes éclairés et respectables qu'elle avait consultés, fut condamnée par presque tout le monde. Après quelques courses, quelques séjours à Génève, à Thonon, à Verceil et à Grenoble, elle revint à Paris. Elle y connaissait plusieurs personnes vertueuses ; et quoiqu'elle aimât la retraite, elle consentit à les voir. Ce cercle s'étendit ; elle y parla de piété, d'oraison, de la manière de servir Dieu. Elle avait de l'agrément, de l'insinuation, une façon de s'exprimer vive et touchante ; mais elle aimait trop à instruire et à dogmatiser : elle se fit des prosélytes, leur donna des *méthodes*, s'établit leur guide, *leur conseil*; des personnes d'un rang distingué, mirent en elle leur confiance. Madame de Maintenon sembla la goûter, et voulut qu'elle visitât souvent la maison de Saint-Cyr, que Louis XIV venait de fonder. C'est par son crédit qu'elle sortit du couvent de la Visitation, rue saint Antoine, où M. de Harlai, effrayé de ses directions, et prévenu contre son oraison, la tint enfermée pendant huit mois, et lui fit subir de longs examens et des interrogatoires fréquens. Madame Guyon répondit à tout avec douceur et simplicité. Son innocence triompha alors ; la supérieure et les religieuses de cette maison rendirent toutes

unanimement un témoignage authentique à sa vertu, et la liberté lui fut rendue. Ce ne fut qu'après cette sortie en 1687, que Fénélon fit connaissance avec madame Guyon. Il en avait beaucoup entendu parler; mais naturellement ennemi de tout ce qui paraissait singulier, il n'était pas sans prévention contr'elle. Il la vit pour la première fois chez madame la duchesse de Béthune, fille du célèbre surintendant; et voulant en juger par lui-même, il lui fit diverses questions qui passaient naturellement sa portée. Elle y satisfit avec beaucoup de lumière, mais sans appareil cependant et sans affectation. Depuis ce jour-là, il se forma entr'eux une liaison très-intime, et certainement très-innocente : ce fut pour l'un et pour l'autre une source de grandes croix, et par là même de grandes vertus. L'imagination ardente de madame Guyon, son désintéressement jusques dans l'amour de Dieu, son courage supérieur à tant de contradictions qu'elle avait éprouvées, son abandon total à la providence, tant de traits enfin de ressemblance avec le caractère de Fénélon, qui était cependant plus sage et plus réservé, firent disparaître tous les préjugés qu'il avait auparavant, et le rangèrent, si ce n'est au nombre de ses disciples, du moins parmi ses amis et parmi ses admirateurs. Des hommes en place, des dames de la cour, jeunes

et brillantes, goûtèrent aussi son genre d'esprit et de spiritualité, renoncèrent aux plaisirs profanes, s'occupèrent plus sérieusement de ce qu'elles devaient à Dieu et à leurs familles, devinrent raisonnables et chrétiennes, se mirent à parler plus souvent de piété que de parures, de modes et de spectacles. L'on en fut alarmé : un changement si inattendu fut traité de fanatisme; et, pour en arrêter le danger, on employa tout ce qu'on crut propre à décréditer celle qu'on en regardait comme la principale cause. On répandit des bruits sourds d'une hérésie naissante et accréditée à la cour : c'étaient les erreurs de Molinos, docteur espagnol, récemment foudroyées par le saint siége, qui se renouvellaient; c'étaient ses illusions qui avaient passé les monts; et l'on prétendait qu'abusant de ce qu'il y a de plus saint, on se fesait de la spiritualité un manteau pour couvrir les plus révoltantes abominations : on n'entendit plus que clameurs sur le péril où était l'église de France par le molinosisme, qui se glissait subtilement parmi les personnes du plus grand mérite.

Le mouvement fut tel, que la plupart des amis de madame Guyon en furent ébranlés. Pour les rassurer contre le péril d'une pareille illusion, elle proposa elle-même de confier ses écrits à quelque prélat d'une

science distinguée, qui les examinerait et en rendrait témoignage. Elle choisit M. de Meaux : elle le connaissait pour ami de tous les temps de Fénélon, et le crut plus propre que tout autre à dissiper les ombrages et à calmer les préventions des esprits échauffés. Elle donna tous ses manuscrits à ce prélat, qui les lut, et dit d'abord à M. le duc de Chevreuse qu'il y trouvait une lumière et une onction qu'il n'avait point trouvées ailleurs, et qu'en les lisant il s'était senti dans une présence de Dieu qui lui avait duré trois jours entiers (1). Il les emporta ensuite à Meaux, en fit de grands extraits, revint à Paris au bout de cinq mois, eut une longue conférence avec madame Guyon, et, après l'avoir communiée de ses propres mains (2), lui exposa ses difficultés, écouta ses réponses ; et quoiqu'il ne fût pas satisfait de toutes ses idées sur la spiritualité, il déclara à M. le duc de Chevreuse qu'elles ne blessaient pas la foi, et qu'il était prêt à lui donner un certificat de catholicité. Madame Guyon, contente de ce témoignage

(1) Vie de Fénélon, par M. de Ramsai, vol. in-12, édition d'Amsterdam, pag 84.

(2) M. Bossuet, comme directeur, lui défendit d'abord l'approche de la sainte table, et ne la lui permit qu'après qu'il eut été assuré de sa parfaite obéissance à l'église. Un acte de communion publique ne prouve rien, madame Guyon n'était pas dans le cas d'un refus public.

verbal, n'en exigea pas d'autre ; mais, dans l'espérance de calmer cet orage, elle ne songea qu'à se retirer dans un lieu inconnu même à ses amis, avec qui elle crut devoir rompre presque tout commerce. Cette prudente précaution aurait dû mettre fin à ces noires imputations ; mais ce n'était plus à elle seulement qu'on en voulait. Les esprits inquiets et les ennemis secrets en devinrent plus acharnés : on travailla même à rompre l'heureux accord qui avait régné jusqu'alors entre Bossuet et Fénélon ; on chercha à inspirer à l'un et à l'autre des soupçons. Bossuet ne les écouta pas sans doute ; et Fénélon, comme on le verra, était trop sincère dans l'amitié pour se livrer facilement à la défiance dans ce genre.

Cependant le déchaînement contre madame Guyon devint universel : les soupçons qu'on avait conçus contre sa foi semblaient retomber sur ses amis. Son cœur sensible, quoique résigné à tout, en fut alarmé ; c'est ce qui lui fit prendre la résolution de rompre le silence et de demander à se justifier par une voie publique : elle sollicita des commissaires, et offrit de se mettre en prison pour y attendre la peine qui lui était due si on la jugeait coupable. Nous rapporterons ici les deux lettres qu'elle écrivit à ce sujet à madame de Maintenon.

Lettre de Mme. Guyon à Mme. de Maintenon (1).

Paris, 7 juin 1694.

Madame,

Permettez-moi de me jeter à vos pieds, et de remettre entre vos mains le soin de mon salut et de mon honneur. Depuis dix-huit ans je m'occupe sans cesse à aimer Dieu; je ne vois que des gens de bien; je ne parle et je n'écris qu'à mes amis, dont toute la terre connaît le zèle et la vertu; je n'ai aucune liaison avec les gens suspects à l'église ou à l'état: cependant on me charge de calomnies de tous côtés; on se déchaîne contre moi; on noircit mes mœurs; on jette des soupçons sur ma conduite passée et présente; on dit que je suis rebelle à l'église, que je veux faire une religion à ma mode, que je me crois plus éclairée que la Sorbonne, moi qui ne sais autre chose que Jesus-Christ crucifié. M. Bossuet sait combien je suis soumise à mes directeurs. Il m'a dit que j'avais la simplicité de la colombe, et m'a offert un certificat que je suis

---

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 1, p. 247.

bonne catholique ; il m'a défendu l'approche des sacremens, je m'abstiens depuis trois mois du pain céleste ; et, quoique mon ame soit dans le déchirement, je ne murmure point contre cette décision. Ma vie a été jusqu'ici irréprochable, et l'on m'accuse de vices scandaleux. Je vous supplie, madame, par ce pur amour que Dieu à témoigné aux hommes, mourant pour eux ; je vous supplie de demander au roi des commissaires pour informer extraordinairement de ma vie et de mes mœurs, afin qu'étant purgée et justifiée des crimes atroces dont on m'accuse, on procède avec moins de partialité à l'examen de ma doctrine. Ne me protégerez-vous point, madame, contre l'injustice des hommes, vous qui connaissez toute leur malice ?

Autre lettre de Mme. Guyon à Mme. de Maintenon (1).

MADAME,

Tant qu'on ne m'a accusée que de faire oraison et d'apprendre aux autres à la faire, je me suis contentée de demeurer cachée : j'avais cru que ne parlant, n'écrivant à per-

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 1, p. 249.

sonne, je satisferais tout le monde, que j'appeserais mes ennemis, et que je tranquilliserais le zèle de certaines personnes de probité qui n'avaient de la peine que parce que la calomnie les indisposait. Mais j'apprends qu'on m'accuse de choses qui intéressent l'honneur, et qu'on parle de crimes. Je crois devoir à l'église, à ma famille et à moi-même, la connaissance de la vérité. Je vous demande donc, madame, une justice qui n'a jamais été refusée à personne, même dans les pays les plus barbares, ni aux plus criminels; c'est de me faire donner des commissaires moitié laïques, moitié ecclésiastiques, tous gens d'une vertu reconnue et sans prévention, car la probité ne suffit pas dans une affaire où la calomnie a prévenu une infinité de personnes. Si vous m'obtenez cette grâce, et je vous en conjure, madame, par les plaies de Jesus-Christ, je me rendrai en telle prison qu'il plaira au roi de m'indiquer, et je m'y rendrai avec une fille qui me sert depuis quatorze ans. Si Dieu fait connaître la vérité, vous pourrez voir que je ne suis pas tout-à-fait indigne des bontés dont vous m'avez honorée autrefois : si Dieu veut que je succombe sous l'effort de la calomnie, j'adorerai sa justice, et je m'y soumettrai de tout mon cœur, demandant la punition que ces crimes méritent.

Madame de Maintenon, par qui devait s'obtenir cette commission, refusa cet expédient. Il n'est point question, dit-elle à M. le duc de Beauvilliers, des mœurs de madame Guyon, *mais de sa doctrine*. Elle s'arrêta donc à un examen dogmatique de ses livres, et en parla au roi.

M. de Meaux fut choisi comme principal examinateur; on y ajouta M. l'évêque de Châlons, depuis cardinal de Noailles, et M. Tronson, supérieur du séminaire de saint Sulpice. Madame de Maintenon voulut que M. de Fénélon y entrât comme quatrième; le roi l'approuva, Dieu le permit: et voilà la source de tout ce qui arriva de fâcheux à Fénélon. Ce n'était pas par mauvaise volonté sans doute, ni pour lui tendre un piége, qu'on l'associa à cet examen; mais il en résulta, et sa brouillerie avec Bossuet, et le livre des *Maximes des Saints*, tous deux funestes par l'événement à la tranquillité de l'église et à l'honneur de la religion.

Fénélon (1), soutenu par la pureté de ses intentions et par la haute idée qu'il avait de la bonne foi des examinateurs, s'y livra entièrement sans crainte et avec une simplicité de cœur sans bornes. M. de Meaux lui avoua qu'il avait lu peu d'auteurs con-

(1) Vie de Fénélon, par M. de Ramsai.

templatifs, et le pria d'en faire des extraits avec des remarques. Fénélon le fit, et lui envoya un recueil de passages tirés des pères grecs et latins, des saints canonisés, et des docteurs approuvés.

Le dessein de ce recueil était de montrer que les expressions des contemplatifs de tous les siècles ne devaient pas se prendre dans la rigueur scholastique; mais que, quoi qu'on en rabattît, il en resterait toujours assez pour prouver, par une tradition constante, *qu'il faut aimer Dieu comme béatifiant, mais encore plus comme infiniment parfait; qu'il faut l'aimer pour lui-même, et toutes choses pour lui, et notre être comme son image; nous vouloir du bien comme appartenans à Dieu, ennoblir ainsi l'espérance par la charité, et desirer notre bonheur éternel comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme la charité.*

M. de Meaux, qui savait le dogme mieux que personne, souffrait impatiemment qu'on cherchât à lui faire voir que la tradition de l'église sur ce point lui eût échappé. Fénélon, persuadé de son importance, y insistait toujours; ce qui parut à M. de Meaux une affectation insupportable dans un homme qu'il regardait comme son disciple, et qui s'était toujours fait gloire de l'être.

Enfin, dans les célèbres conférences d'Issy,

vers le commencement de 1695, ce prélat, réuni avec M. de Châlons, M. Tronson, et M. de Fénélon, qui venait d'être nommé à l'archevêché de Cambrai, leur montra trente articles qu'il avait dressés et qu'il leur proposa de signer comme une barrière contre les nouveautés. Fénélon, malgré sa déférence pour Bossuet, voulut les lire, les discuter, proposa d'en changer quelques-uns et d'en ajouter quelques autres. M. Bossuet se rendit à cet avis, qui était celui des deux autres examinateurs, et les articles furent signés avec les changemens et les additions que Fénélon avait proposés (1).

M. de Meaux se vantait, dit-on alors sourdement, d'avoir fait faire à Fénélon une

---

(1) M. Bossuet a nié ce fait : mais M. de Fénélon, p. 114 de sa réponse à la relation du quiétisme, assure qu'il garde encore l'écrit des trente articles qu'on lui donna; que le 12, le 13, le 33 et le 34 n'y étaient pas; qu'il déclara, après avoir examiné ces trente articles, par une lettre aux deux prélats, qu'il les signerait *par déférence, contre sa persuasion*; mais que, si l'on y ajoutait quelque chose pour établir plus clairement l'amour désintéressé, et qu'on n'autorisât pas l'oraison passive sans la définir, il était prêt à signer de son sang.

Au bout de deux jours, ajoute Fénélon dans cette réponse, on me communiqua l'addition des quatre articles qu'on mit avec les trente, et je déclarai que j'étais prêt *à signer de mon sang.*

Voyez les remarques de M. Bossuet sur la réponse de Fénélon, nouvelle édition des œuvres de Bossuet, petit in-folio, p. 709, t. 4.

rétractation de ses erreurs, sous le prétexte spécieux d'une signature; et Fénélon se flattait d'avoir fait admettre à Bossuet sa doctrine sur le pur amour, par l'approbation que ce prélat avait donnée aux quatre articles ajoutés : résultat ordinaire des disputes sur ces matières, on demeure presque toujours dans son sentiment, et l'on croit y avoir amené les autres. La bonne intelligence cependant entre ces deux grands hommes ne parut point altérée, et M. de Meaux voulut absolument être le consécrateur de Fénélon dans la cérémonie qui s'en fit à Saint-Cyr.

Dans le courant de la même année, M. de Châlons, M. de Chartres et M. de Meaux publièrent des ordonnances contre le quiétisme, et condamnèrent les livres imprimés de madame Guyon. Cette dame, en attendant le jugement définitif de ces prélats, s'était retirée d'elle-même aux religieuses de sainte Marie de Meaux, afin d'être sous les yeux de M. Bossuet, et de répondre à toutes les questions qu'il lui voudrait faire. Il lui demanda de signer son mandement, et de rétracter les erreurs dont il y fesait mention; il la pressa même de faire d'autres aveux qui l'effrayèrent, et auxquels elle crut devoir se refuser : J'ai pu me tromper, lui dit-elle, dans le choix de mes expressions; mais je ne puis, sans trahir ma conscience,

avouer que j'ai prétendu enseigner les erreurs monstrueuses que vous me reprochez. M. de Meaux, après six mois de sollicitations pressantes, et convaincu enfin que les intentions de cette dame n'étaient pas aussi perverses qu'il l'avait craint, céda à la force de la vérité, et lui donna un certificat dans lequel il déclara « qu'il était satisfait de sa con-
» duite ; qu'il lui continuait la participation
» des sacremens ; qu'il ne l'avait trouvée
» impliquée en aucune sorte dans les abo-
» minations de Molinos ou autres, condam-
» nées ailleurs, et enfin qu'il n'avait point
» entendu la comprendre dans la mention
» qu'il avait faite de ces abominations dans
» son ordonnance (1) ».

(1) Voyez la réponse à la relation du quiétisme, par M. de Cambrai, les remarques de M. Bossuet sur cette réponse, et le procès-verbal qui contient et cette attestation, et les rétractations qui l'ont précédée dans la relation du quiétisme, par M. de Meaux. (Œuvres de Bossuet, nouvelle édition, petit in-folio, p. 676.)

L'attestation porte, dit M. de Meaux : Je l'ai reçue *aux sacremens*, au moyen des actes qu'elle avait signés devant moi. Or, ce qu'elle avait signé c'était, comme l'avoue M. de Cambrai, la formelle condamnation de ses livres, comme contenant une mauvaise doctrine, et *toutes* ou les principales propositions réprouvées dans les articles d'Issy.

S'il y avait quelques erreurs singulièrement pernicieuses dans la doctrine, c'était la suppression des demandes et des actions de grâces : or, j'avais pourvu à ce point, ajoute Bossuet, en lui prescrivant, dans l'acte qu'elle souscrivait, de faire au temps convenable les demandes et autres actes de cette sorte,

Les religieuses où elle avait demeuré lui donnèrent un autre certificat par lequel elles déclarèrent que cette dame ne leur avait donné, pendant son séjour dans leur maison, aucun sujet de trouble ni de peine, mais bien de grande édification; et qu'elles avaient remarqué dans toute sa conduite, dans toutes ses paroles, une grande régularité, simplicité, sincérité, humilité, mortification, douceur et patience chrétienne, une vraie dévotion et estime de tout ce qui est de la foi, sur-tout au mystère de l'incarnation et de la sainte enfance de Jesus.

Deux actes si authentiques, après un examen si rigoureux et tant de soin pour la faire trouver coupable, déplurent infiniment, et on ne sait pourquoi, à madame de Maintenon. M. de Meaux, en arrivant à la cour, fut bien étonné de s'entendre dire par elle

---

comme essentiels à la piété, et expressément commandés de Dieu, sans que personne puisse s'en dispenser sous prétexte d'autres actes plus parfaits, ou éminens, ni autres prétextes quels qu'ils soient. Ainsi signé dans l'original, BÉNIGNE, év. de Meaux, M. B. DE LA MOTHE-GUYON, en date du premier juillet 1695.

De plus, elle s'était soumise à la défense que lui fit M. de Meaux d'écrire, enseigner, dogmatiser dans l'église, ou de répandre ses écrits imprimés ou manuscrits, ou de conduire les ames dans les voies de l'oraison ou autrement. L'attestation porte aussi d'après les déclarations : Je ne l'ai point trouvée impliquée ni entendu la comprendre dans la mention que j'ai faite des abominations de Molinos, dans mon ordonnance du 5 avril 1697. *Ibid.* p. 677.

que son attestation ferait un effet contraire à ce qu'on s'était proposé, qui était de détromper les personnes prévenues en faveur de madame Guyon. Il nous semble cependant que si on l'avait éloignée alors de Paris, quoique humble et docile comme elle le paraissait, on n'en eût eu peut-être rien à appréhender, tout était fini, et qu'on n'y aurait plus pensé non plus qu'à ses ouvrages.

Frappé des reproches et du mécontentement de madame de Maintenon, M. Bossuet se hâta de retourner à Meaux pour retirer son attestation. Madame Guyon, fatiguée de tout ce tracas, et se voyant en liberté, en avait profité pour revenir à Paris, où elle croyait pouvoir vivre oubliée, et n'avoir plus à penser qu'à sa propre sanctification: mais tant de ressorts furent mis en œuvre, qu'elle fut bientôt arrêtée et mise au château de Vincennes, vers la fin de l'année 1695.

Fénélon, touché de ses malheurs, ne s'en plaignait pas, et ne fesait même aucunes démarches pour les adoucir; il souffrait en silence, et se flattait que madame Guyon, en perdant la liberté, ne perdrait pas cette paix du cœur qui allège le poids des plus lourdes chaînes. On ne lui savait cependant aucun gré de sa modération; on traitait même d'entêtement sa résistance à ne point la condamner d'une manière aussi vive que

quelques-uns de ses confrères. On se proposa enfin de l'y forcer en quelque sorte, mais avec adresse et par insinuation plutôt que par violence, car on avait affaire au plus doux des hommes et en même-temps au plus ferme dans tout ce qui regardait l'honneur, la probité et la religion. Bossuet était sans doute incapable de lui rien demander de contraire : mais il le croyait dans l'erreur, il voulait le détromper; il voulait peut-être même encore alors l'engager à une démarche qu'il pouvait, qu'il devait faire selon lui, selon beaucoup d'autres personnes éclairées, et qui aurait ramené les esprits prévenus et persuadés qu'il ne refusait de parler que parce qu'il tenait secrètement aux opinions qu'il s'agissait de proscrire: il lui manda donc qu'il fesait un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et réprimer l'illusion, et le pria de l'approuver. M. de Cambrai se réjouit d'un dessein si utile, et s'offrit d'y travailler de concert avec lui. Voici la lettre de M. de Meaux; elle est datée du 15 mai 1695.

« Je vous suis uni dans le fond avec l'inclination et le respect que Dieu sait. Je crois pourtant ressentir un je ne sais quoi qui nous sépare encore un peu, cela m'est insupportable. Mon livre nous aidera à entrer dans la pensée l'un de l'autre : je serai en repos quand je serai uni avec vous

» par l'esprit autant que je le suis par le
» cœur. »

Cette lettre rassura M. de Cambrai contre les défiances qu'on s'efforçait de lui inspirer. Ne nous livrons ni à l'inquiétude ni aux soupçons, répondait-il à ses amis alarmés; conservons jusqu'à l'extrémité cette simplicité dans laquelle il est si consolant de vivre et de mourir : *Moriamur in simplicitate nostra*. Ces paroles lui étaient familières, et il les répétait souvent pour repousser les agitations de la crainte et se rétablir dans ce calme intérieur dont il ne sortait presque jamais. Il ne put cependant se défendre d'une sorte de surprise quand M. de Meaux lui envoya son instruction manuscrite sur les états d'oraison; il y trouva nombre de passages tirés des livres de madame Guyon, auxquels on donnait le sens le plus affreux : on supposait à cette dame un système lié dans toutes ses parties, dont « le dessein évident était d'éta-
» blir une indifférence brutale pour le salut
» et pour la damnation, pour le vice et pour
» la vertu, un oubli de Jesus-Christ et de
» tous ses mystères, une indifférence et une
» quiétude impie. »

M. de Meaux voyait sans doute tout cela dans les œuvres qu'il condamnait; et il faut avouer que les expressions hyperboliques, ces suppositions quelquefois impossibles que l'imagination, bien plus peut-être que

l'amour, fesait faire à madame Guyon, prêtaient à la censure de quiconque les examinait avec rigueur. M. de Cambrai en convenait lui-même : mais il prétendait aussi qu'il fallait les interpréter avec moins de sévérité, et ne pas condamner dans elle ce qui édifiait, ou du moins ce qu'on tolérait, sans rien dire, dans tant d'autres auteurs ascétiques; mais il croyait trop bien connaître l'innocence de cette dame, la droiture de son cœur et la pureté de ses intentions, pour lui prêter un dessein évident d'établir un système qui fait horreur; mais il demandait comment on conciliait des imputations si graves, si atroces, avec le certificat de catholicité qu'on lui avait donné, avec l'usage des sacremens qu'on lui avait laissé. Aussi refusa-t-il avec une fermeté inébranlable de donner son approbation au livre de M. de Meaux; et plutôt que de faire une action qu'il regardait comme indigne de son caractère, il résolut de s'exposer à l'exil et à la disgrace qu'il prévît dès ce moment.

En effet, madame de Maintenon paraissait très-lasse de cette affaire que le roi croyait finie, et qui se renouvellait et devenait de plus en plus sérieuse par la trop grande attention qu'on y donnait; elle s'en prenait à Fénélon, qui n'attaquait point, qui ne disait pas un mot pour la défense de madame Guyon, qui croyait même devoir l'abandonner, quoi-

qu'il

qu'il se le reprochât souvent, et qu'il craignît de suivre en cela les vues d'une prudence trop humaine. Plus il cherchait le repos, plus il s'étudiait à éviter jusqu'au moindre embarras, et plus il se trouvait entraîné et comme forcé de se mêler dans une dispute dont il pressentait les suites éclatantes et funestes : il consulta donc M. de Noailles, devenu archevêque de Paris, M. de Chartres et M. Tronson ; ils convinrent qu'il ne devait pas donner cette approbation, et M. de Noailles se chargea d'en convaincre madame de Maintenon (1), M. de Meaux fut choqué de ce refus : il s'en plaignit hautement, et publia que c'était rompre toute union dans l'épiscopat que de ne point approuver son ouvrage. *Jusqu'à ce moment nous pensons que Bossuet*

---

(1) M. de Noailles a nié ce fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Paris et M. de Chartres ont approuvé cette instruction de M. Bossuet.

M. de Cambrai, dans sa réponse à la relation du quiétisme, p. 166, dit qu'il fit un mémoire pour exposer les raisons qui l'empêchaient d'approuver le livre de M. de Meaux, qu'il le montra à M. l'archevêque de Paris, à M. l'évêque de Chartres, et à M. Tronson : ils furent, dit-il, tous trois persuadés des raisons que le mémoire contient ; et M. l'archevêque de Paris me rendit un service que je ne dois pas oublier, car il se chargea de lire mon mémoire et d'en représenter les raisons à une personne à qui je craignais infiniment de déplaire. Est-il vraisemblable que M. de Cambrai eût avancé ce fait du vivant de ces trois témoins si respectables, et qu'ils ne l'aient pas désavoué et confondu sur le champ ?

avait conservé un grand fonds d'attachement pour Fénélon, et nous ne trouvons aucune preuve que des passions indignes d'un si grand homme l'aient poussé à tout ce qu'il a fait contre lui. La querelle s'engagea vivement alors : M. de Cambrai, malgré sa douceur, était subtil, très-pressant; et M. de Meaux, malgré ses lumières, était quelquefois étonné, et peut-être embarrassé de ses objections. Son zèle s'enflamma, son imagination grossit peut-être le danger qu'il croyait et que croyaient voir, comme lui, beaucoup de saints et savans personnages. Fénélon, chef de parti avec tant de piété, d'esprit et d'aménité, était à ses yeux très-capable d'accréditer une erreur et de lui attirer un grand nombre de partisans; l'église était en péril, il fallait tout braver, oublier toutes considérations pour la défendre.

M. de Cambrai, dont on voulait rendre la foi suspecte, et qui s'alarmait de son côté de l'espèce de ridicule qu'on allait répandre selon lui sur la vraie piété, sur cette prière du cœur, sur ce culte intérieur et profond que Dieu demande de nous, crut qu'il était temps et qu'il ne pouvait plus se dispenser de parler. Il projeta donc, de l'avis de M. l'archevêque de Paris et de M. l'évêque de Chartres, de donner un livre au public pour faire connaître sa doctrine et venger celle des ascétiques, qu'il croyait injustement attaquée; et attendu

la chaleur que M. de Meaux commençait à *mettre* dans cette affaire, ils lui conseillèrent tous deux de ne lui rien communiquer de son dessein.

Les trente-quatre articles vus et approuvés dans les conférences d'Issy servirent de base à ce trop fameux ouvrage ; on y exposait d'abord les sentimens des saints dans une proposition générale; on joignait ensuite à chaque article les autorités des pères, des saints et des docteurs, qui favorisaient les maximes qu'on avait établies. M. de Cambrai avait une si grande facilité, ces objets lui étaient si familiers, et il avait déjà tant consulté, tant lu, tant rassemblé de matériaux, qu'il eut bientôt fini *la tâche qu'il s'était imposée*. Il donna son livre à examiner à M. l'archevêque de Paris, qui le lut avec M. de Beaufort, l'un de ses théologiens, et qui le rendit au bout de trois semaines, en montrant tous les endroits qu'il croyait devoir être retouchés. M. de Cambrai les corrigea en sa présence; et M. de Paris en fut si édifié, qu'il dit tout de suite à M. le duc de Chevreuse qu'il ne trouvait qu'un défaut à M. de Cambrai, qui était d'*être trop docile* (1). Il desira cepen-

(1) M. de Fénélon reçut des éloges; mais M. de Noailles et les autres personnes citées, ont toujours nié avoir approuvé l'ouvrage sans restriction.

dant qu'on le communiquât encore à quelque habile théologien ; et il fut donné à examiner à M. Pyrot, docteur de Sorbonne, et très-dévoué à M. de Meaux. Ce docteur lut l'ouvrage avec M. de Cambrai, et, après un examen rigoureux, déclara qu'il était *tout d'or ;* ce furent ses propres paroles.

M. de Paris desira néanmoins qu'il ne parût qu'après celui de M. de Meaux. Fénélon le lui promit ; il donna son manuscrit à l'imprimeur, et en partant pour son diocèse, recommanda à ses amis de ne le publier que du consentement de M. de Paris.

M. de Meaux apprit que le livre était sous presse, et menaça d'en arrêter l'impression. Plût à Dieu qu'il eût exécuté cette menace ! il aurait mieux servi Fénélon que ses amis les plus zélés. Ceux-ci, malgré les lettres expresses de ce prélat, allèrent trouver M. l'archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du livre : malheureusement encore il ne s'y opposa pas et l'ouvrage parut avant celui de Bossuet, contre la volonté de l'auteur.

Tout fut mis en usage pour soulever les esprits, on alarma les ames simples et pieuses sur le danger de l'illusion ; on excita la dérision des profanes en renouvelant les plaisanteries et les calomnies contre madame Guyon. Les prélats les plus accrédités à la cour déclamèrent contre Fénélon. Les enne-

mis de MM. les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse espérèrent qu'ils seraint envelop-pés dans la disgrace de leur ami, et crièrent encore plus haut. Tout concourut à la fois à grossir l'orage, dit M. de Ramsai, auteur qui a long-temps vécu avec M. de Cambrai, et dont nous avons extrait et copié presque tout ce que nous rapportons de cette grande affaire : science, ignorance, piété, politique, insinuation, dispute, crédulité, incrédulité même, on se servit de tout.

Ces bruits parvinrent aux oreilles du roi. On a dit et écrit que M. de Meaux alla le trouver, et lui demanda pardon de n'avoir pas plutôt révélé le fanatisme de son confrère. Ce prélat n'a jamais désavoué ce fait, quoique Fénélon le lui ait reproché.

M. de Cambrai revint de son diocèse, et, voyant le déchainement général, crut devoir s'assurer de M. de Paris, qui se trouvait dans une sorte d'obligation de soutenir la doctrine du livre des Maximes des Saints. Il lui proposa d'en recommencer l'examen avec M. Tronson et M. Pyrot. Le roi approuva cette résolution, aussi bien que madame de Maintenon, qui joua un grand rôle dans cette querelle, et qui s'était bien réfroidie pour Fénélon. Cet examen ne se fit cependant pas. M. de Meaux tira les conséquences les plus affreuses des principes de M. de Cambrai, et dit hautement que ses

sentimens cachés étaient pires que ceux de son livre. Ces discours, dans la bouche d'un évêque distingué par sa capacité et par son âge, qu'on regardait déjà comme un père de l'église, firent une impression bien fâcheuse et presque universelle. M. de Paris en fut ébranlé et écrivit à M. de Cambrai la lettre suivante.

Ce vendredi, 29 mars 1697.

« Je ne vous dis pas de vous livrer entiè-
» rement à M. de Meaux, mais seulement
» de faire usage de ses remarques. Je ferai
» tant que je pourrai le personnage de
» médiateur : mais il faut que vous m'ai-
» diez pour cela et que vous en fassiez plus
» que dans un autre temps, parce que vous
» n'avez pas présentement affaire seulement
» à M. de Meaux, mais au public, mais
» à une foule inconcevable de docteurs,
» de prêtres, de religieux, et de gens de
» toute espèce et de toute condition.

» Je suspendrai mon jugement tant que
» je pourrai : mais je ne puis vous promet-
» tre de le faire entièrement, non pas à
» cause du déchaînement, mais parce que
» j'ai trouvé des choses changées ou ajou-
» tées dans votre livre que je n'avais point
» vues dans votre manuscrit que vous m'a-
» vez communiqué, comme le *trouble in-*

„ *volontaire ;* et encore parceque les nou-
„ velles réflexions que j'ai faites depuis la
„ publication de votre livre, que certaine-
„ ment je desirais revoir encore, m'y ont
„ fait trouver des endroits trop durs. Mais
„ rien ne m'empêchera de chercher avec
„ empressement les moyens de justifier
„ votre doctrine : Dieu m'est témoin de la
„ douleur que je sens de l'avoir soupçonnée,
„ et du desir que j'ai de pouvoir détruire
„ cette impression. „

Ces mots *trouble involontaire* étaient, à ce qu'assure M. de Cambrai, la seule chose ajoutée à son ouvrage depuis que M. de Paris en avait paru content. Dans le manuscrit qu'on lui avait *communiqué ils étaient* en marge, *pour marquer une petite* addition que l'on *conseillait à M.* de Cambrai de faire en cet endroit-là, *par* une plus grande précaution. L'imprimeur à l'insu de l'auteur qui était absent, les transposa de la marge dans le corps du livre : ce prélat le déclara dès le commencement de la dispute, et le confirma encore dans son testament. Mais on ne lui passait rien ; on examinait tout avec une attention qui venait sans doute en grande partie et du zèle pour la vraie et solide piété, et de la crainte que les opinions de M. de Cambrai, présentées avec tant de grâces et revêtues de couleurs si séduisantes, n'entraînassent beaucoup de fidèles dans des

voies qui paraissaient à ses antagonistes détournées et souvent très-contraires à la simplicité de l'évangile.

Les intentions de Fénélon étaient certainement droites et pures; il ne croyait défendre que la piété intérieure, et ce que les mystiques appellent l'oraison de silence, ou l'oraison du cœur : il voulait établir, sur la ruine de nos penchans, l'empire et le règne du pur amour. Ne pourrions-nous pas aimer le créateur, disait-il, comme nous prétendons, comme nous nous vantons d'aimer la créature? La facilité qu'il avait à rendre ses idées et à les dépouiller de tout embarras, de toute ambiguïté, son ardeur pour Dieu, son zèle pour lui former de vrais adorateurs, lui persuadèrent qu'il pourrait aussi facilement expliquer les sentimens que nous éprouvons, tout mobiles, tout fugitifs, tout imperceptibles qu'ils sont quelquefois dans les ames même les plus parfaites; et lui, qui était si simple, qui allait à Dieu par une voie si franche et si droite, se jeta par degrés dans des routes pleines d'obscurités et de mystères : Car quoi de plus caché, quoi de plus inexplicable en quelque sorte, que les opérations de la grâce, que les traits de lumière, que les touches secrètes de l'amour divin? On se sent éclairé, animé, fortifié : il ne faut alors ni résistance ni inaction; il faut craindre autant de contrarier ce

souffle puissant, que de ne pas le seconder par nos propres efforts. Mais comment et pourquoi? Contentons-nous de suivre avec humilité et avec reconnaissance ces mouvemens saints et subits : avouons qu'ils viennent de Dieu, qu'ils nous portent à Dieu, et n'examinons que la nécessité et les moyens d'y être fidèles.

Il est sans doute des ames privilégiées ; il est des voies extraordinaires, mais elles ne sont pas communes : et si les conseils sont nécessaires pour s'y préserver de l'illusion, c'est plutôt dans le secret que dans des livres qu'il faut les donner ; les profanes qui sont toujours le grand nombre, en abusent et prennent occasion de *blasphémer ce qu'ils n'entendent pas*. Qu'il eût été à souhaiter que M. de Cambrai abandonnât cette dispute malheureuse, et prévînt ainsi la condamnation qui la suivit et l'éclat dont elle fut la triste occasion ! Mais on le poussa peut-être trop, en exigeant une adhésion à l'ordonnance de M. de Meaux ; ce qui lui paraissait impossible, parce qu'en avouant que madame Guyon s'était trompée, il ne pouvait convenir qu'elle eût voulu tromper, et établir un système qu'il était persuadé que cette dame détestait. On lui demanda encore plus dans la suite, et il ne s'agissait de rien moins que d'un désaveu formel, que d'une rétractation positive des erreurs qu'on

croyait voir dans le livre des Maximes des Saints, et qu'il soutenait qu'on ne voyait que parce qu'on ne voulait pas entendre ses explications. Madame de Maintenon n'était pas moins ardente que les prélats à poursuivre cette rétractation. Elle avait eu beaucoup de confiance dans M. de Fénélon ; elle avait goûté madame Guyon, dont les manières, dont l'esprit et l'imagination avaient effectivement quelque chose de séduisant : mais, dès qu'on se fut soulevé contre ses ouvrages, elle consulta des hommes en réputation de science et de piété, à qui elle envoya *le Moyen court* et *le Cantique des cantiques*, en les priant de les examiner et de lui dire franchement ce qu'ils en pensaient. C'étaient M. Tronson, M. Joli, M. Tiberge, M. Brisacier, et le P. Bourdaloue. M. Joli était supérieur de la congrégation de la mission de Saint Lazare ; MM. Tiberge et Brisacier, directeurs du séminaire des missions étrangères ; et M. Tronson, supérieur de celui de Saint Sulpice. Tous unanimement lui répondirent que ces ouvrages étaient dangereux et renfermaient une doctrine suspecte, moins propre à entretenir la piété qu'à jeter dans l'illusion. La lettre du P. Bourdaloue est la plus longue, la plus détaillée, et mérite d'être rapportée. Nous ajoutons ensuite une lettre de madame de Maintenon elle-même,

où elle rend compte à une dame de Saint-Cyr de cette démarche.

Lettre du P. Bourdaloue à madame de Maintenon (1).

Paris, ce 10 juillet.

J'ai lu, madame, et relu avec toute l'attention dont je suis capable, le petit livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; et puisque vous m'ordonnez de vous dire ma pensée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la personne qui l'a composé a eu une bonne intention; mais, autant que j'en puis juger, son zèle n'a pas été selon la science, comme il aurait pourtant dû l'être dans une matière aussi importante que celle-ci : car il m'a paru que ce livre n'avait rien de solide ni qui fût fondé sur les véritables principes de la religion; au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus, et qui vont à détourner les ames de la voie d'oraison que Jesus-Christ nous a enseignée et que l'écriture nous recommande expressément; à les en détourner, dis-je, jusqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'oraison que Jesus-Christ nous a prescrite,

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, t. 3, p. 163 et suivantes.

est de faire à Dieu plusieurs demandes particulières pour obtenir de lui, soit comme pécheurs, soit comme justes, les différentes grâces du salut dont nous avons besoin : l'oraison que l'écriture nous recommande en mille endroits, est de méditer la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de son divin service, de nous imprimer une crainte respectueuse de ses jugemens, de nous occuper du souvenir de ses miséricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repasser devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en sa présence nos obligations et nos devoirs, etc. Ainsi priait David, l'homme selon le cœur de Dieu; et ainsi l'ont pratiqué les saints de tous les siècles. Or la méthode d'oraison commune dans le livre dont il s'agit, est de retrancher tout cela, non seulement comme inutile, mais comme imparfait, comme opposé à l'unité et à la simplicité de Dieu, et même comme quelque chose de nuisible à l'ame, eu égard à l'état où l'on suppose qu'elle se met quand il lui plaît de se réduire à ce simple acte de foi, par lequel elle envisage Dieu dans elle-même sous la plus abstraite de toutes les idées, se bornant là, et sans autre effort ni préparation, attendant que Dieu fasse tout le reste : méthode encore un coup pleine d'illusion, qui roule sur ce principe mal

entendu, dont le quiétiste abuse ; à savoir que la perfection de l'ame dans l'oraison est qu'elle se dépouille de ses propres opérations surnaturelles, saintes, méritoires et procédantes de l'esprit de Dieu, telles que sont celles dont je viens de faire le dénombrement : car quelle perfection peut-il y avoir à se dépouiller des plus excellens actes des vertus chrétiennes, dans lesquelles, selon Jesus-Christ, et selon tous les livres sacrés, consistent le mérite et la sainteté de l'oraison même ? Cependant c'est à ce prétendu dépouillement, et j'ose dire à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine du *Moyen court*. Je sais bien que Dieu, dans l'état et dans le moment de l'actuelle contemplation, peut se communiquer à l'ame d'une manière très-forte qui fasse cesser en elle soudainement tous les actes particuliers quoique bons et saints, parce qu'il tient alors les puissances de l'ame comme liées et fixées à un seul objet, en sorte que l'ame n'est pas libre et qu'elle souffre l'impression de Dieu plutôt qu'elle n'agit. Je sais, dis-je, que cela arrive : car à Dieu ne plaise que je veuille ici combattre la grâce et le don de la contemplation infuse ! Mais que l'ame, de son chef, prévenant cet état et ce moment de contemplation, affecte elle-même de suspendre dans l'oraison les plus saintes opérations pour s'en tenir au seul

acte de foi, et que, par son choix, elle se détermine à sortir de la voie sûre que Jesus-Christ lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne couviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en use ainsi et ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu et laisser agir Dieu en elle; et moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser agir Dieu en elle qu'en fesant elle-même fidèlement ce que Jesus-Christ lui a appris dans l'oraison dominicale, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu; et j'ajoute que, si jamais l'ame avait droit d'espérer que Dieu l'élevât à la contemplation, ce serait dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouverait solidement occupée du saint exercice de la méditation. Quoi qu'il en soit, se faire, selon le *Moyen court*, une méthode et une pratique de retrancher de l'oraison ce que Jesus-Christ y a mis et ce que les saints ont conçu de meilleur et de plus agréable à Dieu, les demandes, les remercîmens, les offres de soi-même, les desirs, les résolutions, les actes de résignation et de componction, pour s'arrêter à une foi nue qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'évangile, ni aucun mystère de Jesus-Christ, ni

aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, sinon précisément Dieu; proposer indifféremment cette méthode d'oraison à toutes sortes de personnes, sans en excepter les plus imparfaites; préférer cette méthode d'oraison à celle que Jesus-Christ a enseignée à ses apôtres, et, par eux, à toute son église; prétendre que cette méthode d'oraison est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à acquérir les vertus, à corriger les vices, plus proportionnée aux esprits grossiers et ignorans, plus facile pour eux à pratiquer que l'oraison commune de méditation et d'affection; quitter pour cette méthode d'oraison la lecture, les prières vocales, le soin d'examiner sa conscience; substituer même cette méthode d'oraison aux dispositions les plus essentielles du sacrement de pénitence, jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition, sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés: toutes ces choses, dis-je, me paraissent autant d'erreurs dangereuses dont le *Moyen court* est rempli. Il me faudrait un volume entier pour vous le faire remarquer suivant l'ordre des chapitres: j'en ai fait l'extrait, que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr, aussi-bien que le sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matière. Cependant, comme j'ai découvert que ce *Moyen court* n'était qu'une répéti-

tion d'un autre ouvrage intitulé, *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, qui parut il y a environ vingt ans, et dont l'auteur était un prêtre de Marseille, nommé Malaval, je vous envoie la traduction française de la réfutation qui s'en fit alors par un célèbre prédicateur nommé le P. Segnery, qui vit encore, et qui a le premier combattu la secte de Molinos. Mais je ne puis, en finissant, m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de livres, et de ce que, par une providence particulière, vous ne leur avez donné nulle approbation; car, dans le mouvement où sont les esprits, quels progrès cette méthode d'oraison ne ferait-elle pas parmi les dévots sur-tout à la cour, si elle y était encore appuyée de votre crédit! Dieu m'est témoin que je n'abonde point en mon sens, et que j'ai même la consolation que ce que je connais dans le monde de gens habiles, distingués par leur savoir et par leur piété, en jugent comme moi. Ce qui serait à souhaiter dans le siècle où nous sommes, ce serait qu'on parlât peu de ces matières, et que les ames mêmes qui pourraient être véritablement dans l'oraison de contemplation ne s'en expliquassent jamais entr'elles, et encore même rarement avec leurs pères spirituels.

C'est ce que j'ai observé à l'égard de cer-

taines personnes qui se sont adressées à moi pour leur conduite, et à qui j'ai donné pour première règle de n'avoir, sur le chapitre de leur oraison, nulle communication avec d'autres dévotes, sous quelque prétexte que ce soit, pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'ensuivre de ces confidences. Voilà, madame, toutes mes pensées, que je vous confie, et qui ne seront peut-être pas bien éloignées des vôtres. Cependant, je suis avec tout le zèle que vous savez, et avec tout le respect que je dois......

Comme j'achevais ces remarques, j'ai reçu, madame, le petit billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous demande bien pardon de ne vous avoir pas renvoyé plutôt le livre qu'on m'avait apporté de votre part. Il est vrai qu'ayant eu depuis ce temps-là trois sermons à faire, à peine ai-je pu trouver le temps de le lire attentivement et à loisir. Mais je ne prétends pas, madame, me justifier par-là auprès de vous; et j'aime bien mieux vous remercier de la manière obligeante avec laquelle vous voulez bien vous intéresser à ma santé, qui assurément vous est fort acquise.

Lettre de madame de Maintenon à une dame de Saint-Cyr (1).

Vous savez, ma chère fille, ce qui a donné entrée à madame Guyon chez vous, et vous savez aussi les suites de son commerce. J'ignorais entièrement combien cette femme était dangereuse : cependant c'était une imprudence à moi de laisser entrer chez vous une personne dont je n'avais pas bien examiné la conduite. Que ma faute vous instruise : soyez plus circonspecte que moi ; vous avez vu la peine que votre évêque a eue à détruire ici ses maximes, et à supprimer ses livres et ses écrits. Il me paraît qu'il suffisait pour vous qu'il les désapprouvât, et vous devez vous en tenir toujours à la décision de vos supérieurs. Je n'aurais pas voulu faire d'autre consultation, s'il n'y avait eu que l'intérêt de votre maison : mais le bruit que cette affaire fesait à Paris et à la cour, me fit croire que le roi en aurait connaissance, et ne manquerait pas de m'en parler ; c'est ce qui m'obligea de consulter pour être en état de répondre au roi. Je choisis pour cela M. l'évêque de Meaux, M. l'évêque de Châlons, M. Jolly, le P. Bourdaloue, M. Tronson, et nos chers amis

(1) Mémoires de la Beaumelle, tom. 6, p. 208.

MM. Tiberge et Brisacier. Si j'avais su quelque chose de meilleur, je m'y serais adressée. Je les priai par écrit de me mander leur sentiment sur les livres et sur les manuscrits qui contenaient cette illusion qu'on nomme quiétisme. Vous avez leurs réponses. Celle de M. de Meaux n'y est point, parce que je le consultai de vive voix : il fut de même avis que les autres ; et ce qu'il écrivit depuis le prouve bien. Le roi me parla, comme je l'avais prévu ; et ceux qui l'avaient informé des premiers bruits du quiétisme voulurent en accuser les gens de la cour qu'il considère le plus, et avec lesquels j'ai le plus de commerce. Ils connaissaient en effet madame Guyon et l'estimaient : mais dès qu'ils la virent soupçonnée d'une mauvaise doctrine, ils voulurent consulter ses livres, et consultèrent en effet divers docteurs et prélats. Cette docilité me confirma dans l'estime que j'avais pour eux. L'abbé de Fénélon se joignit à M. de Châlons et à M. de Meaux ; et tous ensemble examinèrent à Issy, huit mois durant, les livres, les manuscrits, les maximes et la vie de madame Guyon. Ces assemblées commençaient par la prière, et finissaient par elle : on n'y portait aucune passion ; on ne cherchait que la vérité ; on travaillait ensemble, on travaillait séparément ; on conférait sans précipitation et sans préjugé. Pendant ce

temps-là, M. l'archevêque de Paris condamna les livres de madame Guyon : nos examinateurs approuvèrent cette censure. Enfin, après les huit mois accomplis, après beaucoup de prières et de sacrifices offerts, ils signèrent tous quatre la condamnation des propositions ; ils firent ensuite ces mêmes condamnations dans leurs diocèses. Que cette expérience vous mette sur vos gardes pour ne pas donner entrée chez vous aux nouveautés. Les livres, les confesseurs, les écrits donnés mystérieusement, sont les moyens dont le mensonge se sert pour troubler la paix de la conscience. Les filles en sont très-susceptibles : gardez les vôtres avec une vigilance qui aille jusqu'à la défiance, et demeurez dans votre piété simple. Soyez soumises à vos supérieurs ; ne soyez point curieuses : nous sommes ignorantes ; mais il n'importe, puisque nous n'avons qu'à nous laisser conduire. Dieu ne nous demandera point si nous avons beaucoup su, mais si nous avons beaucoup fait.

Ce ne fut donc pas par les motifs qu'on a cherché à prêter gratuitement à madame de Maintenon, ce ne fut pas pour se venger du défaut de complaisance de Fénélon dans certaines circonstances, et lorsqu'elle voulut, dit-on, rendre public son mariage, qu'elle se déclara contre lui : elle ne se

rendit qu'aux avis de M. de Meaux, de M. de Paris, de M. de Chartres, et de beaucoup d'autres personnes éclairées.

Que ne fit-elle pas auparavant, pour ramener M. l'archevêque de Cambrai! Que de conférences! que d'examens! que de sollicitations! Tout fut inutile : ce prélat, ne consultant que son cœur désintéressé, ne voyait aucune des conséquences qu'on tirait, et de la doctrine de madame Guyon, et de plusieurs propositions de son livre. Plus on les contredisait, plus son esprit fécond en ressources trouvait de moyens de les défendre, et, à ce qu'il pensait, de les justifier. Bossuet, de son côté, affligé d'abord de cette résistance, irrité peut-être de n'avoir pu la vaincre, l'attaqua enfin avec toute la force et la vigueur de son caractère. Fénélon répondit avec plus de modération, mais non avec moins d'assurance; il écrivit à cette occasion, et même avant la publication de son livre, une lettre à madame de Maintenon, qui expose et sa douleur de n'être pas d'accord avec Bossuet, et les raisons qui l'en empêchaient.

LETTRE *de M. de Fénélon à madame de Maintenon* (1),

Quand M. de Meaux, madame, m'a proposé d'approuver son livre, je lui ai témoigné avec attendrissement que je serais ravi de donner cette marque publique de la conformité de mes sentimens avec un prélat que j'ai regardé depuis ma jeunesse comme mon maître dans la science de la religion : je lui ai même offert d'aller à Germini, pour dresser de concert avec lui mon approbation.

J'ai dit en même-temps à MM. de Paris et de Chartres, et à M. Tronson, que je ne voyais absolument aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux et moi sur le fond de la doctrine, mais que, s'il voulait attaquer personnellement dans son livre madame Guyon, je ne pourrais pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré il y a six mois. M. de Meaux vient de me donner son livre à examiner : à l'ouverture des cahiers, j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle ; aussitôt j'ai averti MM. de Paris, de Chartres et M. Tronson, de l'embarras où M. l'évêque de Meaux me mettait.

On n'a pas manqué de me dire que je

(1) Recueil des lettres de madame de Maintenon, tom. 5, p. 144.

pouvais condamner les livres de madame Guyon sans diffamer sa personne et sans me faire aucun tort : mais je conjure ceux qui parlent ainsi de peser devant Dieu les raisons qne je vais leur représenter. Les erreurs qu'on impute à madame Guyon ne sont point excusables par l'ignorance de son sexe : il n'est point de villageoise grossière qui n'eût d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enseigné. Il ne s'agit pas de quelques conséquences subtiles et éloignées qu'on pourrait contre son intention tirer de ses principes spéculatifs et de quelques-unes de ses expressions : il s'agit de tout un dessein diabolique, qui est, dit-on, l'ame de tous ses livres ; *c'est un système monstrueux qui est lié dans toutes ses parties, et qui se soutient avec beaucoup d'art d'un bout à l'autre.* Ce ne sont point des conséquences obscures qui puissent avoir échappé à l'attention de l'auteur : au contraire, elles sont le formel et l'unique but de tout son système. Il est évident, dit-on, que madame Guyon n'a écrit que pour détruire comme une imperfection toute la foi explicite des attributs des personnes divines, des mystères de Jesus-Christ et de son humanité. Elle veut dispenser les chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique médiateur. Elle prétend éteindre dans les fidèles toute vie intérieure et toute oraison

réelle, en supprimant tous les actes distincts que Jesus-Christ et les apôtres ont commandés, et en réduisant pour toujours les ames à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement et tout mouvement de la volonté. Elle soutient que, quand on a fait d'abord un acte de foi et d'amour, cet acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie sans avoir jamais besoin d'être renouvellé; qu'on est toujours en Dieu sans penser à lui, et qu'il faut bien se garder de réitérer cet acte. Elle ne laisse aux chrétiens qu'une indifférence impie et brutale entre le vice et la vertu, entre la haine éternelle de Dieu et son amour éternel, pour lequel il est de foi que chacun de nous a été créé. Elle défend comme une infidélité toute résistance réelle aux tentations les plus abominables. Elle veut que l'on suppose que, dans un certain état de perfection où elle élève les ames, on n'a plus de concupiscence; qu'on est impeccable, infaillible, et jouissant de la même paix que les bienheureux; et qu'enfin tout ce qu'on fait sans réflexion, avec facilité et par la pente de son cœur, est fait passivement et par une pure inspiration. Cette inspiration, qu'elle attribue à elle et aux siens, n'est pas l'inspiration commune des justes : elle est prophétique; elle renferme une autorité apostolique au-dessus de toute loi écrite; elle établit une tradition secrète

sur

sur cette voie, qui renverse la tradition universelle de l'église.

Voilà ce qu'on dit. Je soutiens qu'il n'y a point d'ignorance assez grossière pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses. Cependant on assure que madame Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable spiritualité et pour la faire pratiquer, et que c'est là l'unique but de ses ouvrages. Otez-en cela, vous dit-on, vous ôtez tout; elle n'a pu penser autre chose. *L'abomination évidente de ses écrits rend donc évidemment sa personne abominable.* Je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses écrits. Pour moi, j'avoue que je ne comprends *rien à la* conduite de M. de Meaux : *d'un côté* il *s'enflamme avec indignation pour peu qu'on* révoque en doute l'évidence de ce système impie de madame Guyon ; mais de l'autre il la communie de sa propre main, il l'autorise dans l'usage continuel des sacremens, et il lui donne, quand elle part du couvent de Meaux, une attestation complète, sans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur (1),

(1) On a vu plus haut que madame de Guyon avait rétracté sa doctrine, et s'était soumise à la défense de répandre ses écrits, d'en faire de nouveaux, de parler même et d'enseigner sur ces matières.

Il est étonnant que M. de Fénélon paraisse ici ignorer cette circonstance.

D'où viennent d'un côté tant de rigueur, et de l'autre tant de relâchement ? Pour moi, si je croyais ce que croit M. de Meaux des livres de madame Guyon, et, par une conséquence nécessaire, de sa personne même, j'aurais cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience de lui faire avouer et rétracter formellement à la face de toute l'église les erreurs qu'elle aurait évidemment enseignées dans tous ses écrits.

Je croirais même que la puissance séculière devrait aller plus loin : car qu'y a-t-il de plus digne du feu qu'un monstre qui, sous une apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir et le fanatisme et l'impureté ; qui renverse la loi divine ; qui traite d'imperfections toutes les vertus ; qui tourne en épreuves et en perfections tous les vices ; qui ne laisse ni subordination ni règle dans la société des hommes ; qui, par le principe du secret, autorise toutes sortes d'hypocrisies et de mensonges ; enfin qui ne laisse aucun remède assuré contre tant de maux ? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. S'il est donc vrai que cette femme ait voulu manifestement établir ce système damnable, il fallait la brûler au lieu de la congédier, comme il est certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné la communion fréquemment et une attesta-

tion authentique sans qu'elle ait rétracté ses erreurs. Pour moi, je ne pourrais approuver le livre où M. de Meaux impute à cette femme un système si horrible dans toutes ses parties, sans me diffamer moi-même et sans lui faire une injustice irréparable. En voici la raison. Je l'ai vue souvent, tout le monde le sait; je l'ai estimée, je l'ai laissé estimer par des personnes illustres dont la réputation est chère à l'église, et qui avaient de la confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ses écrits : quoique je ne les aie pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai su assez pour devoir me défier d'elle et pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ses ennemis et ses examinateurs ne le sauraient faire; car elle était bien plus libre, bien plus dans son naturel, bien plus ouverte avec moi, dans des temps où elle n'avait rien à craindre. Je lui ai fait expliquer souvent ce qu'elle pensait sur les matières qu'on agite : je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage mystique dont elle se servait dans ses écrits; j'ai vu clairement en toute occasion qu'elle les entendait dans un sens très-innocent et très-catholique. J'ai voulu même suivre en détail et sa pratique et les conseils qu'elle donnait aux gens les plus ignorans et les moins précautionnés; jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes

infernales qu'on lui impute. Pourrais-je donc en conscience les lui imputer par mon approbation, et lui donner le dernier coup pour sa diffamation, après avoir vu de près si clairement son innocence ?

Que les autres qui ne connaissent que ses écrits les prennent dans un sens si rigoureux et les censurent, je les laisse faire ; je ne défends ni n'excuse ni sa personne ni ses écrits : n'est-ce pas beaucoup faire, sachant ce que je sais ? Pour moi, je dois, selon la justice, juger du sens de ses écrits par ses sentimens que je sais à fond, et non pas de ses sentimens par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je fesais autrement, j'acheverais de convaincre le public qu'elle mérite le feu. Voilà ma règle pour la justice et la vérité.

Venons à la bienséance. Je l'ai connue ; je n'ai pu ignorer ses écrits ; j'ai dû m'assurer de ses sentimens. Moi prêtre, moi précepteur des princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine, j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie tout au moins toléré l'évidence de ce système impie ; ce qui fait horreur et qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a donc roulé que sur cette abominable spiritualité dont on prétend qu'elle a rempli ses livres, et qui

est l'ame de tous ses discours. En reconnaissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus coupable que madame Guyot même. Ce qui paraîtra du premier coup-d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit, forcé de souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le système monstrueux qui est évident dans ses ouvrages et évident de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même à la tête du livre de M. de Meaux, où ce système est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume, donné contre ma conscience par une lâche politique, me rendrait à jamais infâme et indigne de mon ministère et de ma place. Voilà néanmoins ce que les personnes les plus sages et les plus affectionnées ont souhaité et préparé de loin : c'est donc pour assurer ma réputation, que l'on veut que je signe que mon amie mérite évidemment d'être brûlée avec ses écrits pour une spiritualité exécrable qui fait l'unique lien de notre amitié ! Mais encore comment est-ce que je m'expliquerai là-dessus ? Sera-ce librement, selon mes pensées, et dans un livre où je pourrai parler avec une pleine étendue ? Non : j'aurai l'air d'un homme muet et confondu ; on tiendra ma plume ; on me fera expliquer dans l'ouvrage d'autrui ; par une simple approbation j'avouerai que mon

amie est évidemment un monstre sur la terre, et que le venin de ses écrits ne peut être sorti que de son cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont pensé pour mon honneur. Hé ! si mes plus cruels ennemis voulaient me tendre un piège pour me prendre, n'est-ce pas là précisément ce qu'ils me devraient demander ? On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'église plus que mon amie et plus que moi-même ; comme s'il s'agissait de l'église dans une affaire où la doctrine est en sûreté, et où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, madame, je brûlerais mon amie de mes propres mains, et je me brûlerais moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'église en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs et d'opprobres, dont il s'agit ; personne ne la défend ni ne l'excuse : et l'on a toujours peur.

Après tout, lequel est le plus à propos, ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, et que je me reconnaisse ou le plus insensé des hommes pour n'avoir pas vu des infamies évidentes et exécrables, pour les avoir au moins tolérées ; ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les écrits et sur la personne de madame Guyon,

comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur théologique de ses expressions, ni la rigueur avec laquelle on examinerait le langage des mystiques dans la suite des temps, sur l'expérience de l'abus que quelques hypocrites en ont fait ? En vérité, lequel est le plus sage de ces deux partis ?

On ne cesse de dire tous les jours que les mystiques même les plus approuvés ont beaucoup exagéré : on soutient même que saint Clément et plusieurs autres des principaux pères ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs.

Pourquoi veut-on qu'une femme soit la seule qui n'ait pu exagérer ? Pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit tende à former un système qui fait frémir ? Si elle a pu exagérer innocemment, si j'ai connu à fond l'innocence de ses exagérations, si je sais ce qu'elle a voulu dire mieux que ses livres ne l'ont expliqué, si j'en suis convaincu par des preuves aussi décisives que les termes qu'on reprend dans ses livres sont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conscience et me diffamer avec elle ? Qu'on observe de près toute ma conduite : a-t-il été question du fond de la doctrine ? J'ai d'abord dit à M. de Meaux que je signerais de mon sang les trente-quatre propositions qui avaient été dressées, pourvu qu'il y

expliquât certaines choses. M. l'archevêque de Paris pressa très-fort M. de Meaux sur ces choses, qui lui parurent justes et nécessaires : M. de Meaux se rendit, et je n'hésitai pas un seul moment à signer. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon ministère avec ma personne en flétrissant madame Guyon avec ses écrits, on trouve en moi une résistance invincible : d'où vient cette différence de conduite ? Est-ce que j'ai été faible et timide quand j'ai signé les trente-quatre propositions ? on en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse maintenant d'approuver le livre de M. de Meaux par entêtement et avec un esprit de cabale ? on en peut juger par ma facilité à signer les trente-quatre propositions. Si j'étais entêté, je le serais bien plus du fond de la doctrine de madame Guyon, que de sa personne. Je ne pourrais même, dans mon entêtement le plus dangereux, me soucier de sa personne, qu'autant que je la croirais nécessaire pour l'avancement de la doctrine qui est l'objet de nos discussions. Tout ceci est assez évident par la conduite que j'ai tenue : on l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie ; je n'ai jamais dit un mot pour la justifier, ni pour l'excuser, ni pour adoucir son état. Pour le fond de la doctrine, cette doctrine sur la mysticité, je n'ai cessé d'écrire et de citer les

auteurs approuvés par l'église : ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer que M. de Meaux, qui voulait d'abord tout foudroyer, a été contraint d'admettre pied-à-pied des choses qu'il avait cent fois rejetées comme très-mauvaises. Ce n'est donc pas de la personne de madame Guyon dont j'ai été en peine, ni de ses écrits ; c'est du fond de la doctrine des saints, trop inconnue à la plupart des docteurs scholastiques.

Dès que la doctrine a été sauvée, sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vu tranquillement madame Guyon captive et flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'est que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conscience, ni me déshonorer en lui imputant des blasphèmes qui retombent inévitablement sur moi. Depuis que j'ai signé les trente-quatre propositions, j'ai déclaré, dans toutes les occasions qui se sont présentées naturellement, que je les avais signées, et que je ne croyais pas qu'il fût jamais permis d'aller au-delà de cette borne.

Ensuite j'ai montré à M. l'archevêque de Paris une explication très-ample et très-exacte de tout le système des voies intérieures, à la marge des trente-quatre propositions : ce prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur ni le moindre excès. M. Tronson,

à qui j'ai montré aussi cet ouvrage, n'y a rien repris.

Il y a environ six mois qu'une carmélite du faubourg Saint-Jacques me demanda des éclaircissemens sur cette matière : aussitôt je lui écrivis une grande lettre, que je fis examiner par M. de Meaux. Il me proposa seulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce prélat remarquait qu'on avait quelquefois mal employé. Je l'ôtai aussitôt, et j'ajoutai encore des explications pleines de préservatifs qu'il ne demandait pas. Le faubourg Saint-Jacques, d'où est sortie la plus implacable critique des mystiques, n'a pas eu un seul mot à dire contre ma lettre. M. Pyrot a dit hautement qu'elle pouvait servir de règle assurée de la doctrine sur ces matières : en effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont alarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. Je ne trouve pourtant pas que ce soit assez pour dissiper tous les vains ombrages, et je crois qu'il est nécessaire que je me déclare d'une manière encore plus authentique.

J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le système des voies intérieures, où je marque d'une part tout ce qui est conforme à la foi et fondé sur la tradition des saints, et de l'autre tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon

approbation au livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même-temps d'une façon encore plus forte et plus précise. L'ouvrage est déjà tout prêt : on ne doit pas craindre que j'y contredise M. l'évêque de Meaux, j'aimerais mieux mourir que de donner au public une scène si scandaleuse ; je ne parlerai de lui que pour le louer et que pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage quand il le verra avec le public.

D'ailleurs je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne : je vais le confier avec le dernier secret à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson. Dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections : ils seront les juges de ma doctrine, et on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé ; ainsi l'on ne doit pas en être en peine. J'aurais la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étais dans la nécessité de lui laisser ignorer mon ouvrage, dont il voudrait apparemment empêcher l'impression par rapport au sien. J'exhorterai dans cet ouvrage tous les mystiques qui se sont trompés sur la doctrine, à avouer leurs erreurs ; j'ajouterai que ceux qui, sans tomber dans aucune erreur, se sont mal expliqués, sont obligés en conscience à condamner sans restriction leurs expressions, à ne

plus s'en servir, et à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais sentimens. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ?

Dieu sait à quel point je souffre de faire souffrir en cette occasion la personne du monde pour qui j'ai le respect et l'attachement le plus constant et le plus sincère.

Louis XIV, fatigué avec une sorte de raison d'une trop longue et trop fâcheuse altercation, ordonna à M. de Cambrai de rectifier tellement son ouvrage, que les évêques de son royaume n'y trouvassent rien à reprendre. « Sire, lui répondit l'archevêque, » M. le duc de Beauvilliers m'a parlé de » la part de votre majesté sur mon livre. » Je prends la liberté de lui confirmer ce » que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire : » c'est que je veux de tout mon cœur en » recommencer l'examen avec M. l'arche» vêque de Paris, M. Tronson, M. Pyrot, » qui l'avait déjà examiné. C'est avec plai» sir, sire, que je profiterai de leurs lumiè» res pour changer ou pour expliquer les » choses que je reconnaîtrai avec eux avoir » besoin de changement ou d'explication : » l'expérience m'a persuadé que cela est » nécessaire pour contenter beaucoup des » lecteurs auxquels tout est nouveau dans » ces matières. Quoique le pape soit mon

» seul juge, et que M. l'archevêque de
» Paris ne puisse agir avec moi que par per-
» suasion, je crois voir de plus en plus,
» sire, et avec une espèce de certitude, que
» nous n'avons aucun embarras sur la doc-
» trine, et que nous serons, au bout de
» quelques conférences, pleinement d'accord
» sur les termes.

» Si j'ai écrit au pape, votre majesté sait
» que je l'ai fait par ses ordres et même
» bien tard, quoique j'eusse dû le faire dès
» le commencement, car un évêque ne peut
» voir sa foi suspecte sans en rendre compte
» au plutôt au saint siège. J'avais même un
» intérêt pressant de ne me laisser pas pré-
» venir par des gens qui ont de grandes liai-
» sons à Rome.

» Cette affaire n'aurait pas tant duré,
» sire, si chacun avait cherché comme moi
» à la finir : il y a trois mois et demi qu'on
» me fait attendre les remarques de M. de
» Meaux...... J'en suis bien honteux, sire,
» et bien affligé d'un si long retardement
» qui fait durer l'éclat : c'est un accablement
» pour moi de voir qu'il importune un maî-
» tre des bontés et des bienfaits duquel je
» suis comblé. Mais en vérité, sire, j'ose
» dire que je suis à plaindre et pas à blâ-
» mer. »

M. de Cambrai était réellement à plain-
dre : une suite de circonstances l'avait engagé

malgré lui dans cette querelle, et il ne croyait plus pouvoir reculer, ni en honneur, ni en conscience. Il était évêque, et ce n'était pas selon lui à son confrère en dignité, quelque supérieur qu'il pût être en science, à lui donner la loi et à le forcer impérieusement à la recevoir. Il estimait madame Guyon; il la voyait malheureuse et calomniée, à ce qu'il pensait : quelle lâcheté, non-seulement de l'abandonner, mais de se joindre à ceux qui voulaient la déshonorer, et de se rendre l'écho de tout ce qu'on lui imputait! Enfin quelle doctrine, quelle conduite, lui semblait-il qu'il justifiait? celle de beaucoup de saints, celle d'un grand nombre de personnages éminens en lumières et en piété.

Le respect humain, l'amour du repos, la conservation de la faveur, étaient pour lui des motifs trop faibles pour le décider à ce qúe les uns lui conseillaient, et à ce que les autres exigeaient. Le nouvel examen n'ayant pas eu lieu, Fénélon, pour terminer le scandale, s'adressa au pape, et supplia sa majesté de trouver bon qu'il allât à Rome : le roi lui fit dire qu'il pouvait y porter son affaire sans y aller lui-même. Il donna de plus une instruction pastorale sur son livre, contre lequel le célèbre réformateur de la Trappe avait écrit, il la lui envoya avec une lettre qu'on lira avec plaisir, et qui peut

servir à justifier, sinon les erreurs, du moins la pureté des intentions de l'auteur.

M.

Je prends la liberté de vous envoyer une instruction pastorale que j'ai faite sur mon livre : cette explication me parut nécessaire dès que je vis, par vos lettres répandues dans le monde, qu'un homme aussi éclairé et aussi expérimenté que vous m'avait entendu dans un sens très-contraire au mien. Je n'ai point été surpris, monsieur, que vous ayez cru ce qu'on vous à dit contre moi et sur le passé et sur le présent ; je ne suis point connu de vous, et je n'ai rien en moi qui rend difficile à croire le mal qu'on en peut dire : vous avez déféré aux sentimens d'un prélat dont les lumières sont très-grandes. Il est vrai, monsieur, que si vous m'eussiez fait l'honneur de m'écrire ce qui vous avait scandalisé dans mon livre, j'aurais tâché ou de lever votre scandale, ou de me corriger. En cas que vous ayez cette bonté après que vous aurez lu l'instruction pastorale ci-jointe, je serai encore tout prêt, monsieur, à profiter de vos lumières avec déférence. Rien n'a altéré en moi les sentimens qui sont dus à votre personne et à l'œuvre que Dieu a faite par vos mains ; d'ailleurs je suis persuadé que vous ne serez point contraire à la doctrine de l'amour dé-

sintéressé, quand les équivoques dont on l'obscurcit seront bien levées, et que vous aurez vu combien j'aurais horreur d'affaiblir la nécessité de l'espérance et du desir de notre béatitude en Dieu. Je ne veux là-dessus, monsieur, que ce que vous savez mieux que moi que saint Bernard enseigne avec tant de sublimité : il a laissé cette doctrine à ses enfans comme son plus précieux héritage. Si elle était perdue et oubliée sur tout le reste de la terre, c'est à la Trappe que nous devrions la retrouver dans le cœur de vos solitaires : c'est cet amour qui donne le véritable prix aux saintes austérités qu'ils pratiquent. Ce pur amour, qui ne laisse rien à la nature en donnant tout à la grâce, ne favorise point l'illusion qui vient toujours de l'amour naturel et excessif de nous-mêmes ; ce n'est pas en se livrant à ce pur amour, mais en ne le suivant pas assez, qu'on s'égare. Je ne puis finir cette lettre, monsieur, sans vous demander le secours de vos prières et de celles de votre communauté ; j'en ai besoin. Vous aimez l'église : Dieu m'est témoin que je ne veux avoir de vie que pour elle, et que j'aurais horreur de moi si je croyais me compter pour quelque chose en cette occasion. Je serai toute ma vie avec une vénération sincère, M., votre, etc. *Signé* F. archevêque-duc de Cambrai.

L'appel à Rome déplut cependant à quelques-uns de ses confrères. L'évêque de Chartres en écrivit à M. de Cambrai en homme qui l'aimait, et qui prévoyait tout ce qui en arriverait : nous allons transcrire sa lettre.

A Saint-Cyr, le 28 mai.

“ Les efforts que j'ai faits, mon cher
„ prélat, pour obtenir de vous ce que
„ j'avais l'honneur de vous dire hier, n'ont
„ point été un effet de mon envie de vain-
„ cre : ce qui me porte à vous faire violence
„ par mes répétitions et mes importunités,
„ c'est le zèle que j'ai de vous voir au plutôt
„ hors de tout soupçon, et l'intérêt de la
„ religion, qui souffre et souffrira d'un livre
„ qui l'attaque dans ses plus solides maxi-
„ mes. Le crédit qu'il donne, contre votre
„ intention au quiétisme de nos jours, m'ef-
„ fraie et m'afflige plus que je ne puis vous
„ dire : les quiétistes iront plus loin malgré
„ vos expressions et vos exceptions les plus
„ formelles ; ils sauront bien tirer de votre
„ livre d'étranges conséquences, et celles
„ même que votre piété a rejetées avec
„ horreur. Si vous soutenez ce livre par des
„ explications, on le tiendra bon, utile,
„ sain dans la doctrine ; on le réimprimera,
„ on accusera de peu d'intelligence ou de

„ mauvaise intention tous ceux qui le con-
„ damneront : ainsi il aura cours ; les enne-
„ mis de la vérité en triompheront, ils
„ feront par lui des dommages infinis. Si vous
„ avez écrit des choses insoutenables, pour-
„ quoi les vouloir défendre par des explica-
„ tions ? Si vous n'en voulez dire que de
„ contraires et qui en soient la condamnation
„ véritable, pourquoi voulez-vous les don-
„ ner comme explications ? Au nom de Dieu,
„ croyez-en vos bons amis, et n'attendez
„ pas le jugement de Rome, qui ne peut
„ vous être favorable. Je suis cependant ravi
„ que vous vouliez vous y soumettre sans
„ réplique. Je prie Notre Seigneur, mon
„ très-cher prélat, que vous fassiez ce que
„ son Saint-Esprit vous inspirera, et que
„ vous compreniez bien la différence qu'il y
„ a entre revenir de soi-même simplement,
„ humblement, courageusement, ou être
„ censuré à Rome dans un ouvrage qui ne
„ peut pas être approuvé. Pardonnez à ma
„ tendresse ; elle est toujours avec mon
„ respect ordinaire et sans intérêt „. *Signé* Paul, évêque de Chartres.

L'orage grossissait : Fénélon le voyait prêt à fondre sur lui, et n'en était point ébranlé. L'intérêt de sa gloire qui souffrait de ses contestations, l'intérêt de sa tranquillité et de sa fortune, rien ne lui arracha le

moindre signe d'une complaisance qui, à ses yeux, aurait été une faiblesse, une vraie lâcheté, une sorte de trahison de la vérité : il lui semblait que Dieu demandait de lui qu'il fît au pur amour le sacrifice de tous ses intérêts ; et ses propres adversaires, il les confondait presque avec les ennemis de la charité. Séduit ainsi par son imagination et par un fonds de délicatesse de sentimens, il tenait plus fortement que jamais à ses opinions ; il n'avait garde même de se les reprocher, parce qu'il se rendait témoignage qu'il était dans l'humble et sincère disposition de les abandonner, de les condamner, si l'église les réprouvait. En attendant la décision, il soutint cette guerre polémique avec une constance toujours modeste, et, nous osons le dire, bien digne d'une meilleure cause. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette longue contestation. M. de Cambrai semblait insinuer que l'état habituel de charité parfaite était possible sur la terre ; qu'au moins ceux qui sont appelés à la perfection devaient y prétendre ; qu'ils ne devaient voir que Dieu, ne chercher que Dieu, se tenir devant Dieu dans un saint repos, s'abandonner totalement à Dieu et avec une grande indifférence pour tout et pour eux-mêmes. Cet état constant du pur amour, ce repos en Dieu, cette indifférence pour tout, la crainte, l'espérance, les autres ver-

tus qu'on traitait presque d'imperfections, voilà ce qui alluma assez justement le zèle de Bossuet; voilà ce qui lui fit craindre que les ames même les plus vertueuses ne négligeassent d'employer les motifs que nous suggère Jesus-Christ lui-même, et de faire les efforts, d'user de la vigilance qu'il nous recommande dans une vie que les livres saints nous représentent, ainsi que ce divin maître, comme une milice continuelle, comme un champ de bataille où nous avons toujours en tête une foule d'ennemis qui emploient contre nous la force et la surprise.

Ces deux prélats mirent en œuvre toutes les ressources, toute la subtilité de la métaphysique. Et que de peines, que de travaux perdus en quelque sorte! L'un et l'autre trouvèrent de zélés partisans. Avouons-le cependant, Bossuet eut pour lui le plus grand nombre : mais ceux de Fénélon mirent à le soutenir autant de suite, et non moins de chaleur; il les en reprenait, les exhortait à la modération, et leur en donnait l'exemple. M. de Meaux s'exprimait sur son livre et sur sa personne d'une manière souvent amère; son antagoniste laissait tomber ces expressions d'un zèle trop ardent, ou ne les relevait qu'avec douceur. « Je prie Dieu », lui écrivait-il dans les momens les plus vifs de cette querelle, et après la relation du quiétisme, où Fénélon

était comparé à Montan, et madame Guyon à Priscille; « Je prie Dieu du fond de mon „ cœur qu'il ne donne à son parfait amour „ une pleine victoire sur vous qu'en vous le „ fesant sentir avec tous ces charmes ; je „ souhaite que ce feu céleste que vous vou- „ lez éteindre vous enflamme, vous con- „ sume, et vous inspire le zèle de l'allumer „ par-tout, et vous mettre au comble de „ cette perfection dont vous voulez éloigner „ les hommes „.

Comment ne pas rester attaché à un homme qui pensait et qui s'exprimait avec tant d'onc- tion et de modestie? Les efforts devenant inutiles auprès de lui pour le faire changer, on tenta au moins de dégoûter ses amis, et nous avons trouvé une lettre anonyme écrite dans cette occasion à une dame de la cour; cette lettre nous dépeint la vivacité qu'on mettait de part et d'autre dans cette affaire, et nous la croyons digne de l'attention et de la curiosité du public.

« J'emprunte, madame, une main étran- „ gère pour vous écrire avec plus de liberté; „ on vous impute un opiniâtre entêtement „ dont on assure que vous ne sauriez reve- „ nir : on trouve votre nom et celui de M. de „ Chev. dans la liste d'une espèce d'illumi- „ nés dont on parle par-tout présentement ; „ on y trouve encore celui de M. votre

„ frère, et de M. votre beau-frère, celui de
„ mesdames vos sœurs, de madame votre
„ fille, et d'un de vos fils, enfin de votre
„ famille presque toute entière. On entend
„ dire que c'est contre vous et contre toutes
„ ces personnes que les prédicateurs invec-
„ tivent, non-seulement à Paris, mais aussi
„ à Versailles et en votre présence. On pu-
„ blie qu'un ecclésiastique de mérite (1),
„ autrefois estimé de vous, et qu'on vous
„ entendait louer extrêmement, ne vous est
„ devenu indifférent, et peut-être insuppor-
„ table, que parce qu'il s'est opposé autant
„ qu'il a pu, par ses bons avis, aux liaisons
„ que vous preniez avec une femme dont
„ il connaissait le caractère d'esprit capable
„ de vous engager dans une fausse spiritua-
„ lité qui l'a couverte d'opprobre et lui a
„ attiré l'indignation publique. On parle
„ d'une image de saint Michel que vous
„ avez tous dans vos chambres ou dans vos
„ oratoires, et qui est comme l'étendard de
„ la secte ; on remarque que cet archange
„ est représenté dans le tableau d'un autel
„ de la tribune où vous faites vos dévotions,
„ et que ce n'est pas le seul autel où le di-
„ recteur qui vous a inspiré ses maximes,

(1) Nous croyons que c'est M. l'abbé Boileau, qui, prévenu par une de ses pénitentes, parlait très-mal de madame Guyon, et finit par se brouiller avec M. le duc de Chev.

„ l'a fait mettre. On n'oublie pas quelques
„ autres singularités de cette sorte; on vous
„ accuse, soit les uns ou les autres, d'avoir
„ été chercher en des maisons de Paris, à
„ des quatrièmes étages, de prétendus spi-
„ rituels chaussés de sabots dont vous trou-
„ viez les conversations toutes célestes. On
„ est étonné que vous n'ayez pu cesser de
„ louer et d'admirer cette femme extrava-
„ gante et visionnaire dont je viens de par-
„ ler, et que vous ne l'ayez pas abandonnée
„ au moins depuis que sa doctrine a été
„ flétrie par tant de censures. On est surpris
„ de votre aveuglement sur ce point, qui
„ est tel, dit-on, que vous regardez tous
„ tant que vous êtes en pitié, et comme
„ des personnes peu éclairées, ceux qui
„ n'ont pas comme vous le goût de ces spi-
„ ritualités bizarres et orgueilleuses. Per-
„ sonne n'a acheté le malheureux livre qui
„ fait tant de bruit et de scandale, sans avoir
„ appris du libraire que M. votre frère a
„ passé les jours et les nuits dans sa maison
„ à en corriger les feuilles; qu'il en a ex-
„ traordinairement pressé l'impression, et
„ que ceux qui y travaillaient se plaignent
„ qu'il leur a pensé faire perdre l'esprit par
„ la promptitude avec laquelle ce colonel
„ d'un des principaux régimens de l'infan-
„ terie voulait qu'on achevât cet ouvrage.
„ Enfin tout le monde est surpris que M. de

„ Chev. qui avait autrefois une réputation
„ bien différente, se soit attaché avec tant
„ de passion à ce livre et aux maximes qu'il
„ contient, qu'il passe pour en être plus pré-
„ venu que l'auteur même. On admire com-
„ ment il s'est pu faire qu'ayant reçu de M.
„ Nicole les premières ouvertures d'esprit
„ et les premiers principes de la philoso-
„ phie, il en ait fait un tel usage dans la
„ suite; que cet homme habile, qui a si
„ bien traité tant d'autres matières, lui ait
„ paru ne savoir ce qu'il disait quand il a
„ traité celle dont il s'agit aujourd'hui. On
„ fait la même réflexion à l'égard de M. de
„ Meaux : on ne sait comment il s'est pu
„ faire que cet ancien ami dont il estimait
„ autrefois la doctrine et le zèle, lui semble
„ aujourd'hui n'entendre plus rien ni à la
„ théologie, ni à la dévotion, parce qu'il
„ n'a pu approuver les illusions de vos mys-
„ tiques; en un mot, c'est contre ce prélat
„ même qu'il s'est déclaré le défenseur du
„ nouveau livre. Quoi! madame, tout cela
„ ne vous frappe point? Mais quand vous
„ n'en seriez pas touchée par l'intérêt per-
„ sonnel que vous avez en cette affaire, ne
„ regrettez-vous point avec moi la réputation
„ de M. de Cambrai, qui est si terriblement
„ diminuée? Sans cet indigne assujettisse-
„ ment aux visions d'une femme, et sans
„ cet extraordinaire livre qui le décrédite si
„ fort,

„ fort, et qu'il a fait pour la justifier, il
„ pouvait soutenir avec gloire l'estime du
„ roi qu'il avait acquise, et que ses enne-
„ mis acheveront de lui faire perdre. Irrités
„ secrètement de n'avoir pas autant de part
„ à l'éducation des princes qu'ils l'auraient
„ desiré, ils ne sont pas fâchés d'y voir
„ faire tant de fausses démarches, et ils man-
„ queront au besoin à celui qui, croyant
„ trouver quelque appui de leur part, a né-
„ gligé les secours que les vrais honnêtes
„ gens pouvaient lui donner. Je ne sais plus
„ que vous dire, si ce n'est qu'il est incom-
„ préhensible que des personnes de votre
„ mérite aiment mieux encourir un mépris
„ universel, que de renoncer à des maxi-
„ mes qui passent pour n'avoir rien qui ré-
„ ponde au titre qu'elles portent de Maximes
„ des Saints „.

Presque tout le monde prenait parti pour ou contre dans cette querelle, comme il arrive à Paris et à la cour pour des objets souvent moins importans; les esprits s'échauffaient, les cœurs se divisaient: et n'eût-on empêché que ce mal, qui est très-grand, on eût bien fait, à ce qu'il nous semble, ou de s'entendre sans mettre le public dans sa confidence, ou de renoncer à un livre dont l'église s'était passée, et qui, en refroidissant la charité qu'on doit avoir les uns pour les autres, devenait un obstacle à ce véritable amour

qu'on le croyait si propre à inspirer. Mais M. de Cambrai aurait cru abjurer la piété intérieure, la seule effectivement qui honore Dieu, la seule qui soit digne d'un être raisonnable et chrétien. Comment ne voyait-il pas que la crainte, que la foi, que l'espérance ne se soutiennent que par des actes réitérés, que par des retours et des réflexions fréquentes et profondes, et que ces vertus sont des degrés ici-bas nécessaires pour monter à l'amour, qu'elles en sont dans cette vie le fondement et le soutien? Il est vrai que, dans ses explications, dans ses apologies, dans le développement qu'il fut obligé de donner à ses pensées, il leur rend tout l'honneur qui leur est dû; mais il est aussi très-vrai qu'au premier coup-d'œil, il y a dans son livre des propositions qu'on saisit mal, et dont l'orgueil de l'homme, l'orgueil même de ces ames qu'on appelle dévotes, peut étrangement abuser. Il ne le sentait pas sans doute : son esprit prompt, droit et pénétrant, allait à ce qui se présentait de vrai; il rejetait tout ce qu'il appelait fausses conséquences, et prétendait que, puisqu'il le désavouait, on avait très-grand tort de les lui imputer.

Louis XIV, voyant qu'on ne réussissait pas à se concilier, et moins favorablement disposé pour Fénélon que pour Bossuet, dont le génie sublime et le caractère ferme

et austère avaient plus d'analogie avec celui du monarque, résolut d'éloigner M. de Cambrai de la cour, et de le renvoyer dans son diocèse. Le duc de Bourgogne, en ayant été informé, vint de lui-même, et sans qu'on le lui eût insinué, se jeter aux pieds du roi, s'offrant de justifier son maître, et de répondre lui-même sur la religion qu'il lui avait enseignée. Le roi, profondément sage et religieux, quoique susceptible de prévention, lui fit cette réponse d'un sens si admirable : « Mon fils, je ne suis pas maître » de faire de ceci une affaire de faveur; il » s'agit de la pureté de la foi, et M. de Meaux » en sait plus en cette partie que vous et » moi ». Cependant, pour ne pas affliger à l'excès le jeune prince, on laissa encore à l'archevêque le titre de précepteur, en lui ordonnant de rester dans son diocèse jusqu'à nouvel ordre. Nous dirons ici qu'avant de partir pour l'un des voyages qu'il y fesait auparavant régulièrement, on lui apprit un jour, avec des ménagemens dont il n'avait pas besoin, que le feu avait pris à son palais, et que tous les livres de sa bibliothèque avaient été consumés par les flammes. Pourquoi tant de précautions pour m'annoncer cette nouvelle, répliqua-t-il sans s'émouvoir : je regrette mes livres, mais je pourrai ou m'en passer ou en acheter d'autres; et j'aime bien mieux que le feu

ait exercé ses tristes ravages sur ma maison, que sur la récolte, que sur la chaumière de quelque malheureux paysan de mon diocèse.

C'était rendre Fénélon à ses principales obligations que de l'exiler dans son diocèse; mais la cause et la manière, l'affliction de son auguste élève, l'embarras, les craintes et l'abattement de ses amis, tout était amer dans cette disgrace : elle lui annonçait celle de la plupart des personnes qu'il avait placées dans l'éducation, et dont l'attachement pour lui était inébranlable; c'était la punition d'une résistance qu'il croyait juste, et une sorte de préjugé contre sa conduite qu'il croyait aussi à l'abri de tout reproche.

On oublia la supériorité de ses talens, la pureté de ses mœurs; on n'écouta que ceux qui déclamèrent contre lui, que ceux qui cherchèrent à le faire passer pour le patriarche d'une secte insensée et profane. Presque personne n'osait ni parler de lui, ni le plaindre; et madame de Maintenon, soit par un reste d'attachement pour Fénélon, soit par une sorte de dépit d'avoir eu trop de confiance dans madame Guyon, fut du très-petit nombre de ceux qui ne craignirent point de montrer à Louis XIV leur affliction. « J'en ai eu tant de chagrin, dit-elle dans » une de ses lettres, que le roi, quoiqu'il » m'en sût d'abord mauvais gré, ne put » s'empêcher de me dire : Eh bien ! ma-

» dame, il faudra donc que nous vous
» voyions mourir pour cette affaire-là ».

Cependant Fénélon ne vit dans ce qui lui arrivait que la volonté de Dieu, que la nécessité de se soumettre, et d'adorer sa main puissante et bienfaisante, lorsqu'elle nous éprouve, lorsqu'elle nous frappe et nous anéantit en quelque sorte. Il quitta la cour dès le lendemain; et avant que de partir pour Cambrai, il écrivit à M. de Beauvilliers la lettre suivante; elle est pleine de résignation et de dispositions pacifiques.

A Paris, ce 3 août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur, l'affaire de mon livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du saint siége me détrompera, et c'est ce que je cherche avec un cœur docile et soumis : si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions : si la matière paraît mériter une explication plus étendue, je le ferai avec joie, par des additions : si mon livre n'exprime qu'une doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire et ce qu'on doit rejeter. Dans ce cas même je ne laisserai pas de faire toutes les additions qui, sans affaiblir la vérité, pourront éclaircir et édifier les lecteurs les plus faciles à alarmer. Mais enfin,

monsieur, si le pape condamne mon livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, et à faire un mandement pour en défendre la lecture dans le diocèse de Cambrai..... Avec ces dispositions, que Dieu me donne, je suis en paix, et je n'ai qu'à attendre la décision de mon supérieur, en qui je reconnais l'autorité de Jesus-Christ. Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincère désintéressement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis, ce me semble, avec droiture : je crains autant d'être présomptueux, entêté et indocile, que d'être faible, politique et timide dans la défense de la vérité. Si le pape me condamne, je serai détrompé, et par là le vaincu aura tout le fruit de la victoire : si au contraire le pape ne condamne point ma doctrine, je tâcherai par mon silence et par mon respect d'appaiser ceux d'entre mes confrères dont le zèle s'est animé contre moi, en m'imputant une doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux, et que j'ai toujours détestée ; peut-être me rendront-ils justice quand ils verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma doctrine : la première, que la charité est un amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la

béatitude qu'on trouve en lui ; la seconde, que dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime et qui en commande les actes, en sorte que le juste, élevé à cet état de perfection, exerce alors, d'ordinaire, l'espérance et toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la charité même. Je dis *d'ordinaire*, parce que cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel et point invariable. Dieu sait que je n'ai jamais rien voulu enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le saint siége condamne jamais une doctrine si autorisée par les pères, par les écoles de théologie, et par tant de grands saints que l'église romaine a canonisés. Pour les expressions de mon livre, si elles peuvent nuire à la vérité faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon supérieur; et je serai bien fâché de troubler la paix de l'église, s'il ne s'agissait que de l'intérêt de ma personne et de mon livre.

Voilà mes sentimens, monsieur. Je pars pour Cambrai, ayant sacrifié à Dieu au fond de mon cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien ménagé d'humain et de temporel pour la doctrine que j'ai crue véritable; je ne laisse ignorer au pape aucune des raisons qui peu-

vent appuyer cette doctrine. En voilà assez, c'est à Dieu à faire le reste : si c'est sa cause que j'ai défendue, ne regardons ni les intentions des hommes, ni leur procédé; c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfans de la paix, et la paix reposera sur nous; elle sera amère, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de notre foi : laissons-nous corriger si nous en avons besoin, et souffrons la correction quand même nous ne la méritcrions pas. Pour vous, monsieur, vous ne devez avoir en partage que le silence, la soumission et la prière. Priez pour moi dans un si pressant besoin : priez pour l'église, qui souffre de ces scandales : priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'esprit de grâce soit en eux, pour me détromper si je me trompe, ou pour me faire justice si je ne suis pas dans l'erreur. Enfin, priez pour l'intérêt de l'oraison même, qui est en péril, et qui a besoin d'être justifiée. La perfection est devenue suspecte; il n'en fallait pas tant pour en éloigner les hommes lâches et pleins d'eux-mêmes. L'amour désintéressé paraît une source d'illusions et d'impiétés abominables : on a accoutumé les chrétiens, sous

prétexte de sûreté et de précaution, à ne chercher Dieu que par intérêt pour eux-mêmes. On défend aux ames les plus avancées la contrition parfaite, et de servir Dieu par le pur motif par lequel on avait jusqu'ici souhaité que les pécheurs même revinssent de leur égarement, je veux dire *la bonté de Dieu infiniment aimable.*

Je sais qu'on abuse du pur amour et de l'abandon; je sais que des hypocrites, sous de si beaux noms, renversent l'évangile : mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du christianisme ; et le pire de tous les remèdes est de vouloir abolir les choses parfaites pour empêcher qu'on n'en abuse. Dieu y saura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous : au lieu de raisonner sur l'oraison, songeons à la faire. C'est en la faisant que nous la défendons; c'est dans le silence que sera notre force.

M. le duc de Beauvilliers eut le courage de donner aussitôt cette lettre au public : elle déplut aux ennemis de Fénélon, et l'on s'efforça de faire un crime au duc de Beauvilliers de son attachement pour un ami malheureux; c'était, dit-on, manquer au roi, que de ne pas manquer à une vertu que les païens mêmes ont canonisée. On travailla donc à rendre suspect l'homme le plus sim-

ple, le plus modeste, le plus vertueux, dans le temps même où il donnait une preuve non équivoque de la pureté et de la générosité de ses sentimens.

Les courtisans, dit l'auteur de la vie de M. le duc de Bourgogne, tome 1, page 70; les courtisans, dont la plus grande science est rarement celle de la religion, prétendaient apercevoir que M. le duc de Beauvilliers avait du penchant pour le quiétisme.

" Il faut bien, remarquait un jour Mon-
„ sieur, qu'il y ait quelque diablerie chez lui,
„ puisqu'on m'a assuré qu'il ne se confessait
„ pas toutes les fois qu'il communiait. „

Le roi, qui était présent, répondit que cela l'aurait autrefois scandalisé, mais que toutes les personnes qui communiaient deux ou trois fois par semaine comme le duc de Beauvilliers, en usaient ainsi de l'avis de leur confesseur. Il cita l'exemple de madame de Maintenon, et l'on n'osa plus rien dire pour ce moment: mais on ne tarda pas de revenir à la charge, et l'on persuada à madame de Maintenon elle-même qu'il était convenable, sinon nécessaire, que le gouverneur des enfans de France fit une profession de foi publique. Je le verrai, écrivit-elle, et je lui dirai qu'il n'est pas question de son extérieur particulier, mais qu'il faut répondre au public sur l'opinion qu'a ce public que le gouverneur du duc de Bourgogne est le pro-

tecteur du quiétisme : ce qu'on croira toujours tant qu'il ne condamnera pas madame Guyon, sans détours, sans restrictions, autant qu'il peut la condamner.

M. de Beauvilliers se contenta de répondre qu'il croyait pouvoir penser de madame Guyon ce que Bossuet lui-même en avait dit, que c'était une sainte femme ; que pour ce qui était des erreurs mystiques que l'évêque de Meaux découvrait dans ses écrits, c'était au pape et aux évêques à les condamner, et à lui à se soumettre à leur jugement (1).

Cette réponse ne satisfit pas encore : tant on était difficile pour tout ce que disaient Fénélon et ses amis. Le roi prit le parti d'avoir un éclaircissement avec le duc de Beauvilliers ; il lui dit qu'étant responsable à Dieu et à tout son royaume de la foi du duc de Bourgogne, il ne pouvait s'empêcher de lui témoigner son inquiétude sur les liaisons qu'il conservait avec l'archevêque de Cambrai, dont la doctrine lui était suspecte.

M. de Beauvilliers répondit généreusement au roi qu'il se rappelait d'avoir engagé sa majesté à nommer Fénélon précepteur du duc de Bourgogne, et qu'il ne pourrait jamais se repentir de l'avoir fait ; qu'il avait

(1) Tous les évêques, sans excepter M. de Fénélon, convenaient que les expressions de madame Guyon étaient condamnables.

toujours été son ami, et qu'il l'était encore; que du reste sa majesté pouvait déposer toute inquiétude sur l'éducation chrétienne du duc de Bourgogne; que son gouverneur abhorrait le quiétisme, et que si le jeune prince connaissait cette hérésie, ce n'était que de nom.

Le roi lui dit encore qu'il lui était revenu qu'il fesait faire au duc de Bourgogne des exercices de piété dans lesquels il entrait trop de mysticité : car c'est ainsi qu'on commençait à traiter la méditation même, tant cette dispute avait déjà nui à la vraie et solide piété. Il ajouta que le temps qu'y donnait le jeune prince était trop long, et lui dérobait celui qu'on devait employer plus utilement à son instruction. La réponse de M. de Beauvilliers fut qu'il ne connaissait qu'un évangile, et qu'il croyait devoir à son Dieu et à son roi de ne rien négliger pour préparer un prince vertueux à la nation; que l'on pouvait savoir du duc de Bourgogne lui-même en quoi consistaient ses exercices de piété, auxquels il était prêt à substituer le chapelet si on le jugeait plus convenable; que pour fermer la bouche à tous ceux qui prétendaient que le jeune prince perdait son temps en servant son Dieu, il osait les défier de lui produire un seul exemple d'un prince qui, à l'âge du duc de Bourgogne, eût été aussi instruit qu'il l'était, et aussi versé dans

toutes les connaissances relatives à son rang.

“ Sire, ajouta M. de Beauvilliers avec
„ une noble assurance que donne une vertu
„ de tout temps irréprochable, votre majesté
„ m'a fait ce que je suis ; elle peut me ré-
„ duire à ce que j'étais. Dans la volonté de
„ mon prince, je reconnaîtrai la volonté de
„ Dieu : je me retirerai de la cour avec la
„ douleur de vous avoir déplu, et avec
„ l'espérance de mener une vie plus tran-
„ quille. „

La franchise du duc de Beauvilliers n'offensa pas le monarque. Tant d'attachement pour Fénélon lui parut cependant une faiblesse, mais le duc de Bourgogne conserva son gouverneur. Celui-ci, de son côté, conserva des relations très-intimes avec le précepteur, et continua de le consulter sur les études et l'éducation de leur élève.

Avant de passer au troisième livre de la vie de Fénélon, nous allons rendre un compte abrégé de cette correspondance, qui dura jusqu'à l'entière disgrace de l'archevêque de Cambrai.

Ce prélat suivait de loin, comme de près, M. le duc de Bourgogne, et il prescrivait de Cambrai la marche qu'il fallait tenir pour son instruction. Nous avons trouvé une copie d'un de ces projets ; nous allons le mettre sous les yeux du lecteur.

L'on verra que, malgré les progrès du

jeune prince, on l'assujettissait encore à ces compositions qu'on appelle thêmes et versions, et que de modernes instituteurs, apparemment plus avisés que Fénélon, voudraient proscrire comme inutiles. Le serait-il donc, de soutenir l'application par des efforts; et pourrait-on bien saisir le génie et les beautés d'une langue, sans l'avoir étudiée et en quelque sorte travaillée?

Projet d'étude pour M. le duc de Bourgogne jusques vers la fin de 1695.

Je crois qu'il faut, le reste de cette année, laisser M. le duc de Bourgogne continuer ses thêmes et ses versions, comme il les fait actuellement. Ses thêmes sont tirés des Métamorphoses: le sujet est fort varié, et lui apprend beaucoup de mots et de tours latins; il le divertit: et comme les thêmes sont ce qu'il y a de plus épineux, il faut y mettre le plus d'amusement qu'il est possible.

Les versions sont alternativement d'une comédie de Térence et d'un livre des odes d'Horace. Il s'y plaît beaucoup; rien ne peut être meilleur ni pour le latin, ni pour former le goût. Il traduit quelquefois les fastes de l'histoire de Sulpice Sévère, qui lui rappellent les faits en gros dans l'ordre des temps. Je m'en tiendrais là jusqu'au retour de Fontainebleau. Pour les lectures, il sera très-utile

de lire, les jours de fêtes, les livres historiques de l'écriture.

On peut aussi lire, le matin ces jours là, l'histoire monastique d'orient et d'occident de M. Bulteau, en choisissant ce qui est le plus convenable, de même que des vies de quelques saints particuliers. Mais s'ils s'en ennuyait, il faudrait varier.

On peut le matin lui lire, en les lui expliquant, des endroits choisis des auteurs *de re rustica*, comme le vieux Caton, Columelle, sans l'assujettir à en faire une version pénible. On peut faire de même des jours et des œuvres d'Hésiode, de l'Economique de Xénophon, montrer légèrement quelques morceaux de la maison rustique de la Quintinie, mais sobrement, car il ne saura que trop de tout cela. Son naturel le porte ardemment à tout le détail le plus vétilleux sur les arts et sur l'agriculture même.

Je ne crois pas qu'il ait l'esprit assez mûr et assez appliqué aux choses de raisonnement pour lire ni avec plaisir, ni avec fruit des plaidoyers. Je suis persuadé qu'il faut remettre ces lectures à l'année prochaine.

Pour l'Histoire, on pourrait lire les après-midi ce qu'il n'a point achevé de l'histoire de Cordemoi, ou, pour mieux faire, le porter doucement à continuer jusqu'à la fin du second volume de cette histoire l'extrait qu'il a fait lui-même jusqu'au temps de Char-

lemagne; ensuite on peut lui montrer quelque chose des auteurs de notre histoire jusqu'au temps de Saint Louis, dont il a lu la vie écrite par M. de la Chaise. Ces auteurs sont assez *ridicules* pour le divertir, le lecteur sachant chosir et remarquer ce qui est plaisant et utile. J'ai même fait faire un extrait de ces auteurs, qu'on peut lui lire toutes les fois qu'il voudra travailler à son extrait. Il faut lui raccourcir un peu le temps de l'étude; et lui ménager quelque petite récompense.

On peut diversifier ce travail par un autre qu'il a commencé, qui est un abrégé de toute l'histoire romaine, avec les dates des principaux faits à la marge : cela l'accoutumera à ranger les principaux faits, et à se faire une idée de la chronologie.

On peut aussi travailler avec lui, comme par divertissement, à faire diverses tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à faire des cartes particulières.

Je crois qu'on pourrait, au retour de Fontainebleau : commencer la lecture de l'histoire d'Angleterre, par le mémoire de M. l'abbé Fleury, puis on lirait l'histoire de Duchesne.

PROJET d'études pour l'année 1696, adressé par M. de Cambrai à M. Fleury, sous-précepteur des enfans de France.

Je suis d'avis, monsieur, que pendant cette année nous suivions votre projet d'études, autant qu'il sera possible. Pour la religion, je commencerais par les livres sapientiaux : mais je ne croirais pas qu'on dût se borner à la vulgate pour la Sagesse et pour l'Ecclésiastique. Je crois qu'on peut se servir de quelque traduction plus coulante et plus facile. Pour les livres prophétiques, on peut en faire un essai : mais comme les autres livres tiendront quelque temps, parce qu'il est bon de les expliquer à mesure qu'on les lira, je regarde la lecture des livres prophétiques comme étant encore un peu éloignée.

J'approuve fort la lecture des lettres choisies de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Cyprien, de saint Ambroise. Les confessions de saint augustin ont un grand charme en ce qu'elles sont pleines de peintures variées et de sentimens tendres : on pourrait en passer les endroits subtils et abstraits, ou s'en servir pour faire de temps en temps quelques petits essais de métaphysique. Mais vous savez mieux que moi qu'il ne faut rien presser là-dessus, de peur de

rebuter par des opérations purement intellectuelles un esprit paresseux, impatient, et en qui l'imagination prévaut encore beaucoup. Quelques endroits choisis de Prudence et de saint Paulin seront excellens. L'histoire des variations sera très-bonne; mais il me semble qu'elle aurait besoin d'être précédée par quelque histoire de l'origine et des progrès des hérésies dans le dernier siècle. Si Varillas était moins romancier, il serait notre homme : il a traité les événemens qui regardent l'hérésie dans toutes les parties de l'Europe depuis le temps de Wiclef. Vous trouverez peut-être quelqu'autre auteur plus convenable. Je ne sais si Sleidan est traduit en français; il n'y a pas moyen de le faire lire en latin. Pour les sciences, je ne donnerais aucun temps à la grammaire, ou du moins je lui en donnerais peu : je me bornerais à expliquer ce que c'est qu'un nom, qu'un pronom, un substantif, un adjectif, un relatif, un verbe susbtantif, neutre, passif, actif et déponent. Nous avons un extrême besoin d'être sobres et en garde contre tout ce qui s'appelle curiosité.

Pour la rhétorique, je n'en donnerais point de préceptes, il suffit de donner de bons modèles, et d'introduire par là dans la pratique. A mesure qu'on fera des discours pour s'exercer (nous voyons que Fénélon regardait comme essentiel l'usage de la

composition ; c'est une sorte de délassement de l'ennui d'apprendre, c'est une occasion de mettre en pratique ce qu'on a appris), on pourra remarquer l'emploi des principales figures et le pouvoir qu'elles ont quand elles sont à leur place.

Pour la logique, je la différerais encore de quelques mois. Je ferais plutôt un essai de la jurisprudence, mais je ne voudrais la traiter d'abord que d'une manière positive et historique. (C'était encore la méthode de notre habile instituteur ; il présentait des faits avec netteté, pour donner une base dans l'imagination même aux conséqences et aux raisonnemens les plus abstraits). Je ne dirai rien présentement sur la physique, qui est un écueil sans doute (parce que Fénélon la regardait comme moins utile à un prince, et qu'il craignait que le goût que son élève avait pour elle ne le dégoûtât des autres études, qu'il jugeait plus nécessaires et plus importantes).

Pour l'histoire d'Allemagne, faite par M. Heis, elle est déjà lue. Je laisserais le reste au mémoire que M. le Blanc nous promet (1). Il comprendra les extraits nécessaires de

---

(1) Il est très-probable que c'est l'auteur du traité des monnaies de France. L'abbé l'Advocat, dict. hist., édit. de 1777, 3 vol. in-8.°, dit qu'il fut choisi pour enseigner l'histoire aux enfans de France, quand il mourut subitement à Versailles en 1698.

Wicquefort, et ce qu'il y a de bon dans les petites républiques. Au reste, après y avoir pensé plus que je n'avais fait, je crois qu'il n'est à propos de commencer la lecture d'aucun mémoire de M. le Blanc, que quand on les aura presque tous : c'est une matière qu'il est important de traiter de suite. Il ne faut pas perdre de vue ce qu'on vient de lire d'un pays, pour être en état de bien juger de ce qu'on va lire d'un pays voisin; c'est cet assemblage et ce coup-d'œil général qui fait la comparaison de toutes les parties, et qui donne une juste idée du gros de l'Europe.

Pour l'histoire des Pays-Bas, Strada est déjà lu, ce me semble. On pourrait parcourir Bentivoglio. Grotius ne se laisse pas lire : on pourrait néanmoins le parcourir aussi, et lire les plus importans morceaux. On pourra s'épargner une partie de cette peine, si M. le Blanc traite les Pays-Bas, en nous donnant les extraits qui méritent d'être rapportés. Vous voyez, monsieur, que je suis plus libre à Cambrai qu'à Versailles, et que je fais mieux mon devoir de loin que de près. Ne prenez, de tout ce que je vous propose, que ce que vous jugerez convenable, et ne vous gênez point. Il sera bon que vous preniez la peine de communiquer cette lettre à M. l'abbé de Langeron, par rapport aux heures où il travaille auprès de M. le duc de Bourgogne en sa qualité de lecteur.

J'ai fait ici l'ouverture du jubilé, et j'ai déjà prêché deux fois. Il me paraît que cela fait plusieurs biens : je tâche de donner aux peuples les vraies idées de la religion, qu'ils n'ont pas assez ; j'acquiers de l'autorité, je les accoutume à des maximes qui autorisent les bons confesseurs, enfin je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement ni subtilité, et de parler précisément d'affaires. Priez Dieu, mon cher monsieur, afin que je ne sois pas une cymbale qui retentit en vain. Aimez-moi tout comme je vous aime et vous révère.

Ce sont les deux seuls plans d'études un peu étendus que nous ayons trouvés dans es manuscrits qu'on nous a confiés, et nous es avons crus dignes de la curiosité et de 'attention du lecteur.

La sagesse, la variété des connaissances e l'instituteur, s'y dévoilent, et sur-tout a facilité à se plier au goût de son élève et le faire servir à ses progrès, à les tourner ers ce qu'il jugeait le plus utile, ainsi que a prudence à ménager ses forces, à ne lui résenter que ce qu'il était capable de saisir t de comprendre, et à attendre, à prépa- er pour chaque science le moment et l'à ropos pour la lui enseigner avec plus de uit. Il fut obligé d'abandonner des travaux ont il était dédommagé par l'application et

l'attachement de ses augustes élèves. Il en coûta à son cœur de s'en séparer, et il eut besoin de l'humble et véritable courage qu'inspire la phylosophie chrétienne pour soutenir une disgrace qui l'arrachait à tout ce qu'il chérissait et respectait le plus. Nous allons le suivre dans son diocèse, et rendre compte, dans le troisième livre de sa vie, de l'emploi qu'il fit de ses dernières années, et des exemples de vertus épiscopales qu'il ne cessa de donner à son peuple.

FIN DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

Louis XIV, en donnant ordre à Fénélon de se retirer dans son diocèse, lui fit dire de prendre tout le temps dont il aurait besoin pour arranger ses affaires; l'archevêque ne profita point de cette permission, il partit pour Cambrai dès le lendemain. Il écrivit en partant à madame de Maintenon.

„ Je partirai d'ici, madame, demain „ vendredi, pour obéir au roi. Je ne pas- „ serais point à Paris, si je n'étais dans „ l'embarras de trouver un homme propre „ pour aller à Rome, et qui veuille bien „ faire ce voyage. Je retourne à Cambrai „ avec un cœur plein de soumission, de „ zèle, de reconnaissance et d'attachement „ sans bornes pour le roi. Ma plus grande „ douleur est de l'avoir fatigué et de lui „ déplaire; je ne cesserai aucun jour de „ ma vie de prier Dieu qu'il le comble de „ ses grâces. Je consens à être écrasé de „ plus en plus. L'unique chose que je de- „ mande à sa majesté, c'est que le diocèse „ de Cambrai, qui est innocent, ne souf- „ fre pas des fautes qu'on m'impute. Je ne „ demande de protection que pour l'église, „ et je borne même cette protection à n'être

„ point troublé dans le peu de bonnes œu-
„ vres que ma situation présente me permet
„ de faire pour remplir les devoirs d'un
„ pasteur. Il ne me reste, madame, qu'à
„ vous demander pardon de toutes les pei-
„ nes que je vous ai causées. Dieu sait
„ combien je les ressens. Je ne cesserai point
„ de le prier, afin qu'il remplisse lui seul
„ votre cœur. Je serai toute ma vie aussi
„ pénétré de vos anciennes bontés, que si
„ je ne les avais point perdues; et mon
„ attachement respectueux pour vous, ma-
„ dame, ne diminuera jamais „. A Versailles, le 1 d'août.

Malgré les liens si doux et si forts qui attachaient Fénélon à la cour, il s'en éloigna avec courage, et se soumit, si ce ne fut pas sans peine, du moins sans faiblesse, à tout ce que sa disgrace avait d'amer et d'humiliant. Ce qui l'affligeait le plus, c'était la douleur de ses élèves et de ses amis; c'étaient encore les nuages et les soupçons qu'on affectait de répandre sur sa foi et sur sa docilité. A force de parler de lui au monarque, et de le représenter comme le plus entêté et en même temps comme le plus séduisant des hommes, on était parvenu à le rendre suspect, et à faire redouter ses qualités les plus estimables, plus encore que les défauts qu'on lui reprochait. Louis XIV alarmé ne voyait autour du trône que erreurs

erreurs semées par les mains adroites qui auraient dû les en écarter. Pour conserver aux jeunes princes la pureté de leur croyance, on lui persuada enfin d'éloigner d'eux celui qui les avait élevés dans une soumission entière à l'église et dans la pratique de toutes les vertus qu'exige et que commande la religion.

Plaignons les princes ; les plus clairvoyans sont souvent obligés d'emprunter les yeux de ceux qui les entourent ; ils ne peuvent tout voir par eux-mêmes ; comment ne deviendraient-ils pas quelquefois l'instrument de la mauvaise volonté ou de la prévention d'autrui ? Le motif de Louis XIV était respectable ; l'ouvrage de Fénélon prêtait à la censure, et le zèle ardent de ses antagonistes y vit encore plus de mal qu'il n'y en avait peut-être.

Quoi qu'il en soit, Bossuet voulait sortir de cette affaire ; et, pour la terminer, il avait besoin de marcher de concert avec M. de Noailles, archevêque de Paris, dont la piété exemplaire avait fait une grande impression sur Louis XIV, ainsi qu'avec M. l'évêque de Chartres, prélat très-vertueux et confesseur de madame de Maintenon.

Il avait réussi à les ébranler sur le livre de Fénélon, qui d'abord ne leur avait point paru si dangereux, à leur faire même rejeter ses explications, mais non à les per-

suader de toutes les conséquences rigoureuses et condamnables qu'il en tirait. Il vit bien qu'il ne pourrait jamais s'en emparer entièrement, tant que l'auteur serait à portée de leur parler. Une heure de conversation avec eux de la part de l'archevêque de Cambrai, sa douceur, sa modération, la manière claire, simple, facile et pressante avec laquelle il répondait à toutes les difficultés, en affaiblissaient le poids, adoucissaient ces prélats, et les ramenaient à rejeter au moins les partis extrêmes, les rétractations flétrissantes que semblait exiger l'évêque de Meaux.

C'était donc toujours à recommencer. Peu accoutumé à tant de résistance, désespérant sans doute de la vaincre, il travailla et parvint à l'écarter.

On fut consterné dans le royaume de la disgrace de Fénélon. On en gémit comme d'un événement malheureux, et ses amis ne furent certainement pas les seuls à la déplorer.

Mais à la cour, mais à Paris, beaucoup de personnes y applaudirent. Ce n'est pas le pays où l'on plaint le plus les malheureux; et, fussent-ils irréprochables, on n'y manque guère de leur trouver des torts. On s'y flatta de plus que le duc de Beauvilliers, que le duc de Chevreuse, et quelques autres personnages importans dont on connaissait

l'attachement invariable pour Fénélon, perdraient bientôt leurs places et leur faveur. Que de raisons pour se réjouir de ce que l'archevêque de Cambrai avait perdu la sienne ! que de projets, que d'espérances flatteuses n'en conçurent pas les courtisans inquiets, empressés et avides ! Fénélon n'était pas lui-même sans alarmes : il emporta des craintes encore plus pour ses amis que pour lui ; il s'étudia à trouver des moyens de les cultiver sans les compromettre, et fut le premier à les exhorter à prendre moins d'intérêt à sa situation.

„ On ne peut être plus sensible, écrivait-„ il en arrivant à Cambrai à M. le duc de „ Beauvilliers, on ne peut être plus sensible „ à la peine que je vous cause : le seul desir „ de vous soulager suffirait pour me faire „ faire toutes les choses les plus amères et „ les plus humiliantes ; mais on a refusé de „ me laisser expliquer, et on veut absolu-„ ment m'imputer des erreurs que je déteste „ autant que ceux qui me les imputent. Cette „ conduite est inouie, et avec un peu de „ temps elle ouvrira les yeux à toutes les „ personnes équitables. Pour moi, je ne „ songe qu'à porter ma croix en paix, et „ qu'à prier pour ceux qui me la font por-„ ter. Après avoir dit mes raisons à Rome, „ je subirai toutes les condamnations que „ le pape voudra faire. On ne verra, s'il

„ plaît à Dieu, en moi, que docilité sin-
„ cère, soumission sans réserve, et amour
„ de la paix : en attendant je tâcherai de
„ faire ici mon devoir. Ce qui m'afflige le
„ plus, monsieur, est de déplaire au roi,
„ et de vous exposer à ne lui être plus agréa-
„ ble : sacrifiez-moi, et soyez persuadé que
„ mes intérêts ne me sont rien en compa-
„ raison des vôtres. Si mes prières étaient
„ bonnes, vous sentiriez bientôt la paix,
„ la confiance et la consolation dont vous
„ avez besoin dans votre place. Dieu sait
„ avec quelle tendresse, quelle reconnais-
„ sance et quel respect je suis tout ce que
„ je dois être pour vous. „

Fénélon, rendu à son troupeau, en fut reçu avec des transports qui l'attendrirent. Me voilà, s'écria-t-il, au milieu de mes enfans, et par conséquent à ma vraie place; je prie Dieu qu'il m'aide à les instruire, à les former à la vertu, à les rendre bons et heureux. Ce fut en effet à quoi il s'appliqua le plus. Il n'est sorte de soins qu'il ne prit de ses diocésains : le riche, le pauvre, tous avaient chez lui un accès facile; tous venaient lui demander librement des conseils et de l'appui, et tous en sortaient consolés et éclairés. La contradiction, qui aigrit les hommes ordinaires, avait guéri Fénélon d'un peu de sécheresse et d'austérité qui lui étaient assez naturelles, et l'avait

rendu encore plus facile, plus souple et plus compatissant : il semblait qu'il n'avait à faire que ce qu'il fesait; et ce qu'il fesait et ce qu'il s'efforçait de faire le mieux, c'était son devoir de pasteur et d'archevêque. Il visitait régulièrement son diocèse, prêchait dans toutes les églises qu'il visitait, allait voir les malades, soulageait les indigens, réformait doucement les abus, et veillait particulièrement sur les prêtres ses coopérateurs.

C'est à former de dignes ministres pour son église qu'il donna les soins les plus assidus et les plus constans. Il savait l'impression que fait sur le peupe le mauvais exemple ou l'ignorance de ses conducteurs : il s'appliqua donc à instruire et à élever dans la piété les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce. Son séminaire était près de Valenciennes, à huit lieues de sa résidence, et par conséquent peu à portée d'être surveillé ; il le rapprocha et l'établit à Cambrai même, choisit d'excellens directeurs pour le conduire, et se fit un devoir de s'assurer par lui-même des lumières et des dispositions à la vertu des jeunes candidats qu'il y fesait élever.

Il assistait, dit M. de Ramsai, qui l'a vu de si près, à l'examen des ordinands, et voyait ainsi chaque séminariste au moins cinq fois avant que de l'ordonner prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnait dans

les temps des retraites et aux principales fêtes du séminaire, il leur fesait de plus des conférences une fois la semaine sur les principes de la religion. Tout le monde, dans ces entretiens avait le droit de l'interrompre et de lui exposer ses difficultés. Il les écoutait avec patience, et y répondait avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui fesait étaient hors de propos; loin de le faire sentir, il se mettait de niveau avec chacun, s'accommodait à sa portée, donnait de la force aux objections les plus faibles par un tour qui lui fournissait l'occasion de remonter aux principes, de les rappeler et de les graver fortement dans l'esprit et dans le cœur de ses auditeurs. Je l'ai entendu souvent faire ses conférences, ajoute M. de Ramsai, et j'ai autant admiré la condescendance évangélique par laquelle il se fesait tout à tous, que la sublimité de ses discours. Rien ne nous retrace mieux, c'est encore M. de Ramsai que nous citons, le caractère de l'esprit et de la piété de M. de Cambrai, que les différentes formes qu'il prenait dans les instructions publiques pour s'accommoder à tout comme saint Paul. Noble et sublime, mais toujours simple, le peuple le plus grossier l'entendait, et les personnes de l'esprit le mieux cultivé l'écoutaient, non seulement sans ennui, mais avec étonnement et admiration.

Tous ses sermons étaient faits de l'abondance du cœur : il n'écrivait point, il ne préméditait point avec cette contention d'un esprit qui veut briller et paraître; content de se renfermer dans son oratoire, il y puisait auprès de Dieu ces lumières vives, ces sentimens tendres dont ses discours étaient remplis. Comme Moïse, l'ami de Dieu, il allait sur la montagne sainte, et revenait ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avait appris dans ces entretiens ineffables. Il commençait toujours par instruire, par établir les motifs de notre foi, de notre espérance, et s'élevait ensuite à cette charité pure qui produit et qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissait de ses discours les idées subtiles, les raisonnemens abstraits, les ornemens superflus, qui blessent la simplicité évangélique. Ce génie si étendu, si délicat, ne songeait qu'à parler en bon père, pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau. C'est, à ce qu'il nous semble, à ce genre d'éloquence persuasive que devraient principalement s'attacher les orateurs chrétiens. C'est à toucher ses auditeurs, bien plus qu'à les convaincre, qu'il faudrait s'étudier. La vérité, lorsqu'elle est armée pour ainsi dire de raisonnemens, trouve une sorte de résistance dans notre orgueilleuse raison, qui se croit en droit d'en peser alors, d'en examiner rigoureu-

sement les preuves; et leur oppose ses préventions et ses sophismes; au lieu que cette vérité s'insinue, qu'elle entraîne, lorsqu'on la présente avec simplicité, avec douceur. Tout cède ordinairement à la voix de celui qui, en nous instruisant sans nous humilier ou nous confondre, ne paraît occupé que de nos intérêts et de notre bonheur.

Fénélon voulait que toutes les affaires de son diocèse lui fussent rapportées, et il les examinait par lui-même; mais la moindre chose importante dans la discipline ne se décidait que de concert avec ses vicaires généraux et les autres chanoines de son conseil, qui s'assemblait deux fois la semaine. Jamais il ne s'y est prévalu de son rang ou de ses talens, pour décider par autorité, sans persuasion: il reconnaissait les prêtres pour ses frères, recevait leurs avis, et profitait de leur expérience. *Le pasteur*, disait-il, *a besoin d'être encore plus docile que le troupeau;* il faut *qu'il apprenne sans cesse pour enseigner, qu'il obéisse souvent pour bien commander. Le sage agrandit sa sagesse par toute celle qu'il recueille en autrui.*

Il ne se contentait pas de faire les fonctions éminentes de l'épiscopat, il exerçait même celles d'un prêtre ordinaire, en confessant, en dirigeant quantité de laïques qui étaient soumis à sa conduite. On a imprimé,

depuis sa mort, un recueil de lettres auxquelles nous en ajouterons beaucoup d'autres, qu'il a écrites aux personnes qui le consultaient. On verra et la confiance qu'elles avaient dans ses lumières et dans sa bonté, et combien dans sa pratique il était éloigné de tourner la spiritualité dans une spéculation sèche, oiseuse et stérile. Il voulait, dit M. de Ramsai, un amour tendre pour Dieu, et des œuvres qui répondissent à cet amour et qui en prouvassent la réalité. On y trouvera les sentimens les plus nobles, fondés sur les principes les plus sublimes, accommodés à la portée des ames les plus simples; une connaissance du cœur humain qui en dévoile tous les plis et replis; les subtilités de l'amour-propre et les délicatesses de l'amour divin, développées et distinguées; une piété douce et condescendante pour les défauts d'autrui; et cependant une mortification ou plutôt une mort qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, et qui ne laisse rien à l'amour déréglé des créatures et de soi. Ses mœurs répondaient à sa morale : dur et sévère pour lui-même, il n'affectait pourtant pas un air austère; mais il tâchait, par la gaieté, par l'amabilité de ses manières, d'imiter notre divin modèle, dont les mœurs simples et affables scandalisaient les dévots pharisaïques de son temps.

M. de Fénélon dormait peu, mangeait encore moins, et ne se permettait aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs ; la promenade était l'unique divertissement qu'il ait pris dans tout le temps qu'il a été archevêque de Cambrai.

Dans ses promenades, il passait le temps à s'entretenir utilement avec ses amis, ou à chercher l'occasion de faire du bien à ses diocésains. Quand il rencontrait sur son chemin quelques paysans, comme le remarque M. de Ramsai, il s'asseyait quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogait en bon père sur l'état de leur famille, leur donnait des avis pour régler leur petit ménage et pour mener une vie chrétienne. Il entrait même quelquefois chez eux pour leur parler de Dieu et les consoler dans leurs misères. Si ces pauvres gens lui présentaient quelques rafraîchissemens, selon la mode du pays, il ne dédaignait point d'en goûter, et ne leur montrait aucune délicatesse ni sur la pauvreté de leur état ni sur la mal-propreté de leurs chaumières. Il rencontra un jour dans les champs un pauvre villageois presque au désespoir. Il alla à lui, lui parla avec bonté, et voulut savoir la cause de son affliction. Ah ! mon bon seigneur, s'écria le paysan, je suis le plus malheureux des hommes. J'avais une vache qui était ma

ressource et celle de ma famille, je ne la retrouve plus ; je l'avais menée dans ces pâturages, elle a disparu : qu'est-elle devenue ? que vais-je devenir ? Je la chercherai avec vous, mon enfant, lui dit l'archevêque ; j'espère que Dieu bénira nos soins et nos recherches. Examinons d'abord par où elle aura pu s'échapper ; découvrons quelques-unes de ses traces, et encore une fois confions-nous en la providence, qui ne demande qu'à seconder nos peines et à les faire prospérer. Aussitôt il part avec cet infortuné villageois, court avec lui tout le jour, et ne revient qu'après avoir retrouvé et ramené dans son étable la vache qu'on pleurait, qu'on croyait perdue, et qu'on ne trouva qu'après des courses longues et fatigantes.

Ce trait, et si nous osions nous exprimer ainsi, ce pieux élan de charité, n'a pas besoin d'èrte relevé, et perdrait beaucoup à tous les embellissemens dont on pourrait le charger.

Ne peint-il pas assez les dispositions habituelles de Fénélon ? N'a-t-il pas quelque chose de si beau, mais de si bon, de si touchant, qu'on éprouve, en le racontant, encore moins d'admiration que d'attendrissement ? Pauvre lui-même au milieu de son abondance, il distribuait presque tout son revenu aux hôpitaux, aux clercs qu'il élevait, aux couvens de filles qui étaient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux per-

sonnes de tous les rangs, de toutes les nations, qui étaient à portée d'éprouver sa générosité pendant les temps de guerre.

Son cœur libre et paisible ne se permettait que des desirs innocens, et ne se livrait qu'à celui de plaire à Dieu. Rien n'est comparable à cette vie intérieure dans laquelle il était toujours, où il se rappelait sans cesse la présence de notre divin maître et ses innombrables bienfaits. Tout ce qui lui venait de cette main bonne et puissante était reçu avec reconnaissance; sa disgrace même, ses humiliations, il l'en bénissait tous les jours. Il les sentait cependant très-vivement: les inquiétudes de ses amis et tout ce qu'on débitait contre son livre, contre sa piété, contre sa foi, l'affectaient sans rien diminuer de sa résignation. Il voulait même garder le silence et attendre en paix la décision de Rome, où il avait lui-même déféré son livre. Ses amis le firent manquer à cette sage et modeste résolution, en lui mandant que la cause du pur amour en souffrait. Il se rendit à leurs instances; et non content de faire passer à Rome ses explications à M. l'abbé de Chanterac, son grand vicaire, qu'il y avait député pour poursuivre un jugement, il entreprit de répondre à tous les écrits qui paraissaient contre lui.

C'est à regret que nous entrons dans les détails de cette grande affaire; c'est en con-

damnant ce que l'église condamne dans la doctrine de Fénélon; c'est très-certainement avec les sentimens de docilité et de soumission qu'il eut toujours dans l'ame, et qu'il justifia si bien lorsqu'elle fut enfin terminée: mais on en parle encore si diversement, et quelquefois si légèrement, qu'il nous a semblé nécessaire de l'exposer de manière à fixer les idées et à diriger le jugement qu'on en peut porter.

Nous croyons avoir suffisamment étudié la conduite et les ouvrages des deux grands prélats dont nous allons nous occuper, et nous n'en dirons rien qui ne réponde au respect qu'ils méritent et à l'impartialité qu'on doit attendre d'un historien véridique. Nous montrerons l'un, grand par l'ardeur et la sagacité de son zèle; et l'autre, non moins étonnant peut-être par la réunion des talens les plus rares et de la plus humble soumission.

M. de Meaux, comme nous l'avons déjà observé, entra dans l'examen de la doctrine de madame Guyon, par égard pour M. de Fénélon et sur ses pressantes sollicitations. Il y mit d'abord beaucoup de douceur, de condescendance, de sagesse et de ménagement. Sans être ce qu'on appelle dévot, il était pieux, et il avait pour la piété, pour toutes les pratiques qui l'excitent et l'entretiennent, non seulement le respect le plus sincère, mais le zèle le plus véritable. Il vit

souvent madame Guyon, examina ses livres et ses manuscrits, consulta les meilleurs ouvrages de spiritualité, et pria lui-même beaucoup pour demander à Dieu et qu'il l'éclairât et qu'il le préservât de rien prononcer qui pût décréditer l'oraison et en éloigner les fidèles. On peut voir la lettre qu'il écrivit à cette dame, et qui se trouve dans la nouvelle édition de ses œuvres, petit *in-folio*, tome 6, page 22 de l'avertissement. Elle peint un caractère vrai, circonspect, bon, compatissant, et nullement prévenu contre la mysticité. Il expose ce qui le touche dans la vie et les écrits de madame Guyon. « *C'est*, lui dit-il, *cette insatiable avidité » de croix et d'opprobres, et le choix que » Dieu a fait pour vous de certaines humiliations et de certaines croix où son » doigt et sa volonté semblent être marqués* ». Il l'avertit ensuite avec une bonté paternelle de ne pas montrer de si grands sentimens d'elle-même. « Je ne pense pas, » c'est Bossuet qui parle, qu'il vous soit » permis de croire et de dire que vous êtes » dans un état apostolique : déposez donc ce » langage, et exécutez la résolution que Dieu » vous inspire de vous séquestrer, de ne » plus écrire...... Je ne prétends pas vous » exclure d'écrire pour vos affaires, ni pour » entretenir avec vos amis une correspon» dance de charité. Ce que je prétends,

» c'est l'exclusion de tout air de dogmatiser,
» ou d'enseigner, ou de répandre des grâces
» par cette si extraordinaire communication
» qu'on peut avoir avec vous. Je mets encore
» au rang des choses que vous devez dépo-
» ser, toutes prédictions, visions, miracles,
» et en un mot toutes choses extraordinaires,
» quelque ordinaires que vous vous les figu-
» riez dans certains états; car tout cela est
» au rang des pâtures de l'amour-propre, si
» l'on n'y prend pas beaucoup garde... Per-
» sistez, ajoute-t-il, dans le sentiment où
» vous êtes de vous soumettre à tout ce qu'il
» plaira inspirer aux évêques et aux docteurs
» approuvés, pour réduire vos expressions
» et vos sentimens à la règle de foi et aux
» justes bornes des traditions et des dogmes
» catholiques. Ma seule difficulté, c'est sur
» la voie où vous prétendez être, et dans la
» déclaration que vous faites que vous ne pou-
» vez rien demander pour vous, pas même
» de ne pas pécher et de persévérer dans le
» bien jusqu'à la fin de votre vie, qui est ce-
» pendant une chose qui manque aux états les
» plus parfaits, et que, selon saint Augustin,
» Dieu ne donne qu'à ceux qui la deman-
» dent. Voilà ce qui me fait une peine que
» jusqu'ici je n'ai pu vaincre, quelque effort
» que j'aie pu faire pour entrer, s'il se pou-
» vait, dans vos sentimens et dans les ex-
» plications des personnes spirituel

» vous connaissez (et c'était vraisemblable-
» ment Fénélon), avec qui j'ai traité à fond
» de cette disposition. La raison qui m'em-
» pêche, c'est qu'elle paraît directement con-
» traire aux commandemens que Jesus-
» Christ nous fait tant de fois, de prier,
» de veiller sur nous; ce qui regarde tous
» les chrétiens et tous les états.... La raison
» de cette impossibilité me paraît encore
» plus insupportable que la chose en elle-
» même. A l'endroit où vous vous objectez
» à vous-même qu'on a du moins besoin de
» prier pour soi afin de ne pas pécher, vous
» faites deux principales réponses; l'une,
» que c'est quelque chose d'intéressé, où
» une ame parvenue à ce degré ne peut s'ap-
» pliquer, que de prier qu'on ne pèche pas;
» l'autre, que c'est l'affaire de Dieu et non
» pas la nôtre. Ces deux réponses répugnent
» autant à la foi l'une que l'autre. Que ce
» soit quelque chose d'intéressé que de prier
» Dieu qu'on ne pèche pas, c'est de même
» que si l'on disait que c'est quelque chose
» d'intéressé de demander à Dieu son amour;
» car c'est la même chose de demander à
» Dieu de l'aimer toujours, et de lui deman-
» der de ne l'offenser jamais..... Ce qui rend
» la chose encore plus difficile et plus étrange,
» c'est que ce n'est pas seulement par une
» impuissance particulière à un certain état
» et à certaines personnes, qu'on attribue

» cette cessation de toutes demandes pour
» soi; ce qui du moins semblerait marquer
» que ce serait une chose extraordinaire :
» mais, au contraire, on éloigne cette idée,
» on veut que ce soit une chose ordinaire et
» comme naturelle au dernier état de la per-
» fection chrétienne. On donne des méthodes
» pour y arriver; on commence dès les pre-
» miers degrés à se mettre dans cet état.
» On regarde comme le terme de sa course
» d'en venir à cette entière cessation, et
» c'est là qu'on met la perfection du chris-
» tianisme. On regarde comme une grâce
» de n'avoir plus rien à demander dans un
» temps où l'on a encore de si grands be-
» soins; et la demande devient une chose
» si étrangère à la prière, qu'elle n'en fait
» plus aucune partie, encore que Jesus-
» Christ ait dit si souvent : *Vous ne de-*
» *mandez rien en mon nom; veillez et*
» *priez; cherchez, demandez, frappez :*
» et saint Jacques, *Quiconque a besoin,*
» *qu'il demande à Dieu :* de sorte que,
» cesser de demander, c'est dire, en d'au-
» tres termes, qu'on n'a plus besoin de rien.

„ L'autre réponse, qui est de dire qu'on
„ n'a point à se mettre en peine de ne plus
„ pécher, ni à faire à Dieu cette demande,
„ parce que c'est l'affaire de Dieu, ne me
„ paraît pas moins étrange, puisque c'est
„ véritablement l'affaire de Dieu : mais c'est

„ aussi tellement la nôtre, que, si nous
„ nous allions mettre dans l'esprit que Dieu
„ fera en nous tout ce qu'il faudra, sans que
„ nous nous disposions à coopérer avec lui,
„ et même à exciter notre diligence à le
„ faire, ce serait tenter Dieu autant et plus
„ que si l'on disait qu'à cause que Dieu veut
„ que nous abandonnions à sa providence le
„ soin de notre vie, il ne faudrait ni labou-
„ rer, ni semer, ni apprêter à manger; et
„ je dis que s'il y a quelque différence entre
„ ces deux sortes de soins, c'est que celui
„ qui regarde les actes intérieurs est d'au-
„ tant plus nécessaire, que ces actes sont
„ plus parfaits, plus importans, plus com-
„ mandés et voulus de Dieu que tous les
„ autres. La nature du libre arbitre est d'être
„ instruit, conduit, exhorté; et non seule-
„ ment il doit être exhorté et excité par les
„ autres, mais encore il le doit être par lui-
„ même; et tout ce qu'il y a à observer en
„ cela, c'est que lorsqu'il s'excite et s'ex-
„ horte ainsi, il est prévenu, et que Dieu
„ lui inspire les exhortations qu'il se fait à
„ lui-même: mais il ne s'en doit pas moins
„ exciter et exhorter au-dedans selon la
„ manière naturelle et ordinaire du libre
„ arbitre, parce que la grâce ne se propose
„ pas de changer en tout cette manière,
„ mais seulement de l'élever à des actes
„ dont on est incapable par soi-même......

„ On se trompe donc manifestement quand „ on imagine un état où tout cela est détruit „ (c'est-à-dire l'obligation de demander son „ salut et de s'y exciter), et qu'on met „ dans cet état la perfection du culte chré- „ tien, sans qu'il y ait aucun endroit de „ l'écriture où on le puisse trouver, et y „ ayant tant d'endroits où le contraire paraît.

„ On ne se trompe pas moins quand on „ regarde comme imperfection, de réflé- „ chir, de se recourber sur soi-même...... „ mais, au contraire, c'est un don de Dieu „ de réfléchir sur soi-même pour s'humi- „ lier...... ou pour connaître les dons qu'on „ a reçus...... C'est encore, sans difficulté, „ un acte réflexe et recourbé sur soi-même, „ que de dire, *Pardonnez-nous nos péchés* „ *comme nous pardonnons à ceux qui* „ *nous ont offensés*...... Mais celui qui fait „ cet acte réfléchi, *Pardonnez-nous*, peut „ bien faire celui-ci, *ne nous induisez pas* „ *en tentation, mais délivrez-nous du* „ *mal*...... Voilà donc des actes réfléchis et „ très-parfaits ; ce qui me fait conclure „ encore que les actes les plus exprès et les „ plus connus ne répugnent en aucune sorte „ à la perfection, pourvu qu'ils soient véri- „ tables...... et du fond du cœur......

„ De là suit encore qu'il ne faut pas tant „ louer la simplicité, ni porter le blâme „ qu'on fait de la multiplicité jusqu'à nier

„ la distinction des trois actes dont l'orai-
„ son, comme toute la vie chrétienne, est
„ nécessairement composée, qui sont les
„ actes de foi, d'espérance et de charité:
„ car puisque ce sont trois chóses selon saint
„ Paul, et trois choses qui peuvent être
„ l'une sans l'autre, leurs actes ne peuvent
„ pas n'être pas distincts; et encore qu'à les
„ regarder dans leur perfection, ils soient
„ inséparables dans l'ame du juste, il n'y
„ aura rien d'imparfait de les voir comme
„ distincts, puisque ce n'est que connaître
„ une vérité, non plus que de les exercer
„ comme tels, puisque ce n'est que les exer-
„ cer selon la vérité même. Il ne faut donc
„ pas mettre l'imperfection ou la propriété
„ à faire volontairement des actes exprès et
„ multipliés, mais à les faire comme venant
„ de nous...... ainsi il ne faut pas séparer
„ l'abandon, qu'on donne avec raison pour
„ la perfection de l'amour, d'avec la foi et
„ la confiance; ce sont assurément trois actes
„ distincts, quoiqu'unis, et c'est aussi ce qui
„ en fait la simplicité.

„ Il ne faut donc pas se persuader qu'on
„ y déroge, ni qu'on fasse un acte imparfait
„ et propriétaire, quand on demande par-
„ don à Dieu, ou la grâce de ne plus pécher.
„ La proposition contraire, si elle était mise
„ par écrit, serait universellement condam-
„ née comme contraire au commandement

„ exprès, et par conséquent à une vérité „ très-expressément révélée. „

M. Bossuet réfute ensuite tous les exemples mal appliqués qu'on allègue en faveur de ces opinions étranges : il revient, par une première addition, aux actes réfléchis, et cite ces paroles de la préface, *Sursum corda*, et la réponse qu'y font les fidèles : « Ce sont, dit-il, des actes et des réflexions „ sur soi-même et sur ses actes propres; et „ si le retour qu'on fait sur soi-même pour „ y connaître les dons de Dieu était un acte „ intéressé, il n'y en aurait point qui le fût „ davantage que l'action de grâces : mais ce „ serait une erreur manifeste de le qualifier „ de cette sorte, et encore plus d'accuser „ l'église d'induire ses enfans à de tels actes „ quand elle les induit à l'action de grâces. „ Il en faut dire autant de la demande, qui, „ comme nous l'avons dit, n'est ni plus ni „ moins intéressée que l'action de grâces. „ Toutes ces actions sont pures, sont donc „ simples, sont parfaites, quoique réflé- „ chies et ayant toutes un rapport à nous. Il „ faut que tous les fidèles se conforment au „ desir de l'église, qui leur inspire ces sen- „ timens dans son sacrifice; ce qu'on ne „ fera jamais, mais plutôt on fera le con- „ traire, si on regarde ces actes comme „ intéressés, car c'est leur donner une ma- „ nifeste exclusion.

„ Pour m'expliquer mieux sur les actes „ réfléchis, ajoute M. de Meaux, en voici „ un de saint Jean, *épit.* 1, *chap.* 3, *v.* 8: „ Mes *petits enfans, n'aimons pas de* „ *paroles ni de langue, mais par œuvres* „ *et en vérité*, etc...... et ces expressions „ de saint Paul : *J'ai combattu*, etc...... Je „ demande si ce sont là des actes des par- „ faits, ou des imparfaits. S'ils sont des „ parfaits, ils ne sont ni intéressés, ni pro- „ priétaires...... Il ne faut donc pas tant blâ- „ mer ces actes réfléchis, qui sont, comme „ on voit, des plus parfaits, et en même „ temps des plus humbles, et qui néan- „ moins, bien loin d'étouffer en nous l'esprit „ de demande, sont, selon saint Jean, un „ des fondemens qui nous fait demander „ avec confiance. Au reste, je ne veux pas „ dire que toutes les ames saintes doivent „ toujours être expressément dans la prati- „ que de ces actes : ce que je veux dire, „ c'est que ces dispositions sont saintes et „ parfaites, et que c'est combattre directe- „ ment le Saint-Esprit que de les traiter non „ seulement d'imparfaites, mais encore de „ propriétaires et d'impures, ou de faire „ comme une espèce de règle pour les par- „ faits des dispositions différentes „.

Dans l'extrait que nous donnons de cette longue lettre, nous insistons sur les erreurs principales et vraiment frappantes que de-

souvrit M. de Meaux dans les méthodes et les écrits de madame Guyon. Il les condamne : et pouvait-il faire autrement ? mais pouvait-il aussi y mettre plus de ménagement et de bonté ?

« J'écris ceci, lui mande-t-il en finissant, „ j'écris ceci sous les yeux de Dieu, mot à „ mot comme je crois l'entendre de lui par „ la voix de la tradition et de l'écriture, „ avec une entière confiance que je dis la „ vérité. Je vous promets néanmoins de vous „ expliquer encore ; peut-être se trouvera-„ t-il dans vos sentimens quelque chose qui „ n'est point assez débrouillé, et je serai „ toujours prêt à l'entendre. Pour moi j'ai „ voulu exprès m'exprimer au long, et ne „ point épargner ma peine pour satisfaire „ au desir que vous avez d'être instruite.

„ Je vous déclare cependant que je loue „ votre docilité, que je compatis à vos „ croix..... J'aurais encore beaucoup de cho-„ ses à vous dire sur vos écrits ; et je le „ ferai quand Dieu m'en donnera le mouvement, comme il me semble qu'il me l'a donné cette fois. Au reste, sans m'attendre à des mouvemens particuliers, je prendrai pour un mouvement du Saint-Esprit tout ce que m'inspirera pour votre âme la charité qui me presse et la prudence chrétienne. „

Madame Guyon parut très-satisfaite de

ce premier examen ; mais ses amis, aussi ardens et moins humbles, moins soumis qu'elle, ne montrèrent pas les mêmes sentimens. Elle-même parla, écrivit, de manière à faire croire qu'elle tenait encore à ses opinions, et qu'elle avait cédé aux raisons de M. de Meaux plus par déférence que par persuasion. On en fut peu édifié; les craintes du quiétisme se renouvellèrent; les alarmes sur la personne qui l'avait insinué, et même assez clairement enseigné, prirent plus de corps : il fallut en venir à un nouvel examen ; et il se fit à Issy, comme on le sait, par M. de Meaux, M. de Châlons depuis archevêque de Paris, M. l'abbé de Fénélon, et M. Tronson supérieur de saint Sulpice. Tout y fut mûrement discuté, et l'on y dressa trente quatre articles, que tous signèrent comme une règle sûre pour distinguer la véritable oraison de celle qui mène à l'illusion et à l'erreur. Jusques là tout allait assez bien, et la confiance de Fénélon pour M. de Meaux ne paraissait point altérée : cependant l'aveu que M. Bossuet fit à Fénélon, qu'il n'avait point lu la plupart des auteurs mystiques, laissa à ce dernier une sorte de persuasion que, tout grand théologien que fut ce prélat, il était néanmoins peu propre à prononcer sur les matières de *spiritualité* ; et M. de Meaux, de son côté, à qui Fénélon avait fourni

fourni des extraits de tous les écrivains ascétiques, crut y voir du penchant pour les opinions de madame Guyon, et une affectation marquée de justifier tout ce qu'elle avait avancé, et de l'autoriser par des grands exemples. Il en était vraiment inquiet : son amitié, l'intérêt qu'il prenait à sa personne, et tout ce qu'il attendait de ses talens et de sa piété pour le bien de la religion et de l'état, augmentaient ses craintes et lui inspirèrent le desir de le détromper. Dans cette vue, et pour porter au quiétisme le dernier coup, il entreprit son Instruction sur les états d'oraison, en prévint Fénélon, déjà archevêque de Cambrai, promit de la lui communiquer, et de la composer de manière à mériter son suffrage et son approbation. Fénélon applaudit à ce projet, et répondit à M. de Meaux, comme nous l'avons déjà dit, qu'il était très-disposé à le seconder et même à aller travailler avec lui s'il le jugeait convenable. Mais quand l'ouvrage fut achevé, quand M. de Meaux le lui eut fait passer en manuscrit, Fénélon, en le parcourant, s'aperçut que les écrits de madame Guyon n'étaient pas ménagés; qu'on en montrait et le venin et l'accord avec ceux de Molinos et de Malaval; que de plusieurs de ses principes on tirait de terribles et de justes conséquences : il s'arrêta, ne voulut pas en poursuivre la lecture,

le renvoya à M. de Meaux, et lui fit dire qu'il ne l'avait pas lu, parce que dès les premières pages il avait aperçu un dessein formé de décréditer une personne qu'il estimait, et qu'il avait laissé estimer à beaucoup d'autres; qu'on lui prêtait (à cette personne) des sentimens et un système qu'elle désavouait, et que par conséquent il n'était plus permis de lui attribuer.

Aussi Bossuet n'attaquait point sa personne, et louait partout sa soumission, mais, comme quelques-uns de ses ouvrages étaient imprimés et assez répandus, il fallait bien en découvrir le danger, et le découvrir de manière à guérir les ames simples et de bonne foi qui s'étaient laissé prévenir. Il est malheureux qu'une délicatesse peut-être à contre-temps ait arrêté Fénélon : n'aurait-il pas pu approuver cette instruction avec des réserves qui, sans épargner la doctrine, seraient tombées sur les intentions et sur la docilité de madame Guyon, et qui lui auraient épargné à lui-même des soupçons fâcheux qu'autorisait son refus, et que justifia son explication des Maximes des Saints? Quoi qu'il en soit, rien ne peut l'ébranler, et lui-même se détermina alors à composer ce fameux ouvrage, qui lui attira tant de disgraces, le jetta dans des travaux sans fin, et n'aboutit qu'à une condamnation, dont il se releva, il est vrai,

par le courage et l'humilité avec laquelle il la reçut et il s'y soumit.

Il nous paraît nécessaire, pour instruire nos lecteurs de ce trop fameux procès, d'en rapporter, au moins par extrait, les principales pièces. On nous pardonnera donc, à ce que j'espère, l'espèce de sécheresse que des pareilles discussions pourraient répandre sur cette partie de la vie de Fénélon.

L'instruction de M. de Meaux sur les états d'oraison est divisé en cinq traités. Dans le premier, il propose les faux principes des mystiques qu'il attaque, et leur mauvaise théologie, avec une censure de leurs erreurs. Pour les réfuter à fond, ajoute-t-il, le second traité fera voir les principes communs de l'oraison chrétienne. Le troisième exposera par les mêmes règles les principes des oraisons extraordinaires dont Dieu favorise quelqus-uns de ses serviteurs. Les épreuves et les exercices font le sujet du quatrième. Enfin je conclurai cet ouvrage en expliquant les sentimens et les locutions des saints docteurs dont les faux mystiques ont abusé, et par tout je tâcherai d'empêcher que l'abus qu'ils en auront fait ne fasse perdre le goût de la vérité et de la prière.

C'est ce qu'il y avait réellement à craindre dans cette malheureuse dispute, et c que le génie, la piété et la sagesse de Bo

suet, lui ont merveilleusement fait éviter. Cet ouvrage, digne de son auteur, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, est un chef-dœuvre de sagacité et d'érudition.

Il se plaint, dès son début, des exagérations des anciens mystiques, de leurs allégories, de leurs suppositions par impossible, et remarque que les nouveaux, au lieu de les tempérer, les ont poussées jusqu'à un excès qu'il n'y a plus moyen de supporter, et y ont ajouté des choses que personne n'avait pensées avant eux.

Après avoir donné une idée générale du quiétisme, qui met la sublimité et la perfection dans des choses qui ne sont pas, ou en tout cas qui ne sont pas de cette vie, il en expose le premier principe : que, lorsqu'on s'est une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours s'il n'est révoqué, et qu'il ne faut point le réitérer ni renouveler, puisque nulle distraction, nulle occupation étrangère à Dieu, puisque le sommeil même ne peut plus l'interrompre. Mais où a-t-on pris ce nouveau principe, que tout acte dure de soi s'il n'est révoqué ? La raison et l'expérience nous apprennent, au contraire, que tout acte en cette vie est passager : nos actes les plus parfaits sont sujets à s'éteindre, comme nous ne l'éprouvons que trop parmi les occupations de cette vie, c'est pourquoi on ne prescrit rien tant au

chrétien que le renouvellement des actes intérieurs.

Il est vrai que ces prétendus parfaits répondent qu'ils ne défendent pas ces actes renouvelés au commun des chrétiens, mais seulement à ceux qui sont élevés aux oraisons extraordinaires : comme s'il y avait des états dans cette vie où l'on fût dispensé de s'exciter à bien faire et d'en renouveler la résolution.

Ces auteurs, à la vérité, Falconi, Molinos, Malaval et madame Guyon, sèment çà et là dans leurs écrits certains petits correctifs ; c'est que la force de la vérité arrache toujours beaucoup des choses à ceux qui s'égarent, et il en faut dire quelquefois qui fassent passer les autres.

C'est encore une conséquence de cette doctrine, qu'il ne faut point se donner de peine pour se recueillir, quelque distrait et occupé qu'on ait été ; car les actes bien faits une fois, comme l'est sans doute celui du recueillement produit au commencement de la vie intérieure, ne périssent point. Ce sont là les moyens faciles qu'on propose pour l'oraison.

En voici d'autres qui ne sont pas moins dignes d'attention, c'est que tous les actes explicites sur la trinité, sur l'incarnation, sur les attributs divins, sur les articles du *Credo* et sur les demandes du *Pater*, ne

sont plus d'obligation pour ces superbes parfaits..... Tout est renfermé par eux dans un acte confus et éminent où tous les autres se trouvent, autant qu'il est nécessaire pour contenter Dieu..... On pousse le raffinement encore plus avant, puisqu'on trouve une espèce de perfection plus éminente dans l'exclusion des attributs divins pour se réduire *à la nature confuse et indistincte* de l'essence seule. Quand ils se croient arrivés, comme ils parlent, *en Dieu seul*, c'est redescendre que de contempler la trinité ou l'incarnation; l'on ne dit donc plus le *Crédo*, et l'on se trouve trop parfait pour en produire les actes.

Croirait-on que les chrétiens pussent donner dans ces excès? Bossuet prouve toutes ces erreurs par des passages tirés de Molinos, de Malaval, du *Moyen court*, des *Torrens*, et de l'*Interprétation du cantique*. Il fait voir que, malgré leurs échappatoires et tout ce qu'ils disent pour éviter de tels reproches, leurs principes et même leurs paroles, conduisent à ces terribles conséquences.

C'est donc une fausse subtilité et une erreur dangereuse de renvoyer aux commençans la contemplation des attributs divins et de réserver aux parfaits celle de l'essence seule : c'est faire pour les parfaits une autre symbole que celui que l'on a

toujours révéré comme le symbole des apôtres; et l'on ne peut s'élever au-dessus de la foi qui nous propose à croire les attributs de Dieu, que par une fausse et imaginaire transcendance.... Quelle erreur de dire, comme Malaval, qu'en pensant aux attributs de Dieu en particulier, *on semble partager Dieu en plusieurs pièces!* Isaïe et les Séraphins, qui adoraient Dieu comme saint, mettaient-ils en pièces sa simplicité? C'est au contraire réunir ces divines perfections, et seulement aider la faiblesse humaine, qui ne peut pas tout porter à la fois, que de les considérer par des vues distinctes. J'avoue, dit Bossuet, qu'une ame attirée par un instinct particulier à contempler Dieu comme Dieu, peut bien durant ces momens ne penser ni à la sainte humanité de Jesus-Christ ni aux personnes divines, ni, si vous voulez, à certains attributs particuliers. Ce qu'on réprouve dans ces faux mystiques, c'est l'exclusion permanente et par état de ces objets divins dans la parfaite contemplation, et, ce qui est encore plus pernicieux, dans toute la durée de cet état, puisque l'acte de contemplation y est, selon eux, continu et perpétuel, par où l'on est induit à la suppression des actes de foi explicite absolument commandés par l'évangile. Ils n'épargnent pas plus les demandes qui sont contenues dans l'oraison dominicale

que les articles du symbole : les demandes, selon eux, sont toutes intéressées, indignes par conséquent de la générosité de nos parfaits, à la réserve peut-être de celle-ci *fiat voluntas tua*, votre volonté soit faite, encore que Jesus-christ, qui sans doute en a bien connu toute la force, n'ait pas laissé de nous commander toutes les autres. C'est à ne considérer rien, à ne desirer rien, à ne vouloir rien, à ne faire aucun effort, que consistent la vie, le repos et la joie de l'ame : expressions de Molinos, copiées pour le sens par Malaval et par madame Guyon, comme on le peut voir dans les endroits cités par M. de Meaux. Ne regardez plus, disent-ils, comme une peine, l'impuissance de faire à Dieu aucune demande, puisqu'il ne lui faut pas même demander le bonheur de le posséder. C'est ici continue-t-on, que *la foi commence d'opérer excellemment*, quand on fait cesser toutes les demandes comme imparfaites et intéressées; comme si c'était l'offenser et l'importuner dans un extrême besoin, de demander quelque chose à celui dont les richesses aussi-bien que les bontés sont inépuisables.

Mais les raisons qu'on allègue sont encore plus pernicieuses que la chose même. Il y en a deux : l'une est la plénitude de la jouissance, qui empêche tous les desirs et par conséquent toutes les demandes : l'autre est

le parfait désintéressement et désappropriation de cette ame, qui l'empêche de rien demander pour elle. La première est le comble de l'égarement. Cette plénitude qu'on vante *dans la jouissance du centre* avec cette parfaite possession *du bien aimé dans son essence et dans ses puissances d'une manière très-réelle et invariable au-dessus de tout temps, de tout moyen, de tout lieu*, c'est une illusion des béguards. Il y a une telle différence entre la plénitude qu'on peut concevoir en cette vie et celle de la vie future, qu'il reste toujours ici bas de quoi espérer, de quoi desirer, de quoi demander jusqu'à l'infini, et que supprimer les demandes, c'est oublier ses besoins et nourrir sa présomption de la manière la plus outrée et la plus dangereuse.

La seconde raison de cet état où l'on supprime les demandes, c'est qu'ils les font regarder comme intéressées. Mais desirer, demander son salut pour obéir à Dieu, comme une chose qu'il veut, et qu'il veut que nous voulions et que nous demandions comme le comble de sa gloire et la plus parfaite manifestation de sa grandeur, c'est constamment, de l'avis de tout le monde, un acte de charité.

N'est-il pas certain que tous les desirs de posséder Dieu, qu'on voit dans les Pseaumes, dans saint Paul et dans tous les saints,

sont des desirs inspirés par un amour pur, et qu'on ne peut accuser d'être imparfaits sans un manifeste égarement, ni s'élever au-dessus sans une extrême présomption?

Aussi nos mystiques tâchent de tempérer leurs excès en disant qu'*on ne saurait rien demander à Dieu ni rien desirer de lui qu'il n'en donne le mouvement.* Ou l'on entend par ce mouvement l'inspiration prévenante commune à tous les justes, et alors on ne dit rien d'à-propos : ou l'on entend une inspiration particulière, ce qui est assez vraisemblable, puisqu'il s'agit de quelque chose de particulier à cet état; et alors c'est une erreur : car c'en est une de croire que, pour demander ou pour prier, le commandement exprès de Jesus-Christ, son exemple et celui de tout ce qu'il y a de saints, ne suffisent pas à certaines ames, comme si elles étaient exemptes de pratiquer ces commandemens ou de suivre ces exemples.

Dieu, dit le concile de Trente, ne commande rien d'impossible; mais, en commandant, il nous avertit de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas, et il nous aide à le pouvoir. Selon cette définition, toute ame juste doit croire que la prière lui est possible autant qu'elle est nécessaire et commandée; enfin que le mouvement de la grâce ne nous manque pas pour accomplir le précepte de

Jesus-Christ : *Demandez, et vous obtiendrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert.*

Enfin, au lieu de dire, comme les mystiques, *Si le Saint-Esprit agit en nous, il faut le laisser faire*, on doit dire : S'il agit en nous, s'il nous excite à de saints gémissemens, il faut agir avec lui, avec lui s'exciter soi-même et faire de pieux efforts pour enfanter l'esprit de salut et d'adoption. Ainsi la conséquence qu'ils tirent de ces mots, *Pourquoi, après cela, nous occabler de soins superflus et nous fatiguer dans la multiplicité de nos actes, sans jamais dire Demeurons en repos ?* est un abus manifeste de l'évangile : car c'est mettre au rang des soins superflus le soin de s'exciter à prier Dieu ; c'est attribuer à une mauvaise multiplicité, la pluralité des actes que Dieu nous commande ; c'est induire les ames à un faux repos, à un repos que Dieu leur défend.... à cet abandon enfin qui paraît le fond du système de ces faux mystiques.

L'abandon, selon qu'il est révélé dans ces paroles de saint Pierre, *Jetez en lui toute votre sollicitude, tous vos soins, toutes vos espérances*, et dans cent autres semblables, est d'obligation pour tous les fidèles. Il faut donc que nos prétendus parfaits, qui veulent nous expliquer des voies particulières, entendent aussi dans l'abandon

en fait le fond quelque chose de particulier. Or, jeter en Dieu tous ses soins et s'abandonner à lui, selon saint Pierre, c'est vouloir tout ce qu'il veut; par conséquent vouloir son salut, parce qu'il veut que nous le voulions; en prendre soin, parce qu'il veut que nous en prenions soin; lui demander pour cela tout ce qui nous est nécessaire, c'est-à-dire la continuation de ses grâces et la persévérance; croire avec une ferme et vive foi que notre salut est l'œuvre de Dieu plus que la nôtre; dans cette foi, en attendre l'effet et les grâces qui y conduisent de sa pure libéralité, et lui demander ses dons, qui font nos mérites. Voilà jusqu'où l'abandon se doit porter. Mais ce n'est pas assez pour nos quiétistes : selon eux, l'effet le plus profond de l'*anéantissement doit être l'indifférence pour le succès* de tout ce que l'on fait pour son salut et pour celui du prochain..... Ainsi, sous prétexte de s'abandonner aux volontés inconnues de Dieu, on méprise celles qu'il nous a révélées dans ses commandemens pour en faire notre règle. La volonté que Dieu nous déclare par ses saints commandemens, c'est qu'il veut que nous desirions notre salut, que nous lui demandions ses grâces, et que nous craignions plus que toutes choses d'en mériter la soustraction par nos péchés; que nous en demandions tous le pardon à Dieu, et

le priions qu'il nous fasse vaincre les tentations qui nous y portent. Voilà ce que Dieu commande, et à quoi les nouveaux mystiques ne peuvent plus seulement songer. Au contraire, ils font sur les volontés inconnues de Dieu des actes qu'il ne leur demande pas, comme sur leur réprobation et sur celle des autres.

C'est une suite de cette doctrine, que ni l'oraison dominicale ni les Pseaumes, qui sont remplis de tant de demandes, ne sont pas les oraisons des parfaits. En effet, comment ajuster nulle demande avec sept demandes expresses; nul acte distinct avec cent actes distincts sans lesquels on ne peut dire les Pseaumes; nulle affection, nul desir, avec ces affections perpétuelles et ces desirs dont sont pleins ces divins cantiques; enfin nul soin de s'exciter soi-même à produire des actes et de desirs, avec ces continuelles excitations où David se dit à lui-même: *Mon ame, bénissez le Seigneur?* etc.

Ils disent qu'ils font toutes les demandes et tous les actes commandés, dans un seul *acte éminent qui comprend tous les autres.* Qu'on définisse donc cet acte: où le trouvera-t-on? dans quel endroit de l'écriture?..... Enfin, de quelque manière qu'on définisse ce prétendu acte éminent, ou abandon, ou indifférence, ou présence fixe de Dieu, ou comme on voudra; cet acte, s'il est vérita-

ble, aura été connu de Jesus-Christ, et cependant il n'en a pas moins commandé les autres actes à tout le monde indifféremment.

Il faut donc croire d'une ferme foi que Jesus-Christ, qui sait ce qui nous est propre, a vu qu'il était convenable et nécessaire à l'homme de développer tous ces actes, de former toutes ces demandes, pour entrer dans la dépendance où l'on doit être envers Dieu, pour exercer les vertus et les mettre au jour, pour s'y affermir, pour se rendre attentif à ses besoins..... en un mot, pour exercer davantage, et par là mieux conserver, ou même accroître et fortifier la charité.

Toutes ces règles sont renversées dans l'abandon et l'indifférence des nouveaux mystiques. *Ils s'oublient de tout intérêt de salut et de perfection pour ne penser qu'à l'intérêt de Dieu;* comme si Dieu avait un autre intérêt que de faire du bien à ceux qui l'aiment, ou une autre gloire plus grande que celle de se rendre admirable dans ses saints. On voit donc que cette manière de séparer nos intérêts d'avec ceux de Dieu, poussée à l'extrémité où la poussent les faux mystiques, éteint le précepte de la charité que nous nous devons à nous-mêmes et au prochain; car la même sécheresse qu'ils ont pour eux, ils l'ont aussi pour les autres.

Il arrive que ces ames prétendues parfaites perdent peu à peu l'horreur du péché, que la piété inspire à toute ame juste; car, dans ces fausses sublimités, premièrement, on ne demande point pardon à Dieu, puisqu'on ne lui demande rien du tout, de peur de lui paraître intéressé; secondement, on ne laisse aucun lieu à la componction.

Quant à cette superbe sentence où l'on assure qu'il est plus parfait de haïr le péché sans s'en affliger et sans en être contrit, parce que c'est le haïr comme Dieu le hait lui-même, ce sont là de spécieuses paroles, mais dont la signification est pernicieuse; et l'on y reconnaît ces ames qui ne conçoivent la perfection qu'en la poussant sans mesure au-delà du but. Il n'appartient pas à la créature de haïr le péché de cette sorte. Dieu nous commande de le haïr comme le doivent haïr des créatures pécheresses, c'est-à-dire comme étant en elles le souverain mal, le plus nuisible de tous les maux, ce qui n'est point à l'égard de Dieu, à qui ses ennemis ne peuvent nuire; et encore comme un mal qui les sépare de Dieu, contre lequel aussi il nous est expressément commandé de nous munir, en disant, non pas toujours, mais en tout état et dans les temps convenables : Pardonnez-nous nos fautes, et ne nous induisez point en tentation.

C'est encore une maxime qui tend à étein-

dre l'horreur du péché, de dire que la perfection consiste *à ne s'en plus souvenir*, sous prétexte qu'on est arrivé à un degré où le meilleur est d'oublier ce qui nous concerne pour ne se souvenir que de Dieu. Quoi donc! est-ce oublier Dieu que d'être affligé de son péché pour l'amour de lui? Mais tout cela entraîne des retours, des réflexions, et nos mystiques les rejettent: c'est, selon eux, se reprendre soi-même, que de rentrer dans son intérieur et d'y réfléchir.

Comment accorder ce sentiment avec les préceptes dont les saints livres sont remplis : *Veillez sur vous ; considérez vos voies ; que vos yeux précèdent vos pas ; prenez garde à vous*, c'est-à-dir, selon saint Basile, *observez le temps présent, prévoyez l'avenir?*

Dans l'état où nous sommes, c'est une force de l'ame que la réflexion, pour trois raisons. La première, c'est qu'elle affermit nos actes. Tant que le jugement peut vaciller et que la volonté est muable, la réflexion, qui est l'œil de l'ame, nous est nécessaire; et si l'on dit que les parfaits n'en ont pas besoin tant qu'ils sont dans cette vie, on dément David, lorsqu'il dit : *J'ai repassé mes années, j'approfondirai vos commandemens*, etc.

Le second effet de la réflexion, c'est qu'elle

produit l'action de grâces tant recommandée aux fidèles. Cette action appartient aux plus forts; et elle est de la parfaite justice, puisqu'elle glorifie Dieu dans son ouvrage le plus excellent, qui est la communication des grâces.

Le troisième effet de la réflexion est celui d'animer notre confiance et d'exciter nos prières. Serait-ce donc une imperfection de dire, après saint Paul : *J'ai achevé un bon combat, j'ai accompli ma course, j'ai gardé la foi, et au reste la couronne de justice m'est réservée?*

Tels sont les fruits de la réflexion dans les plus grands saints. Doit-on éluder ces beaux sentimens par de vaines subtilités, qui n'ont pour tout fondement qu'une perfection imaginaire?

On prétend décréditer la réflexion, en l'exprimant par ces odieuses paroles, *de retour de soi-même;* mais c'est encore une illusion.

Dans les réflexions qu'inspire l'amour de Dieu, l'ame ne réfléchit sur ses mouvemens que pour les régler et les lui rapporter. Dans celles de l'amour-propre, l'ame s'occupe d'elle-même et cherche à se glorifier du bien faire.

J'avoue que quelquefois l'ame s'aperçoit de ses sentimens et quelquefois ne s'en aperçoit pas. Mais, quoi qu'en disent les quiétistes

de leurs actes non aperçus, régulièrement parlant, comme un péché commis avec réflexion et avec une connaissance plus expresse doit avoir plus de malice, un acte vertueux produit avec réflexion et avec une connaissance plus expresse doit avoir plus de bonté. Cependant le mieux est le plus souvent de n'en rien juger : il faut laisser voir le mérite à Dieu sans le voir soi-même. La seule règle certaine est de rendre à Dieu tout le bien que nous apercevons en nous.

Plus on exerce les actes du cœur, plus l'ame s'épure et se simplifie : ils se concentrent, pour ainsi dire, dans la charité, qui croit tout, qui espère tout, qui souffre tout, qui demande tout, et qui, dans les temps convenables, développe tous les actes qu'elle contient........

C'est en cet état que les faux mystiques voudraient faire accroire à l'ame qu'elle n'a rien à demander; mais c'est alors, au contraire, que ses demandes sont les plus vives comme les plus pures.

C'est donc une erreur intolérable de m... la perfection de l'oraison à ex... actes dès qu'on en voit paraîtr... lueur; c'est encore le combl... de dire qu'il vaut mieux ex... que d'en desirer ou d'en dem... sévérance, et qu'ainsi c'est s...

lui des desirs
l à celui qui
de desirer;
est naturel
cela, loin
d'aimer,

posséder
s l'idée
s assu-
-*réel-*
peut
u'on
en
que
ce
n
-

déroge à l'amour de Dieu en se plaisant à le voir.

De là cette sécurité qui les rend presque indifférens sur le don de persévérance. L'église agit bien autrement : elle tient ses enfans dans une incertitude salutaire, afin de les obliger à prier sans cesse pour obtenir cette persévérance précieuse et toujours gratuite. Ceux-ci, au contraire, induisent à un repos qui éteint par sa plénitude prétendue l'esprit de desir et de demande.

Il éteint même l'esprit de mortification et d'austérité expressément enseigné par ces paroles de saint Paul : *Je châtie, je mortifie, je flétris mon corps, je le réduis en servitude, etc.* Contre cette doctrine apostolique, confirmée par la tradition de tous les siècles, on ose dire que l'austérité met les sens en vigueur...... qu'elle peut bien affaiblir le corps, mais jamais émousser la pointe des sens. Il est vrai qu'ils tâchent d'adoucir ces propositions révoltantes ; mais malgré ces adoucissemens, on voit que c'est là le fond de leur doctrine, opposée dans presque tous ses points à l'écriture, à la tradition, à la pratique constante des saints et de tous les fidèles, qui ont marché dans cette simplicité et cette pureté de foi et de mœurs si nécessaires pour plaire à Dieu.

Nous ne nous étendrons pas sur les preuves en présentant le tableau de ces erreurs :

nous avons tâché de présenter aussi ce que Bossuet y opposait pour les détruire. Dans un livre de cette Instruction, qui est le sixième, il les développe avec cette clarté, cette précision, cette abondance de raison et d'autorité, qui le caractérisent. Les prières de l'église ne sont-elles pas faites, dit-il, pour les parfaits, et ne renferment-elles pas toutes des desirs et des demandes ? Jusques dans ce sacrifice où l'on doit s'anéantir en quelque sorte devant Jesus-Christ présent, elle supplie, elle demande ; et la conclusion solennelle de toutes ces oraisons, *Par Jesus-Chrit et en l'unité du Saint-Esprit*, fait voir la nécessité de la foi expresse en la trinité, en l'incarnation et en la médiation du fils de Dieu. Ce ne sont point des actes confus et indistincts envers les attributs divins : on trouve par-tout la toute-puissance, la miséricorde, la sagesse, la providence, très-distinctement exprimées.

L'esprit de la prière chrétienne unit en soi ces trois choses : la glorification de Dieu en lui-même, l'action de grâces, et la demande. Selon cet esprit, quand on les sépare dans l'exercice, on doit toujours les unir selon l'intime disposition du cœur : et en venir à l'exclusion de l'une des trois, comme font les nouveaux mystiques, c'est éteindre l'esprit d'oraison, et c'est par conséquent une erreur manifeste et injurieuse à toute l'église

de regarder les demandes comme intéressées, et d'en suspendre l'usage dans les parfaits.

Saint Cyprien, saint Augustin, et tous les autres pères n'ont point connu le mystère du nouveau désintéressement qui persuade à nos faux mystiques de ne rien desirer pour eux-mêmes, puisqu'ils tournent tous deux à eux-mêmes toutes les demandes de l'oraison dominicale, et entr'autres celle-ci, « Que votre nom soit sanctifié : car, disaient » ces deux grands saints, nous ne demandons pas que Dieu soit sanctifié par nos » oraisons, mais que son nom (saint par » lui-même) soit sanctifié en nous ; car qui » peut sanctifier Dieu, lui qui nous sanctifie ? mais à cause qu'il a dit, *Soyez saints* » *comme je suis saint*, nous lui demandons » qu'ayant été sanctifiés dans le baptême, » nous persévérions dans la sainteté qui a » été commencée en nous. Nous prions donc » nuit et jour que cette sanctification demeure en nous : c'est donc pour nous que » nous demandons. Cette demande, *Votre* » *nom soit sanctifié*, regarde Dieu en » nous, et ne l'en regarde pas moins en luimême, parce que notre sanctification se » rapporte à lui ».

Ainsi ce désintéressement tant vanté était inconnu à ces grands hommes : il l'était à Jesus-Christ même, qui nous commande

de dire, *Pardonnez-nous, ne nous induisez pas, délivrez-nous ;* à l'église, qui nous fait dire à la sainte messe après l'oraison dominicale, *Délivrez-nous du mal passé, du mal présent, et du mal futur ;* au second concile d'Orange, qui définit et déclare qu'*il faut que les saints implorent sans cesse le secours de Dieu, afin qu'ils puissent parvenir à une sainte fin et persister dans les bonnes œuvres.*

Le concile de Trente suppose aussi que cette demande n'est pas seulement humble, mais encore sincère et véritable, et que l'oraison dominicale, où elle est énoncée, est d'une commune obligation pour tous les chrétiens, même pour les plus parfaits.

Bossuet oppose ensuite aux quiétistes les pères et les saints qui ont traité les matières de spiritualité ; il parle d'abord de saint Clément d'Alexandrie, qui, dans quelques-uns de ses écrits, nous propose ce qui convient aux plus pafaits, et établit clairement que le coryphée des parfaits, celui qui est parvenu à la plus haute sublimité de l'homme parfait, *demande* et doit demander *à n'être pas long-temps dans la chair, mais qu'il y vive comme un homme spirituel, comme un homme sans chair, et demande aussi d'obtenir les dons excellens et d'éviter les grands maux.*

Ces gnostiques doivent aussi, selon saint

Clément, pratiquer la réflexion, puisqu'ils doivent demander de ne point tomber, se souvenant qu'il y a même des anges qui sont tombés; ils ne se croient donc pas exempts de la chûte.

Ce père veut encore qu'à la demande les parfaits ajoutent l'action de grâces. *Le genre de prière de l'homme parfait est*, dit-il, *l'action de grâces pour le passé, pour le présent, et pour le futur, déjà présent par la foi.*

Le parfait même demande les biens temporels, puisqu'assistant aux prières communes où l'église les demande, il y assiste d'esprit autant que de corps, disant *amen* avec tous les autres sur toutes les oraisons. Cette manière même de demander les biens temporels, comme les biens de la terre, un temps favorable, la santé, la paix, bien loin d'être intéressée, est d'une charité exquise, puisqu'il est vrai que, sans le secours de ces biens, plusieurs fidèles succomberaient à la tentation de désespoir et d'impatience.

Seulement on demande les biens temporels conditionnellement, et les biens spirituels qui conduisent au salut, d'une manière absolue : par où l'on voit que la sécheresse et l'orgueil des nouveaux mystiques qui ne veulent rien demander, sont confondus dès l'origine du christianisme. Ils se font une idée

idée fausse de la perfection ; elle est toujours défectueuse dans cette vie ; on y peut toujours déchoir ou croître ; on ne s'y soutient, on n'y avance, qu'avec les secours de Dieu : on ne doit donc jamais cesser de l'implorer, et l'on n'y parvient jamais à un état qui nous en dispense. Aussi n'y avait-il rien qu'on fît tant craindre aux solitaires que la pensée d'être arrivés à la perfection ; et on raconte de saint Arsène, dont la vertu était parvenue à un si haut degré, qu'en cet état il fesait dès le matin cette prière : « O » mon Dieu, faites-moi la grâce qu'aujour- » d'hui du moins je commence à bien faire ». Saint Paul lui-même ne se plaignait-il pas qu'il ne fesait pas le bien qu'il voulait ? ne combattait-il pas pour se vaincre, et ne priait-il pas pour en obtenir la grâce ? Mais ces saints docteurs, objectent les quiétistes, parlent de la perpétuité et de la continuité de la contemplation et de l'oraison dans les parfaits, et en particulier dans les solitaires : n'en peut-on pas conclure qu'ils ont reconnu cet acte unique et continu, qui fait tout le fondement de leur nouvelle oraison ? Bossuet, sans hésiter, répond que non, et le prouve par un passage de Cassien, duquel il résulte premièrement que l'intention subsiste toujours en quelque manière que ce soit ; et secondement, qu'elle ne peut pas toujours subsister en acte formel, autrement

on n'aurait pas tant besoin de rappeler son regard à Dieu, ni de tant déplorer ces momens où l'on a été éloigné du souverain bien, puisqu'on ne l'aurait en effet jamais été. La diversité et la réitération des actes sont prouvées par l'expérience et par une quantité d'autres passages tirés des meilleurs auteurs, et de ceux même que ces nouveaux mystiques s'efforcent d'interpréter en leur faveur.

Comment donc la contemplation est-elle continuelle, et en quelque sorte perpétuelle? Elle l'est dans un sens moral et non absolu, c'est-à-dire dans l'inclination qui la produit, dans l'impression qu'elle laisse, et parce qu'autant qu'on le peut on ne s'en arrache jamais, et qu'on en déplore les moindres interruptions.

Bossuet, dans son VII.e livre, traite de l'oraison passive, de sa vérité, et de l'abus qu'on en fait.

Il y a donc plusieurs oraisons extraordinaires que Dieu donne à qui il lui plaît; et celle, dit-il, dont on abuse en nos jours, est celle qu'on nomme passive, ou de repos et de quiétude, autrement de simple présence, de simple regard, ou, comme parle saint François de Sales, de simple remise en Dieu. Cette passiveté de l'oraison n'est guère connue, au moins quant à cette manière de l'exprimer, que depuis trois à quatre cents

ans. Mais, sans s'arrêter aux paroles, il est constant par les saintes écritures :

1.° Que Dieu fait des hommes ce qu'il lui plaît ; et qu'il demeure toujours maître de son ouvrage, nonobstant le libre arbitre qu'il lui a donné ; ce qui paraît incontestablement dans les extases ou ravissemens, et dans les inspirations prophétiques.

2.° Que dans tous les actes de piété il y a beaucoup de choses que nous recevons en pure souffrance, au sens qui est opposé à l'action et au mouvement propre.

Telles sont les illustrations de l'entendement et les pieuses affections de la volonté, qui se font en nous, sans nous, comme dit toute la théologie après saint Augustin. Tout cela appartient à l'attrait de Dieu, qui est perceptible ou imperceptible plus ou moins, mais sans lequel il est défini qu'il ne se fait aucune action de piété.

3.° Que dans toutes ces actions, non-seulement il y a beaucoup de ces choses qui se font en nous, sans nous, mais encore qu'il y en a plus que de celles que nous fesons de nous-mêmes délibérément ; et la raison est qu'il y a toujours dans tout l'ouvrage de notre salut et dans tout ce qui nous y conduit, plus de Dieu que de nous, plus de grâces du côté de Dieu que d'efforts du nôtre.

L'oraison passive ne consiste ni dans les extases, ni dans les ravissemens, ni dans

ces motions qui accompagnent tous les actes de piété, puisqu'en ce sens tous les justes seraient passifs, et il n'y aurait plus de voie commune.

Ce n'est pas non plus la suppression de toute action, même libre, mais seulement de tout acte qu'on appelle discursif, et où le raisonnement procède d'une chose à l'autre; ce qui bien certainement n'empêche pas la liberté.

Cette oraison, surnaturelle par son objet et par la grâce qui nous y attire et nous soutient comme dans toutes les bonnes oraisons, l'est encore dans sa manière par la suppression de tout acte discursif, de tout propre effort, de toute propre industrie : l'ame, accoutumée au raisonnement et à exciter elle-même ses affections par la considération de certains motifs, tout-à-coup comme poussée par une main souveraine, non-seulement ne discourt plus, mais semble encore ne pouvoir plus discourir.

Voilà ce qu'on appelle contemplation, qui est un acte de Dieu plutôt que de l'homme, et plutôt infus qu'excité par le propre effort de l'esprit. La différence qu'il y a entre les vrais et les faux mystiques, c'est que la passiveté, au sens des derniers, devant s'étendre à tout l'état, les premiers l'ont limitée au seul temps de l'oraison : c'est ce qu'enseignent saint Jean de la Croix, le

P. Balthasar Alvarez, et les autres spirituels orthodoxes. Ils veulent même que, dans le temps de l'oraison, on revienne aux vues, aux considérations et méditations amoureuses sur Jesus-Christ et sa sainte humanité : et, à vrai dire, ils ne veulent exclure de ce genre d'oraison que les actes pénibles et tirés à force; tout ce qu'il y a d'affection, de douces demandes, y coule de source et librement.

Ce qu'on appelle temps de l'oraison, c'est celui où l'ame demeure spécialement recueillie en foi et en amour dans la contemplation actuelle, qui, selon la doctrine la plus suivie et la seule digne de l'être, ne peut pas être de longue durée dans des actes principaux; mais quoique cette oraison passive soit courte en elle-même, elle est perpétuelle dans ses effets, en tant qu'elle tient l'ame perpétuellement mieux disposée à se recueillir en Dieu. Cette disposition au recueillement n'est pas méritoire, n'étant pas un acte; elle prépare l'ame à produire facilement, et de plus en plus, les actes les plus parfaits.

Cette habitude, ou disposition fixe et permanente, qui prépare l'ame à faire l'oraison d'une façon plutôt que d'une autre, et lui en donne l'inclination et la facilité, est ce que nous appelons état d'oraison.

Les nouveaux mystiques voudraient ex-

clure tous les actes; en quoi ils se trompent, puisqu'il n'y a que les actes discursifs et comme tirés à force qui y soient supprimés. Ils voudraient encore établir l'ame en cet état dans une perpétuelle et fixe passiveté; ce que nient les auteurs les plus versés dans la spiritualité, qui sont tous opposés à cette totale et perpétuelle suspension des puissances. Encore qu'il y ait des ames, dit saint Jean de la Croix, qui sont très-ordinairement mues de Dieu dans leurs opérations, à peine s'en trouvera-t-il une seule qui soit mue de Dieu en toute chose et en tout temps. Aussi voit-on ce saint, contemplatif jusqu'à la fin de sa vie, en venir toujours aux demandes, aux réflexions, aux excitations, que nos faux mystiques suppriment, sans qu'on aperçoive en aucun endroit de ses ouvrages cet acte unique et continu dont ils font le fondement de leur système.

Reconnaissons donc, dit Bossuet, que nos prétendus parfaits marchent dans des voies inconnues aux vrais spirituels. Un dernier de leurs abus, enfin, c'est de rendre trop commune cette oraison passive, d'insinuer que tous les fidèles y sont appelés, de décider qu'il est impossible d'arriver à l'union divine, par la seule voie de la méditation, ni même des affections, ou de quelque oraison lumineuse et comprise que ce puisse être. Mais le signal certain qu'on est appelé

à l'oraison passive, c'est de ne plus rien desirer ni demander, et de supprimer comme intéressés tous les actes et toutes les pratiques du chrétien.

Quiconque n'entend pas cette voie et n'a pas le don extraordinaire de l'oraison passive, non-seulement n'est pas parfait, mais ignore le vrai amour; et, ce qui est pis, plein d'amour de soi-même et d'une attache sensuelle aux créatures, il est incapable d'éprouver les effets ineffables de la pure charité. Voilà jusqu'où l'on pousse la nécessité de l'oraison de quiétude.

A quoi nous objecterons seulement que la perfection de la contemplation acquise, aussi bien que celle de l'infuse, n'appartient en aucune sorte à la grâce justifiante, mais à ces dons gratuits qui de soi ne rendent pas l'homme meilleur, encore qu'ils puissent l'induire à le devenir; ce qui renverse par le fondement tout le système prétendu mystique des nouveaux docteurs.

Ils s'appuient vainement de l'autorité de saint François de Sales. Bossuet fait voir que par-tout ils l'ont mal entendu ou mal expliqué. « O ma fille, écrit-il à une de » ses philothées, quand on dit qu'il ne faut » rien demander ni rien desirer, j'entends » pour les choses de la terre : car, pour ce » qui est des vertus, nous les pouvons de- » mander; et demandant l'amour de Dieu,

» nous les comprenons, car il les contient
» toutes ». On demande donc les vertus, et on demande sur-tout l'amour de Dieu ou la charité qui les contient, et on les demande pour satisfaire à ce précepte de l'évangile, *demandez*. On n'est donc point indifférent à les avoir.

A Dieu ne plaise qu'on puisse attribuer à un homme si éclairé et si saint une si étrange indifférence! Celle qu'il recommande ne touche que sur les objets humains, ou, tout au plus, sur l'anxiété ou cette activité trop naturelle qu'on porte quelquefois jusques dans la pratique des vertus.

Usez, écrivait-il à une de ses filles, usez toujours de paroles d'amour et d'espérance envers notre Seigneur. Loin de se croire lui-même bassement intéressé ou plus imparfait dans le desir qui le possédait d'être avec Dieu, au contraire, avec sa bonté et simplicité admirable, *il avoue qu'il trouve son ame un peu plus à son gré, parce qu'il la voit plus sensible aux biens éternels;* et pour montrer que c'était un pur et parfait amour qui lui fesait pousser tous ces desirs vers la céleste patrie, « Pour moi,
» dit-il, je n'ai pu rien penser ce matin qu'en
» cette éternité de biens qui nous attend,
» mais en laquelle tout semblerait peu ou
» rien, si ce n'était cet amour invariable
» et toujours actuel de ce grand Dieu qui

» y règne toujours ». Voilà un homme tout possédé de cette éternité de biens, mais qui trouve que le plus grand bien ou le seul, c'est que l'amour n'y est jamais discontinué. Et une ame faussement mystique s'imaginera être plus parfaite qu'un si grand saint, à cause qu'elle aura dit dédaigneusement qu'elle ne sait *sur quoi arrêter un desir, pas même sur les joies du paradis !*

Ce saint évêque, loin de dire qu'aimer son salut ou desirer de jouir de Dieu ne soit pas un acte de charité, démontre le contraire par les exemples des saints et par deux raisons, dont l'une est qu'en desirant son salut on se conforme à la volonté de Dieu, et que ce desir n'est qu'un desir d'un amour toujours actuel, invariable et parfait.

Écoutons à présent, poursuit Bossuet, en quoi saint François de Sales met son indifférence : « Elle doit se pratiquer, dit- » il, ès choses qui regardent la vie natu- » relle, comme la santé, la maladie, la » beauté, la laideur, etc. ; ès choses qui » regardent la vie civile, pour les honneurs, » rang, richesses; ès variétés de la vie spiri- » tuelle, comme sécheresses, consolations, » goûts, aridités; ès actions et souffrances, » et en somme à toutes sortes d'événemens ». On voit que parmi les choses où l'indiffé-

rence s'étend, il ne comprend pas le salut. A Dieu ne plaise !

La raison fondamentale de cette doctrine, c'est que l'indifférence ne peut tomber sur la volonté *déclarée et signifiée* de Dieu; autrement il deviendrait indifférent de vouloir ou ne vouloir pas ce que Dieu déclare qu'il veut. Or, dit le saint, la doctrine chrétienne nous propose clairement les vérités que Dieu veut que nous croyions, les biens qu'il veut que nous espérions, les peines qu'il veut que nous craignions, ce qu'il veut que nous aimions, et les conseils qu'il veut que nous suivions. En tout cela, il n'y a point d'indifférence. C'est à cette volonté qu'il faut conformer notre cœur, croyant selon sa doctrine, espérant selon ses promesses, craignant selon ses menaces, aimant et vivant selon ses ordonnances.

C'est là aussi ce qu'il appelle l'abandonnement, qui est, selon lui, *la vertu des vertus. Ce n'est qu'une parfaite indifférence à recevoir les événemens comme ils arrivent.*

Dans tous les endroits où il en parle, il n'est jamais sorti des bornes qu'on vient de voir, et il n'a pas seulement nommé le salut comme s'il pouvait être l'objet de notre indifférence : il n'enseigne pas même qu'on puisse en avoir pour les vertus; il déclare qu'il faut les demander, et les demander

non sous conditions, mais absolument. S'il dit que l'ame parfaite desire de ne point goûter les vertus, ce n'est pas être indifférent à les avoir ou à ne les avoir pas : « mais » c'est, après s'être dépouillé du goût humain » et superbe que nous en avions, s'en revêtir derechef, non plus parce qu'elles nous » sont agréables, utiles, honorables, et pro- » pres à contenter l'amour que nous avons » pour nous-mêmes, mais parce qu'elles » sont agréables à Dieu, utiles à son hon- » neur et destinées à sa gloire ».

Bossuet répond ensuite d'une manière très-victorieuse à toutes ces suppositions par impossible que font si gratuitement les nouveaux mystiques, et aux exemples de certaines circonstances de la vie de quelques saints, dont ils s'efforcent de s'appuyer; et c'est là le sujet du neuvième livre. Dans le dixième, il donne aux propositions qu'il a relevées dans les ouvrages des quiétistes les qualifications qu'elles méritent et qui en font voir l'erreur et le danger, et termine cet excellent ouvrage par les trente-quatre articles arrêtés et signés à Issy, dont il donne une longue, savante et lumineuse explication, suivie encore d'additions, de corrections, et de son ordonnance sur les états d'oraison. Tout y est développé avec de sages précautions ; tout y est rappelé au dogme, dont on ne s'écarte jamais impuné-

ment, tout y respire la raison et la piété, mais une piété réglée sur les maximes de l'évangile, sur les loix simples et claires, aussi éloignées de la faiblesse, de la lâcheté et de la prudence charnelle, que de ces subtilités, de ces raffinemens, qui, sous l'apparence du mieux, nous écartent du bien et nous jettent hors de la route du vrai.

Fénélon désapprouvait, comme Bossuet, les excès des quiétistes. Il avait signé de bonne foi les trente-quatre articles d'Issy; il condamnait la doctrine répandue dans les livres de madame Guyon; il l'excusait sur son ignorance, sur la pureté de ses intentions, sur sa docilité, sur ses vertus même, et sur la foi profonde et sincère qu'elle avait dans tous nos mystères.

Elle n'avait cru, disait-il, en attaquer aucun, et personne n'était plus éloigné qu'elle de ce déisme impie et de toutes les abominables conséquences qu'on déduisait de quelques propositions qui lui étaient échappées, dont elle ne sentait pas le danger, et dont on trouvait les correctifs dans ses œuvres et dans sa conduite, et la justification, à ce qu'il prétendait, dans les écrits de plusieurs mystiques approuvés.

Madame Guyon d'ailleurs était inconnue, disait-il, dans le diocèse de Cambrai, ainsi que son *Moyen court*, ses *Torrens*, son *Interprétation du Cantique*. Pourquoi donc

approuverait-il l'instruction qui les condamne ? Pourquoi les y ferait-il connaître ? Ne devait-on pas se contenter de son silence ? Il alléguait encore beaucoup d'autres raisons, qu'il présente avec tant de douceur et de force dans la lettre à madame de Maintenon que nous avons déjà citée.

Peut-être aussi était-il humilié sans le savoir, et sans vouloir trop s'interroger lui-même, de n'avoir pas senti, de n'avoir pas vu plutôt les conséquences qu'on pouvait tirer de tant de pernicieuses maximes, et le rapport qu'elles avaient avec les principes de Molinos. Quoi qu'il en soit, il se refusa à ce que lui demandaient M. de Meaux et les prélats qui lui paraissaient le plus attachés. Ce refus ferme et constant étonna, déplut, et confirma les soupçons qui se répandaient. Il le vit avec une peine incroyable ; il s'en plaignit hautement, et voulut s'expliquer de manière, à ce qu'il croyait, à éclaircir tous ces doutes imaginaires et à détruire les bruits injurieux à la pureté de sa foi qu'on affectait de faire courir. Il en conféra avec M. l'archevêque de Paris et avec M. l'évêque de Chartres, leur montra le projet de son ouvrage, les assura qu'il prendrait pour base et pour règle les trente-quatre articles d'Issy, et qu'il parlerait avec tant de clarté et de force contre les faux mystiques, que le public, que M. de Meau

lui-même, seraient contents et désabusés. Pendant ce temps-là on imprimait l'ouvrage de Bossuet. Fénélon eut bientôt achevé le sien; il fut lu rapidement et mystérieusement par M. l'archevêque de Paris et par quelques-uns de ses théologiens, et livré tout de suite à l'impression. Ses amis, pendant qu'il était à Cambrai, pressèrent vivement l'imprimeur, et, comme nous l'avons déjà remarqué, le firent paraître avant l'instruction de M. de Meaux et malgré la défense de M. de Cambrai, qui, par déférence pour son ancien maître, avait très-expressément recommandé de ne le donner au public qu'après la publication de l'instruction de M. Bossuet. Celui-ci trouva cette conduite fort étrange de la part d'un homme qui mettait ordinairement dans ses procédés tant de mesure et de délicatesse. Il ne douta plus que son cœur ne fût tout-à-fait changé comme ses principes, et commença dès-lors à le regarder comme une espèce de chef de parti à qui l'enthousiasme et l'entêtement fesaient tout oublier. Fénélon cependant lui écrivit la lettre suivante, dans laquelle il s'excuse et de ce que son livre a paru avant l'instruction sur les états d'oraison, et de ce qu'il ne donne pas une approbation formelle à cette instruction, quoiqu'il condamne avec elle tous les quiétistes.

Lettre de M. l'archevêque de Cambrai à M. l'évêque de Meaux.

Souffrez, s'il vous plaît, monseigneur, que je vous rende compte en détail de tout ce qui a eu rapport à la publication de mon livre.

Quand vous entrâtes dans cette affaire, vous m'avouâtes ingénument que vous n'aviez jamais lu saint François de Sales ni le bienheureux Jean de la Croix. Il me parut que les autres livres du même genre vous étaient aussi nouveaux. Il n'est pas étonnant qu'un homme d'une si profonde érudition en tout autre genre, n'eût pas eu le loisir de lire ces livres si peu recherchés par les savans. Cela ne m'empêcha point, monseigneur, de vous souhaiter, par préférence à tout autre, pour cet examen, parce que votre génie et votre grande étude de la tradition vous mettaient plus que personne en état de défricher promptement la matière et de concilier les expériences de tant de saints avec la rigueur du dogme.

Vous desirâtes que je vous expliquasse mes vues et que je vous donnasse des mémoires. Je vous ouvris mon cœur sans ménagement, comme le fils le plus rempli de confiance au père le plus affectionné. Je vous donnai des mémoires informes, écrits à la

hâte et sans précaution sur les termes, sans ordre, sans rature, et même sans les relire. C'étaient plutôt des matériaux confus pour chercher et pour travailler, que des choses digérées. Je ne les donnais que pour vous, et par cette raison je ne songeais point à mesurer rigoureusement les expressions. Rien n'eût été moins équitable, que de vouloir que de tels mémoires fussent exacts et corrects. Cependant voici le fait décisif. Je garde encore mes originaux, que vous me rendîtes; et j'offre de démontrer, papier sur table, en présence de M. l'archevêque de Paris et de M. Tronson, que c'est précisément le même principe simple, les mêmes conséquences immédiates, le même système indivisible, répétés en cent endroits. Toute personne qui lit maintenant mon livre et qui lira mes autres écrits sans prévention, verra une entière conformité qui saute aux yeux. Ce qui vous était alors entièrement nouveau, vous surprit, monseigneur, et cette nouveauté vous fit croire que j'étais un esprit hardi qui ne craignait pas assez de blesser la tradition. Il fallut que je devinasse, car vous me laissiez parler et écrire sans me dire un seul mot. Ma confiance et votre réserve étaient égales; vous disiez seulement que vous vous réserviez de juger de tout à la fin. Quand M. l'archevêque de Paris me disait quelque mot avec plus d'ouverture,

j'en profitais d'abord pour aller au-devant des difficultés. Je tâchais d'éclaircir tout ce que j'entrevoyais qui pouvait faire naître des équivoques dans une matière délicate et où l'on était devenu tout-à-coup si ombrageux: dès qu'on me paraissait craindre certains termes si ordinaires dans les livres de saint François de-Sales et des autres saints, j'en cherchais d'autres encore plus propres à rassurer les esprits alarmés et à montrer que je ne voulais que la substance des choses, sans affecter aucune expression particulière.

Mais de tels éclaircissemens n'aboutissent jamais à rien quand on ne travaille point ensemble, de suite et avec ouverture. Vous prîtes, monseigneur, pour de vaines subtilités les délicatesses du pur amour, quoiqu'elles soient attestées par les anciens pères autant que par les saints des derniers siècles. Vous vouliez entraîner les autres dans une opinion particulière dont vous étiez prévenu contre le plus commun sentiment des écoles. D'ailleurs vous regardâtes comme mes propres opinions tous mes extraits de saint Clément, de Cassien et des autres auteurs. Vous pouviez néanmoins remarquer qu'en rapportant leurs expressions, je disais que si on les prenait dans la rigueur de la lettre, elles étaient hérétiques. J'ajoutais encore qu'on voyait par là que les pères n'avaient pas moins exagéré que les mysti-

ques; qu'on en rabattît tout ce qu'on voudrait, (c'étaient mes propres termes), et qu'il en resterait encore assez pour autoriser les véritables maximes des saints. J'offre de vérifier que mes notes sur Cassien et sur saint Clément, qui vous ont scandalisé, ne contiennent que le système précis de mon livre, et qu'elles condamnent formellement toutes les erreurs que vous avez voulu condamner.

Pour mes mémoires, vous crûtes y trouver toutes sortes d'erreurs folles et monstrueuses. Je voulais, selon votre pensée, que le contemplatif quittât tout culte de Jesus-Christ, toute foi explicite, toute vertu distincte, tout desir commandé par la loi de Dieu. Je disais que sa contemplation n'était jamais interrompue, même en dormant: je soutenais un acte permanent qui n'a plus besoin d'être réitéré: je voulais une tradition secrète de dogmes inconnus à l'église et réservés aux contemplatifs. J'avoue, monseigneur, qu'il est bien humiliant pour moi qu'un prélat aussi éclairé que vous ait eu une si grande facilité à me croire capable de ces extravagances. Pour moi, je ne me serais jamais avisé de leur faire l'honneur de les traiter sérieusement. Un mot de conversation tranquille aurait dissipé les ombrages: mais enfin il n'y a aucune de ces erreurs folles et odieuses dont je n'offre de

démontrer la condamnation claire et la réfutation, par les vrais principes, dans trente endroits de mes manuscrits.

Il n'y avait qu'une seule difficulté entre nous, et elle fesait naître toutes les équivoques qui vous alarmaient tant. Vous vouliez une passiveté qui fût une contemplation extatique et seulement par intervalles : pour moi je voulais beaucoup moins; car je ne voulais point d'autre passiveté, qu'un état habituel de pure foi et de pur amour, où la contemplation n'est jamais perpétuelle, dont les intervalles sont remplis de tous les actes distincts des vertus, et où l'amour paisible et désintéressé exclut seulement les actes inquiets qu'on nomme activité. Comme vous ne voulûtes jamais définir la passiveté, vous n'aviez garde de m'entendre : et supposant une passiveté extatique, vous tiriez une très-bonne conséquence d'un principe fort contraire au mien; car vous m'imputiez de croire les ames passives dans une extase perpétuelle qui détruisait la liberté essentielle au pélérinage de cette vie, et qui introduisait une inspiration fanatique. Tout cela eût été vrai, si votre supposition eût été bien fondée : mais votre supposition était contraire non-seulement à mes termes précis, mais encore aux principes évidens et essentiels de tout mon système.

De là vient, monseigneur, que quand il

fut question de signer les trente-quatre propositions, je n'hésitai que sur cet article. Je demandais qu'en disant qu'on ne peut nier l'oraison passive sans une insigne témérité, on s'expliquât si clairement sur cette oraison, qu'on lui donnât un sens précis, et qu'on définît exactement cette passiveté qu'on autorisait, de peur que ce ne fût un vain nom qui fît encore le scandale des uns et l'illusion des autres. C'est ainsi que j'allais toujours de bonne foi droit au-devant des difficultés essentielles, pour ne laisser rien derrière nous sans l'avoir expliqué. Vous ne voulûtes jamais, monseigneur, définir la passiveté : vous fîtes seulement sept propositions détachées sur cette matière, mais vous ne les jugeâtes pas vous-même en état d'être arrêtées avec les autres. En effet, vous n'y donniez aucune idée claire de la passiveté, et vous vous serviez de termes dont les faux mystiques auraient pu abuser. Tout était donc applani, monseigneur, excepté la difficulté de l'état passif qui roulait sur une pure équivoque, facile à lever en dix minutes de conversation. Vous conveniez du pur amour, et vous le poussiez aussi loin que moi dans les épreuves, avec des termes que j'aurais voulu adoucir.

Depuis ce temps, vous demeurâtes fermé à mon égard : vous écriviez, et vous le disiez à tout le monde, excepté à moi seul.

Vous fîtes votre ordonnance sans m'en parler ni avant ni après. Votre réserve s'étendit sur toutes les autres choses indifférentes. Je ne croyais pas l'avoir méritée, et elle ne me fesait d'autre impression que celle de me resserrer le cœur par pure amitié.

Je songeai alors fort sérieusement à éclaircir, avec les personnes qui devaient vous être le moins suspectes, l'unique point qui nous divisait et qui méritait si peu de nous diviser. Je fis à la hâte une explication des trente-quatre propositions suivant mon système, et je donnai cet ouvrage à M. Tronson. Il le lut *inoffenso pede*, et commença à voir clairement l'équivoque qui vous avait prévenu. Ensuite M. l'archevêque de Paris fit la même lecture, et il m'avoua qu'il n'avait rien trouvé qui ne fût correct et précis.

Je n'étais pas encore alors éloigné de m'ouvrir à vous, monseigneur, avec mon ancienne confiance; et vous le pûtes bien voir quand je vous montrai ma réponse à la sœur Charlotte, carmélite. Elle contenait en substance tout le même système que mes anciens écrits et que le livre nouvellement imprimé. Vous approuvâtes tout, et vous souhaitâtes seulement que j'expliquasse le terme d'*enfance* quoiqu'il soit de l'évangile, parce que vous savez qu'on en avait abusé en nos jours. Vous vîtes ma docilité : mon

cœur était encore presque entier à votre égard. Mais voici ce qui changea ma situation.

Après m'avoir vu ici sans me parler jamais de rien, vous m'écrivîtes à Cambrai que vous fesiez un ouvrage pour autoriser la vraie spiritualité et pour réprimer l'illusion, et que vous desiriez que j'approuvasse cet ouvrage. Je supposai que vous ne vouliez que la seule chose qu'il me semblait qu'on dût vouloir : c'était de donner aux fidèles un corps de doctrine sur les voies intérieures, qui fût appuyé de principes solides et d'autorités décisives, pour tenir en respect les critiques ignorans des voies de Dieu, et pour redresser les mystiques visionnaires et indiscrets. Je comptai que vous ne manqueriez pas d'établir, avant que de détruire, et de prouver le vrai avant que de réfuter le faux, parce que le faux ne se réfute bien que par la preuve du vrai dans toute son étendue. Je bénis Dieu; je me réjouis; je me livrai à vous avec la candeur d'un enfant; je vous offris d'aller à Germigny, et je vous mandai que j'étais bien assuré que nous ne pouvions disconvenir en rien d'important. J'étais bien éloigné de soupçonner que vous voulussiez jamais renouveler des scènes odieuses, ni réveiller dans le public des idées qu'il était si important de laisser effacer. Vous deviez être assuré de moi, et je

me croyais assuré de vous. Tout le reste ne devait point vous embarrasser. Personne ne songeait à vous contredire : on aimait, on respectait l'autorité de votre personne aussi bien que celle de votre ministère. Cette autorité des pasteurs nous était cent fois plus chère que les choses dont on s'imaginait que nous étions si entêtés. Vos censures n'avaient trouvé ni murmure ni indocilité ; ce qui est d'un exemple assez rare : les particuliers qui avaient les livres censurés les brûlèrent, ou les mirent dans les mains de personnes en droit de les garder avec les livres défendus. Il n'était plus question d'une femme ignorante, sans crédit, sans appui, qu'on avait laissé accabler sans dire un mot, que personne ne voulait ni relever ni excuser. Vous conveniez vous-même, monseigneur, qu'il n'était pas permis de douter de notre sincérité : c'était donc avec nous seuls qu'il fallait prendre des mesures ; et tout eût été fini sans éclat pour le seul côté important, quand même cette femme se serait trouvée dans la suite la plus hypocrite et la plus fanatique des créatures. Je comptais que vous m'aimiez trop et que vous connaissiez trop bien la délicatesse du monde sur la réputatition d'un homme en ma place, pour vouloir donner sur une affaire finie et trop rebattue des scènes qui réveillerait toujours ce qu'il fallait étouffer. Je comptais que vous

moi seul pour cette ignominieuse demande? Dois-je la souffrir ? Ne dois-je pas demander réparation d'honneur à quiconque m'oserait attaquer là-dessus contre toutes les règles de l'église ?

Malgré tout ce que je prévoyais, j'attendis en paix, monseigneur, ce que vous feriez. Enfin vous me donnâtes votre ouvrage. Je ne le gardai que vingt-quatre heures, et je n'en lus pas deux pages de suite; je parcourus seulement les marges. Je vis par-tout des passages de madame Guyon cités, avec des réfutations atroces, où vous lui imputiez des erreurs dignes du feu, que vous assuriez qui étaient évidemment l'unique but de tout son système et de toutes les parties qui le composent. Je ne conteste point ce fait, et je n'ai que faire d'y entrer. Aussitôt je donnai le livre à M. le duc de Chevreuse pour vous le rendre, et je partis pour Cambrai; mais en partant je parlai aux personnes sages qui pouvaient m'éclairer et me consoler. Je n'en trouvai aucune, monseigneur, qui pût me répondre pour vous rien de précis, ni résister aux raisons démonstratives de mon refus pour l'approbation de votre livre. Dès que vous le sûtes, vous en fîtes part à vos amis; et les zélés qui attendaient ma réponse furent soigneusement informés de ce refus, qui leur parut un grand scandale. Vous éclatâtes vous-même par des plaintes qui fesaient en-

tendre, au préjudice de notre secret, plus que vous ne disiez. Tout me revint et me perça le cœur sans m'aigrir. Vous me mîtes par là entre ces deux extrémités, ou de passer ma vie avec la tache ineffaçable d'être suspect sur les articles les plus essentiels de la foi qui emportent les mœurs avec eux, ou de souscrire un formulaire déguisé. Dans ce dernier cas on aurait toujours cru que je ne cédais que par politique : ainsi c'était joindre l'opprobre d'une souscription faible et lâche au soupçon d'erreur. Le monde m'aurait regardé comme un homme qui fait une abjuration forcée entre vos mains. Les plus honnêtes gens sans dévotion, et qui ne savaient pas notre secret, m'ont dit souvent que j'aurais été déshonoré à jamais, si j'avais fait cette lâcheté. Je n'ai garde, monseigneur, de vous imputer d'avoir voulu me jeter dans ces extrémités; mais le fait est que vous m'y avez mis. Le remède que vous me prépariez pour me guérir était cent fois pire que le mal. Pourquoi ne me parliez-vous pas ? pourquoi n'éclaircissiez-vous pas avec moi le fond de la doctrine pour lequel vous n'étiez peiné que sur des équivoques ? pourquoi vouloir vous jeter dans des discussions inutiles à l'église, et injurieuses pour moi et pour mes amis les plus respectables ?

Il ne me restait plus qu'une seule re-

source, c'était d'écrire pour le public en termes si forts et si clairs sur des principes de tradition si constante, que nul critique n'osât m'attaquer; et que nul honnête homme ne pût douter de ma sincérité dans cette explication de doctrine; c'est ce que j'ai tâché de faire. Après ce qui s'était passé, personne n'a osé me conseiller de rentrer là-dessus en concert avec vous : il n'était ni juste ni permis de faire dépendre de vos préventions l'unique ressource qui me restait pour sauver ma réputation sur la foi. J'ai écrit sur les trente-quatre propositions, qui ont été ma règle inviolable. Je ne me suis éloigné de vous qu'en un seul point, qui est celui de la passiveté, et pour dire beaucoup moins que vous. J'ai condamné beaucoup de choses que les trente-quatre propositions ne condamnaient pas distinctement. J'ai qualifié très-rigoureusement tout ce qui pouvait vous causer le moindre ombrage. Je n'ai excusé ni adouci aucune chose suspecte. Ce serait aller contre le but qu'on se propose, et faire trop d'honneur à la personne qu'on affecte de flétrir, que de dire que je la justifie quand je ne fais que poser les principes de la tradition comme vous, et condamner toutes les erreurs effectives qui ont animé votre zèle. Je n'ai garde de croire, monseigneur, que vous voulussiez donner cet avantage à la cause que vous avez combattue,

et sur laquelle je suis bien éloigné de vouloir vous contredire.

Au reste, je ne me suis pas contenté de la pleine évidence de mon système; je me suis défié de moi. J'ai consulté les personnes les plus sages, les plus instruites de cette matière, les plus opposées, selon vous-même, à l'illusion, les plus zélées pour nous réunir; j'ai pesé religieusement avec eux jusqu'à la moindre expression : tout l'ouvrage leur a paru correct, utile au public, et nécessaire pour moi. En partant d'ici, je recommandai à mes amis de ne publier mon livre qu'après que le vôtre aurait été publié. Ne pouvant plus vous témoigner ma déférence pour le fond, je voulais au moins, monseigneur, vous la marquer dans cette circonstance. Ces amis que je cite sont gens que le monde croit dès qu'ils parlent, quand il n'est question que de sincérité. En mon absence, ils ont cru voir bien certainement que vous aviez découvert mon secret; qu'il n'y avait plus un moment à perdre; que vous ne songiez plus, dans l'excès de votre peine, qu'à me traverser sans garder des mesures, et sans savoir si ce que je voulais donner au public était bon ou mauvais; qu'enfin le seul éclat allait me déshonorer, si on ne le prévenait par la publication de l'ouvrage qui se justifie assez lui-même. Dieu sait, et les hom-

mes les plus dignes d'être crus, attesteront que je n'ai rien su ni pu savoir du parti, que mes amis ont pris dans cette extrémité. Je suis réduit à louer leur zèle, et à m'affliger, monseigneur, de ce que vous avez, contre votre intention, conduit les choses jusqu'à ce point.

Après ce que je viens de vous dire si librement, vous croirez, monseigneur, que j'ai le cœur bien malade. Non, en vérité, je me sens le cœur pour vous comme je voudrais que vous l'ussiez pour moi. Si peu que je trouvasse de correspondance de sentimens, je serais encore avec vous comme j'y étais autrefois. Si on me dit dans le monde que vous vous plaignez de moi, voici ce que je répondrai : Pour moi je ne me plains pas de M. l'évêque de Meaux, je le respecte trop pour lui manquer en rien ; s'il avait à se plaindre de moi, je crois que c'est à moi-même qu'il s'en plaindrait. Je me laisserai plutôt condamner que de me justifier sur des choses où nous nous devons l'un à l'autre un secret inviolable en honneur et en conscience.

Vous pouvez voir, monseigneur, que je ne suis capable ni de duplicité, ni de politique timide. Quoique je craigne plus que la mort tout ce qui ressent la hauteur, j'espère que Dieu ne m'abandonnera pas, et qu'en gardant les règles d'humilité et de

patience avec celles de fermeté, je ne ferai rien de faible ni de bas. Jugez par là de ma sincérité dans les assurances que je vous donne. C'est à vous à régler la manière dont nous vivrons ensemble : celle qui me donnera les moyens de vous voir, de vous écouter, de vous consulter et de vous respecter autant que jamais, est la plus conforme à mes souhaits et à mes inclinations.

M. de Meaux lut l'explication des Maximes des Saints avec beaucoup de préventions, et il y trouva malheureusement de quoi justifier une partie de ses craintes. Mais mit-il dans ses démarches cette aigreur, cette dureté, qu'on lui reproche? Nous exposerons ces démarches avec simplicité, et ce sera à nos lecteurs eux-mêmes à en juger.

Bossuet fut d'abord étonné et sûrement affligé de trouver Fénélon, dans l'explication des Maximes des Saints, en opposition marquée avec plusieurs des trente-quatre articles d'Issy, dont cependant, dans son avertissement, il promettait de ne jamais s'écarter. Il en parla assez hautement, mais aux amis mêmes de l'auteur, aux prélats qu'il avait mis dans sa confidence, et desira d'en parler à quelques théologiens, à l'auteur lui-même, et de s'expliquer avec lui tranquillement et sans éclat. Il sollicita long-

temps cette entrevue. Fénélon, à qui l'on rapportait la manière forte dont s'exprimait M. de Meaux, se prévint de son côté, se persuada qu'un entretien ne produirait que des disputes et de l'aigreur : il refusa un moyen si simple de s'entendre et de s'expliquer, quoique dans sa lettre il parût le desirer.

« Cette voie (1), dit M. de Meaux dans » son premier mémoire; cette voie, qui a » toujours été pratiquée en cas semblable, » à été proposée à M. de Cambrai par M. » de Paris; et sur le refus perpétuel qu'il a » fait de vouloir conférer avec moi, ce prélat » lui a déclaré, à ma très-humble prière, » que je lui demandais, en mon nom par- » ticulier, cette conférence avec nous trois, » dans le desir que j'avais de recevoir » ses instructions, et avec une ferme espé- » rance que la manifestation de la vérité » serait le fruit de cet entretien, pourvu que » nous y apportassions toutes les disposi- » tions nécessaires, qui sont l'amour de la » vérité, de la charité et de la paix.

» Je n'ai jamais douté que je ne trouvasse » ces dispositions dans M. de Cambrai, et » je ne sais pourquoi il n'a pas voulu croire » qu'il les trouverait en moi; il sait que » depuis trente ans, par la disposition de

---

(1) Œuvres de Bossuet, tom. 6, petit in-folio, p. 286.

» la divine Providence, je suis accoutumé » à des conférences importantes sur la reli- » gion, sans que, par la grâce de Dieu, » on se soit jamais plaint que j'y aie porté » des dispositions contentieuses, ni que j'y » aie passé au-delà des bornes de la charité » et de la bienséance. Ce qu'ayant toujours » gardé avec des hérétiques et des ministres, » avec combien plus de religion et de respect. » ne me serais-je pas contenu avec un con- » frère, avec un ami si accoutumé à entendre » ma voix, comme j'étais, de ma part, si » accoutumé à la sienne !

» Dieu, sous les yeux de qui j'écris, sait » avec quel gémissement je lui ai porté ma » triste plainte sur ce qu'un ami de tant » d'années me jugeait indigne de traiter » avec moi, comme nous avions toujours » fait, de la religion, dans une matière où » l'intérêt de l'église demandait notre union » plus que jamais. Hélas ! j'avais traité si » amiablement avec lui des raisons de ré- » prouver certains ouvrages et de se défier du » moins d'une certaine personne ! et il peut » se souvenir qu'en cette occasion, comme » en quelques autres qui ont suivi, je n'ai pas » élevé la voix d'un demi-ton seulement.....

» En attendant qu'il plaise à M. de Cam- » brai de se radoucir envers un ami de toute » la vie, qui, pour [illegible] lors- » qu'il n'y avait plus [illegible]

» n'en a pas moins gardé la paix au fond de » son cœur, je me contente de dire que ce » cher auteur n'a aucun sujet de se plaindre, » qu'il n'ignore pas mes difficultés sur la » doctrine, puisqu'elles me sont communes » avec les prélats qui ont été assez heureux » pour pouvoir communiquer avec lui par » écrit et de vive voix.

» Mais puisqu'il se plaint de mon silence, » je ne laisserai pas de lui proposer en abrégé » mes difficultés. »

Bossuet les réduit à quarante-huit, dont les vingt-trois premières roulent sur l'amour pur.

Une sur la sainte indifférence poussée jusqu'à une sorte d'extinction de tous desirs, de toutes demandes.

La vingt-cinquième, sur ce qu'il ne faut jamais prévenir la grâce, ni rien attendre de soi-même, de son industrie, de son propre effort.

Les autres, jusqu'à la trente-neuvième, sur le sacrifice de la béatitude, sur ces accès d'espèce de désespoir où se trouvent des ames éprouvées, et sur l'étrange remède qu'elles peuvent tr[illegible]er dans l'acquiescement à leur just[illegible]mation.

La trente-neu[illegible]iculté et les [illegible] vantes roulent su[illegible]s de la co[illegible] plation qui est e[illegible]s l'exp[illegible] des Maximes des [illegible]

« J'en pourrais, [illegible]aux, [illegible]

bre d'autres qui ne sont
tes. Mais, malgré le
court, on est encore
nant, qu'on ne voit
ie de procéder par
u'il en faut venir à
s de déclarer qu'on
cette affaire.
ir, à l'ouverture
truit, en termes
de ceux qu'il a

t François de
vais dessein,
ronqués, al-
is à contre-
de dix ou
e l'écriture
mour pur
sans qu'il
et enfin
le com-
pologie

r cher
n que
verra
ble-
t et
en-

» que les apôtres convainquaient leurs adver-
» saires ; c'est ainsi qu'on a confondu ou qu'on
» a instruit amiablement les contredisans;
» et ceux qui ont évité ces moyens natu-
» rels et doux se sont toujours trouvés être
» ceux qui avaient tort, et qui voulaient
» biaiser.....

» Rien ne peut suppléer à ce que fait la
» présence, la vive voix, et le discours animé
» mais simple, entre amis, entre chrétiens,
» entre théologiens, entre évêques. Rien,
» dis-je, ne peut suppléer cette présence ni
» celle de Jesus-Christ, qui sera au milieu
» de nous par son Saint-Esprit, lorsque nous
» nous serons assemblés en son nom pour
» convenir de la vérité.

» Quant à ce qu'on dit en faveur des ex-
» plications qui visiblement ne quadrent pas
» avec un livre, constamment elles ne sont
» pas recevables.

» Nous approuvons les explications dans
» les expressions ambiguës. Il y en peut
» avoir quelques-unes de cette sorte dans le
» livre dont il s'agit; et nous convenons que,
» dans celles de cette nature, la présomption
» est pour l'auteur, sur-tout quand cet auteur
» est un évêque dont nous honorons la piété.
» Mais ici, où le principal de ses sentimens
» est si clair à ceux qui les examinent de
» près, il n'y a qu'à le juger par ses paroles
» expresses, en lui laissant à justifier ses in-

» tentions devant Dieu : toute autre chose » produirait un mauvais effet.

» Il ne sert de rien de dire que la vérité » dans l'explication est une rétractation équi» valente de la fausseté qui est dans un livre : » le peuple ne connaît point cet équivalent. » En matière de foi, il ne faut rien laisser à » deviner..... sur-tout s'agissant d'un livre en » langue vulgaire, qui est entre les mains » de tout le monde, qui a troublé et scan» dalisé toute l'église : ce que nous ne disons » point pour insulter l'auteur, à Dieu ne » plaise ! mais pour le faire entrer dans nos » raisons, indépendamment de son propre » intérêt. Si l'on n'abandonne expressément » un tel livre, ou si, faute d'être abandonné » par l'auteur, on ne le note par tous les » moyens possibles, il demeurera en auto» rité et en honneur. On dira qu'on est revenu » de cette grande clameur que l'esprit de la » foi avait excitée ; trompé par des expres» sions spécieuses, on avalera tout le mal, » on se dégoûtera des écritures, des passages » de tant de saints, des prières de l'église, » comme de choses qui ne regardent que les » imparfaits. »

Fénélon, aigri peut-être, et persuadé, par les rapports qu'on lui fesait, que les conférences ne seraient point paisibles, et qu'on prétendait plutôt le subjuguer que l'écouter, que l'éclairer, persista pendant trois mois

à s'y refuser, au bout desquels il déclara positivement qu'il ne traiterait point de vive voix, mais par écrit. Dieu le permit; et cet homme si humble, si complaisant, si peu attaché à ses intérêts, mit, dans sa conduite vis à-vis M. de Meaux, une sorte de résistance à laquelle il paraissait qu'on ne devait pas s'attendre.

Il reçut les objections de M. de Meaux de mains de M. l'archevêque de Paris. Il y répondit d'abord en quelque sorte indirectement par quelques lettres qui furent répandues dans le public : l'une était adressée au pape, l'autre à M. de Chartres, une troisième à un ami, et une quatrième à une religieuse qu'il conduisait.

Il mit dans ses réponses tous les correctifs, toutes les explications qui justifiaient l'intention qu'il avait eue de bien faire, mais qui parurent très-insuffisantes à M. de Meaux pour justifier les articles qu'il avait relevés. Cette controverse devint alors de part et d'autre plus vive, plus pressante. Les écrits se multipliaient; on y prit un ton plus animé; on s'y permit non jamais des invectives, mais des reproches et quelquefois des personnalités amères : tant il est difficile aux ames les plus chrétiennes de garder dans ces contestations la modération que recommande la charité.

M. de Meaux insinua à M. l'archevêque

de Paris et à M. l'évêque de Chartres qu'ils devaient se joindre à lui, donner des mandemens contre le livre de l'Explication des Maximes des Saints, et arrêter un certain nombre de propositions condamnables qu'ils remettraient à M. le nonce pour les faire passer à Rome. Cette démarche, leur dit-il, est nécessaire, puisqu'on donne cet ouvrage comme un commentaire des trente-quatre articles d'Issy que nous avons approuvés, et par conséquent comme une exposition de nos sentimens et de notre doctrine. Ce serait donc l'avouer dans ses parties et dans sa totalité, que de ne pas réclamer, que de ne pas élever fortement la voix, pour déclarer à l'église et au public que l'auteur n'a saisi ni notre pensée ni celle des saints qu'il prétend expliquer.

M. de Meaux ne s'en tint pas là; il fit plusieurs traités et mémoires pour répliquer à son tour à tout ce qu'avançait M. de Cambrai pour sa justification. Il le suivit par-tout avec une force et une persévérance étonnante, ne lui passa rien, le jugea avec une rigueur qu'on avait, je l'avoue, provoquée par un défaut de confiance qui devait le blesser.

On peut réduire cependant à quatre points principaux ce que Bossuet trouvait de répréhensible dans l'Explication des Maximes des Saints.

Le premier est ce désespoir qui entraîne dans les prétendus parfaits le sacrifice absolu de leur salut éternel.

Le second regarde le prétendu amour pur qui pousse le désintéressement jusqu'à faire cesser le desir du salut, et semble ruiner par là l'espérance chrétienne.

Le troisième est cet instinct extraordinaire par lequel sont guidés nos parfaits.

La volonté de bon plaisir, dit Fénélon, *se fait connaître à nous par la grâce actuelle.* Mais, réplique M. de Meaux, la volonté de bon plaisir comprend tout ce que Dieu veut que nous pratiquions dans chaque événement particulier..... Mais la grâce qui fait connaître tout cela dans le détail, n'est pas la grâce ordinaire, c'est un instinct extraordinaire et particulier: donc nos prétendus parfaits sont livrés à cet instinct qui les gouverne à chaque occasion; et il ne faut plus s'étonner si les actes de propre industrie, si les efforts et le travail sont supprimés dans cet état.

Le quatrième roule sur la contemplation dont Jesus-Christ est exclus. Tout s'y réduit à-peu-près à ce seul principe, que la contemplation directe ne s'attache volontairement qu'à l'*être illimité et innominable.* Il faut donc être appliqué aux autres objets, et en particulier à Jesus-Christ même, par une impulsion particulière, et sans qu'on

puisse s'y déterminer ou s'y exciter par son propre choix et par la bonté de la chose.

Bossuet s'explique ensuite plus clairement, et relève encore beaucoup d'autres endroits. Dans tout ce qu'il a composé à l'occasion de cette querelle, il s'y plaint souvent de la nécessité où l'a réduit son zèle pour l'église de combattre un confrère qu'il a toujours aimé, qu'il respecte encore, qu'il ne poursuit qu'à regret, et avec lequel il n'a cessé d'être d'accord qu'à l'occasion d'un quiétisme qui met la perfection dans ce qui entraînerait la ruine de la vraie et solide piété.

M. de Cambrai, de son côté, trouvait ce zèle très-déplacé. La cause, répétait-il sans cesse, est portée à Rome : c'est à notre commun juge à prononcer. Je consens à attendre en silence, à ne point écrire pour ma justification : et l'on m'accable, je ne dirai pas de libelles, je les mépriserais, mais de mandemens, de dénonciations, de mémoires ; on me travestit en fanatique, en visionnaire, en illuminé ! Si je n'avais pas l'honneur d'être évêque, si ma réputation n'était point nécessaire à l'exercice de mon ministère, j'espère que Dieu me ferait la grâce de me taire ; et il me semble qu'avec son secours j'en ferais volontiers le sacrifice au bien de la paix : mais puisque mes fonctions sacrées, puisque la pure charité, qu'on

regarde comme une chimère, quoique Dieu, quoique l'église et tous les saints nous exhortent à la pratique de cette vertu sublime, nous forcent à nous expliquer, nous tâcherons du moins de parler avec douceur, avec tous les ménagemens que demandent la cause que nous croyons défendre, et les illustres et respectables adversaires qui nous attaquent. Ils ont tous été mes protecteurs, mes amis, mes confidens : eh ! qu'il en coûte à mon cœur de les savoir prévenus contre des sentimens que j'ai apparemment mal présentés, et sur lesquels ils ne me permettent plus qu'une discussion pénible, dangereuse et peut-être inutile !

Il crut, en sa qualité de pasteur, qu'il fallait d'abord prévenir ses ouailles contre tout ce qu'on publiait de son livre des Maximes des Saints, et donna une instruction pastorale datée du 15 septembre 1697.

Le zèle, dit-il, que Dieu nous inspire pour le salut des ames qu'il a daigné confier à notre conduite, ne nous permet pas, mes très-chers frères, de demeurer plus long-temps sans vous ouvrir le fond de notre cœur touchant le livre intitulé l'Explication des Maximes des Saints. Nous p[illegible] n'y avoir rien oublié pour condam[illegible] reusement tout ce qui peut fa[illegible] erreurs du quiétisme..... Tout ch[illegible] d'entrer dans des disputes, doit [illegible]

s'appliquer de plus en plus pour tâcher de contenter ceux qui ont eu de la peine à entendre et à saisir le sens de ses premières expliquations. Un évêque, loin d'être dispensé de suivre cette règle, est obligé à la suivre plus qu'aucun autre, puisqu'il doit tout à la vérité, dont il est dépositaire, et à la charité, qui souffre tout pour l'édification de l'église.

Tels étaient les sentimens intimes de Fénélon. Jamais on ne s'est trompé de meilleure foi; jamais on n'a allié l'erreur avec une plus grande horreur pour l'erreur même et pour toutes les conséquences qu'en tiraient ses adversaires.

Tout le plan de mon livre, ajoute-t-il, se réduit à deux points essentiels. Le premier est de reconnaître que la charité, principale vertu théologale, est un amour de Dieu indépendant du motif de la récompense, quoiqu'on desire toujours la récompense dans l'état de la charité la plus parfaite.

Le second est de reconnaître un état de charité parfaite, où cette vertu prévient, anime toutes les autres, en commande les [illegible] et les perfectionne sans leur ôter [illegible] ni leur distinction spé- [illegible] les ames de [illegible] état [illegible] aucune affec[illegible] [illegible] c'est-à-dire [illegible]

amour naturel et délibéré d'elles-mêmes. Tout ce qui n'est pas renfermé dans le dépôt sacré de la doctrine confié à tout le corps des pasteurs, ne peut être la perfection, mais une uouveauté profane et un mystère d'iniquité. Vous ne devez admettre aucune tradition secrète et inconnue à l'église sur la plus haute perfection du christianisme..... Il est vrai seulement qu'en travaillant toujours pour faire avancer les ames vers la perfection de l'amour divin à laquelle elles sont appelées, on ne doit proposer les pratiques de la plus haute perfection qu'aux ames qui en ont une vraie soif, comme disent saint Clément d'Alexandrie et Cassien. On doit dire aux commençans, comme Jesus-Christ, *Non potestis portare modo*: il leur faut du lait et non un aliment plus fort, et ce n'est pas là faire un mystère de ce que nous devons pratiquer.

La foi nous enseigne que l'espérance est une vertu surnaturelle. L'acte d'espérance renferme un amour de Dieu comme notre souverain bien, sans lui préférer aucun autre objet..... Les ames les plus parfaites, loin de cesser d'espérer leur salut [illegible] l'espèrent beaucoup plus que les [illegible] parfaites.... C'est pourquoi il [illegible] permis, sous prétexte de se con[illegible] volontés de Dieu inconnues, d[illegible] à notre réprobation; car la volon[illegible]

pour notre salut nous est signifiée, et elle est la règle invariable à laquelle nous devons toujours nous conformer....

Non-seulement les ames les plus parfaites desirent et attendent leur salut avec toutes les grâces qui y conduisent, mais elles le desirent aussi par la raison précise qu'il est leur bien....., La conformité à la volonté de Dieu, loin d'exclure le motif propre de l'espérance, le renferme évidemment; car il est essentiel pour se conformer à la volonté de Dieu, non-seulement de vouloir l'objet, mais encore de le vouloir à cause du degré de bien que Dieu a mis en lui, et de sa convenance avec notre dernière fin : il faut donc être persuadé que notre souverain bien est le motif propre et essentiel de l'espérance,

Il ne reste qu'à savoir si notre bien doit être appelé notre intérêt. Le terme d'intérêt peut être pris en deux sens, ou simplement pour tout objet qui nous est bon et avantageux, ou bien pour l'attachement que nous avons à cet objet par un amour naturel de nous-mêmes.

Dans le premier sens, chacun peut dire, comme je l'ai fait, que la béatitude est le plus grand de nos intérêts; mais suivant [illegible] est le plus naturel et [illegible] notre langue, le [illegible] une impe[illegible]ion, [illegible]

en ce que l'ame, au lieu d'agir par un amour surnaturel pour soi, agit par un amour naturel d'elle-même, qui est très-différent de l'amour surnaturel de l'espérance. C'est pourquoi après avoir dit, *l'objet est mon intérêt*, j'ai ajouté, *mais le motif n'est point intéressé*. En effet, les ames parfaites veulent pleinement leur souverain bien en tant qu'il est tel; mais elles ne le veulent pas d'ordinaire par une affection mercenaire.

Il faut penser de toutes les autres vertus de même que de l'espérance; elles doivent toujours conserver leurs exercices distincts et par conséquent leurs motifs propres. Il est vrai que j'ai dit, après saint Augustin, que l'amour suprême, qui est la charité, devient lui seul toutes les vertus.... mais c'est seulement en ce que la charité est la mère de toutes les vertus, comme dit saint Thomas.

Les motifs des vertus, pour être relevés par le motif supérieur de la gloire de Dieu et par le désintéressement de la charité, n'en sont pas moins réels et agissans sur la volonté dans cette subordination parfaite, ainsi l'acte d'espérance, sans perdre son espèce et son motif propre, reçoit la perfection et a le désintéressement de la charité qui le commande. C'est cet état *de la vie la plus parfaite* que j'ai nommé *l'état habituel du pur amour*.

J'ai dit souvent que cet état n'est qu'habituel et point invariable, pour exprimer que c'est seulement la manière ordinaire avec laquelle la volonté produit ses actes, et qu'on n'y est point dispensé de vigilance, d'excitations; et ainsi l'état admet quelques états passagers d'espérance et des autres vertus, et en suppose l'habitude.

Si on ne pouvait jamais aimer Dieu sans les motifs de notre béatitude.... il faudrait changer toutes les idées des catéchismes sur l'acte de parfaite contrition; il faudrait même rejeter tous les sentimens d'amour désintéressé sur la béatitude, dont les livres de tant de saints canonisés sont remplis, et condamner un si grand nombre de graves théologiens qui nous ont donné cette idée de la charité. Je conclus, c'est toujours M. de Cambrai qui parle, que la charité ne cherche point, par la nature de ses actes propres, la béatitude pour nous; mais elle la fait desirer fréquemment aux ames les plus parfaites, en ce qu'elle excite, anime et commande d'ordinaire en elles les actes d'espérance.

Je n'ai jamais mis ce terme d'*intérêt*, en y ajoutant celui de *propre*, que pour le seul contentement de l'amour naturel de nous-mêmes ou affection mercenaire. Si on entendait par *intérêt* le souverain bien, le sacrifice absolu de l'intérêt serait un vrai

désespoir et le comble de l'impiété.... Pour cet attachement mercenaire ou cette propriété, que les saints anciens et nouveaux nous dépeignent comme une imperfection qu'il faut diminuer en nous tous les jours, le sacrifice peut en être absolu, quoique celui du salut ne doive jamais l'être. On peut sacrifier à Dieu sans réserve une imperfection, et consentir à la perte d'une consolation naturelle, quoiqu'on ne puisse jamais consentir à la perte des biens promis.

Alors une ame ne fait que vouloir persévérer dans l'amour divin, malgré la privation de tous les appuis sensibles dont l'amour naturel et mercenaire voudrait se soutenir.

Les termes d'*impression* de *désespoir*, ne signifient donc qu'un sentiment qui trouble les sens et l'imagination malgré la volonté et sans aucune persuasion réelle de l'entendement.... J'ai dit que l'indifférence n'est que le désintéressement de l'amour. Gardez-vous bien, mes très-chers frères, de conclure de là qu'on doive jamais être indifférent et sans desir sur le salut éternel. Le désintéressement de l'amour ne peut jamais exclure que les desirs intéressés et mercenaires. Pour les actes d'espérance et pour les desirs des dons de Dieu qui sont commandés par la charité et qui viennent de cet amour si pur qu'on doit toujours avoir pour soi-même, loin d'être exclus de l'état des

des parfaits, ils doivent croître à mesure que la charité croît. Peut-on s'aimer du plus parfait amour, qui est celui dont on aime Dieu même, et ne pas se desirer le souverain bien, qui est l'unique nécessaire ?....

Il faut également rejeter avec horreur un abandon où on se dispense de désirer ou de demander expressément à Dieu, avec toute l'église, tous les biens spirituels et temporels qui sont renfermés d'une manière générale dans la demande du pain quotidien, et qui sont marqués en particulier par les saintes prières dont l'église, animée du Saint-Esprit, a rempli son office....

Il ne faut retrancher de l'état des ames parfaites que l'activité ou excitation inquiète et empressée.... Que si on entend par excitation une coopération pleine et entière de toutes les forces de l'ame pour remplir à chaque moment toute sa grâce et pour se préparer par là à la grâce des temps suivans, *il est de foi qu'on doit toujours s'exciter en chaque moment pour remplir la grâce.*

Les réflexions n'ont rien d'imparfait en elles-mêmes; elles ne deviennent nuisibles que quand les ames se regardent pour s'impatienter ou pour s'attendrir sur elles-mêmes.... Ce serait être bien peu instruit, que de mettre la partie inférieure de l'ame dans les réflexions, et la supérieure dans les actes

directs, comme quelques personnes ont cru que je voulais faire. La partie inférieure consiste dans l'imagination et dans les sens : or l'imagination est incapable de réfléchir ; les réflexions sont donc de la partie supérieure, qui consiste dans l'entendement et la volonté. La séparation des deux parties ne consiste, selon mon livre, qu'en ce que la partie inférieure peut être troublée pendant que la supérieure est en paix. Mais comme la séparation n'est jamais *entière* pendant qu'on est vivant, il reste toujours assez de liaison et de communication pour devoir toujours rendre la supérieure responsable de tout ce qui se passe dans l'inférieure, à l'égard des choses qui sont censées volontaires dans le cours ordinaire de la vie. Par cette règle rigoureuse et absolue, j'ai voulu prévenir tout ce qu'on peut craindre de l'illusion contre la pureté des mœurs....

La contemplation est un exercice de pur amour, mais non pas le seul exercice. L'amour pur s'exerce aussi dans les actes des vertus distinctes.... Tous les fidèles sont appelés à la perfection, mais ils ne sont pas tous appelés aux mêmes exercices et aux mêmes pratiques particulières du plus parfait amour.

L'état passif n'est, selon mon livre, qu'un état d'amour désintéressé, où la charité prévient, commande et anime d'ordinaire toutes

les vertus pour les rapporter à sa fin. Alors toutes les vertus s'exercent presque toujours par des actes simples et uniformes, sans inquiétude, sans empressement, avec toute la sainte douceur qu'inspire l'esprit de Dieu... Cet état a été nommé passif par divers saints, non pour exclure la coopération la plus réelle et la plus efficace à la grâce de chaque moment, ni pour dispenser les ames de la vigilance sans relâche qu'elles doivent avoir sur elles-mêmes, ni pour supprimer la résistance douloureuse par laquelle il faut, en tout état, vaincre la tentation.... Il ne faut donc en exclure que ce que les auteurs de la vie spirituelle ont nommé activité, c'est-à-dire l'inquiétude et l'empressement.... Encore même ai-je dit qu'il fallait recourir aux motifs intéressés, avec quelque empressement naturel, plutôt que de s'exposer à succomber. Le terme de *passiveté* est donc opposé à celui d'activité seulement, et on ne pourrait l'opposer à celui d'action ou d'acte sans jeter les ames dans une oisiveté intérieure qui serait l'extinction de toute vie chrétienne....

Il ne peut y avoir aucune perfection réelle sans une union intime avec Jesus-Christ. Dans la contemplation la plus élevée, l'ame peut être occupée de Jesus-Christ rendu présent par la foi. Dans les intervalles où la pure contemplation cesse, elle en est

encore occupée. On n'est jamais privé de sa vue par une privation réelle, on n'en perd que la vue distincte, sensible et réfléchie. Ces pertes mêmes ne sont qu'apparentes et passagères....

Pour la contemplation qui, selon saint Denys, n'admet aucune image ni idée *distincte* ou *nominale*, c'est celle de la divinité qui n'a rien de limité. Mais après avoir expliqué ce genre de contemplation, qui est célèbre dans saint Denys, et qui ne signifie qu'une vue amoureuse de Dieu infiniment parfait, j'ai ajouté expressément que la simplicité de cette contemplation n'exclut point la vue distincte de l'humanité de Jesus-Christ et de tous ses mystères, parce que la pure contemplation admet d'autres idées que celles de la divinité. Elle admet tous les objets que la pure foi nous présente.... De plus, il n'y a aucune contemplation qui ne soit interrompue; et, dans les intervalles, les ames les plus parfaites ont des vues très-distinctes de tous les objets de la foi, surtout du Verbe fait chair. Je vous conjure donc, mes très-chers frères, de dire avec moi, après l'apôtre, anathème à quiconque voudra nous éloigner de la vue fréquente et familière de Jesus-Christ.

Plusieurs personnes ont été mal édifiées de trouver les termes de *trouble involontaire* dans un endroit de mon livre où il

est parlé de la peine intérieure de Jesus-Christ : ces mots, qui étaient en marge, et sur lesquels je devais faire une note, ont été mis dans le contexte contre mon intention, dans mon absence, et sans que j'eusse revu mon livre, qui, malgré moi, fut rendu public avant mon retour à Paris. Ceux qui l'ont employé ont voulu dire seulement que le trouble de Jesus-Christ, qui était volontaire en tant qu'il était commandé par sa volonté, était involontaire en ce que la volonté n'en était pas troublée.....

Presque toutes les difficultés qu'on opposait à M. de Cambrai venaient du terme d'*intérêt propre*. Si ce terme, dit-il, n'est point expliqué dans le livre, c'est que nous avons supposé que tout le monde le prendrait comme nous, pour signifier un attachement mercenaire aux dons de Dieu par un amour naturel de soi-même. Nous avons supposé ce sens comme établi par tous les meilleurs auteurs de la vie spirituelle qui ont écrit en français, ou dont les écrits ont été traduits en notre langue. Nous avons supposé que *mercenaire et intéressé* étaient la même chose ; et comme la plupart des anciens pères assurent que les justes parfaits ne sont plus mercenaires, nous avons conclu qu'ils n'étaient plus intéressés, et que, sans perdre l'exercice des vertus distinctes, ils réunissaient tous leurs principaux actes dans

la charité, qui les prévient, qui les anime, qui les commande et qui les perfectionne; en sorte que l'amour naturel et délibéré, ou l'affection mercenaire, qui fait l'intérêt propre, ne se trouve plus d'ordinaire dans ces ames parfaites.

Fénélon appelle ensuite, en témoignage de ce qu'il vient d'avancer, le catéchisme du concile de Trente, les pères, les théologiens les plus renommés, les saints et les meilleurs auteurs qui aient écrit sur la vie spirituelle.

Croira-t-on, ajoute-t-il, que cette nuée de témoins rassemblés de tous les siècles ait favorisé l'illusion jusqu'à mettre la plus haute perfection de l'évangile dans un raffinement d'amour chimérique et dangereux?.... Les accusera-t-on d'avoir placé la perfection dans un renoncement impie au salut par le détachement ou sacrifice de tout intérêt propre? Croira-t-on que tant de décisions formelles dont leurs livres sont pleins, et qu'ils donnent pour des principes fondamentaux de la plus haute spiritualité, ne sont que de négligences de style qui leur sont échappées au hasard?......

Voilà, mes très-chers frères, les points les plus importans sur lesquels j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous expliquer les principes de doctrine que j'ai toujours suivis, et auxquels j'ai voulu borner le système

de mon livre..... Si des personnes plus éclairées que moi l'ont pris dans un sens très-contraire au mien, je ne dois pas être surpris que ce qui vient de moi soit défectueux.

Ce n'est pas pour défendre mon livre que je vous en donne cette explication : je veux m'abstenir d'en juger jusqu'à ce que le pape m'ait appris ce que j'en dois croire.

Ce que nous vous recommandons de tout notre cœur, mes très-chers frères, c'est d'avoir horreur de tous les vains raffinemens de perfection qui vont à laisser les ames dans l'oisiveté intérieure...... N'approuvez jamais aucune cessation, que celle de mal faire, ou d'agir d'une manière imparfaite..... Le repos en Dieu doit être une action véritable, c'est une occupation réelle de Dieu qui consiste dans sa connaissance et dans son amour...... Ayez horreur de cet affreux désintéressement de l'amour qui détruirait l'amour même par le sacrifice du salut et par l'acquiescement à la perte de la béatitude éternelle..... Ne vous fiez point à ceux qui parlent d'oubli de nous-mêmes, ou de retranchement de réflexions, dès que vous apercevrez que ces choses tendent insensiblement à négliger la vigilance évangélique et la pratique des mortifications et des vertus particulières de chaque état, sans lesquelles toute oraison est imaginaire. Regardez comme des antechrists ceux qui voudraient inspirer

aux fidèles une perfection où ils perdraient de vue Jesus-Christ *auteur et consommateur de votre foi*. Défiez-vous non-seulement des maximes monstrueuses qui sappent les fondemens de la foi et des mœurs, mais encore de certaines conduites indiscrètes qui rendent trop général ce qui ne convient qu'à un très-petit nombre d'ames, et qui tendent à mettre trop tôt ces mêmes ames dans des états de perfection dont elles ont à peine de faibles commencemens.....

Il met à la suite de son mandement la bulle qui condamne les soixante-huit propositions de Molinos, les trente-quatre articles arrêtés à Issy, et la lettre qu'il avait écrite au pape, afin, ajoute-t-il, qu'on puisse voir avec quelle sincérité il soumet son livre sans réserve à l'autorité du saint siége, et combien il a en horreur, et pour lui et pour les autres, la doctrine du quiétisme.

Travaillons de concert, dit-il en finissant à ses coadjuteurs en Jesus-Christ, travaillons à rendre les ames prudentes contre le mal, et simples dans le bien. Plus l'oraison est obscurcie par les illusions et par les scandales de notre siècle, plus nous devons tâcher de la justifier par notre fidélité à la pratiquer et à la faire pratiquer sans illusion aux peuples. C'est par une oraison pure, fréquente et solide, que nous ferons sentir aux hommes que la prière est comme

l'ame du christianisme. Prions donc sans cesse.... unissons-nous de plus en plus tous ensemble dans l'oraison ; attirons tous les peuples à cette oraison d'amour, à *cette oraison de feu* dont parle Cassien. J'espère qu'elle fera de nous un seul cœur et une seule ame, et qu'elle nous consommera en parfaite unité avec Jesus-Christ.

M. de Cambrai crut avoir répondu à tout par cette instruction, et s'être exprimé si clairement, qu'on n'aurait plus rien à objecter contre son livre, dont il promettait de donner une nouvelle édition avec des correctifs et des explications propres à écarter les soupçons du quiétisme qui s'étaient répandus contre lui. Le ton de candeur et d'humilité qui régnait dans cet écrit, les traits d'une éloquence douce et onctueuse qui s'y trouvaient, un goût de vertu et de piété tendre qui se fesait sentir en le lisant, cette manière enfin si touchante et qui lui était si particulière, tout cela devait effectivement lui procurer et des approbateurs et des admirateurs. M. de Meaux n'en fut cependant pas content : il la lut avec cet œil sévère et sûr qu'on ne peut ni troubler ni éblouir par l'éclat des plus belles apparences, avec cette sagacité pénétrante qui démêle et sépare si bien l'alliage de l'or pur de la doctrine. Il avait fait cinq mémoires, où il suivait pied-à-pied M. de Fénélon dans son livre des Maximes

des Saints. Il prouve, dans le premier, que la conscience ne lui permit pas de se taire, et détaille les erreurs qui l'ont frappé. Il répond, dans le second, à quelques écrits où l'état de la question est détourné. Dans le troisième, il fait voir que les principes de saint François de Sales sont très-opposés à la doctrine de l'Explication des Maximes des Saints, et que, par-tout dans cet ouvrage, les passages cités de saint François de Sales, ou sont tronqués, ou pris manifestement à contre-sens. Le quatrième roule sur les passages de l'écriture, dont il accuse M. de Cambrai de faire un abus manifeste. Dans le cinquième, M. de Meaux parle des trois états des justes et des motifs de la charité, et donne des principes pour l'intelligence des pères, des scholastiques et des spirituels.

Au moment, dit-il, qu'il allait publier ces écrits, l'instruction pastorale parut. M. de Meaux fut surpris de sa longueur, et étonné qu'un ouvrage qui annonçait dès la préface tant de précision, tant d'évidence, une scholastique si rigoureuse, si éloignée de toute équivoque et de toute ambiguité, eût besoin d'une explication plus prolixe que le texte. Il examine ensuite cette instruction, la compare avec les Maximes des Saints, observe que l'une et l'autre roule sur ce qui s'appelle intérêt, et que dans l'instruction il est pris en un sens et dans les Maximes en

un autre, et démontre ensuite que cet amour naturel dont M. de Fénélon fait l'intérêt propre est une nouveauté, qui prouve cependant que le sens qu'on pouvait donner à cet amour intéressé du livre des Maximes était insoutenable ; que ce n'est pas par conséquent une explication, mais une contradiction du principe établi dans les Maximes des Saints. Il attaque ensuite cet amour naturel et délibéré dont M. de Fénélon fait *l'intérêt propre*, comme insuffisant pour remédier aux inconvéniens et aux suites de sa doctrine, et relève les erreurs si bien palliées qu'il trouve dans cette instruction sur la contemplation, sur les épreuves, sur les volontés de Dieu. *La volonté de bon plaisir*, dit M. de Fénélon, *toujours conforme à la loi*, se fait connaître à nous par la grâce actuelle.

On n'avait jamais ouï un tel principe, reprend M. de Meaux. C'est déjà une grande erreur de prendre *pour règle* la grâce actuelle : elle nous applique à la règle, mais elle n'est pas la règle ; et nous n'avons pas d'autre règle que la volonté de Dieu déclarée ou par la loi ou par les événemens qui démontrent la volonté de bon plaisir. Mais c'est une erreur nouvelle d'attacher la volonté de bon plaisir à la grâce actuelle : elle n'est pas un moyen de faire connaître à l'homme la volonté de Dieu. On ne discerne pas assez

cette grâce, elle se confond trop facilement avec notre inclination ; et ainsi nous donner pour règle la grâce actuelle, c'est se mettre en danger de nous donner pour règle notre pente et nos mouvemens naturels.

C'est là un abus du quiétisme, sous le nom de grâce actuelle : on a pour guide sa propre volonté ; on prend pour divin tout ce qu'on pense...... Il est vrai qu'on y met des bornes en soumettant *la grâce actuelle* à la loi de Dieu, et c'est quelque chose : mais en même temps tout ce qui peut être tourné à bien ou à mal, est à l'abandon, c'est-à-dire la plus grande partie de la vie humaine. Le mariage, le célibat, le choix d'un état, d'une profession, d'un directeur qui peut tout, les exercices de la piété, et les autres choses qui font pour l'ordinaire le gouvernement tant civil que religieux, tant public que domestique ou particulier, tout cela, sous le nom de grâce actuelle, est abandonné à la fantaisie d'un directeur ou à la sienne propre......

Il ne faut donc pas s'étonner...... si l'on exclut en termes si généraux les actes que les spirituels appellent *de propre industrie* ou le *propre effort*, sans qu'on doive rien attendre *de soi-même*. et sans réserver autre chose à *l'excitation empressée* que le seul cas *du précepte*, qui, comme on a vu, est si rare et si difficile à réduire aux momens

précis : car si par l'excitation empressée on entend qu'elle est inquiète et précipitée, elle ne convient non plus aux cas du précepte qu'aux autres ; et si elle est empressée au sens qu'elle est vive et distincte, la réduire au cas du précepte, c'est trop la restreindre et trop exclure l'excitation propre et le propre effort......

Bossuet prétend ensuite que Fénélon, dans plusieurs endroits de son instruction pastorale, n'explique pas, mais contredit formellement, l'Explication des Maximes des Saints, comme dans ce qu'il dit sur les réflexions, sur les vertus, sur la perfection à laquelle tous sont appelés, quoique tous n'y doivent pas tendre par les mêmes exercices.

Il examine ensuite les passages dont l'auteur compose sa tradition, après l'avoir repris de ce qu'en se déclarant contre le quiétisme, il ne parle que de Molinos, et ne dit pas un mot des autres auteurs qui l'ont enseigné, comme Falconi, Malaval, madame Guyon, etc. et il conclut par prouver, 1.° que cette instruction est une rétractation du livre des Maximes des Saints, mais insuffisante, parce que, bien loin d'être humble et franche, l'auteur à toujours l'air de vouloir excuser et pallier ce qui est répréhensible dans son premier ouvrage.

2.° Qu'il ajoute de nouvelles erreurs à celles qui se trouvent dans l'Explication des

Maximes des Saints. Toute doctrine de religion nouvelle, inconnue et inouie dans l'église, est mauvaise : or est-il que la doctrine de l'auteur sur son amour naturel est une doctrine de religion introduite pour expliquer le point de la perfection chrétienne, et en même temps elle est nouvelle, inconnue et inouie dans l'église; elle est donc mauvaise.

Elle n'est appuyée ni sur l'écriture ni sur la tradition : on ne tente même pas de la prouver par là. Résistons donc de toutes nos forces à cette audacieuse théologie, qui, sans principes, sans autorité, sans utilité, met en péril la simplicité de la foi : ne nous laissons pas éblouir par des paroles spécieuses...... Ainsi, quand on recommande d'*avoir en horreur tous les vains raffinemens de perfection*, c'est le cas de montrer que celui qui parle ainsi se condamne lui-même. Il semble tout accorder quand il dit qu'il ne faut pas *laisser les ames dans l'oisiveté intérieure*. Mais il ne faut pas oublier qu'en même temps il ôte le propre effort, le propre travail, essentiel à l'état de la vie présente, et donne tout à l'inspiration particulière. *Ne retranchez dans les ames que les réflexions d'amour propre ou d'une affection mercenaire trop empressée*. Il faudrait donc dire en quoi consiste *ce trop*, autrement c'est retrancher toute activité sous le

le titre d'*inquiétude et d'empressement*; et pour ce qui est des réflexions, n'est-ce pas assez les dégrader que de les reléguer à la partie basse et inférieure de l'ame? Que sert de se rétracter de cette erreur et de quelques autres, si l'on n'en est pas plus humble et qu'on veuille toujours conserver en autorité et en honneur un livre qui les enseigne? Ne vaudrait-il pas mieux une bonne fois, dit M. de Meaux, avouer ce qu'aussi-bien tout le monde voit, que de s'épuiser en explications par un vain tourment?......

C'est toujours où Bossuet voulait mener Fénélon, à un désaveu, à un abandon, à une rétractation formelle. Celui-ci ne s'y refusait pas, mais il attendait pour la faire que son juge eût prononcé; et malgré sa déférence pour ses confrères, malgré la justice qu'il rendait à leurs lumières, il croyait que, depuis qu'il était évêque, il ne leur devait point de soumission dans une cause qu'il avait portée devant leur supérieur et le sien.

M. l'archevêque de Paris, M. de Meaux, M. de Chartres, donnèrent alors au nonce du pape la déclaration de ce qu'ils pensaient du livre de l'Explication des Maximes des Saints. Ce n'est point une dénonciation, elle aurait été inutile, mais une espèce de protestation que c'était à tort que M. de Cam-

brai s'appuyait dans son ouvrage sur les articles signés à Issy.

Comme il paraît, disent ces prélats dès le commencement de cette déclaration, que l'auteur a dessein de défendre son livre par nos sentimens, nous sommes obligés de déclarer ce que nous en pensons. Cependant nous n'en venons là qu'avec douleur, et après nous être mis en devoir de gagner notre frère par toutes sortes de voies. La seule nécessité nous force à parler, de peur qu'on ne pense que nous approuvons ce livre, et, ce qui nous serait très-fâcheux, que notre saint père le pape, pour qui nous avons un très-profond respect, et à qui nous sommes unis comme à notre chef par le lien indissoluble de la foi, ne croie que nous favorisons une doctrine réprouvée par l'église romaine.

On marque ensuite ce qui avait donné lieu aux trente-quatre articles d'Issy; et l'on s'efforce de prouver que M. de Cambrai, bien loin d'en développer la doctrine avec plus d'étendue, l'a entièrement renversée.

Pour éviter les répétitions, et ne pas fatiguer nos lecteurs par une analyse qui ne leur présenterait rien de nouveau, nous nous contenterons de rapporter ici ce qui termine cette déclaration, dans laquelle on accuse Fénélon de raffinemens dangereux pour la piété, de mille subtilités vaines, et de nouveautés pernicieuses.

„ Pour nous, qui nous proposons pour „ modèles les paroles saines que nous avons „ entendues, et qui marchons sur les pas „ des saints qui nous ont précédés, nous „ ne pouvons faire consister la piété et la „ perfection chrétienne dans des pratiques „ absurdes et impossibles, ni faire un état et „ une règle de vie des mouvemens extraor- „ dinaires qu'un petit nombre de saints „ ont ressentis en passant, ni réputer pour „ vraies volontés et pour consentemens les „ volontés et les consentemens où l'on se „ porte à des choses impossibles...... Telles „ sont les vérités que nous avons reçues de „ nos pères; c'est ce que nous avons dans „ le cœur, et que nous croyons devoir témoi- „ gner à toute l'église „.

M. Bossuet ajouta ensuite à cela un ouvrage intitulé *Summa Doctrinæ*, ou Sommaire de la doctrine du livre qui a pour titre, explication des Maximes des Saints, et des conséquences qui s'ensuivent, des défenses et des explications qui y ont été données.

Dans ce sommaire il présente cinq articles condamnables, et réfute fort au long les défenses et les explications que M. de Cambrai en avait données. L'un et l'autre étaient inépuisables sur ces matières : le zèle de Bossuet devenait plus animé à mesure qu'on lui résistait; et Fénélon, toujours doux et

modeste, persistait à ne vouloir se rendre qu'à une décision de Rome, et répondait en attendant à tout ce qu'on écrivait contre lui.

M. l'évêque de Chartres donna un mandement, dans lequel il l'accuse d'exclure expressément de l'état des parfaits le motif de l'espérance chrétienne et celui de toutes les autres vertus. M. de Cambrai ne manqua pas de répliquer par deux lettres. Dans la première, il se plaint qu'on a altéré plusieurs passages de son livre, et qu'au lieu de se justifier, comme on le devait, de ces altérations, on se récrie contre sa plainte. Il ne s'agit pas, dit-il, de prétendre que les paroles qu'on produit dans cette fameuse déclaration sont équivalentes aux miennes pour les conséquences : si elles sont équivalentes, pourquoi les substituer aux miennes? N'est-ce pas le moins que l'on puisse faire quand on accuse un confrère d'impiété et de fanatisme, que de rapporter toujours religieusement toutes ses propres paroles jusqu'à une syllabe ?

Dans la seconde lettre, il lui marque que, quelque répugnance qu'il ait à le contredire, il ne peut éviter de lui représenter encore deux choses :

L'une, dit-il, que vous êtes manifestement hors de la question sur l'amour naturel; et l'autre, que vous n'avez pas pris le vrai

sens du texte de mon livre sur plusieurs passages.

L'honneur du ministère, ajoute-t-il en finissant, demande-t-il qu'on tâche de diffamer un confrère comme un fanatique ?..... Qu'un autre agisse avec un zèle amer, et dise contre moi de grandes paroles, je m'en consolerai...... Mais vous, monseigneur, avec qui je n'étais qu'un cœur et qu'une ame ; vous avec qui j'ai été nourri comme un frère dans la maison de Dieu, vous qui m'avez tant édifié, et qui, j'ose le dire, avez souvent vu ma droiture et mon horreur pour l'illusion, faut-il que vous fassiez le surcroît de ma peine ? Dieu permettra-t-il que votre cœur ne sente jamais combien le mien par sa grâce est attaché à la paix et à la vérité ?

M. de Cambrai effectivement demanda pendant près de six mois, et sans succès, qu'on lui désignât avec précision ce qu'on reprenait dans son livre, et s'offrait à s'expliquer de concert avec les personnes les plus difficiles, et de manière à les contenter. C'est dans cette vue qu'il fit sa lettre pastorale : elle devait être suivie d'une nouvelle édition de l'explication des Maximes des Saints ; mais il ne pouvait, dit-il, la publier très-promptement. Plus ce nouvel ouvrage exige dexactitude et des soins, plus je dois le faire examiner par de bons théologiens. Mon projet même est d'envoyer à Rome

toutes mes corrections et additions, et de ne les faire imprimer qu'après l'examen que le pape en aura fait faire et l'approbation qu'il y aura donnée. Puis-je rien offrir de plus raisonnable, que de passer par toute la sévérité de l'inquisition, que de me laisser corriger en mon absence? M. de Meaux et M. de Chartres ne doivent être ni plus zélés ni plus rigoureux contre le quiétisme que le pape et toute l'église romaine, où cette erreur a été foudroyée dès sa naissance.

Ce moyen ne convient-il pas à des évêques? Ne serait-il pas propre à édifier l'église dans la diversité même de nos sentimens?

Mais, sans le rejeter, on ne l'adopta point : on écrivit beaucoup, on fit passer M. de Cambrai pour un second Molinos, et on examina tout ce qu'il produisit avec la plus extrême rigueur.

Il se borna d'abord à envoyer ses justifications à Rome à M. l'abbé de Chanterac, son parent, et grand vicaire de Cambrai, qui s'y était rendu malgré son âge et ses infirmités. Il avait tout ce qu'il fallait pour se bien acquitter d'un tel emploi : il était bon théologien, sage et modéré : il avait des manières simples et naturelles, de la piété, et, par-dessus tout cela, un zèle et un attachement incroyables pour M. de Cambrai. Ce prélat se trouva trop heureux dans son

malheur d'avoir une personne de ce caractère pour aller soutenir une cause que la multiplicité des écrits rendait encore plus difficile à débrouiller. Fénélon, qui aurait voulu ne pas faire imprimer les siens, ne s'y résolut que parce qu'on lui manda de Rome, et que quelques cardinaux lui firent dire, qu'il n'était pas possible de fournir de si longs manuscrits à tous ceux qui composaient le tribunal du saint office sans des longueurs excessives; bien plus, que ces imputations qu'on lui fesait de favoriser le quiétisme, étant rendues publiques par des ouvrages aussi authentiques que ceux des évêques qui l'attaquaient, il ne devait pas se borner à des simples productions au saint office comme dans le cours des affaires ordinaires; mais que les accusations étant publiques en France, il était convenable que sa justification le fût aussi. Enfin, lui ajoutait-on, vous ne sauriez prendre trop de précautions pour faire connaître la pureté de votre foi, attaquée d'abord, disait-on, par tant des voies indirectes, et à présent d'une manière si publique.

En effet, on accablait M. de Cambrai d'écrits, de mandemens et des lettres. Les réponses de M. de Cambrai fatiguaient cependant ses antagonistes; ils se plaignaient qu'il retardait par là la décision qu'on attendait. On engagea même M. le nonce à lui

écrire pour le porter à entendre en silence le jugement du saint siége, comme si les éclaircissemens ou plutôt les réponses qu'il fesait aux objections de ses parties en arrêtaient le cours. M. le nonce lui disait que le nouveau livre de M. de Meaux, intitulé *Divers écrits*, suivant ce qu'on lui mandait de Rome, ne disait rien de nouveau sur la doctrine, et que par cette multiplicité de productions on éloignait beaucoup une conclusion que le roi sollicitait vivement, que M. de Cambrai souhaitait sans doute lui-même.

Après avoir remercié M. le nonce de ses conseils, et lui avoir marqué le desir sincère de les suivre, M. de Fénélon répondit « qu'il venait de recevoir le nouveau livre „ de M. de Meaux, qu'il commençait à le „ lire, et que le peu qu'il en avait lu lui „ paraissait rempli de tout l'art imaginable „ pour prendre ses paroles à contre-sens et „ pour les détourner à des sens impies; qu'il „ le lisait dans la disposition de ne répondre „ rien à toutes les accusations qui ne paraîtraient pas tout-à-fait imposantes, et aux- „ quelles il croyait avoir déjà répondu par „ avance; qu'à l'égard de celles qui seraient „ capables d'éblouir le public, il n'y répon- „ drait que d'une manière si courte et si „ douce, qu'on y verrait son amour sincère „ pour la paix et son impatience de finir;

„ que ce nouveau livre était plein de redites
„ pour le fond, mais de tours nouveaux et
„ dangereux (c'est Fénélon qui parle ainsi);
„ que se donnant à la veille de la décision
„ du pape, sa vue était ou de frapper les
„ examinateurs par des raisons qu'on n'au-
„ rait pas le loisir de réfuter, ou d'éloigner
„ la fin de la dispute, mais qu'il espérait de
„ la sagesse et de l'équité du saint père qu'il
„ éviterait ces deux inconvéniens.

„ Si peu que le nouvel ouvrage fasse
„ impression sur les esprits à Rome, ajoute-
„ t-il, il serait juste d'attendre mes répon-
„ ses. C'est toujours l'accusé qui doit par-
„ ler le dernier, sur-tout quand il s'agit
„ d'accusations horribles sur la foi, et que
„ l'accusé est un archevêque dont la réputa-
„ tion est importante à son ministère. Si
„ M. de Meaux veut toujours écrire le der-
„ nier, il trouble l'ordre de toute procé-
„ dure, et il ne veut point finir.

„ Si je suis obligé de lui répondre, je
„ le ferai, monseigneur, si promptement,
„ si courtement, que ma réponse ne retar-
„ dera de guère le jugement de Rome. Il
„ peut avoir des raisons de prolonger l'af-
„ faire, je n'en ai aucune qui ne me presse
„ de la finir au plutôt. Quant à ses écrits,
„ je ne suis point embarrassé d'y répon-
„ dre, et j'espère, avec l'aide de Dieu,
„ éclaircir tout ce qu'il enveloppe. Mais

„ quoique je n'aie rien à craindre de cette
„ guerre, j'aime la paix, et je voudrais
„ m'employer entièrement à mes fonctions,
„ plutôt que de donner au public des scènes
„ dont il ne peut être que mal édifié.

„ Quand j'ai fait mon instruction pasto-
„ rale, je n'ai attaqué personne; j'ai parlé
„ de mes parties avec un respect qui devait
„ les appaiser : depuis ce temps je n'ai
„ écrit que pour me justifier sur leurs accu-
„ sations atroces, sans y mêler aucune pas-
„ sion. Je ne demande que la paix et le
„ silence, quoique j'aie de quoi me plain-
„ dre et de quoi réfuter. Je connais la
„ vivacité de ceux qui mènent tout ceci;
„ nous ne finirons point s'il n'intervient
„ quelque autorité : et quelque soin que
„ l'on ait eu de prévenir le roi, je con-
„ nais assez sa profonde sagesse et sa sin-
„ cère piété pour être assuré qu'il approu-
„ vera tout ce que le saint père aura fait „.

Cette réponse à M. le nonce fut suivie fort peu après des cinq premières lettres qu'il écrivit à M. de Meaux. Voici comme il commence la première.

„ Monseigneur, en lisant votre dernier
„ livre, je me suis mis devant Dieu comme
„ je voudrais y être au moment de la mort.
„ Je l'ai prié instamment de ne pas per-
„ mettre que je me séduisisse moi-même.
„ Je n'ai craint, ce me semble, que de
„ me

„ me flatter, que de tromper les autres, que
„ de ne pas faire valoir assez contre moi
„ toutes vos raisons. Plût à Dieu que je
„ n'eusse qu'à m'humilier, selon votre desir,
„ pour vous appaiser et pour finir le scanda-
„ le! Mais jugez vous-même, monseigneur,
„ si je puis m'humilier contre le témoi-
„ gnage de ma conscience, en avouant que
„ j'ai voulu enseigner le désespoir le plus
„ impie sous le nom de sacrifice absolu de
„ l'intérêt propre, puisque Dieu, qui sera
„ mon juge, m'est témoin que je n'ai fait
„ mon livre que pour confondre tout ce
„ qui peut favoriser cette doctrine mons-
„ trueuse......

„ Pour savoir ce que j'ai entendu par
„ l'intérêt propre pour l'éternité, il n'y a,
„ monseigneur, qu'à bien examiner les
„ raisons suivantes. Je suis affligé d'en fati-
„ guer encore le lecteur, mais vos répéti-
„ tions doivent faire excuser les miennes;
„ et j'aime encore mieux ennuyer tout le
„ monde, que de me taire lorsque vous don-
„ nez pour démonstrations des accusations
„ si atroces contre ma foi „.

M. de Fénélon réduit ensuite tout ce que dit M. Bossuet sur l'*intérêt propre* à sept objections: il les explique, il les développe, il les résout, à ce qu'il croit, si ce n'est d'une manière triomphante, du moins avec beaucoup d'art, de subtilité,

d'érudition même et de netteté : il se plaint souvent que par des rapprochemens adroits, que par de petits changemens même dans ses expressions, que par la rigueur avec laquelle on pèse, on juge toutes ses paroles, sans égard à tout ce qui précède et à tout ce qui suit de propre à en faire déterminer le sens, on les détourne, ses paroles, on les défigure, on les envenime. Il finit dans ces termes :

„ Plût à Dieu, monseigneur, que vous
„ ne m'eussiez pas contraint de sortir du
„ silence que j'ai gardé jusqu'à l'extrémité !
„ Dieu, qui sonde les cœurs, a vu avec
„ quelle docilité je voulais me taire jusqu'à
„ ce que le père commun eût parlé, et
„ condamner mon livre au premier signal
„ de sa part. Vous pouvez, monseigneur,
„ tant qu'il vous plaira, supposer que vous
„ devez être contre moi le défenseur de
„ l'église, comme saint Augustin le fut
„ contre les hérétiques de son temps. Un
„ évêque qui soumet son livre, et qui se
„ tait après l'avoir soumis, ne peut être
„ comparé ni à Pélage ni à Julien. Vous
„ pouviez envoyer secrètement à Rome, de
„ concert avec moi, toutes vos objections :
„ je n'aurais donné au public aucune apo-
„ logie, ni imprimée, ni manuscrite ; le
„ juge seul aurait examiné mes défenses :
„ toute l'église aurait attendu en paix le

„ jugement de Rome; ce jugement aurait
„ fini tout. La condamnation de mon livre,
„ s'il est mauvais, étant suivie de ma sou-
„ mission sans réserve, n'eût laissé aucun
„ péril pour la séduction : vous n'auriez
„ manqué en rien à la vérité; la charité, la
„ paix, la bienséance épiscopale, auraient
„ été gardées.

„ Je serai toute ma vie, sans aucune
„ peine de cœur et avec un respect sincère,
„ monseigneur, etc. „

La seconde lettre roule sur cet amour naturel et délibéré qui nous ferait rechercher les dons surnaturels et le bonheur avec trop de rapport pour nous-mêmes: c'est de cet amour propriétaire et mercenaire qu'il prétend que les parfaits peuvent et doivent se dépouiller; et c'est dans ce dépouillement et dans cet oubli total de nous-mêmes qu'il fait consister l'amour pur et désintéressé. S'il s'était contenté de dire qu'on doit y aspirer, qu'il faut sans cesse travailler à acquérir cette perfection de l'amour, qu'on doit s'efforcer avec la grâce d'en produire et d'en réitérer les actes, Bossuet aurait sûrement applaudi à ces sentimens et à des invitations qu'il fesait lui-même, et qui se trouvent dans les livres saints et dans toutes les instructions chrétiennes : mais il prétendait qu'on pouvait parvenir à la suppression totale et même

à l'extinction de cet amour naturel de nous-mêmes; il fesait un état fixe, quoique variable, de cet amour pur; il semblait traiter les autres vertus d'imperfections; et quoiqu'il voulût dire seulement qu'elles sont moins parfaites que la charité, on pouvait conclure de ses expressions qu'elles devenaient comme inutiles, comme peu dignes d'occuper les ames élevées à ce degré ou à cet état.

Il est vrai que, dans ses lettres, dans ses explications, il s'efforce d'éloigner toutes ces conséquences, et de justifier tous les principes qu'il a avancés. Il emploie pour cela toutes les ressources d'un esprit fécond et délié, et toutes celles d'un cœur tendre et animé. On avait multiplié dans cette querelle les questions et les difficultés incidentes : on s'y arrêtait à tout, et l'on paraissait vouloir donner à tout un mauvais sens. Fénélon le remarque, et revient cependant au point principal. Il commence sa lettre par faire remarquer aux lecteurs cette ruse ou cette inattention de ses adversaires.

„ On me fait dire ce que je n'ai pas dit, „ ou on me le fait dire dans des circonstan- „ ces différentes. Par exemple, je n'ai jamais „ dit, comme vous me l'imputez, que *cet* „ *amour naturel et délibéré de nous-mêmes* „ est une charité naturelle; et je ne la fais „ point servir de motif, toute naturelle

„ qu'elle est, aux actes surnaturels. J'ai dit
„ seulement, en des endroits où il n'était
„ nullement question de cet amour naturel
„ de la béatitude, que saint Augustin a pris
„ quelquefois le terme de charité dans un
„ sens générique pour tout amour du bien
„ et de l'ordre considéré en lui-même. Je
„ l'ai expliqué ainsi après la plupart des
„ théologiens, afin qu'on ne conclue pas
„ de certaines expressions de ce père sur la
„ charité prise génériquement, qu'il ne
„ laisse aucun milieu entre la charité, vertu
„ théologale, et la cupidité vicieuse. Voilà
„ ce que vous appelez le *pélagianisme* „.

Il résout ainsi quatorze difficultés qu'il se fait d'après les écrits de M. Bossuet : il y répond, je ne dirai pas toujours avec solidité, mais du moins avec beaucoup de finesse et de netteté ; il met quelquefois M. de Meaux en opposition avec lui-même, et tente de lui faire voir qu'à force de vouloir trouver des erreurs dans son confrère, il paraît aller au-delà de la vérité, et manquer d'exactitude et de précision.

“ Je ne puis, monseigneur, ajoute-t-il
„ en terminant, je ne puis me résoudre à
„ finir une longue lettre sans me justifier sur
„ le reproche que vous me faites d'établir
„ une inspiration presque perpétuelle.......
„ Lisez de grâce, relisez mes paroles ; vous
„ trouverez que je n'admets en aucune occa-

„ sion nulle inspiration que celle qui est
„ commune à tous les justes, et dont on n'a
„ jamais de certitude dans la voie de pure
„ foi. Quand j'ai dit que les ames dont je
„ parlais n'ont pour règle que les préceptes,
„ les conseils de la loi écrite, et la grâce
„ actuelle qui est toujours conforme à la loi,
„ ça été immédiatement après avoir exclus
„ *toute inspiration miraculeuse ou ex-*
„ *traordinaire*. Il ne pouvait pas être ques-
„ tion en ce livre de la volonté de *bon*
„ *plaisir*, puisqu'il s'agissait non des évé-
„ nemens déjà arrivés et qu'il faut accepter,
„ mais des délibérations à faire et des partis
„ à prendre sur l'avenir. Ainsi vous ne pouvez
„ rendre suspect mon silence sur la volonté
„ de *bon plaisir* dans ces circonstances.

„ C'est pour de tels cas qu'on ne peut agir
„ avec plus de précaution que de consulter
„ toujours, 1.° les commandemens et les
„ conseils évangéliques ; 2.° l'attrait de la
„ grâce dans le choix de certains actes pieux
„ pour les cas où ils ne sont point réglés ni
„ par les commandemens ni par les conseils,
„ mais à condition qu'on ne supposera ja-
„ mais que cet attrait est *extraordinaire*,
„ et qu'on le réduira toujours à la règle in-
„ violable de la volonté de Dieu écrite. Alors
„ la volonté de bon plaisir se fait connaître
„ à nous par la grâce actuelle, comme je
„ l'ai dit dans mon instruction pastorale ;

„ alors l'attrait de la grâce actuelle nous
„ porte à certains actes pieux plutôt qu'à
„ d'autres, et nous fait sentir que Dieu nous
„ y invite.... Pour ces cas mêmes, je n'ai pas
„ dit qu'il faut *prendre pour règle la grâce*
„ *actuelle :* je veux seulement qu'on en
„ écoute l'attrait, sans pouvoir jamais s'as-
„ surer que c'est la grâce qui nous invite ;
„ car je déclare que les ames les plus émi-
„ nentes dans cette voie de pure foi ne dis-
„ cernent point la grâce avec certitude, non
„ plus que le commun des justes.... C'est en
„ cette occasion que vous avez dit que le cas
„ des préceptes est très-rare, pour en con-
„ clure que je donne tout au fanatisme,
„ excepté certains momens très-rares où le
„ précepte presse. Mais les momens que
„ j'excepte ne sont exceptés que pour em-
„ ployer un empressement, *même naturel*,
„ dans les plus violentes tentations, et je
„ veux que tout le reste de la conduite soit
„ une coopération fidèle à la grâce commune
„ des justes dans la plus obscure foi.

„ Mais en voulant me faire une objection
„ qui se détruit d'elle-même, vous vous êtes
„ jeté dans un inconvénient manifeste. Vous
„ voudriez le couvrir en disant : *Qu'on*
„ *m'entende bien.* Je ne vous entends que
„ trop, monseigneur. Vous ajoutez : *Je ne*
„ *dis pas que l'obligation de pratiquer les*
„ *préceptes affirmatifs soit rare : à Dieu*

„ *ne plaise !* Que dites-vous donc ? *L'obli-*
„ *gation de pratiquer le précepte* est res-
„ treinte au *cas du précepte* : le cas du
„ précepte est, selon vous, *très-rare ;*
„ l'obligation de le pratiquer est donc très-
„ rare. Ne dites point que l'obligation n'en
„ est point perpétuelle ; il y a une grande
„ différence entre une chose qui n'est pas
„ perpétuelle et une chose qui est très-rare.
„ Ne niez donc pas un fait si constant ; mais,
„ en l'avouant, ajoutez que cette expression,
„ qui vous a échappé dans un excès de zèle
„ pour combattre mes erreurs, est contraire
„ à vos sentimens. Vous ajoutez : *Je parle*
„ *des momens certains et précis de l'obli-*
„ *gation ; car qui peut déterminer l'heure*
„ *précise à laquelle il faut satisfaire au*
„ *précepte intérieur de croire ?* Non, mon-
„ seigneur, ne confondons point ces deux
„ choses très-différentes, que vous avez si
„ clairement distinguées. La première chose
„ est *que le cas du précepte est très-rare...*
„ La seconde chose est que le moment précis
„ ne peut en être fixé. N'espérez donc pas
„ de faire insensiblement une seule propo-
„ sition de deux propositions distinctes qui
„ sont dans votre ouvrage l'une après l'au-
„ tre..... Quoi ! est-ce ainsi, monseigneur,
„ que vous éludez sans ménagement notre
„ décision formelle, vous qui voulez que
„ tout le monde vous croie contre moi, parce

„ que *vous parlez avec sincérité*, ainsi que
„ l'apôtre, *comme de la part de Dieu*,
„ *devant Dieu et en Jesus-Christ?* Cette
„ excuse, si manifestement contraire à votre
„ texte, est-elle le modèle que vous voulez
„ me donner d'une humble et sincère rétrac-
„ tation? „

Dans la troisième lettre, M. de Fénélon traite de l'objet de la charité parfaite, et prétend, comme il le dit, avec toute l'école, que c'est Dieu en tant que bon en soi et infiniment parfait. Ce n'était pas tout-à-fait l'avis de M. de Meaux; et c'est sur quoi il l'attaque.

“ J'ai dit, continue M. de Fénélon, que
„ vous vouliez que la charité ne pût jamais
„ regarder Dieu comme bon en lui-même
„ sans le regarder aussi comme bon pour
„ nous, et que selon vous sa bonté relative
„ à nous est en lui *la raison d'aimer*; de
„ manière que, s'il n'était pas béatifiant à
„ notre égard, il ne nous *serait plus la rai-*
„ *son d'aimer*, c'est-à-dire qu'il ne nous
„ serait plus aimable, quoique bon en lui-
„ même. „

Après avoir établi son sentiment, Fénélon propose ses difficultés, au nombre de trois, contre celui de Bossuet, répond aux objections de ce prélat contre son système, se plaint particulièrement de ce qu'il lui impute touchant la contemplation, et finit ainsi cette

lettre, pleine de discussions qui pourraient inutilement fatiguer nos lecteurs :

" Rien n'est moins oisif ni moins fanatique, „ qu'une ame qui suppose toujours la grâce „ pour ses devoirs, et qui, dans le cas où il „ n'y a aucun devoir précis qui la détermine, „ suit librement ce qu'elle croit sans certi- „ tude être l'attrait de la grâce pour certains „ actes plutôt que pour d'autres. Cette ame „ suivra l'attrait, tantôt pour la simple pré- „ sence de Dieu, tantôt pour contempler les „ mystères de Jesus-Christ. Voilà un nou- „ veau genre de fanatiques et de gens oisifs, „ qui font sans cesse des actes en supposant „ la grâce, et qui ne présument jamais que „ l'attrait soit certain lors même qu'elles le „ suivent, et qui demeurent toujours dociles „ pour les supérieurs dans la profonde obs- „ curité de la foi.

„ Qu'il m'est dur, monseigneur, d'avoir „ à soutenir *ces combats de paroles*, et de „ ne pouvoir plus me justifier sur des accu- „ sations si terribles, qu'en ouvrant le livre „ aux yeux de toute l'église pour montrer „ combien vous avez défiguré ma doctrine ! „ Que peut-on penser de vos intentions ? Je „ suis ce cher auteur que vous portez dans „ vos entrailles, pour le précipiter avec „ Molinos dans l'abîme du quiétisme. Vous „ allez me pleurer par-tout, et vous me „ déchirez en pleurant. Que peut-on penser

„ de ces larmes, qui ne servent qu'à donner
„ plus d'autorité à vos accusations ? Vous
„ me pleurez, et vous supprimez ce qui est
„ essentiel dans mes paroles. Vous joignez,
„ sans en avertir, celles qui sont séparées.
„ Vous donnez vos conséquences les plus
„ outrées comme mes dogmes précis, quoi-
„ qu'elles soient contradictoires à mon texte
„ formel. Votre livre n'est, selon vous,
„ qu'un tissu de démonstrations : pour moi,
„ j'avance plus d'erreurs tous les jours que
„ mes amis n'en peuvent corriger.

„ Quelque grande autorité, monseigneur,
„ que vous ayez justement acquise jusqu'ici,
„ elle n'a point de proportion avec celle que
„ vous prenez dans le style de ce dernier
„ livre. Le lecteur sans passion est étonné
„ de ne trouver, dans un ouvrage fait contre
„ un confrère soumis à l'église, aucune trace
„ de cette modération qu'on avait louée dans
„ vos écrits contre les ministres protestans.

» Pour moi, monseigneur, je ne sais si
» je me trompe, et ce n'est pas à moi à en
» juger; mais il me semble que mon cœur
» n'est point ému, que je ne desire que la
» paix, et que je suis avec un respect cons-
» tant pour votre personne, etc. »

Dans la quatrième lettre[1], Fénélon revient encore à cet amour naturel que lui reproche Bossuet comme une chose inouie ; il répond encore à différentes objections qu'on lui

fesait, et se plaint à ce prélat des altérations de son texte, qui tendent à jeter de l'odieux sur certaines propositions qu'il relève.

« Vous dites, *conférons les termes.* Je » le veux, conférons-les, monseigneur. » Voici comment vous les rapportez : *L'ame,* » a-t-il dit, *est invinciblement persuadée* » *qu'elle est justement réprouvée de Dieu.* » Voici mes paroles véritables dans l'en- » droit que vous citez, page 87 : *Alors* » *une ame peut être invinciblement per-* » *suadée d'une persuasion réfléchie, et* » *qui n'est pas du fond intime de la cons-* » *cience, qu'elle est justement réprouvée* » *de Dieu.* Pourquoi retranchez-vous ces » mots, *et qui n'est pas du fond intime de* » *la conscience?* Est-ce ainsi que vous êtes » *touché, comme saint Paul, de la crainte* » *d'altérer la parole sainte? que vous par* » *lez avec sincérité comme de la part de* » *Dieu, devant Dieu et en Jesus-Christ?* » Saint Paul aurait-il retranché des mots » essentiels qui changent toute la signification » d'un texte, pour convaincre un auteur » d'impiété et de blasphème?

» Il y a un grand nombre d'endroits à-peu- » près semblables dans votre dernier ou- » vrage, qu'il est facile de vérifier, et que » je voudrais bien pouvoir laisser ignorer au » public..... Mais je ne puis finir sans vous » représenter la vivacité de votre style en

» parlant de ma réponse à votre sommaire.
» Voilà vos paroles sur votre confrère, qui
» vous a toujours aimé et respecté singu-
» lièrement. *Ses amis répandent par-tout*
» *que c'est un livre victorieux, et qu'il y*
» *remporte sur moi de grands avantages.*
» *Nous verrons.* Non, monseigneur, je ne
» veux rien voir que votre triomphe et ma
» confusion, si Dieu en doit être glorifié.
» A Dieu ne plaise que je cherche jamais
» aucune victoire contre personne et encore
» moins contre vous ! Je vous cède tout
» pour la science, pour le génie, pour tout
» ce qui peut mériter l'estime. Je ne vou-
» drais qu'être vaincu par vous en cas que
» je me trompe ; je ne voudrais que finir
» le scandale en montrant la pureté de ma
» foi, si je ne me trompe pas. Il n'est donc
» pas question de dire, *Nous verrons.* Pour
» moi, je ne veux voir que la vérité et la
» paix ; la vérité, qui doit éclairer les pas-
» teurs ; et la paix, qui doit les réunir.

» Vous vous récriez : *Un chrétien, un*
» *évêque, un homme, a-t-il tant de peine*
» *à s'humilier ?* Le lecteur jugera de la
» véhémence de cette figure. Quoi ! mon-
» seigneur, vous trouvez mauvais qu'un
» évêque ne veuille point avouer contre sa
» conscience qu'il n'a point enseigné l'im-
» piété ! Souffrez que je vous dise à mon
» tour : Un chrétien, un évêque, un homme,

» a-t-il tant de peine à avouer un zèle pré-
» cipité que l'église nous montre en plusieurs
» saints, et même dans des pères de l'église ?
» Vous dites : La nouvelle spiritualité
» accable l'église de lettres éblouissantes,
» d'instructions pastorales, de réponses plei-
» nes d'erreurs. De quel droit vous appelez-
» vous l'église ? Elle n'a point parlé jusqu'ici,
» et c'est vous qui voulez parler avant elle.
» Ce n'est pas la nouvelle spiritualité, c'est
» l'ancienne que je défends. Mais qui est-ce
» qui a écrit le premier ? Qui est-ce qui a
» commencé le scandale ? Qui est-ce qui a
» écrit avec un zèle amer ? Vous vous irritez
» de ce que je ne me tais pas, quand vous
» faites contre moi les accusations les plus
» atroces..... Vous ne cessez de me déchirer
» sans attendre que l'église décide. Après
» ma soumission sans réserve, je serai tou-
» jours, etc. »

Dans la cinquième lettre, Fénélon examine s'il a véritablement falsifié ou pris à contre-sens les passages de saint François de Sales, cités dans son livre. Nous ne le suivrons pas dans cette vérification, quoiqu'il la fasse avec cet ordre et cette méthode claire et pressante qui lui sont si ordinaires.

« Fallait-il, c'est M. de Cambrai qui
» parle, fallait-il faire tant de scandale pour
» quelques paroles qui ne sont pas formel-

» lement celles de l'auteur, mais qui ne
» sont que la pure et claire substance de
» ses écrits ? Doit-on être surpris qu'il arrive
» de ces négligences faites en l'absence de
» l'auteur, et sans être revues par lui ? Tous
» les autres passages qui sont si décisifs ne
» sont-ils pas exactement cités ? Pourquoi
» donc, monseigneur, dites-vous, en par-
» lant de moi, sur les passages de notre
» saint (saint François de Sales) : Il n'en
» marque aucun qui ne soit tronqué ou pris
» manifestement à contre-sens, ou même
» entièrement supposé ?.... Est-il permis de
» faire contre son confrère une si affreuse
» accusation sans preuves, malgré l'évidence
» des preuves contraires ? Vous vous plai-
» gnez des passages pris *à contre-sens*,
» mais vous n'expliquez les expressions du
» saint qu'en général.... Vous recourez au
» *grosso modo*...... La vérité, toute puis-
» sante pour ceux qui ne cherchent qu'elle,
» et qui se doit tout à elle-même, me déli-
» vrera, comme je l'espère : elle me déli-
» vrera de vos accusations, en me faisant
» trouver ma justification dans la sienne,
» ou en m'inspirant une ingénue et humble
» soumission à la décision de l'église......
» Plus j'aurais à me plaindre à l'église de
» ce que vous m'avez dénoncé à elle comme
» un falsificateur de passages, plus je
» crois devoir me taire, et prier Dieu qu'il

» vous ouvre enfin les yeux sur tout ce que
» vous m'avez imputé. Si vous me faites si
» peu de justice dans un point de fait où
» l'on n'a besoin que de la simple lecture,
» que doit-on attendre en d'autres manières
» moins faciles ? Je serai toujours néanmoins
» de bon cœur, avec un respect sincère, etc.»

Ces lettres de M. de Cambrai fesaient dans le public beaucoup d'impression, et donnaient au zèle de M. Bossuet un caractère qu'il crut devoir détruire avec cette force de raisonnement qui lui était ordinaire. Il répondit donc à M. de Fénélon par une lettre très-longue, que nous n'analyserons pas parce qu'elle nous jeterait dans des répétitions inutiles. Ainsi, sans nous arrêter au fond de la dispute, que nous avons déjà exposé, nous nous contenterons de rapporter ce qu'il dit pour se laver des reproches qu'on lui fesait.

“ Je le dis avec douleur, c'est Bossuet
„ qui parle, je le dis avec douleur, Dieu le
„ sait : vous avez voulu raffiner sur la piété;
„ vous n'avez trouvé digne de vous que
„ Dieu beau en soi. La bonté par laquelle il
„ descend à nous et nous fait remonter à
„ lui, vous a paru un objet peu convenable
„ aux parfaits, et vous avez décrié jusqu'à
„ l'espérance, puisque, sous le nom d'amour
„ pur, vous avez établi le désespoir comme
„ le plus parfait des sacrifices : c'est du

„ moins de cette erreur qu'on vous accuse...
„ Et vous venez dire, Prouvez-moi que je
„ suis un insensé, et quelquefois, Prouvez-
„ moi que je suis de mauvaise foi; sinon,
„ *ma* seule réputation me met à couvert!
„ Non, monseigneur, la vérité ne le souffre
„ pas: vous serez en votre cœur ce que vous
„ voudrez; mais nous ne pouvons vous juger
„ que par vos paroles....

„ Vous me reprochez de m'être récrié....
„ Un chrétien, un évêque, un homme, a-t-il
„ tant de peine à s'humilier? Quoi! me
„ dites-vous, vous trouvez mauvais qu'un
„ évêque ne veuille point avouer contre sa
„ conscience qu'il a enseigné l'impiété! Oui,
„ monseigneur, sans rien déguiser, je trouve
„ mauvais, et tout le monde avec moi, que
„ *vous* vouliez nous persuader qu'on a mis
„ ce qu'on a voulu, et même une impiété,
„ dans votre livre, sans votre participation
„ (il s'agit du *trouble involontaire* de notre
„ Seigneur); que sans vous en être plaint
„ dans vos *errata*, vous ayez laissé impu-
„ nément cette *impiété*, comme vous l'ap-
„ pelez vous-même; qu'au lieu de vous hu-
„ milier d'une telle faute, vous la rejetiez
„ sur un autre; que vous ayez tant travaillé
„ à y trouver de vaines excuses....

„ Vous vous plaignez de la force de mes
„ expressions. Il s'agit des dogmes nou-
„ veaux qu'on voit introduire dans l'église,

„ sous prétexte de piété, par la bouche d'un
„ archevêque. Si, en effet, il est vrai que
„ ces dogmes renouvellent les erreurs de
„ Molinos, sera-t-il permis de le taire? Mais
„ si, dès là qu'ils les renouvellent, ils ren-
„ versent les fondemens de la piété, s'ils
„ sont erronnés, s'ils sont impies selon vos
„ propres principes, pourrait-on le dissimu-
„ ler sans trahir la cause? Voilà pourtant
„ ce que le monde appelle excessif, aigre,
„ rigoureux, emporté, si vous le voulez. Il
„ voudrait qu'on laissât passer un dogme
„ naissant doucement, et sans l'appeler de
„ son nom, sans exciter l'horreur des fidè-
„ les par des paroles qui ne sont rudes qu'à
„ cause qu'elles sont propres, et qui ne sont
„ employées qu'à cause que l'expression est
„ nécessaire.... Si l'auteur de ces nouveaux
„ dogmes les cache, les enveloppe, les mi-
„ tige, si vous voulez, par certains endroits,
„ et par là ne fait autre chose que les ren-
„ dre plus coulans, plus insinuans, plus
„ dangereux, faudra-t-il par des bienséances
„ du monde les laisser glisser sous l'herbe,
„ et relâcher la sainte rigueur du langage
„ théologique? Si j'ai fait autre chose que
„ cela, qu'on me le montre. Si c'est là ce
„ que j'ai fait, Dieu sera mon protecteur
„ contre les mollesses du monde et ses vai-
„ nes complaisances „.

Bossuet attaque ensuite cet amour na-

rel, innocent et délibéré, dont Fénélon faisait une des principales bases de son système. « La question, dit-il, est de savoir
» si l'exclusion de cet amour que vous sup-
» posez innocent fait la perfection des chré-
» tiens sans que l'écriture nous l'ait révélée...
» si tout ce mystère consiste en subtilités,
» en dialectique, sans qu'un si grand maître
» de la spiritualité l'autorise de la parole
» de Dieu.... De son aveu même, ajoute-t-
» il, l'écriture lui manque, et lui manque
» dans la matière de la perfection, qui est
» traitée en cent endroits de ce divin livre ».

Il répond ensuite à l'objection que lui fait Fénélon sur l'amour de la béatitude, que Bossuet prétend avec raison qu'on ne peut pas sacrifier.

« Encore, dit M. de Cambrai, qu'on ne
» puisse pas s'arracher l'amour de la béa-
» titude, on peut le sacrifier, comme on
» peut sacrifier l'amour de la vie sans pou-
» voir se l'arracher tout-à-fait. Avouez la
» vérité, monseigneur, vous ne croyez pas
» avoir rien à dire ou avoir rien proposé de
» plus spécieux que cet argument; mais il
» tombe par ce seul mot. On peut bien sa-
» crifier la vie mortelle à quelque chose de
» meilleur, qui est la vie bienheureuse.....
» mais lorsque vous supposez qu'on puisse
» sacrifier la vie bienheureuse, il faut que
» vous ayez dans l'esprit quelque chose de

„ meilleur à quoi on la sacrifie ; et toujours „ on deviendra, ou heureux en la possé- „ dant, ou malheureux si on la perd : de „ sorte que, malgré vous, la vie heureuse „ se trouve toujours comprise dans l'acte du „ sacrifice que vous voulez qu'on fasse.

„ Après cela, monseigneur, je n'ai plus „ rien à vous dire.... S'il se trouve dans vos „ écrits quelque chose de considérable qui „ n'ait pas encore été repoussé, j'y répon- „ drai par d'autres moyens. Pour des lettres, „ composez-en tant qu'il vous plaira; diver- „ tissez la ville et la cour : faites admirer „ votre esprit et votre éloquence, et rame- „ nez les graces des Provinciales : je ne veux „ plus avoir de part au spectacle que vous „ semblez vouloir donner au public „.

Voilà comme M. de Meaux envisageait le livre de l'Explication des Maximes des Saints, l'instruction pastorale de l'auteur, et tout ce qu'il avait écrit pour se justifier. Il en tirait des conséquences rigoureuses, il est vrai, et qui sans doute avaient échappé à M. de Cambrai, qu'il n'avait eues certainement ni dans l'esprit ni dans le cœur, mais qui cependant étaient renfermées dans ses principes, et dont il est incontestable qu'on pouvait abuser. Il se mêla à cette querelle beaucoup d'incidens : chacun de ces illustres athlètes se plaignait, comme il arrive toujours, qu'on n'y mettait ni assez de

franchise ni assez de loyauté : chacun y montra son caractère, l'un de force et de vérité, l'autre de douceur et d'adresse. Tous deux, je crois, eurent de bonnes intentions : le premier voulait préserver les ames pieuses du danger des voies extraordinaires, quand on s'y jette par amour-propre et sans y être appelé ; le second croyait ne défendre que la charité, en soutenant qu'on pouvait parvenir dès cette vie à cette pureté, à cette perfection de l'amour, qui se soutient sans les motifs de crainte et d'espérance que nous recommandent sans cesse les divines écritures, et dont il paraît que les plus grands saints ont cru devoir s'occuper jusqu'à la fin de leur pélerinage. Il ne les excluait cependant pas ; mais en faisant un état du pur amour, il paraissait que les parfaits pouvaient et devaient se dispenser de faire isage des motifs de crainte et d'espérance.

M. Bossuet, guidé par le flambeau de 'écriture et le fil de la tradition, auxquels l se tenait toujours, avait une marche plus erme, une logique plus éclairée et moins lambiquée ; et M. de Fénélon, avec un sprit très-cultivé, beaucoup d'érudition, ine métaphysique quelquefois trop subtile, lonnait à tout ce qu'il disait, de la grace, le la vraisemblance, et cette tournure touhante que la fécondité et la richesse de son magination prêtaient à tout ce qu'il écrivait.

Quoique tout l'objet de cette querelle se réduisît à quelques points assez simples, comme au désintéressement qu'ils n'entendaient pas de la même manière, à cette désappropriation totale, à l'amour pur et à ce sacrifice des prétendus parfaits, on écrivit tant de part et d'autre, et on s'observa de si près, qu'il en résulta beaucoup d'autres questions.

M. de Cambrai attaqua vivement son adversaire sur la définition qu'il donnait de la charité. Il prétendit le mettre en contradiction avec l'école, le concile de Trente, et la doctrine toujours reçue dans l'église. Il répondit par deux lettres à tout ce que dit M. de Meaux dans son ouvrage latin intitulé *Mystici in tuto*. La première est sur l'oraison passive : il y combat la définition qu'en donne M. Bossuet, par sainte Thérèse, par saint Jean de la Croix, par saint François de Sales : et la seconde roule presque toute entière sur la charité. Voici comme elle commence.

« Je ne desire que de me taire, mais vos „ écrits me contraignent de parler ; ils répan„ dent une doctrine que je ne puis m'empê„ cher de combattre, et ils me fournissent „ des armes dont je dois me servir. L'école „ n'est pas plus en sûreté chez vous que les „ mystiques..... Fénélon insiste d'abord sur les suppositions impossibles. « Vous avez

„ senti, objecte-t-il, que ces suppositions
„ sont un des endroits les plus embarras-
„ sans de votre doctrine.. D'un côté vous dites
„ que je vous accuse de ne les point admet-
„ tre. Ai-je dit que vous ne les admettez
„ pas ? N'ai-je pas dit, au contraire, que
„ vous en aviez rempli votre neuvième livre ?
„ N'ai-je pas cité amplement vos propres
„ paroles, pour montrer que vous avez re-
„ connu ces suppositions comme étant faites
„ par tout *ce qu'il y a de plus grand et de*
„ *plus saint dans l'église ?* Pourquoi voulez-
„ vous donc m'accuser d'avoir dit que vous
„ niez ces suppositions ?

„ D'un autre côté il ne suffit pas de les
„ admettre en apparence et en paroles, sans
„ montrer comment vous les accordez réel-
„ lement avec votre doctrine; et c'est ce que
„ vous évitez toujours soigneusement de faire.
„ Vous les louez, vous les admirez; vous re-
„ prenez sévèrement ceux qui les méprisent
„ comme de faibles dévotions où les moder-
„ nes ont dégénéré de la gravité des premiers
„ siècles... et vous assurez cependant que
„ ces suppositions sont dans saint Paul de
„ *pieux excès*... vous assurez que ce sont
„ des *raffinemens introduits dans la dé-*
„ *votion;* vous ajoutez que *ces raffinemens*
„ sont non-seulement vains, mais encore
„ dangereux... Est-ce ainsi que vous approu-
„ vez réellement ces suppositions ? »

Fénélon, comme on voit, était pressant, et attaquait aussi vivement son adversaire qu'il en était attaqué.

Il passe ensuite aux motifs de charité. C'est une discussion pénible, et qui pourrait paraître vétilleuse aux lecteurs, aujourd'hui presque tous indifférens sur cet objet de la contestation. M. Bossuet avançait que Dieu bon, Dieu parfait, Dieu infiniment aimable, est le motif spécifique de la charité; mais il assurait que le bonheur de le posséder et de l'aimer était un motif secondaire inséparable du premier, et qu'ainsi nous envisagions toujours Dieu, et comme le souverain bien en lui-même, et comme notre souverain bien, notre souveraine béatitude. Fénélon prétendait, avec le torrent des théologiens, qu'on peut aimer Dieu pour lui-même sans penser au bien qui nous en revient, quoiqu'il ne faille jamais exclure ce bien pour nous-mêmes; car, dit-il, une abstraction n'est pas une exclusion. Il expose ses raisons d'une manière très-spécieuse, les appuie de l'autorité de l'école, des pères, des conciles et des plus saints personnages. Mais on pouvait lui répondre, et c'est à quoi on ne manqua pas, comme nous l'avons déjà observé, que sans doute on devait aspirer à cet amour parfait, mais qu'on ne parviendrait à la perfection que dans le ciel; que son tort n'était pas d'y exciter les fidèles,

les, mais d'insinuer par-tout qu'on pouvait atteindre ici-bas à un état où l'on ne se conduirait habituellement que par ce motif, et qu'alors l'abstraction presque constante de la foi, de la crainte, de l'espérance, fesait une sorte d'exclusion de ces vertus, qui n'auraient plus d'objets ni de motifs, et dont, par conséquent, la volonté ne serait jamais excitée à produire des actes distincts et formels : car quoique l'amour de Dieu contienne et perfectionne ces vertus, nous n'en sommes pas moins obligés, dans cette vie, à l'exercice réel et fréquent de ces vertus distinguées de l'amour et prescrites par le même Dieu qui nous ordonne l'amour.

Malgré les répétitions, les argumens, les reproches quelquefois trop vifs qui se trouvent dans ces lettres, elles se lisent avec intérêt, elles sont quelquefois touchantes : on plaint celui qui les écrit ; on souhaiterait qu'il eût raison ; on regrette du moins qu'un si bel esprit, qu'une ame qui paraît toujours si droite, se soit égarée, se soit engouée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'un désintéressement qu'il porte au-delà de notre nature dégradée, et que Dieu ne demande pas de nous, puisque, comme nous ne craignons pas de l'observer souvent, dans tout ce qu'il nous donne pour nous éclairer et nous conduire il mêle toujours aux tendres invitations à l'amour les menaces et les pro-

messes. Fénélon semblait oublier que les saints, que les parfaits, dans cette vallée de misère, de larmes et de ténèbres, sont toujours faibles, chancellans, ne connaissent Dieu même et sa souveraine bonté qu'imparfaitement, qu'obscurément, et doivent se servir de tout, pour s'affermir dans la voie mobile et fangeuse qu'ils ont à parcourir. Nous allons citer la fin de cette lettre, comme une nouvelle preuve de la persuasion intime où était M. de Cambrai qu'il ne défendait que les droits de Dieu et de l'amour pur que nous lui devons.

« Quand voulez-vous donc que nous finis-
„ sions ? Si je pouvais me donner le tort
„ et vous laisser un plein triomphe pour
„ finir le scandale et pour rendre la paix à
„ l'église, je le ferais avec joie ; mais en vou-
„ lant m'y réduire avec tant de véhémence,
„ vous avez fait précisément tout ce qu'il
„ fallait pour m'en ôter les moyens. Vous
„ avez attaqué la charité en m'attaquant.
„ L'amour, indépendant du motif de la
„ béatitude, est, selon vous, le *point déci-*
„ *sif qui renferme seul la décision du tout.*
„ Qu'on se mette à ma place : puis-je aban-
„ donner la charité ainsi attaquée ? De plus,
„ vous m'attribuez les impiétés les plus abo-
„ minables cachées sous des *subterfuges* dé-
„ guisés en *correctifs*. Malheur à moi si je
„ me taisais ! mes levres seraient souillées

„ par ce lâche silence qui serait un aveu
„ tacite de l'impiété. Il n'y a plus de milieu,
„ je mérite ou une déposition si je suis cou-
„ pable, ou une réparation publique si je
„ ne le suis pas. Que le pape condamne mon
„ livre, que ma personne demeure à jamais
„ flétrie et odieuse dans toute l'église; j'es-
„ père que Dieu me fera la grâce de me
„ taire, d'obéir, et de porter ma croix jus-
„ qu'à la mort. Mais tandis que le saint
„ siège me permettra de montrer mon inno-
„ cence, et qu'il me restera un souffle de
„ vie, je ne cesserai de prendre le ciel et
„ la terre à temoin de l'injustice de vos ac-
„ cusations. Je serai toujours néanmoins
„ avec respect, etc. „

« Il m'est impossible, dit-il en termi-
„ nant une autre lettre, de vous suivre dans
„ toutes les objections que vous semez sur
„ votre chemin. Les difficultés naissent sous
„ vos pas. Tout ce que vous touchez de
„ plus pur dans mon texte, se convertit
„ aussitôt en erreur et en blasphème. Mais
„ il ne faut pas s'en étonner : vous exténuez
„ et vous grossissez chaque objet selon vos
„ besoins, sans vous mettre en peine de
„ concilier vos expressions. Voulez-vous
„ me faciliter une rétractation ? vous en
„ applanissez la voie; elle est si douce,
„ qu'elle n'effraye plus. Ce n'est, dites-vous,
„ qu'*un éblouissement de peu de durée*,

„ Mais si l'on va chercher ce que vous dites
„ ailleurs pour alarmer toute l'église pendant
„ que vous me flattez ainsi, on trouvera que ce
„ court éblouissement est un *malheureux*
„ *mystère* et un prodige *de séduction*.

» Tout de même, s'agit-il de me faire
„ avouer que j'ai été entêté des livres et des
„ visions de madame Guyon ? vous rendez
„ la chose si excusable, qu'on est tout
„ étonné que je ne veuille pas la confesser
„ pour vous appaiser. *Est-ce un si grand*
„ *malheur*, dites-vous, *d'avoir été trompé*
„ *par une amie ?* Mais quelle est cette
„ amie ? C'est, selon vous, une *Priscille*
„ dont je suis le *Montan*. Ainsi vous don-
„ nez, comme il vous plaît, aux mêmes
„ objets les formes les plus douces et les
„ plus affreuses ».

Si M. de Meaux ne passait rien à M. de Cambrai, on voit aussi que ce prélat relevait tout et répondait à tout. Pendant que son livre s'examinait à Rome, et qu'on le forçait à des éclaircissemens, à des explications, à des répliques interminables, on lui porta à Paris un coup inattendu, et il parut tout-à-coup une censure que fesait la Sorbonne de douze propositions extraites de l'Explication des Maximes des Saints. Il s'en prit à M. de Meaux de cette démarche extraordinaire : il se plaignit que ces docteurs voulussent préjuger le livre d'un

archevêque déféré par lui-même au saint siége, et depuis plus d'un an entre les mains des théologiens du pape. Il se plaignit encore de la manière dont on avait extrait et dont on présentait ces propositions.

« Il n'y a point de livre, c'est M. de „ Fénélon qui parle, il n'y a point de livre „ approuvé et admiré de toute l'église, sans „ en excepter aucun, dont on ne pût pren- „ dre des propositions détachées qui auraient „ alors un mauvais sens. Ce désavantage, „ supposé qu'il se trouvât dans mon livre, „ lui serait commun avec tous les livres „ qu'on révère comme la source de la plus „ pure spiritualité...... Au reste, je suis „ très-éloigné de prétendre que l'église ne „ puisse pas, quand elle le juge à propos, „ condamner certaines propositions princi- „ pales, qui renferment, plus sensiblement „ que les autres, le venin de l'erreur répandu „ dans tout le reste du texte. Je soutiens „ seulement qu'on ne prend jamais en rigueur „ grammaticale certaines propositions déta- „ chées d'un livre, lorsqu'elles ne contien- „ nent qu'un langage ordinaire aux saints, „ et qui est expliqué dans un sens très-con- „ traire à l'erreur par tout le texte du livre „ même...... ».

A la suite de cette lettre on en trouve une seconde, encore adressée à M. de Meaux, sur la charité. Il revient souvent à cet

objet, qui était celui qui lui tenait le plus à cœur; et il multiplie avec une abondance, une facilité, une clarté, qui étonnent toujours, les raisons et les preuves de sa définition de la charité, ainsi que les objections contre celle qu'en avait donnée M. de Meaux.

Dans une troisième lettre, il s'excuse au sujet des répétitions et du ton aigre et hautain qu'on lui reproche. « Souvenez-vous,
„ dit Fénélon, que je ne suis pas l'agres-
„ seur. Si j'écris, c'est pour répondre : c'est
„ que vous me réduisez à prouver que je ne
„ suis pas un impie. Mais qui est-ce qui
„ devrait être plus indulgent que vous sur
„ les redites ? N'en faites-vous pas tous les
„ jours ? Vous répétez de votre propre mou-
„ vement des accusations affreuses : je répète,
„ malgré moi, de simples défenses. Vous
„ répétez par de gros volumes : je ne répète
„ que par de courtes lettres. Vous répétez
„ sans rien ajouter de nouveau, et même
„ sans répondre à mes questions essentiel-
„ les : en chaque lettre, j'ajoute de nou-
„ veaux éclaircissemens et de nouvelles
„ autorités......

„ Pour le second reproche, je ne sais si
„ je le mérite, je ne veux pas me juger
„ moi-même..... En effet, je dois craindre
„ que mon esprit ne s'aigrisse dans une
„ affaire si capable d'user la patience d'un

„ homme qui serait moins imparfait que
„ moi. Quoi qu'il en soit, si j'ai dit quel-
„ que chose qui ne soit pas vrai et essentiel
„ à ma justification, ou bien si je l'ai dit
„ en des termes qui ne fussent pas néces-
„ saires pour exprimer toute la force de mes
„ raisons, j'en demande pardon à Dieu, à
„ toute l'église et à vous.....

„ Mais où sont-ils, ces termes que j'eusse
„ pu vous épargner ? Du moins marquez-les
„ moi ? En les marquant, défiez-vous de
„ votre délicatesse..... Après m'avoir si sou-
„ vent donné des injures pour des raisons,
„ n'avez-vous point pris des raisons pour
„ des injures ?.....

„ Il est vrai que j'ai répondu long-temps...
„ du ton le plus simple et le plus radouci....
„ Cette douceur dont vous dites que je
„ m'étais paré, on la tournait contre moi :
„ on disait que je parlais d'un ton si radouci,
„ parce que ceux qui se sentent coupables
„ sont toujours timides et hésitans. L'âcreté
„ de votre style vous attirait la magnifique
„ comparaison de saint Denys d'Alexandrie.
„ Au contraire, la douceur du mien me
„ fesait ressembler à Paul de Samosate.....
„ Peut-être ai-je un peu trop élevé la voix.
„ Mais le lecteur peut observer que j'ai
„ évité beaucoup de termes durs qui vous
„ sont les plus familiers..... Nous sommes
„ vous et moi l'objet de la dérision des

„ impies, et nous faisons gémir tous les
„ gens de bien..... Que les autres hommes
„ soient hommes, c'est ce qui ne doit pas
„ surprendre ; mais que les ministres de
„ Jesus-Christ, ces anges des églises, don-
„ nent au monde profane et incrédule de
„ telles scènes, c'est ce qui demande des
„ larmes de sang. Trop heureux si, au lieu
„ de ces guerres d'écrits, nous avions tou-
„ jours fait le catéchisme dans nos diocèses
„ pour apprendre aux pauvres villageois à
„ craindre et à aimer Dieu ! Je suis avec
„ respect, etc. ».

Ces retours de M. de Cambrai, et ces observations fréquentes sur l'effet que devait produire cette longue et funeste contestation, en même-temps qu'ils peignaient son ame, intéressaient le public en sa faveur. On l'attaquait de tous côtés, et c'étaient ses meilleurs amis qui figuraient dans cette guerre. A peine avait-il fini ces petites lettres à M. de Meaux, qu'il parut une instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, où, sans nommer M. de Cambrai, il était tellement désigné, qu'il ne lui était pas permis ni de s'y méconnaître ni de n'y pas répondre.

Cette instruction était très-bien écrite et eut un grand succès. Le prélat respectable qui en était l'auteur n'avait rien oublié de ce qui pouvait instruire son troupeau sur

les principes de la saine doctrine, et en même-temps le précautionner contre les illusions de la fausse mysticité, qui se trouvait par-tout tellement revêtue des termes et des expressions du livre de M. de Cambrai, qu'il était aisé aux plus ignorans de voir qu'on confondait sa doctrine avec celle que décréditait et que condamnait l'instruction pastorale. Il prit donc le parti d'y répondre par quatre lettres qui furent imprimées, et dont nous ne donnerons qu'une légère idée.

« Monseigneur, j'ai gardé le silence au-„ tant que je l'ai pu, et il n'y a rien que „ je ne fisse encore pour n'être pas dans la „ nécessité affligeante où je me trouve de „ me plaindre à vous-même de votre der-„ nière lettre pastorale; mais enfin je dois „ à l'honneur de mon ministère et au dépôt „ de la doctrine qui nous est confié en com-„ mun, de vous représenter mes sujets de „ plainte. A Dieu ne plaise, monseigneur, „ que je m'écarte jamais de la vénération „ que vous méritez, et de l'attachement que „ j'ai pour vous depuis si long-temps !....

„ Plus votre place vous donne d'autorité, „ plus vous êtes responsable des impressions „ que vous donnez au public contre moi. „ Votre vertu et la modération qui paraît „ dans vos paroles ne servent qu'à les ren-„ dre plus dangereuses. Les accusations

„ véhémentes et outrées imposent moins
„ au public : mais quand vous ne montrez
„ que douceur et patience en m'imputant les
„ erreurs les plus monstrueuses, le public
„ est tenté de croire que j'ai enseigné tou-
„ tes ces erreurs, quoique je n'aie rien dit
„ d'équivoque pour les excuser, et que je
„ les aie condamnées plus rigoureusement
„ que personne. Voilà le mal que vous
„ faites, monseigneur, contre votre inten-
„ tion......

„ Si les précautions que je proposais pour
„ remédier au mal qu'on disait que pouvait
„ faire mon livre ne paraissaient pas assez
„ grandes, il fallait à toute extrémité pren-
„ dre un parti qui aurait édifié l'église. Vous
„ n'aviez, monseigneur, qu'à vous joindre
„ aux deux autres prélats qui ont part à la
„ déclaration, et qu'à consulter de concert
„ avec moi le pape sur le livre en question.
„ Il n'était pas juste que je fusse cru dans
„ ma propre cause ; mais était-il juste aussi
„ que ceux qui m'accusaient voulussent déci-
„ der ? Je devais sans doute me défier de mes
„ pensées : peut-être aussi pouvaient-ils se
„ défier des leurs. Il n'y avait donc qu'à prier
„ le pape, juge commun, de nous donner
„ une décision. Si j'eusse refusé de me sou-
„ mettre à son jugement, j'eusse été inexcu-
„ sable devant Dieu et devant les hommes :
„ alors il aurait été temps de faire ce qu'on

„ a fait sans attendre la réponse du père
„ commun. Vous ne deviez pas craindre,
„ monseigneur, que l'église romaine favo-
„ risât le quiétisme, qu'elle a foudroyé dès
„ sa naissance, ni qu'elle voulût, pour
„ épargner mon livre, que je n'aurais pas
„ voulu épargner moi-même en ce cas, met-
„ tre en péril les fondemens de la religion.
„ Ainsi l'église aurait été édifiée de voir
„ des prélats parfaitement unis au milieu
„ même de la diversité de leurs sentimens;
„ et la réponse du pape aurait fini tout ce
„ différend. Quoi qu'il arrive dans la déci-
„ sion, ma soumission fera connaître les sen-
„ timens de mon cœur pour détester toute
„ erreur, et pour me soumettre à l'église
„ sans restriction. La prévention où vous
„ êtes ne diminue en rien le respect et
„ l'attachement avec lequel je suis, etc. „

« Je vous avoue, monseigneur, lui dit-il
„ au commencement de la seconde lettre,
„ que plus j'examine votre instruction, moins
„ je vous reconnais dans ce style où vous ne
„ me ménagez en apparence que pour don-
„ ner un tour plus modéré et plus persuasif
„ aux plus terribles accusations : vous ne
„ parlez presque jamais de moi, vous n'en
„ parlez qu'en des termes honnêtes; mais
„ vous rapportez sans cesse quelques-unes
„ de mes paroles pour les joindre dans un
„ même corps de doctrine avec ce qui parait

„ le plus propre à y exciter l'indignation
„ publique. Vous savez, monseigneur, que
„ rien n'est plus facile et moins concluant,
„ en matière de dogme, que de faire ainsi
„ un tissu de passages détachés de divers
„ auteurs pour en tirer toutes les conséquen-
„ ces les plus odieuses......

„ Ce qui convient le moins à la modéra-
„ tion dont vous voulez user, c'est qu'après
„ avoir rapporté mes paroles dans un cer-
„ tain arrangement avec d'autres pour leur
„ donner un sens impie, vous vous récriez
„ à chaque page : Illusion, sophisme des
„ nouveaux docteurs, chimères, subtilités
„ des quiétistes, visions fanatiques, erreurs
„ des béguards et des béguines, des illumi-
„ nés, des Molinos !

„ Ce qui ne touche que ma personne n'est
„ cependant pas ce qui m'afflige le plus.
„ Vous avez attaqué par-tout indirectement
„ ce qu'il y a de plus parfait dans l'amour
„ de Dieu, regardé en lui-même pour sa
„ suprême perfection et sans rapport à nous :
„ c'est ce qui distingue la charité de l'espé-
„ rance et qui l'élève au-dessus de cette
„ vertu ; du moins c'est la notion commune
„ de l'école, fondée sur les pères.

„ Vous dites, monseigneur, *que le chris-*
„ *tianisme n'est pas une école de méta-*
„ *physiciens*. Tous les chrétiens, il est
„ vrai, ne peuvent pas être métaphysiciens ;

„ mais les principaux théologiens ont grand
„ besoin de l'être. C'est par une sublime
„ métaphysique que saint Augustin a re-
„ monté aux premiers principes des vérités
„ de la religion contre les païens et contre les
„ hérétiques ; c'est par la sublimité de cette
„ science que saint Grégoire de Nazianze a
„ mérité, par excellence, le nom de *théo-*
„ *logien ;* c'est par la métaphysique que
„ saint Anselme et saint Thomas ont été,
„ dans les derniers siècles, de grandes
„ lumières. L'église *n'est pas une école de*
„ *métaphysiciens* qui disputent sans docilité
„ comme les anciennes sectes de philoso-
„ phes ; mais c'est une école où saint Paul
„ enseigne *que la charité est plus parfaite*
„ *que l'espérance......*

„ On tâche de prévenir le public en se
„ moquant des précisions et des réduplica-
„ tions dans lesquelles on dit que je veux
„ mettre la perfection. On peut bien éblouir
„ par là, pour un peu de temps, quelques
„ honnêtes gens sans science : mais tous les
„ théologiens sentiront bientôt qu'on veut
„ éluder ce qu'il y a de plus grave, de plus
„ solide et de plus essentiel dans la théo-
„ logie. Les vertus ne peuvent être distin-
„ guées que par leurs objets formels : qui
„ dit objet formel, dit essentiellement pré-
„ cision et réduplication...... „

Il termine ainsi sa troisième lettre : « Par-

„ donnez, monseigneur, tout ce que l'intérêt
„ de la vérité et la nécessité de me justifier
„ sur la pureté de ma foi m'ont obligé de
„ remarquer sur votre instruction pastorale.
„ Plût à Dieu que nous puissions dissiper
„ les nuages qui ont altéré l'amitié dont
„ vous m'avez honoré si long-temps ! du
„ moins ils ne diminueront jamais la véné-
„ ration et l'attachement que j'ai pour votre
„ personne. Dieu, qui voit le fond de mon
„ cœur, m'est témoin qu'en pensant autre-
„ ment que vous, je ne laisse pas de vous
„ révérer, de déplorer amèrement cette
„ division, et d'être toujours avec le même
„ respect, etc. „

Dans la quatrième lettre, qui sert de réponse à une addition que fit M. l'archevêque de Paris à son instruction pastorale, M. de Cambrai rassemble quinze articles qui semblent en composer le système. Il prie ensuite le prélat de nier ou d'affirmer ces propositions. « Plus je tâche d'appro-
„ fondir vos expressions, lui dit-il, mon-
„ seigneur, plus j'y trouve une liaison qui
„ forme un système complet. Si je le con-
„ çois mal, vous n'avez qu'à nier chaque
„ proposition qui ne sera pas véritablement
„ de votre doctrine : je n'insisterai point
„ contre vous, comme vous avez insisté
„ contre moi quand j'ai nié si précisément
„ ce que vous m'imputiez; votre désaveu

„ précis décidera d'abord pour moi, et je
„ conclurai avec joie que je ne vous ai pas
„ bien entendu „.

Après avoir proposé à M. l'archevêque de Paris ces quinze questions, il lui en propose cinq autres, qu'il dit être sa doctrine ou celle de son livre des Maximes des Saints: la plupart roulent sur l'état de pure nature. « Je vous supplie instamment, monsei-
„ gneur, lui dit-il encore, de nier ou d'affir-
„ mer précisément chacune de ces cinq pro-
„ positions : si vous en niez quelqu'une,
„ j'offre de la démontrer ; si au contraire
„ vous les accordez toutes, il ne faut pas
„ parler du salut comme d'une chose essen-
„ tiellement juste, et qui est comme l'es-
„ sence de la volonté „. C'était ce que voulait prouver M. l'archevêque de Paris dans son addition.

Dans la réponse que fit à ces quatre lettres M. l'archevêque de Paris, il se plaint de ce que M. de Cambrai ne lui a pas adressé d'abord ses réponses imprimées, et de ce qu'elles ont couru long-temps avant qu'il les ait reçues.

Il l'assure qu'il aura avec lui un procédé différent, qu'il lui adresse sa réponse à lui directement, et non au public, et qu'il voudrait ne la point montrer, mais qu'il y a un très-petit nombre de personnes distinguées à qui il ne peut la refuser.

Cette lettre roule presque toute entière sur les procédés, et rappelle tout ce qui s'est passé entre les prélats au sujet de madame Guyon, l'estime de M. de Cambrai pour cette dame, la signature des articles d'Issy, le refus d'approuver le livre de M. de Meaux, l'examen du livre des Maximes des Saints avant son impression. « Vous apprenez au public, lui dit M. l'archevêque de „ Paris, que vous m'avez lu votre livre, „ que vous me l'avez laissé près de trois „ semaines, que vous avez corrigé quelques „ endroits que je vous fis remarquer : tout „ cela est vrai. Il n'y a que deux ou trois „ circonstances décisives que vous supprimez ; je suppose que c'est par oubli : c'est „ que j'exigeai de nouveau, en vous remettant le manuscrit que je n'avais pu lire „ qu'en courant, que vous n'imprimeriez „ point avant M. de Meaux, que vous conféreriez avec plusieurs théologiens plus éclairés et moins occupés que moi, et que je „ refusai nettement mon approbation à votre „ ouvrage...... Je ne vous accuserai jamais „ de mauvaise foi, monseigneur, à moins „ que je n'y sois forcé par l'évidence ; mais „ pour l'obscurité, les contradictions, les „ dangereuses équivoques de votre livre, je „ ne puis m'empêcher de voir ce que tout „ le monde voit...... Vous prétendez vous „ tirer d'embarras par le nouveau dénoue-

„ ment de l'amour naturel...... On écrit de „ Rome qu'il faut *des yeux surnaturels* „ pour apercevoir votre *amour naturel* dans „ votre premier ouvrage...... Que si vous „ croyez voir maintenant dans votre livre „ que vous avez composé et lu mille fois, „ des explications qui n'y furent jamais, „ est-il si surprenant que je n'aie pas vu, „ dans une première lecture très-rapide, „ toutes les erreurs qui y sont ? Mon amitié „ m'aura séduit, si vous voulez, encore plus „ que votre livre : je reconnais cette faute, „ et j'aurai de la peine à m'en corriger.

„ Peut-on agir avec plus de cordialité ? Je „ parle avec confiance, parce que j'ai cent „ témoins irréprochables de ma conduite. Ma „ bonté n'était pas néanmoins si molle que „ vous l'avez voulu faire entendre..... Je vous „ ai aimé, mais je ne vous ai point flatté. „ Quelque porté que je fusse à vous justifier, „ je ne vous ai rien dissimulé de ce qui pou- „ vait vous faire condamner. Il est vrai que „ je ne vous ai point parlé avec empire, ni „ desiré qu'on usât de voies dures pour ar- „ rêter vos desseins. Mais un homme de „ votre pénétration avait-il besoin de paroles „ si fortes pour m'entendre ? un homme de „ votre caractère doit-il être réprimé par „ l'autorité avant qu'on ait mis tout en œuvre „ pour le ramener par la raison ?.....

„ Une des choses qui blessèrent le plus

„ les personnes qui aiment l'église, c'est
„ l'affectation d'épargner les faux mystiques
„ de notre temps: Vous fesiez finir cette dan-
„ gereuse secte aux illuminés d'Espagne du
„ siècle passé. Quel jugement fait donc cet
„ archevêque, disait-on, de madame Guyon
„ et de Molinos ?.....

„ Il y a des endroits dans votre livre où
„ les erreurs de madame Guyon sont con-
„ damnées, j'en conviens; je l'ai fait remar-
„ quer pour essayer de vous disculper : mais
„ il faut qu'il n'y ait aucun endroit où elles
„ soient soutenues; l'église ne souffre pas
„ qu'on confonde ses vérités avec les erreurs.

„ Serait-il possible, monseigneur, que le
„ chagrin eût effacé en vous le souvenir de
„ la manière pleine d'amitié dont j'en usai
„ dans un temps où vous étiez abandonné de
„ tout le monde ? Vous insultai-je dans le
„ malheur où vous étiez tombé pour n'avoir
„ pas suivi mes avis ? Je m'affligeai avec
„ vous, je calmai de tout mon pouvoir les
„ esprits irrités; je vous exhortai à vous
„ expliquer incessamment pour appaiser le
„ bruit, satisfaire l'église, et vous tirer de
„ peine...... Comment justifierez-vous *que*
„ *nous détruisons la perfection, que nous*
„ *avons mis l'oraison en péril?* N'avons-
„ nous pas expliqué dans nos articles, dans
„ nos censures, dans nos instructions pasto-
„ rales, quelle est la perfection enseignée

„ par Jesus-Christ, et pratiquée par les saints ?
„ n'avons-nous pas marqué les règles de la
„ véritable oraison ? n'en avons-nous pas re-
„ commandé l'usage de toutes nos forces ?...
„ J'étais plus obligé que nul autre à déclarer
„ mes sentimens : votre livre était imprimé
„ dans mon diocèse ; il y pouvait causer plus
„ de troubles qu'ailleurs ; je voyais les faux
„ spirituels se glorifier de votre appui... On
„ commençait à m'accuser assez haut d'une
„ indulgence excessive ; on demandait si
„ c'était en moi bonté ou mollesse. Vous
„ aviez rendu tous mes ménagemens inutiles,
„ ils ne pouvaient plus que nuire à l'église.
„ N'était-ce pas le cas, ou jamais, *de sacri-*
„ *fier l'amour naturel ?* Il n'y a pas eu
„ moyen de me dispenser de parler ; et vous
„ ne me permettez pas encore aujourd'hui
„ de me taire : tout ce que j'ai pu faire a
„ été d'épargner votre honneur en combat-
„ tant votre doctrine ; j'ai même épargné
„ votre nom autant qu'il m'a été possible......
„ Je crois avoir suivi les règles en suivant
„ en cela mon inclination......

„ Bien des gens croient qu'il n'est pas d'une
„ personne sensée, qu'il est encore moins
„ d'un évêque, de régler nos devoirs, dans
„ l'état où Dieu nous a mis, par des suppo-
„ sitions d'un état possible ou imaginaire
„ que nous ne connaissons pas....... Je me
„ contente de savoir ce que l'écriture, les

„ pères et la raison m'apprennent de l'amour
„ que nous devons à Dieu dans l'état où nous
„ vivons. Nous sommes faits pour Dieu,
„ notre fin dernière, notre bien unique; *il*
„ *faut donc chercher son royaume et sa*
„ *justice*. C'est sous cette noble et aimable
„ idée que nous devons aimer, servir, louer
„ à jamais notre Dieu, parce qu'il est bon
„ et parfait en lui-même, qu'il est bon pour
„ nous, et que sa miséricorde est éternelle...
„ Pour ces idées de pur amour dans un état
„ où une bonté infinie n'aurait aucun rapport
„ à nous, vous avez pu voir que saint Fran-
„ çois de Sales les traite de chimères.....

„ Je reconnais très-volontiers qu'il y a un
„ amour naturel qui tient le milieu entre la
„ cupidité vicieuse et la charité. Je ne dirai
„ pas simplement, comme d'autres, que cet
„ amour n'est ni bon ni mauvais: je le crois
„ bon, puisqu'il a été gravé dans le fond de
„ l'ame par le créateur. C'est une plante du
„ père céleste qu'il ne faut jamais arracher:
„ vous l'arrachez cependant de l'ame de vos
„ parfaits. Leur charité, selon vous, ne se
„ contente pas de purifier leur amour naturel;
„ elle le sacrifie et le détruit. Saint Bernard
„ n'était pas de ce sentiment. Jamais la cha-
„ rité ne se trouve, selon lui, sans l'amour
„ naturel, qu'elle règle et qu'elle perfec-
„ tionne. *Nunquam erit charitas sine cu-*
„ *piditate, sed ordinatâ*. Mais lorsque la

„ charité ne règle pas l'amour naturel, il „ arrive presque toujours que la concupis- „ cence le dérègle.....

„ Il peut y avoir eu même dans les païens „ des actions moralement bonnes, mais très- „ rares..... Il peut y en avoir eu quelques- „ unes, comme le remarque saint Augustin, „ qui ont mérité des récompenses tempo- „ relles de ce juste juge qui ne récompense „ pas le péché.

„ Souffrez, monseigneur, qu'en finissant „ je me plaigne à vous du temps que vous „ me faites perdre et de celui que vous per- „ dez. Ne craignez-vous point, pendant que „ vous vous occupez tant à défendre vos „ précisions dont l'église s'est passée si long- „ temps, de manquer à ce que vous lui „ devez de plus important ?..... Que fera le „ grand diocèse dont vous êtes chargé, et „ qui a sans doute besoin de toute votre ap- „ plication, tant que vous ne travaillerez „ qu'à justifier votre livre ? Pour moi, qui „ sens plus que vous, parce que j'ai moins „ de forces, la pesanteur de mon fardeau, „ je me crois si obligé d'éviter tout ce qui „ peut me détourner de mon ministère, que „ je ne veux plus employer mon temps à „ cette dispute. Vous écrirez tant qu'il vous „ plaira contre moi, je ne vous répondrai „ plus...... Vous n'aurez pas de peine à de- „ meurer uni avec moi; je veux l'être tou-

„ jours avec vous, autant que ce que je dois
„ à la vérité me le permettra, et conserver
„ l'amitié sincère et respectueuse avec la-
„ quelle je suis depuis si long-temps, etc.„

Cette lettre parut un peu dure et haute aux amis de M. de Cambrai. Il nous semble cependant qu'on y trouve par-tout les traces de l'amitié et de l'estime, et que le ton en est plus modéré et moins affirmatif que celui des lettres auxquelles on y répondait.

M. l'abbé Brisacier, supérieur des Missions étrangères, et fort lié avec tous les prélats que M. de Cambrai regardait comme ses parties, lui écrivit dans ce temps-là une lettre fort ample sur le mauvais effet que fesait dans le public cette guerre d'écrits, l'extrémité où elle pouvait porter les esprits, et les partis violens qu'elle était capable de faire prendre. Cette lettre lui fesait aussi quelques reproches sur l'impression de ses lettres à M. l'archevêque de Paris et à M. l'évêque de Meaux, qui étaient entre les mains de tout le monde..... *Enfin* il l'exhortait de tout son pouvoir à ne plus écrire, quoi que l'on fît contre lui, et à se renfermer dans les bornes d'une simple défense, c'est-à-dire, aux seules productions du saint office, où son affaire était sur le point d'être décidée.

M. de Cambrai lui répondit qu'il n'avait cédé aux instances qu'on lui fesait pour l'im-

pression, que par l'impossibilité où il s'était trouvé de faire autrement; que cependant il avait eu tant de répugnance à donner cette scène au public, qu'il avait envoyé ses écrits à Rome plus de six semaines avant que de les publier en France; mais que, voyant les ouvrages contre lui affichés et répandus par tout son diocèse, il avait conclu qu'il n'y avait plus de ménagemens à garder sur ses défenses, et qu'il ne devait pas se laisser diffamer au milieu de son troupeau.

Pour la manière dont j'ai écrit, ajoute-t-il, je puis me tromper; mais comme je n'ai eu, ce me semble, en écrivant, ni aigreur ni ressentiment, il me semble aussi que je n'en ai point marqué dans mes réponses...... Quand ils voudront garder le silence, ajoute-t-il, je le garderai aussi avec joie; car au milieu de ces combats de paroles, comme je l'ai si souvent répété, je ne respire que la paix et la fin du scandale. Mais plus ils écriront, plus il me réduiront à prouver clairement leur but, que je voudrois pouvoir cacher.

Si, après avoir tant écrit, ils n'ont plus qu'à faire des redites, ils ne perdront rien pour leur cause en gardant le silence. Les règles sont, comme vous le savez, que les accusateurs ayant été les premiers à parler, ils doivent aussi être les premiers à se taire.... L'accusé doit parler le dernier, sur-tout

quand c'est un confrère qu'on veut convaincre d'impiété à la face de l'église..... Pour moi, quoi qu'il arrive, je soumets de plus en plus mes ouvrages au saint siége avec une docilité sans réserve, et sans distinction de droit et de fait. Je souhaite que ceux qui m'ont attaqué soient aussi dociles et aussi soumis pour les dogmes qu'ils ont avancés.

Il paraît certain que les réponses de M. de Cambrai incommodaient et déconcertaient même souvent ses adversaires. Très-peu de lecteurs entendaient les matières qui étaient l'objet de la dispute, beaucoup les regardaient comme peu importantes, et presque tous plaignaient M. de Fénélon, parce qu'il était malheureux et qu'on le croyait opprimé par l'autorité.

Ce qu'il y a de particulier à cette lettre de M. Brisacier, c'est qu'il l'écrivait dans le temps que M. l'archevêque de Paris fesait imprimer la sienne sur les procédés, et que M. de Meaux venait d'en publier une sur la doctrine, dans laquelle il en promettait aussi une autre sur les faits. M. Brisacier ne l'ignorait pas sans doute, et le fesait même assez entendre dans sa lettre: aussi cette démarche ne parut pas venir de son seul mouvement. Les partis violens que l'on était capable de prendre, supposé le refus que ferait M. de Cambrai de suivre ses conseils, étaient un dernier effort que

l'on

